DOCUMENT RESUME

ED 342 235 FL 020 023

AUTHOR Labrie, Normand
TITLE Choix linguistiques, changements et alternances de langue: Les comportements multilingues des italophones de Montreal (Linguistic Choices, Changes, and Code Switching: The Linguistics Behaviors of Italophones of Montreal).
INSTITUTION International Center for Research on Language Planning, Quebec (Quebec).
REPORT NO CIRAL-Pub-B-183; ISBN-2-89219-224-2
PUB DATE 91
NOTE 221p.
PUB TYPE Reports - Research/Technical (143)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC09 Plus Postage.
DESCRIPTORS Age Differences; *Code Switching (Language); *English; Foreign Countries; *French; *Italian; *Language Role; *Linguistic Borrowing; Males; Sociocultural Patterns
IDENTIFIERS Canada; *Quebec (Montreal)

ABSTRACT

A study of 15 fathers and their 16 sons in an italophone community in Montreal (Canada) focused on the usage of Italian, French, and English in communication between generations and in a variety of activities. Data were drawn from 45 hours of taped conversation in home and work settings, which included 4,848 instances of language contact. Of the 15,422 speaking turns taken, 50% were in Italian, 30% in French, and 20% in English. An analysis examined the language choices, language maintenance or switching at the beginning of a turn, language switching within a turn, insertion of words borrowed from another language, and insertion of proper names borrowed from another language in this population in relation to a number of individual characteristics (including generation, language competence, language of schooling, professional occupation, and ethnclinguistic family composition) and situational variables. In general, results indicate that the three languages play an important role in the italophone community. However, they are not found to be interchangeable. Italian and English were found to be used concurrently, with English gaining ground over Italian as the medium of intragroup exchange. French is more likely to be used in interactions with francophones. (Author/MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

Centre international de recherche
en aménagement linguistique

Publication
B-183

Faculté des lettres
Université Laval

ED342235

1991

CHOIX LINGUISTIQUES, CHANGEMENTS ET ALTERNANCES DE LANGUE: LES COMPORTEMENTS MULTILINGUES DES ITALOPHONES DE MONTRÉAL

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Denis-Gendron
Jean
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

FL 020023

Normand Labrie

BEST COPY AVAILABLE

RECHERCHE CENTRE INTERNATIONAL CIRAL AMENAGEMENT LINGUISTIQUE

Normand Labrie

CHOIX LINGUISTIQUES, CHANGEMENTS ET ALTERNANCES DE LANGUE: LES COMPORTEMENTS MULTILINGUES DES ITALOPHONES DE MONTRÉAL

Publication B-183

1991

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING
QUÉBEC

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which receives a supporting grant from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

© 1991 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 4ième trimestre 1991
ISBN 2-89219-224-2

Résumé

Cette étude sociolinguistique porte sur l'usage de l'italien, du français et de l'anglais et sur l'alternance entre ces langues dans la communauté italophone de Montréal. Les comportements linguistiques de trente et un locuteurs (15 pères et 16 fils) ont été comparés selon les générations et selon les domaines d'activité. Quarante-cinq heures d'enregistrement de conversations naturelles au foyer et au travail ont été dépouillées et 4 848 manifestations du contact des langues ont été analysées. En tout, les locuteurs visés par cette étude ont produit 15 422 tours de parole dont 50% étaient en italien, 30% en français et 20% en anglais. L'analyse concernait les choix linguistiques (la prépondérance de l'italien, du français ou de l'anglais analysée en fonction de la proportion relative des tours de parole dans chaque langue), les changements de langue au début de nouveaux tours de parole (le maintien d'une même langue, l'adaptation à la langue d'un interlocuteur, l'initiative dans une nouvelle langue), les alternances de langue à l'intérieur d'un même tour de parole (entre deux phrases, entre deux propositions, à l'intérieur d'une même proposition, par l'emploi d'interjections ou d'expressions idiomatiques), l'insertion de mots exogènes (les emprunts intégrés, les emprunts momentanés, les alternances lexicales, les commentaires métalinguistiques et les alternances en relief) et l'emploi de noms propres exogènes. Ces comportements ont été analysés selon les multiples combinaisons linguistiques concernées par le contact entre l'italien, le français et l'anglais et en fonction de caractéristiques individuelles (la génération, la compétence, la langue de la scolarisation, l'occupation professionnelle, la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial) ainsi qu'en fonction de variables situationnelles (le domaine d'activité, la présence de l'enquêteur, le caractère ethnique de la situation de communication, c'est-à-dire le segment du réseau social actualisé lors de l'interaction verbale). De façon générale, les résultats indiquent que les trois langues jouent un rôle important dans la communauté italophone. Toutefois, elles ne sont pas interchangeables. Chaque langue obéit à une dynamique qui lui est propre. L'italien et l'anglais se trouvent dans un rapport de concurrence, où l'anglais est en voie de remplacer graduellement l'italien comme langue de communication intragroupe. Le français est plutôt employé de façon conjoncturelle lors d'interactions avec des interlocuteurs francophones.

À JEAN

Remerciements

Toute ma reconnaissance s'adresse à Denise Deshaies qui, en tant que directrice de thèse, a joué un rôle primordial tout au long de l'élaboration de cet ouvrage. Je remercie également les professeurs qui m'ont fait des suggestions en vue d'améliorer la version finale du manuscrit, les professeurs Norbert Dittmar, Jean-Denis Gendron et Claude Paradis, tous trois membres du jury.

Mes remerciements sincères s'adressent également aux professeurs qui ont accepté de lire certaines sections du manuscrit et de les commenter, Tullio de Mauro et Shana Poplack, ainsi qu'à mes amis Shelley Faintuch, Dany Noël, Danielle Cyr, Joseph Pattee, Micheline Lampron et Micheline Ouellet.

Mes remerciements vont également à Alberto Sobrero pour son examen des transcriptions et aux assistants qui ont collaboré à la transcription du corpus et à son élagage, Raimondo Buzzanga, Columba Inneo, Micheline Lampron, Natalie Fortin et Chiara Morello-Letendre, ainsi qu'aux personnes qui m'ont apporté leur aide lors du travail de terrain, Gilles Huard, René Hervieux, Filomena Ruda, Giovanni Costa, Bruno Villata, Donato Taddeo, Umberto di Genova et Marco Micone.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a participé au financement de ce projet par l'octroi d'une bourse de doctorat ainsi que l'Office de la langue française par une subvention de recherche en sociolinguistique qui a permis la transcription du corpus.

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme, qui porte depuis tout récemment le nom de Centre international de recherche en aménagement linguistique, m'a soutenu tout au long de ce travail. Je remercie toutes les personnes qui y ont oeuvré ou qui y oeuvrent toujours, pour l'aide qu'elles m'ont apporté mais aussi pour l'amitié et la confiance qu'elles m'ont témoignées.

A tous les gens qui se sont prêtés à cette étude, ces familles italo-montréalaises qui m'ont ouvert leur porte et souvent aussi leur vie, j'espère par ce travail avoir rendu justice à la richesse de leurs expériences et de leurs comportements linguistiques. Le sceau de la confidentialité m'empêche de les nommer; cependant, je remercie chacun en me rappelant avec beaucoup d'affection leur générosité et leur chaleur.

Normand Labrie
Paris, juillet 1990.

Table des matières

REMERCIEMENTS i
TABLE DES MATIÈRES iii
LISTE DES TABLEAUX vi
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES CARTES vii

INTRODUCTION 1

Chapitre I PROBLÉMATIQUE

1.1 **BILINGUISME ET DIGLOSSIE** 3

1.2 **LES MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES** 8
1.2.1 **Les choix linguistiques** 8
1.2.2 **Les changements de langue** 10
1.2.3 **Les alternances de langue** 12
1.2.3.1 *L'approche sémantique ou fonctionnelle* 13
1.2.3.1.1 Les études à caractère pragmatique 16
1.2.3.1.2 Les études à caractère cognitif et psycho-social 18
1.2.3.2 *L'approche linguistique* 21
1.2.3.2.1 Les contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre 25
1.2.3.2.2 Les études à caractère lexical 28

1.3 **SYNTHÈSE** 30

Chapitre II LES ITALOPHONES DE MONTRÉAL

2.1 **RÉALITÉS SOCIALES ET LINGUISTIQUES DES ITALO-MONTRÉALAIS** 33
2.1.1 **Les conditions historiques de l'émigration de l'Italie** 33
2.1.2 **L'implantation des Italiens dans la région de Montréal** 35
2.1.3 **La question de la langue en Italie** 41
2.1.4 **La langue italienne à Montréal** 44

2.2 **LA CONJONCTURE AU QUÉBEC** 45
2.2.1 **La situation politique et sociale au Québec** 46
2.2.2 **Les enjeux linguistiques** 46

2.3 **LES OBJECTIFS PRATIQUES ET LES HYPOTHÈSES DE CETTE ÉTUDE** 49

Chapitre III MÉTHODOLOGIE

3.1 **CHOIX DE LA POPULATION** 53

3.2 **LE PRÉ-TEST** 55

3.3 **L'ENQUÊTE** 56

3.4 **DESCRIPTION DES QUESTIONNAIRES, DE L'ÉCHANTILLON ET DES VARIABLES SOCIALES** 56
3.4.1 **Le questionnaire de renseignements de base** 57
3.4.2 **Les questionnaires du réseau social** 65
3.4.3 **L'interrelation des variables structurales** 67

3.5 **DESCRIPTION DES ENREGISTREMENTS** 68

3.6 **LES MINUTES DES ENREGISTREMENTS** 71

3.7 **TRANSCRIPTION DU CORPUS** 74

3.8 **DÉLIMITATION DES TYPES DE MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES** 75

3.9 **LES ANALYSES STATISTIQUES** 89

3.10 **SYNTHÈSE** 91

Chapitre IV L'EMPLOI DE L'ITALIEN, DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

4.1 **LES CHOIX LINGUISTIQUES** 93
4.1.1 **L'effet des variables structurales sur les choix linguistiques** 96
4.1.1.1 *L'emploi de l'italien à la maison* 96
4.1.1.2 *L'emploi du français à la maison* 97
4.1.1.3 *L'emploi de l'anglais à la maison* 97
4.1.2 **L'effet des variables structurales sur les choix linguistiques au travail** 98

4.2 **LES MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES : RÉPARTITION DES 4 848 OCCURRENCES** 99
4.2.1 **Les changements de langue** 99
4.2.1.1 *Le maintien* 100
4.2.1.2 *L'adaptation* 100
4.2.1.3 *L'initiative* 101
4.2.1.4 *L'initiative trilingue* 101
4.2.2 **Les alternances de langue** 102
4.2.2.1 *L'alternance extraphrastique* 103
4.2.2.2 *L'alternance intraphrastique* 105
4.2.2.3 *L'insertion de mots et de noms propres exogènes* 109
4.2.2.4 *L'emploi de noms propres exogènes* 112

4.3 **LES PROPORTIONS DES MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES SELON LES GÉNÉRATIONS ET LES DOMAINES D'ACTIVITÉ** 113

4.4 **SYNTHÈSE** 118

Chapitre V LES CHANGEMENTS DE LANGUE

5.1 LE MAINTIEN D'UNE LANGUE 119
5.2 L'ADAPTATION À UNE LANGUE 123
5.3 L'INITIATIVE DANS UNE LANGUE 126
5.4 SYNTHÈSE 129

Chapitre VI LES ALTERNANCES DE LANGUE ET L'INSERTION DE MOTS ET DE NOMS PROPRES EXOGÈNES

6.1 L'ALTERNANCE EXTRAPHRASTIQUE 133
6.2 L'ALTERNANCE INTRAPHRASTIQUE 137
6.2.1 L'alternance entre deux propositions 137
6.2.2 L'alternance à l'intérieur d'une même proposition 140
6.2.3 Les interjections et les expressions idiomatiques 142
6.2.4 Les alternances de langue : synthèse 145
6.3 L'INSERTION DE MOTS EXOGÈNES 146
6.3.1 Les emprunts intégrés 146
6.3.2 Les emprunts momentanés 149
6.3.3 Les alternances lexicales 151
6.3.4 Les emplois métalinguistiques et les alternances en relief 153
6.3.5 L'insertion de mots exogènes : synthèse 155
6.4 LES NOMS PROPRES 157

Chapitre VII L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

7.1 LES COMPORTEMENTS MULTILINGUES 160
7.1.1 Les choix linguistiques 161
7.1.2 Les manifestations du contact des langues 162
7.1.3 Les changements de langue 162
7.1.4 Les alternances de langue 165
7.1.5 L'insertion de mots exogènes 167
7.1.6 Les noms propres 169
7.2 IMPLICATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES 169
7.3 CONCLUSION 174

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 179

ANNEXES
Questionnaire de renseignements de base 191
Liste des symboles utilisés pour la transcription 199
Liste des analyses syntaxiques 205

INDEX DES NOMS D'AUTEURS 211

INDEX DES SUJETS 213

Liste des tableaux

3.1 Identification des dialectes d'origine des locuteurs selon la "Carta dei dialetti d'Italia" de G.B. Pellegrini (1977) 59

3.2 La langue de scolarisation 62

3.3 L'occupation professionnelle 63

3.4 L'auto-évaluation 64

3.5 La compétence linguistique 65

3.6 La composition ethno-linguistique du sous-réseau familial 67

3.7 Proportion d'utilisation des langues à la maison 72

3.8 Proportion d'utilisation des langues au travail 73

3.9 Transfert et insertion d'éléments 79

4.1 Proportion des tours de parole selon les générations et les domaines d'activité 95

4.2 Les changements de langue 99

4.3 Initiative trilingue et génération 101

4.4 Les alternances de langue 102

4.5 Extraphrastique : types et générations 104

4.6 Alternances intraphrastiques 105

4.7 Coordonnées et subordonnées 106

4.8 Discours rapporté : extra- et intraphrastique 106

4.9 Alternances syntaxiques 107

4.10 Apposition de syntagmes équivalents 108

4.11 Interjections en début de phrase 108

4.12 Interjections, mots et noms propres 109

4.13 Catégories grammaticales 110

4.14 Statut des mots exogènes 111

4.15 Domaines référentiels 113

4.16 Fréquence relative des divers types de comportements selon les générations 114

4.17 Fréquence relative des divers types de comportements selon les domaines d'activité . 116

5.1 Proportion des tours de parole accompagnés d'un changement d'interlocuteur 131

Liste des figures

3.1 Temps d'enregistrement 69

4.1 Proportion des tours de parole dans chaque langue 94

4.2 Proportion des tours de parole selon les générations et les domaines d'activité 95

4.3 Les changements de langue 100

4.4 Les alternances de langue 103

4.5 Extraphrastique : types et générations 104

4.6 Alternances syntaxiques 107

4.7 Interjections, mots et noms propres 109

4.8 Catégories grammaticales 110

4.9 Statut des mots exogènes 111

4.10 Domaines référentiels 113

4.11 Fréquence relative des divers types de comportements chez les pères 115

4.12 Fréquence relative des divers types de comportements chez les fils 115

4.13 Fréquence relative des divers types de comportements au foyer 117

4.14 Fréquence relative des divers types de comportements au travail 117

5.1 Proportion des tours de parole accompagnés d'un changement d'interlocuteur 132

Liste des cartes

3.1 Localisation de l'origine des locuteurs de première génération 58

3.2 Localisation de la résidence des locuteurs 60

Introduction

Montréal, deuxième plus grande cité francophone au monde, est l'une des rares agglomérations "bilingues" où les groupes linguistiques francophone et anglophone sont tous les deux, à divers égards, majoritaires ou dominants. C'est également l'une des villes où les populations de diverses origines ethniques connaissent un rayonnement parmi les plus dynamiques en Amérique du Nord. Dans un tel contexte, il y a lieu de se demander comment se concrétise l'intégration linguistique de nouveaux arrivants à un milieu caractérisé par une forte concurrence linguistique.

A cet égard, le groupe italophone, le troisième groupe ethnolinguistique en importance au Québec, après les francophones et les Anglo-Saxons, présente beaucoup d'intérêt en raison de l'expérience qu'il a acquise après une trentaine d'années de vie en milieu québécois et du rôle primordial qu'il a joué tout au long du débat linguistique au Québec. En analysant les comportements linguistiques de ce groupe et en tenant compte autant des comportements généraux, tels que les choix de langue, que des comportements particuliers, tels que l'alternance lors d'un même acte de parole, nous espérons atteindre une meilleure compréhension des comportements multilingues en général. Pour quelles langues opte-on ? De quelle façon les usages linguistiques s'intègrent-ils les uns aux autres ? Voilà certaines des questions qui seront abordées dans cette recherche.

Dans ce travail, nous tenterons de savoir comment deux générations d'italophones, soit des pères de famille, immigrants de l'après-guerre, et leurs fils font usage des langues italienne, française et anglaise. Leurs comportements seront examinés dans deux des domaines les plus pertinents de la vie sociale : le foyer et le milieu de travail. Nous nous intéresserons plus particulièrement à leurs choix linguistiques (Pour quelles langues optent-ils ?), à leurs changements de langue (De quelle façon changent-ils de langue pendant les conversations ?) et à leurs alternances de langue (De quelle façon intègrent-ils les éléments de chacune des langues lorsqu'ils s'expriment ?).

Dans notre étude, *les choix linguistiques* correspondent aux proportions des tours de parole produits par chaque locuteur dans chacune des langues. Les *changements de langue* consistent en l'utilisation d'une nouvelle langue au début d'un nouveau tour de parole. Trois types de changements de langue ont été distingués en tenant compte de la dynamique de la conversation : le maintien d'une langue vis-à-vis une langue différente parlée par un interlocuteur, l'adaptation à la langue parlée par un interlocuteur et l'initiative dans une langue différente de celles employées précédemment, tant par le locuteur que par son interlocuteur. Les *alternances* comprennent l'alternance extraphrastique, c'est-à-dire l'alternance entre deux phrases, et l'alternance intraphrastique, catégorie dans laquelle nous avons distingué l'alternance entre deux propositions, l'alternance à l'intérieur d'une même proposition et l'alternance d'expressions idiomatiques. L'insertion de mots exogènes a également été subdivisée en quatre catégories. Elle comprend les emprunts intégrés, les emprunts momentanés, les alternances lexicales et, enfin, les emplois métalinguistiques ou en relief. Nous tiendrons également compte de l'emploi de noms propres exogènes.

Tous ces comportements, à l'exception des choix linguistiques, impliquent toujours le contact de deux langues. Comme le répertoire des italophones de Montréal comprend l'italien, le français et l'anglais, ces comportements pourront prendre la forme de six combinaisons linguistiques différentes : français/italien, anglais/italien, italien/français, italien/anglais, français/anglais et anglais/français.

Nous tenterons d'expliquer le recours à ces comportements dans les différentes combinaisons linguistiques par leur mise en relation avec des caractéristiques individuelles (que nous appellerons aussi "variables structurales"), à savoir la génération, la compétence linguistique, la langue dans laquelle l'éducation a été reçue, l'occupation professionnelle et la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial. Nous mettrons également ces comportements en relation avec des facteurs situationnels, c'est-à-dire le domaine d'activité, le caractère ethnique de la situation de communication (le réseau social actualisé) et la présence de l'enquêteur.

En vue de constituer un corpus qui allait permettre de vérifier les hypothèses, nous avons effectué des enregistrements de conversations naturelles auprès de 31 locuteurs (15 pères et 16 fils). Les 31 locuteurs ont fait l'objet d'enregistrements au foyer lors d'un repas en famille (généralement en l'absence de l'enquêteur). Puis, 14 volontaires parmi ce groupe (4 pères et 10 fils) ont été enregistrés sur les lieux de leur travail. Une fois les enregistrements dépouillés, nous avons retenu 4 848 manifestations du contact des langues. Pour que l'incidence des caractéristiques individuelles et des facteurs situationnels puisse être analysée en fonction des comportements, nous avons recueilli des données sociales à l'aide de questionnaires de renseignements de base et de réseaux sociaux et à l'aide de la description des situations enregistrées.

Après avoir présenté les bases théoriques sur lesquelles cette étude s'appuie, nous proposerons une description de la communauté italophone de Montréal. Nous nous pencherons sur ses antécédents sociaux et linguistiques, sur son implantation en milieu montréalais et sur son apport au débat linguistique du Québec. Nous ferons état par la suite d'une série d'hypothèses générales relatives à l'existence de relations entre les caractéristiques individuelles, les facteurs situationnels et les différents types de comportements linguistiques probables chez cette population. Nous décrirons la méthodologie utilisée, c'est-à-dire l'instrumentation, la cueillette des données, l'échantillon, le corpus, les transcriptions, la codification des données et les procédés statistiques. Nous ferons état des analyses portant sur les choix linguistiques et sur la distribution des divers comportements linguistiques en général. Les résultats obtenus lors de la vérification des hypothèses seront ensuite présentés en ce qui concerne les changements de langue, les alternances de langue et l'insertion de mots et de noms propres exogènes. Nous dégagerons en dernier lieu les implications théoriques et pratiques de ces diverses analyses.

Chapitre I

PROBLÉMATIQUE

L'alternance langagière a été étudiée selon diverses perspectives au cours des vingt dernières années. Dans ce premier chapitre consacré à la problématique, nous retracerons les grandes lignes de l'évolution des connaissances à ce sujet. Après avoir rappelé les conceptions majeures en matière de contact des langues, celles de bilinguisme et de diglossie, nous décrirons les concepts de choix linguistiques et de changements de langue. Nous présenterons ensuite les deux principales approches qui ont été développées par les chercheurs qui se sont intéressés plus particulièrement à l'alternance de code : l'approche sémantique, ou fonctionnelle, et l'approche linguistique[1]. A ces deux approches, qui ne nous semblent pas nécessairement opposées, se sont greffées une multitude d'études mettant l'accent tantôt sur des dimensions interactionnelles ou pragmatiques, tantôt sur des dimensions cognitives ou psycho-sociales de l'alternance. Nous examinerons la problématique et l'apport de ces études afin d'en arriver à une conception de l'alternance qui soit aussi complète et intégrée que possible.

1.1 BILINGUISME ET DIGLOSSIE

C'est à partir de l'ouvrage de Weinreich (1953), portant sur les langues en contact, qu'un réel intérêt scientifique s'est développé pour les comportements plurilingues. Intéressé aux systèmes linguistiques en soi, Weinreich remarquait que lorsque deux langues sont en contact, des mutations dans l'une ou l'autre des deux langues se produisaient, qu'il appelait *interférences*. Les interférences pouvaient se situer sur le plan phonologique, grammatical ou lexical. Cette approche, fondée sur une conception normative des systèmes linguistiques, a suscité certaines questions : Est-il vraiment approprié de considérer les systèmes linguistiques à l'état pur, en dehors de l'usage qu'en font les locuteurs ? Est-il juste de considérer les manifestations du contact des langues comme des interférences, des anomalies ? Ne constituent-elles pas au contraire la règle ? Les régularités auxquelles elles semblent soumises n'en sont-elles pas un signe ?

Des systèmes linguistiques, les centres d'intérêt sont ensuite passés aux sociétés elles-mêmes. L'expression *bilinguisme* étant généralement réservée à la capacité individuelle d'avoir recours à deux ou plusieurs langues, et surtout à ses dimensions cognitives, Ferguson (1959:336) a développé le concept de *diglossie*, qui renvoie à l'usage complémentaire de deux variétés linguistiques ("High" et "Low") dans une même société, lesquelles remplissent chacune des fonctions complémentaires :

> "DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation".

[1] Une synthèse des diverses approches utilisées pour l'étude de l'alternance a également été produite par Proto et Panese (1985-1986) pour leur "tesi di laureato" obtenue à l'Università degli Studi de Lecce.

En somme, la variété H(igh) correspond à une variété de prestige utilisée lors d'interactions à caractère formel (religion, administration, etc.) et la variété L(ow) correspond à un vernaculaire servant à la communication intra-groupe dans des domaines familiers (en famille, entre amis, etc.). Cette conception de la diglossie suppose qu'un certain nombre de locuteurs sont bilingues mais les situations qui correspondent à la définition de Ferguson sont généralement des situations dans lesquelles seule l'élite est concernée par le bilinguisme, la majorité des locuteurs demeurant unilingue. A cet égard, cette conception avait besoin d'être élargie à des situations communautaires plus complexes. En fait, ce cadre conceptuel peut servir à expliquer certaines situations liées aux résultats de la migration ou du colonialisme. Il ne peut cependant être appliqué, ipso facto, à l'étude des comportements individuels sans être repensé en fonction de ceux-ci.

Dans cette optique, ce modèle fut raffiné par Fishman (1965), qui proposa une conception intégrant la notion de bilinguisme individuel à une notion rapprochée de bilinguisme social[2]. Les deux formes de bilinguisme individuel généralement retenues sont les suivantes : un locuteur peut être *bilingue dominant* ("compound"), l'un des deux systèmes linguistiques étant alors mieux connu que l'autre par le locuteur, c'est-à-dire que L1 sert de référence à L2 (le locuteur pense en L1 et traduit en L2); ou il peut être *bilingue équilibré* ("coordinate"), L1 et L2 représentant des systèmes indépendants l'un de l'autre (le locuteur pense alternativement en L1 puis en L2)[3]. Dans une première étape de bilinguisme social, les domaines d'activité différents (famille, travail, amis, etc.) sont en étroite corrélation avec des choix linguistiques appropriés et les locuteurs sont de type "bilingue dominant". Dans une seconde étape, les domaines cessent d'être liés à l'usage d'une seule langue en particulier; les locuteurs demeurent cependant des "bilingues dominants". Une fois cette situation stabilisée, en troisième étape, les domaines restent plurilingues, mais les locuteurs deviennent des "bilingues équilibrés". Enfin, dans une dernière étape, les domaines redeviennent à nouveau unilingues et les locuteurs demeurent cependant des "bilingues équilibrés".

En ce qui a trait plus précisément aux comportements linguistiques, Fishman (1965) a jeté les bases de l'étude du bilinguisme en fonction des *domaines* d'interaction sociale. Ces domaines sont établis en tenant compte des principaux facteurs suivants : les participants et les relations qui les caractérisent, le sujet de conversation et le lieu de l'interaction. Les choix linguistiques sont opérés différemment en fonction des domaines d'interaction sociale.

Les domaines renvoient à un construit socio-culturel abstrait et ils correspondent aux sphères d'activité qui servent à organiser la vie sociale et grâce auxquelles les individus règlent leurs propres activités. Les principaux domaines généralement identifiés sont la famille, l'éducation, le travail, les amis, la religion. Toutefois, comme Breitborde (1983:18-19) le souligne, cette notion abstraite laisse place à une certaine ambiguïté :

> "A domain is not the actual interaction (the setting), but an abstract set of relationships between status, topic, and locale which gives meaning to the events that actually comprise social interaction. However, while there is a distinction that domains are abstract constructs and behavior is real, it is not clear just how the three components of domains (topic, status, locale) inform the behavior in situations - especially because those elements in actual interaction may not always correspond to the abstract system".

---

[2]Malgré toutes les précisions apportées à la notion de bilinguisme au cours des dernières années, cette notion demeure encore aujourd'hui confuse. Au Canada, par exemple, où le bilinguisme fait pratiquement partie du folklore, les compétences linguistiques des Canadiens sont souvent confondues avec le bilinguisme institutionnel, propre à l'appareil fédéral qui doit offrir aux citoyens des services dans les deux langues officielles du pays. Cette confusion pourrait être résolue par l'adoption d'un terme récemment employé par Balibar (1985), celui de colinguisme, qui décrit la cohabitation de deux langues possédant chacune un statut officiel dans un État donné.

[3]Cette conception connaîtra plus tard des répercussions en psychologie sociale lorsque Lambert (1974) établira une distinction sur le plan cognitif entre le bilinguisme additif et le bilinguisme soustractif. Après avoir étudié la situation de diverses minorités linguistiques, Lambert a observé une différence fondamentale entre deux types de groupes. Les uns, en plus de conserver leur langue d'origine, avaient acquis avec succès une langue seconde, ce qu'il qualifie de bilinguisme additif. Les autres, pour diverses raisons (politiques, économiques ou autres), avaient été amenés à accorder une moindre importance à leur langue d'origine et avaient privilégié celle de la majorité, ce qu'il qualifie de bilinguisme soustractif.

Malgré cette ambiguïté inhérente à la notion de domaine, il semble tout de même possible à partir d'un certain nombre de composantes concrètes reliées à un domaine, d'en arriver, de façon inductive, à inférer les comportements propres à ce domaine, tel que Fishman (1972:451) le soulignait :

> "...domains are as real as the very social institutions of a speech community and, indeed, they show a marked paralleling with such major social institutions... There is an undeniable difference between the social institution, "the family," and any particular family, but there is no doubt that the social regularities concerning the former must be derived from data on many instances of the latter. Once such societal regularities are formulated, they can be utilized to test predictions concerning the distributions of societally patterned variation in 'talk'".

L'examen des choix linguistiques en fonction des domaines permet d'analyser la variation des comportements linguistiques selon le medium (lire, parler, écrire), le rôle du langage (monologue intérieur, activité de compréhension ou de production) et les styles contextuels (formel, informel, intime), lesquels sont liés aux rapports entre les participants et aux sujets de conversation.

L'analyse des domaines a servi à dégager quatre étapes dans l'évolution sociale d'une situation de contact des langues, en tenant compte également du bilinguisme individuel (Fishman, 1967) :

1) *Diglossie et bilinguisme* : il s'agit d'une situation où deux langues remplissent des rôles différents (H et L) et où tous les locuteurs sont en mesure d'utiliser les deux variétés selon les domaines appropriés. L'usage des langues correspond à un répertoire de rôles prédéfinis socialement.

2) *Diglossie sans bilinguisme* : cette situation est caractérisée par deux communautés linguistiques qui fonctionnent de façon séparée. Par exemple, une élite utilise exclusivement une variété H, alors que la masse se sert d'une variété L. La communication entre les membres des deux communautés linguistiques n'est possible que grâce à un petit groupe d'individus bilingues.

3) *Bilinguisme sans diglossie* : c'est une situation où il n'existe pas de consensus social quant au choix d'une langue unique qui serait appropriée dans une situation donnée (en fonction de l'interlocuteur, du sujet, etc.) et la majorité des locuteurs sont bilingues. Ce type de situation n'est observable que dans les cas où un changement social rapide ou un grand bouleversement social s'est produit, lequel entraîne l'abandon généralisé d'anciennes normes. Il s'agit d'une situation transitoire qui ne prévaut que jusqu'à la consolidation de nouvelles normes.

4) *Ni diglossie, ni bilinguisme* : cette situation prévaut lorsqu'il n'existe qu'une seule variété linguistique dans une communauté. Il s'agirait dans ce cas d'une communauté caractérisée par l'absence de différenciation des rôles sociaux et par des interactions face à face fréquentes entre tous les membres de la communauté linguistique. Cependant, la diversification sociale propre à tout groupe et la diversification des répertoires linguistiques qui s'ensuit semblent plutôt constituer la règle générale, de sorte que des situations sans diglossie ni bilinguisme semblent être très rares.

Dans le cas des immigrants, Fishman (1967:35) souligne que nous devrions nous attendre à trouver une situation de *bilinguisme sans diglossie* : les locuteurs sont bilingues; il n'existe pas, par ailleurs, de consensus indiquant quelle langue est appropriée dans une situation intra-groupe donnée. La porte est alors ouverte à l'alternance langagière :

> "Dislocated immigrants and their children (for whom a separate "political solution" is seldom possible) are particularly inclined to use their mother tongue and other tongue for intragroup communication in seemingly random fashion... Since the formerly separate roles of the home

> domain, the school domain and the work domain are all disturbed by the massive dislocation of values and norms that result from simultaneous immigration and industrialization, the language of work (and of the school) comes to be used at home (just as in cases of more radical and better organized social change the language of the home comes to be established in school and at work)".

C'est donc d'abord dans sa dimension dite macrologique que la sociolinguistique a abordé l'étude des comportements langagiers des bilingues. Dans cette optique, Fishman (1968) a proposé un schéma théorique composé de niveaux hiérarchiques qui devait permettre de prédire les comportements des locuteurs bilingues dans un contexte donné. Les niveaux qui composent ce schéma sont la communauté linguistique, les domaines d'interaction, les réseaux de relations et les types d'interaction. Bien que ce modèle offre la possibilité d'atteindre une compréhension assez globale des comportements linguistiques, sa conception déterministe n'a toutefois pas permis de l'appliquer à des études empiriques.

Récemment, Fasold (1984) reprenait le concept de diglossie développé par Ferguson et Fishman sous divers angles, à savoir le rapport entre le standard et les dialectes, le principe de binarité[4], la relation entre les variétés et la fonction de celles-ci. Cet examen de la diglossie sous autant d'aspects lui a permis de formuler une nouvelle définition de ce concept sous l'appellation de *diglossie large* ('broad diglossia') :

> "BROAD DIGLOSSIA is the reservation of highly valued segments of a community's linguistic repertoire (which are not the first to be learned, but are learned later and more consciously, usually through formal education), for situations perceived as more formal and guarded; and the reservation of less highly valued segments (which are learned first with little or no conscious effort), of any degree of linguistic relatedness to the higher valued segments, from stylistic differences to separate languages, for situations perceived as more informal and intimate" (Fasold, 1984:53).

Selon le degré de relation entre les variétés, Fasold propose trois sous-types de diglossie large : des langues différentes donnent un bilinguisme superposé; des dialectes divergents donnent une diglossie classique et des différences stylistiques donnent un changement de style. Une diglossie en voie de changement aurait pour caractéristique la dissolution des fonctions et le mélange des formes.

Malgré cette récente tentative de recadrage, la notion de diglossie ne semble toujours pas très bien adaptée à l'examen empirique des comportements individuels. L'unique conceptualisation qui nous semble opérationnelle est celle de Kremnitz (1981, 1987), pour qui la diglossie n'est qu'un sous-produit d'un phénomène plus vaste : le conflit linguistique :

> "le concept de conflit linguistique serait applicable chaque fois que deux groupes linguistiquement différenciés cohabitent dans une même organisation étatique, dès que l'une des deux a sur l'autre un avantage, en droit ou en fait" (Kremnitz, 1981:66).

La diglossie serait donc l'une des manifestations du conflit linguistique entre des groupes ethnolinguistiques détenant les uns sur les autres des pouvoirs, des droits ou des avantages sur le plan social ou politique. Cette conception plus politique des contacts interlinguistiques met l'accent sur les enjeux qui se dessinent, sur les forces ou les stratégies qui sont déployées par des groupes qui ont des intérêts contradictoires. Selon Kremnitz (1981:66), deux grandes forces opposées s'inscrivent dans le cadre du conflit linguistique, celles de la normalisation et de la substitution :

---

[4] A ce sujet, Fasold fait état de trois types de situations polyglossiques où la binarité que suppose la notion de diglossie ne suffit pas à décrire une situation complexe : la diglossie à chevauchement double ('double overlapping diglossia'), c'est-à-dire l'intersection entre deux situations de diglossie résultant de l'usage de trois variétés dans une même communauté; la diglossie à pans doubles ('double nested diglossia'), c'est-à-dire que les deux variétés se divisent chacune en sous-variétés remplissant des fonctions spécifiques; et la polyglossie linéaire ('linear polyglossia'), c'est-à-dire une multitude de variétés organisées en continuum correspondant à des usages fonctionnels différenciés.

> "Les sociolinguistes catalans parlent ou de NORMALISATION (cela veut dire que la langue dominée peut s'émanciper entièrement et faire disparaître la langue jadis dominante) ou de SUBSTITUTION (cela veut dire que la langue dominante fait disparaître la langue dominée) dans l'espace en question. Comme la langue dominante est en principe la langue des couches dominantes de la population, la normalisation équivaut à un changement de pouvoir à l'intérieur de la société concernée, tandis que la substitution caractérise l'acculturation de la population entière aux modèles dominants".

Cette conception, tout comme celle de Fishman, a l'avantage de tenir compte à la fois des différenciations fonctionnelles du langage et des différences de statut et de prestige (langue dominante/langue dominée). Elle s'en distingue cependant par une approche moins neutre de la situation communautaire, c'est-à-dire par la prise en compte de dimensions politiques. Cette conception permet en outre d'examiner les comportements individuels en situation de "conflit linguistique". Ceux-ci sont alors considérés dans leurs fonctionnements diglossiques :

> "Faisant un effort pour cerner cet aspect de plus près [l'aspect individuel], R. Lafont a pu parler de FONCTIONNEMENTS DIGLOSSIQUES (1979), brisant ainsi l'apparente unité de la diglossie et la fractionnant dans le nombre infini des actes de communication réels. On pourrait, à partir de ce terme, songer à la construction d'une architecture de la diglossie à un moment donné, qui serait ensuite comparable à des situations antérieures et postérieures, retrouvant ainsi la dynamique qu'une étude exclusivement synchronique ferait perdre à l'analyse. Il en résulterait certainement que les FONCTIONNEMENTS DIGLOSSIQUES, même à l'intérieur d'une société relativement petite, pourraient être très différents en détail de ce que nous considérons comme la DIGLOSSIE et qui n'est que la résultante de tous les actes locutoires. Dans chaque communication, un rapport de forces, de connaissances, de politesses, d'habitudes et de tabous tend à se créer qui détermine largement le comportement linguistique réel" (Kremnitz, 1981:72).

Le résultat de tous les actes locutoires nous donnerait donc une image de la diglossie et du conflit linguistique, incluant l'expression des forces contradictoires qui se retrouvent parfois chez un même individu :

> "C'est uniquement si l'on prend en compte - pas seulement du point de vue sociolinguistique, mais également de celui de la linguistique - ces micro-situations qu'on arrivera à une description plus véridique de la situation globale. Elle montrera sans doute que les usages linguistiques réels sont fortement hiérarchisés et imbriqués, le conflit global se rejouant, et avec des résultats très divers, à tous les niveaux, ceci au moins pour les cas des sociétés où le conflit est presque terminé. Non seulement à chaque endroit, dans chaque classe sociale, dans chaque groupe professionnel, dans chaque sexe et dans chaque groupe d'âge, les résultats risqueraient d'être différents, mais encore, pour chaque individu, des comportements différents apparaîtraient. Nous pensons en effet que chaque sujet réunit des tendances multiples souvent contradictoires qui n'attendent que des occasions propices pour se réaliser" (Kremnitz, 1981:72).

En résumé, la notion classique de diglossie suppose une répartition fonctionnelle des langues ou variétés de langues en contact dans une même communauté linguistique. En ce sens, le terme "diglossie" sous-tend une analyse fonctionnelle des rapports entre langue et société dans laquelle on tente d'établir une typologie des choix linguistiques en fonction des domaines sociaux d'interaction. Lorsqu'on aborde l'étude des comportements linguistiques de groupes parlant plus d'une langue, comme c'est le cas des italophones de Montréal, il devient très difficile de caractériser ces comportements en termes de "diglossie". En effet, comme la notion de "diglossie" fait référence à une relative stabilité des groupes en présence et à un choix évident des langues en fonction des domaines d'interaction, cette notion s'applique d'autant plus difficilement que la société étudiée comprend, d'une part, deux langues dominantes et deux groupes linguistiques en concurrence depuis plus de deux cents ans, et, d'autre part, une troisième langue toujours présente dans le répertoire verbal de la communauté italophone (Labrie et Deshaies, 1989).

La situation des italophones de Montréal est d'autant plus particulière qu'ils vivent dans une société où l'on tente de gérer la diversité linguistique en essayant justement d'établir un rapport diglossique entre les langues. L'histoire du Québec nous enseigne que les anglophones ont tenté, depuis la conquête, de faire de l'anglais la seule langue appropriée dans les institutions, laissant aux francophones le soin d'utiliser leur langue dans les interactions intra-groupes [dans un processus de substitution], alors que les francophones ont riposté en demandant d'abord le bilinguisme institutionnel (voir Noël, 1990), refusant de la sorte le rapport diglossique proposé, pour ensuite tenter à leur tour de faire du français la langue institutionnelle dominante, c'est-à-dire d'établir un rapport diglossique entre le français et l'anglais [dans un processus de normalisation]. On connaît les réactions des anglophones à cette tentative, par le biais des multiples contestations juridiques de la loi 101. Cet exemple permet de constater que les rapports diglossiques entre les langues vont de pair avec des rapports sociaux de domination fortement cristallisés. Pour cette raison, et lorsqu'ils existent, ils ne sont jamais stables et exempts de conflit, tel que Kremnitz l'a souligné. Les italophones de Montréal font partie d'une société où deux groupes tentent d'imposer et de maintenir leur langue, soit une société où les rapports conflictuels sont en perpétuelle mouvance. En tant que communauté linguistique, ils sont soumis à un processus de substitution au profit des deux langues engagées chacune à sa manière dans un processus conflictuel de substitution-normalisation. Nous tenterons de voir dans ce travail si les locuteurs d'un tel groupe gèrent leur usage des langues de façon diglossique dans leurs actes de communication individuels. Pour ce faire, nous tiendrons compte de leurs choix linguistiques (expression de la diglossie ?), de leurs changements de langue (évitement de la diglossie ?) et de l'alternance entre les langues (solution à la diglossie ?).

1.2 LES MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES

Les manifestations du contact des langues peuvent prendre de multiples facettes. Comme Deshaies (1983:80) le souligne :

> **"Ce type de rapport entre langue dominante et langue non dominante trouve également son expression dans l'usage du langage lui-même. Ainsi, lorsque deux langues sont en contact, les locuteurs utilisent diverses stratégies pour communiquer".**

Nous porterons notre attention dans la suite de ce chapitre aux stratégies qui nous semblent les plus pertinentes, laissant de côté certains phénomènes qui, malgré qu'ils aient leur propre pertinence, n'ont pas été intégrés dans cette étude des comportements langagiers des italophones de Montréal. Nous pensons, par exemple, aux phénomènes des calques, de l'interlangue ou des interférences. Les sections suivantes serviront à présenter les choix linguistiques, les changements de langue et les alternances de langue.

1.2.1 Les choix linguistiques

Les choix linguistiques ont fait l'objet d'études, qui, en très grande majorité, ont été effectuées à l'aide de questionnaires permettant de savoir quelle langue est parlée par tel locuteur lors d'interactions verbales dans tel domaine, avec tel interlocuteur. La méthodologie employée, qui repose sur les comportements déclarés, a souvent fait l'objet de critiques, et les auteurs qui s'en sont servis en ont généralement mentionné les limites. Très peu d'études sur les choix linguistiques ont pris en compte les comportements réels. Parmi les exceptions, on trouve les travaux de Sankoff (1980), effectués dans le cadre de l'ethnolinguistique, dans lesquels diverses approches sont proposées pour l'étude des choix de code dans des sociétés multilingues.

Sankoff (1980) a étudié les choix de code dans les sociétés multilingues en se servant d'un exemple tiré d'une étude ethnolinguistique conduite en Nouvelle-Guinée, où les codes employés sont le buang (comprenant trois dialectes), le tok pisin et le yabem. Les choix linguistiques ont été analysés selon qu'ils étaient appropriés (non marqués) ou non appropriés (marqués) aux situations de communication, celles-ci étant définies par trois facteurs principaux, à savoir l'interlocuteur, la formalité de la situation et le sujet de conversation. Dans son étude, Sankoff a tenu compte non seulement des *variables qui définissent la situation* ('situation-defining variables') (interlocuteur, situation, sujet, canal). mais également des *variables qui agissent comme marqueurs* ('marking variables') (le ton, l'intention du locuteur, la forme du message). Son étude lui a permis de proposer un modèle probabiliste des choix linguistiques dans lequel plus d'une langue peut être appropriée dans une situation de communication donnée. De plus, c'est lorsqu'au moins deux langues sont appropriées dans une situation que l'alternance au sein d'un même discours a été observée. Sankoff a démontré l'importance du recours à diverses approches dans l'étude des langues en contact : l'approche prédictive permet de hiérarchiser les facteurs sociaux en vue de prédire les langues qui seront appropriées, ou non marquées, dans des situations particulières; l'approche interprétative permet l'analyse a posteriori d'un emploi non prévu, ou marqué, d'une langue dans une situation donnée; enfin, l'approche quantitative sert à expliquer la fréquence de certains comportements, tels que l'alternance, en fonction de facteurs sociaux. En général, cependant, les études sur les choix linguistiques ne vont pas aussi loin que celle de Sankoff et elles portent le plus souvent sur les comportements déclarés concernant la langue d'usage.

Entre autres, Pascasio et Hidalgo (1979) ont cherché à déterminer si l'emploi des langues variait de façon significative selon les domaines d'activité (foyer, école, contextes sociaux), si les relations de rôle exerçaient un effet significatif sur l'emploi des langues dans les différents domaines et si des situations discursives différentes (actes de parole) avaient aussi un effet. Les données ont été recueillies à l'aide de questionnaires (de comportements déclarés) auprès de 150 étudiants dans trois collèges différents de Manille. Les interlocuteurs ont été catégorisés selon trois groupes : ceux au-dessus du groupe de pairs (parents, professeurs, etc.), ceux faisant partie du groupe de pairs (frères, soeurs, étudiants, etc.) et ceux au-dessous du groupe de pairs (aides domestiques, secrétaires, etc.). L'emploi des langues a été abordé selon une échelle à 5 points allant de "toujours l'anglais" à "toujours le philippino", en passant par des degrés intermédiaires. Les situations discursives qui ont fait l'objet de l'enquête étaient en fait des actes de parole qui correspondaient à la conversation courante, à une demande de faveur, à une transmission d'information, à un ordre, etc. Les résultats ont indiqué que le philippino était plus utilisé que l'anglais à la maison, que l'anglais était plus utilisé que le philippino à l'école et que l'emploi des deux langues prévalait dans les rencontres sociales. Lorsque les interlocuteurs étaient au-dessus du groupe de pairs, l'emploi des langues variait selon les domaines; lorsqu'il s'agissait de pairs, les domaines n'avaient pas d'effet sur les langues employées, alors que lorsque les interlocuteurs étaient au-dessous du groupe de pairs, le philippino était presque toujours utilisé au foyer. Ailleurs, l'anglais et le philippino étaient tous les deux employés. Les situations discursives ne semblaient pas tellement avoir d'effet sur les langues utilisées.

Par ailleurs, Scotton (1976a) a fait l'examen de la diversité linguistique et du recours à une **lingua franca** sur les lieux de travail dans trois villes africaines (Lagos, Kampala et Nairobi) afin d'expliquer la dominance d'une langue extérieure dans des situations interethniques (anglais, swâhili, etc.). Elle a cherché également à expliquer l'emploi d'un vernaculaire par les membres d'un même groupe ethnique en comparaison avec l'emploi d'une **lingua franca**. Les résultats indiquaient que les facteurs qui influençaient les choix linguistiques étaient les suivants :

1. Le profil socio-économique du locuteur et de ses interlocuteurs, les répertoires linguistiques disponibles dans la communauté, le degré de compétence dans la langue de prestige (l'anglais), le niveau d'éducation, l'occupation et aussi l'âge et le sexe.
2. La situation spécifique (les genres de bénéfices que le locuteur cherche à en retirer).
3. Les normes sociales et les normes propres au groupe.

Cependant, comme Scotton (1976a:213) l'a fait remarquer, certaines distortions ont été introduites dans les données à cause de la méthodologie employée :

> "perhaps people in Nairobi tend to say they use more Swahili than they actually do. At least this is what some observations showed. For example, a Kikuyu garage mechanic reported to my student that he used mostly Swahili at work. But observations on several different occasions showed he used mainly Kikuyu except to talk to non-Kikuyu (and the proportion in this garage was about 15 Kikuyus to 5 non-Kikuyu [sic])".

Une analyse statistique (Scotton, 1976b) des réponses apportées aux questionnaires a permis de constater que le degré d'éducation et la compétence étaient les principaux facteurs qui intervenaient dans les choix linguistiques. L'hypothèse qui découle des analyses est qu'il existe une relation positive entre un choix linguistique et une situation, définie en termes d'incertitude, d'indétermination et de doute. Dans une situation incertaine, un locuteur choisira une variété linguistique qui lui semblera neutre, compte tenu d'attributs qu'il percevra comme appropriés à cette situation. Si ces attributs sont flous, il alternera entre les variétés linguistiques qui lui sont disponibles, cherchant ainsi à tirer avantage des aspects favorables liés à chaque variété.

En somme, les recherches menées sur les choix des langues ont tenté de répondre à cette question de Fishman : Qui parle quelle langue à qui et quand ? Bien qu'elles aient été en général fondées sur des réponses à des questionnaires, elles ont permis de montrer le degré auquel les choix linguistiques étaient contraints socialement et la complexité des facteurs intervenant dans ces mêmes choix.

1.2.2 Les changements de langue

Le choix absolu d'une langue dans une situation en particulier représenterait un exemple parfait de la diglossie. Toutefois, en situation multiethnique, il semble qu'une langue fasse rarement l'objet d'un choix exclusif par un groupe de locuteurs. On doit plutôt s'attendre à un va-et-vient au cours de la conversation. En conséquence, une analyse purement mécanique de la conversation du type de celle développée par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) prenant en compte la langue utilisée à chaque nouveau tour de parole pourrait être utile. C'est du moins ce que propose Schlieben-Lange (1977:8) :

> "Même une analyse tout à fait formelle de la répartition des apports dans une conversation, du type Sacks/Schegloff/Jefferson pourrait être très révélatrice à cet égard. Par exemple : le sujet auquel on s'adresse accepte la règle 1-a (être choisi) à condition que sa langue soit acceptée. Celui qui se choisit lui-même (1-b) a la possibilité d'imposer sa propre langue. Et (1-c), si le sujet parlant se choisit à nouveau, [il] a la possibilité de corriger une situation confuse, due, dans le cas présent, à l'emploi de la langue inadéquate".

Cette approche a déjà été adoptée par di Sciullo et al. (1976) qui se sont intéressés aux facteurs qui favorisaient les choix linguistiques et les changements de langue dans l'interaction verbale de deux familles montréalaises d'origine italienne. Les auteurs ont tenté d'abord d'établir un ordre de fréquence relative des choix de langues (nombre des tours de parole) à partir de l'ordre de dominance des langues (auto-évaluation) chez les locuteurs. L'hypothèse suivante a été formulée afin de caractériser la relation entre ces facteurs : "Si deux variétés sont par rapport l'une à l'autre dans le même ordre de dominance chez le locuteur et son (ses) destinataire(s), la variété dominante sera la plus fréquemment employée" (di Sciullo et al. 1976:130). Conséquemment, le taux de prédiction obtenu était de 65% pour une famille et de 40% pour l'autre. L'hypothèse a donc été modifiée comme suit : "La fréquence relative d'utilisation des langues par un locuteur se présente dans le même ordre que leur dominance dans le répertoire de ce locuteur à ceci près que la langue utilisée doit

appartenir au répertoire passif du destinataire" (di Sciullo et al. 1976:135). Cette hypothèse ne suffisant pas non plus à bien expliquer les choix linguistiques, les auteurs ont conclu que d'autres facteurs devraient être pris en considération.

Ces auteurs tentèrent par ailleurs de faire des prédictions sur la sélection du code à l'aide des concepts de l'analyse conversationnelle, de tours de parole, de paires adjacentes et de système du locuteur suivant. Les alternances de code à l'intérieur d'un tour de parole furent écartées des analyses, qui portaient sur la fréquence de changement de code par tour de parole, sur la relation entre le changement de code, les constituants de la conversation et les types d'énoncés et enfin, sur la relation entre le changement de code et le mode de sélection du locuteur suivant. Les résultats indiquaient que seulement 13% des tours de parole correspondaient à un changement de langue. De plus, un écart sensible dans la proportion des changements de langue entre les deux familles a été remarqué. Cet écart a alors été expliqué par la présence d'un plus grand nombre de jeunes dans la famille qui présentait le taux le plus élevé :

> "L'écart entre le taux de changement de langue d'une famille [23%] par rapport à l'autre [7%] pourrait s'expliquer par le plus grand nombre de jeunes dans la famille R que dans la famille F. Ces jeunes ont un répertoire verbal plus étendu que leurs parents et grand-parents et peuvent donc changer plus facilement de langue" (di Sciullo et al., 1976:147).

Les résultats portant sur les constituants de la conversation ont montré que : "la probabilité d'alternance de code est plus forte dans les PMP [premier membre de la paire], elle est moins forte dans les ES [énoncés exclamatifs], elle est très faible dans les DMP [deuxième membre de la paire]" (di Sciullo et al., 1976:152). Enfin, il existe aussi une relation entre le mode de sélection du locuteur suivant et l'alternance de code :

> "Lorsqu'il y a réorganisation de la séquence de la conversation par une redistribution des rôles dans l'interaction, il y a plus de probabilité qu'une alternance de code se produise. Il a été démontré que l'autosélection et (ou) la sélection d'un nouvel interlocuteur sont des facteurs structuraux favorisant l'alternance des langues" (di Sciullo, 1976:153).

Si les locuteurs et interlocuteurs demeurent constants, on obtient 2% de changements de langue; par contre, quand le locuteur et le destinataire sont nouveaux, on arrive à 34% de changements de langue.

L'intervention du locuteur au début d'un nouveau tour de parole a aussi été étudiée par Platt (1980) qui a observé que dans les sociétés multilingues, le changement de code dans les deux domaines les plus privés, la famille et le cercle d'amis, semble très fortement lié à l'accommodation[5]. Cela est plus particulièrement le cas dans des situations transactionnelles, c'est-à-dire dans les situations formelles où la relation de rôle (par ex. client/vendeur) prime sur la relation personnelle, et lorsque les participants à la conversation changent (fin de participation à la conversation ou intégration à celle-ci).

L'hypothèse de Platt est que le changement est lié au thème, à l'accommodation ou à ces deux éléments. Deux types de situations sont distinguées : les situations statiques, où les participants demeurent constants et les situations transitoires, où des interlocuteurs se joignent à la conversation ou la quittent ou lorsqu'un participant silencieux devient actif. Le choix de code se ferait en fonction du répertoire verbal du locuteur mais aussi en tenant compte de celui de l'interlocuteur :

---

[5]La théorie psycho-sociale de l'accommodation concerne les motivations et les conséquences sociales sous-jacentes aux changements dans les styles de discours. Cette théorie a pour postulat que les gens sont motivés à adapter leur style de discours, ou à s'accommoder, en vue d'exprimer des valeurs, des attitudes ou des intentions envers les autres. Deux dynamiques opposées s'inscrivent dans le processus de l'accommodation : la convergence et la divergence (Giles, Bourhis et Taylor, 1977:321-324).

> "In multilingual-polyglossic societies complex systems of code selection operate... based not only on the speaker's own verbal repertoire but also on the addressee's known or expected verbal repertoire" (Platt, 1980:345).

Des entrevues ont été conduites auprès de 100 habitants de Singapour de différentes origines ethniques. Les informations sur le choix de code et le changement de code dans les domaines de la famille et des amis ont cependant été recueillies à l'aide de questionnaires (comportements déclarés). Encore ici, la méthodologie employée posait des limites spécifiques à l'étude[6].

Les résultats qu'il a obtenu indiquaient que dans les domaines mixtes, comme par exemple lorsque la famille et des amis sont mis en présence et particulièrement s'il y a des différences considérables dans les répertoires verbaux des participants, les stratégies employées pour résoudre le conflit qui émerge des différents besoins de l'accommodation sont souvent signalées par le changement de code.

En somme, les études qui ont porté sur les changements de langue ont surtout fait ressortir l'importance des situations transitoires, c'est-à-dire dans lesquelles des modifications apparaissent parmi les participants. Par contre, le répertoire des participants joue également un rôle important. Nous en retenons donc, au moment d'étudier les changements de langue, qu'il faudra tenir compte en premier lieu des langues utilisées tant par les locuteurs que par leurs interlocuteurs et qu'il faudra également prendre en considération les changements d'interlocuteurs. Nous proposerons, à cette fin, de classifier les changements de langue selon la dynamique de la conversation.

1.2.3 Les alternances de langue

Le concept d'alternance langagière, développé par les sociolinguistes au cours des vingt dernières années, décrit généralement l'usage conjoint de deux langues par un même locuteur. Il couvre les niveaux phonologique, morphologique, syntaxique et conversationnel du langage. Ce concept permet de comprendre l'utilisation de deux ou de plusieurs langues dans un même énoncé ou avec un même interlocuteur non pas en portant un jugement de valeur sur le respect des règles d'une de ces langues en particulier, mais bien en examinant les aspects fonctionnels d'une communication bilingue ou multilingue efficace et réussie.

L'attitude adoptée par les sociolinguistes devant l'alternance pourrait être qualifiée d'objective :

> "The co-occurrence of French and Alemannic [ex.: AM SEPT HEURES UND AM HUIT HEURES MOINS LE QUART MUEEMER IDE SCHUAL SI] appears to be acceptable at the local level, but is rather incompatible outside the region and in the schools. As long as the mixing is regular and reflects the local identity of the speakers, the sociolinguist advocates their interpretation as "coherent, compatible patterns." In the demarcation of such entities as nations, ethnic background, and group, they are often considered as an "interference facto" or a "symbol of conflict". Language switching (and code switching" or "variety switching") within and between utterances clearly shows that "compatibility" is tied to the norms of social groups. They follow certain shared "patterns of taste," usually ones derived from the individual's own linguistic habitus or the value attached to the habitus of another group" (Dittmar, Schlobinski et Wachs, 1988:132).

---

[6] Platt justifie l'emploi de la méthodologie des questionnaires par le fait que la présence de l'enquêteur modifierait sensiblement les données élicitées :

> "Admittedly, the method of self-report has its obvious disadvantages, but NO INVESTIGATOR could, strictly speaking, investigate speech variety use and code switching in any family but his own. If he entered any other family situations as an investigator or even as a friend, his mere presence COULD modify the results as this would not be a PURE family situation any more and therefore there could be conflicting needs of accomodation, as will be shown later" (Platt, 1980:347).

L'alternance de code correspond à un type de comportement typique en situation de contact des langues (Breitborde, 1983). Ce comportement est particulièrement caractéristique des conversations intra-groupe, justement à cause des valeurs qui y sont rattachées. Cependant, l'alternance de code peut également être produite en présence de locuteurs qui ne sont pas membres du groupe (extra-groupe).

1.2.3.1 *L'approche sémantique ou fonctionnelle*

L'apport de l'ethnographie de la communication à l'étude de l'alternance langagière a généralement été de faire reconnaître l'importance de facteurs situationnels dans sa production ou, autrement dit, de mettre au jour les contraintes fonctionnelles qui y sont liées. Gumperz (1976), en particulier, a établi l'importance de facteurs comme la situation, la formalité, l'identité des interlocuteurs, le thème discuté et l'intégration dans des réseaux sociaux fermés ou ouverts. Lorsque des éléments de la situation semblent conditionner directement la production de l'alternance, Gumperz (1982) fera référence à l'alternance situationnelle, par opposition à un autre type d'alternance, l'alternance métaphorique, qui, produite indépendamment de tout changement dans la situation, sert en quelque sorte à accentuer ce qui est dit. Ce second type d'alternance, plus difficile à expliquer que le premier, serait pourtant également lié à des facteurs situationnels, en ceci qu'il servirait à opérer une **contextualisation**.

Breitborde (1983:9-10) reprend les concepts d'alternance situationnelle et d'alternance métaphorique dans les termes suivants :

> "The code switch triggered by this [sometimes a change of participants' relevant social relationships actually redefines the situation itself, i.e., creates a new social event] - or which may itself trigger the redefinition - is termed SITUATIONAL (or sometimes ROLE) SWITCHING. This is contrasted with code switching within the same situation, termed METAPHORICAL SWITCHING, where there is 'no significant change in the definition of participants' mutual rights and obligations...the language switch here relates to particular kinds of topics or subject matters rather than to change in social situation' ([Blom and Gumperz] 1972:425). A metaphorical switch adds some kind of emphasis or new dimension, or enhances a situation".

En plus de la distinction entre l'alternance situationnelle et l'alternance métaphorique, une autre distinction importante a été établie par Gumperz entre les interactions transactionnelles et les interactions personnelles. Les premières réfèrent à des interactions dans lesquelles un individu agit sur la base de son statut social alors que les secondes réfèrent à des interactions dans lesquelles l'individu se comporte en fonction de ses caractéristiques personnelles en faisant fi de son statut social. Breitborde (1983:15) synthétise les liens qu'il est possible d'établir entre les types d'alternance et les types d'interaction :

> "A brief recapitulation here might be helpful. Blom and Gumperz define a situational switch as occurring when speakers redefine a new social situation by assuming a different social-status set. A metaphorical switch occurs within a social situation in which more than one status is relevant, although one of them seems to have primacy (e.g., civic status during business transactions has primacy over local status, though the latter is not irrelevant)".

Une autre distinction importante fut établie par Gumperz (1976) et par Blom et Gumperz (1972) entre les *réseaux sociaux*, ouverts ou fermés, en vue d'expliquer l'usage de deux variétés linguistiques, le bokmål (variété standard) et le ramanål (vernaculaire), dans la communauté côtière de Hemnesberget en Norvège. En analysant les fonctions de ces deux variétés linguistiques, ces auteurs ont démontré que l'appartenance à un réseau social était liée à l'alternance entre les variétés. Certains locuteurs faisaient partie d'un réseau social fermé, c'est-à-dire sans contact avec des gens de l'extérieur; d'autres faisaient partie d'un réseau social ouvert, c'est-à-dire qu'ils

participaient régulièrement à des interactions avec des gens de l'extérieur de la localité. Des différences dans les comportements de ces deux groupes amenaient les auteurs à constater que, sans constituer la seule explication aux alternances fréquentes chez l'ensemble des résidents, la distinction entre les types de réseau social, combinée à la situation sociale, pouvait aider à comprendre les contraintes qui conditionnent les comportements.

L'appartenance à un réseau fermé ou ouvert exercerait un effet sur les comportements, notamment à cause des valeurs qui sont véhiculées dans chaque type de réseau. Breitborde (1983:8) résume ainsi les liens qu'il faut établir entre les réseaux et les comportements linguistiques :

> "What is the relevance of these networks of social relations to understanding code switching ? First, closed networks can be contrasted with open networks in terms of the association of the former with local values, INCLUDING THE VALUING OF THE LOCAL DIALECT. Open networks involve relationships characterized by national and regional values, INCLUDING VALUING THE STANDARD LANGUAGE".

Suivant une approche similaire à celle de Blom et Gumperz, Gal (1978) a aussi démontré l'utilité du concept des réseaux sociaux en dévoilant comment le fait d'avoir un réseau plus ou moins ouvert (à caractère plus ou moins industriel par rapport à agricole) allait amener des populations rurales en processus d'urbanisation à utiliser l'alternance langagière comme première étape vers le changement linguistique. L'étude de Gal a été menée en Autriche auprès de 32 locuteurs bilingues en allemand et en hongrois, dont le réseau social a été mesuré à l'aide de deux procédés différents. D'abord, le caractère "paysan" du réseau était mesuré en comptant le nombre de contacts que le locuteur avait eu récemment avec des personnes qui possédaient des animaux, puis, la place du locuteur était évaluée sur un continuum paysan-ouvrier incluant divers indices. L'âge semblait un facteur déterminant pour préférer une langue à l'autre, mais la participation à la vie paysanne s'est révélée être également un facteur important.

Pour revenir aux dimensions plus linguistiques des travaux de Gumperz, l'alternance conversationnelle, définie comme la juxtaposition au sein d'un même échange discursif de passages de discours appartenant à deux systèmes ou deux sous-systèmes grammaticaux différents (Gumperz, 1982:59), prend généralement la forme de deux énoncés subséquents, comme lorsqu'un locuteur emploie une deuxième langue pour réitérer un message ou pour répondre à l'énoncé de quelqu'un d'autre. Souvent, par contre, l'alternance est produite à l'intérieur d'une même phrase. Les éléments alternés font alors partie d'actes de parole minimaux et ils sont soumis à des relations syntaxiques et sémantiques. La relation de l'emploi de la langue au contexte social est alors beaucoup plus complexe. Les locuteurs et leurs interlocuteurs doivent faire appel à leurs connaissances sociales et grammaticales pour interpréter les conversations bilingues. Gumperz propose à cet effet d'examiner ce processus d'interprétation en termes de *we code* associé à la parenté et aux amis proches et de *they code* associé aux étrangers et au discours formel. Ainsi, chaque fois qu'un locuteur produit une alternance, ses interlocuteurs interpréteraient son comportement selon qu'il viserait un rapprochement ou une distanciation.

A partir d'une série d'exemples choisis, Gumperz cherche à identifier à l'aide d'une méthode interprétative certaines catégories fonctionnelles de l'alternance qui auraient un caractère universel. Ces catégories sont les suivantes :

A. discours rapporté;

B. spécification de l'interlocuteur;

C. interjections;

D. la répétition;

E. la qualification du message;

F. la personnalisation par opposition à l'objectivisation.

Comme ces catégories d'alternance sont retrouvées dans diverses communautés linguistiques où des langues de typologies différentes sont parlées, elles seraient indépendantes de la structure grammaticale interne des différentes langues. A cet égard, il s'agirait de catégories fonctionnelles universelles. Cependant, Gumperz cherche également à dégager un certain nombre de contraintes syntaxiques et pragmatiques en se basant à nouveau sur une série d'exemples choisis :

- les constructions sujet-prédicat;
- les constructions nom-complément;
- les relatives attribut de l'objet;
- les relatives attribut du sujet;
- les constructions verbe-verbe-complément;
- les coordonnées et les subordonnées;
- un seul verbe d'attitudes propositionnelles;
- deux verbes d'attitudes propositionnelles;
- l'énumération.

L'analyse de l'alternance de Gumperz suggère que si des principes conversationnels fondamentaux sont universels et qu'ils s'appliquent aux échanges verbaux de toutes sortes, la façon dont ils sont articulés est spécifique à chaque culture et sous-culture.

En partant de l'idée de **contextualisation** développée par Gumperz, les travaux de Auer (1984a:7-8) suggèrent une définition de l'alternance qui situe ce phénomène dans son contexte interactionnel :

> "... 'language alternation' is the cover term for all instances of LOCALLY FUNCTIONAL USAGE OF TWO LANGUAGES IN AN INTERACTIONAL EPISODE. Language alternation may occur between two turns, or turn-internally; it may be restricted to a well-defined unit or change the whole language of interaction; it may occur within a sentence, or between sentences".

En abordant l'analyse de l'énoncé alterné à l'intérieur de la séquence interactionnelle, Auer (1984a:4) en arrive à affirmer que le choix d'une langue n'est pas déterminé par des paramètres situationnels mais qu'il fait plutôt partie intégrante de la difficile tâche de définir la situation. Quelle que soit la langue qu'un locuteur choisit pour son tour de parole, ce choix influence ses choix subséquents ou ceux de ses interlocuteurs.

Auer (1984a) préconise une approche procédurale et non classificatoire pour arriver à distinguer les grands types d'alternance qui seraient pertinents pour les locuteurs eux-mêmes. Ces grands types sont le **"code-switching"**, qui concerne un **point** qui marque le passage d'une langue (La) à une autre (Lb) et le **"transfert"**, qui concerne l'intégration d'une **unité** (Lb) dans une structure (La) sans qu'il y ait changement de la langue de base. Ces deux types d'alternance vont être utilisés selon les caractéristiques des **participants** ou selon des paramètres du **discours**. Les diverses combinaisons de ces deux paires mènent à quatre catégories prototypiques de l'alternance : le 'code-switching' relié au discours; le 'code-switching' relié aux participants; les transferts reliés aux participants et les transferts reliés au discours. Ces quatre catégories prototypiques servent à décrire les cas d'alternance non ambigus et elles ne sont pas considérées comme exhaustives. Ce modèle tient compte autant des alternances liées à des tâches conversationnelles spécifiques, qu'à des types d'alternance moins évidentes, tels que les alternances qui servent à la négociation d'une langue et celles qui servent à signaler la compétence bilingue.

Critiquant la conception sémantique de l'alternance de Gumperz, Auer (1984b) propose une approche conversationnelle basée sur des prémisses qui s'opposent à celles de ce dernier. En effet, le modèle sémantique de Gumperz (1982) comprend trois composantes principales :

1) une distinction est établie entre l'alternance situationnelle et l'alternance métaphorique;
2) des potentiels de signification sont associés aux deux langues ("*we code*", "*they code*");
3) au plan méthodologique : on doit prendre en compte la connaissance qu'ont les locuteurs de ce qui s'est passé.

Pour Auer (1984b:95), au contraire :

1) Il n'y a pas de différence entre alternance situationnelle et métaphorique. Tous les types d'alternances reliées au discours produisent (ou y contribuent) des changements dans la définition de la situation.
2) Les potentiels de signification "*we code*" "*they code*" attachés aux deux langues ne sont pas seulement utilisés par les participants dans le but d'interpréter les alternances de leurs interlocuteurs. Les locuteurs s'en servent aussi lors de la production d'alternance à leurs propres fins.
3) Il revient au linguiste, à lui seul, d'interpréter les événements. Les rapports des informateurs ne doivent être utilisés que comme mesure de contrôle.

Ayant analysé quelques exemples produits par quatre enfants d'immigrants italiens à Constance selon ces principes, Auer en arrive à affirmer que l'alternance peut être fonctionnelle sans avoir une signification sémantique dans chaque cas et qu'on ne peut prendre pour acquis que chaque occurrence renvoie automatiquement aux concepts "*we code*" ou "*they code*".

Comme les études sur les changements de langue, celles sur l'alternance effectuées selon l'approche sémantique ou fonctionnelle ont établi l'importance du changement d'interlocuteur, mais cette fois-ci en prenant en considération des conditions psychologiques ou symboliques concernant la relation entre le locuteur et ses interlocuteurs. Auer, en particulier, a proposé une approche qui, plutôt que d'interpréter une alternance comme étant le résultat d'une situation, a vu en ce phénomène l'occasion pour le locuteur de redéfinir la situation. Le locuteur ne joue alors pas seulement un rôle passif. Son apport à la conversation pourra également être vu comme étant actif. Cette précision nous semble des plus importantes et nous en tiendrons compte au moment d'établir une typologie des changements de langue, c'est-à-dire des alternances au début d'un nouveau tour de parole.

L'approche sémantique ou fonctionnelle vise à étudier en fait autant les changements de langue que les alternances de langue. Sa définition même l'indique : "la juxtaposition au sein d'un même échange discursif de passages de discours appartenant à deux systèmes ou deux sous-systèmes grammaticaux différents". Il peut s'agir dans les faits de la juxtaposition de deux tours de parole ou encore de la juxtaposition de deux phrases au sein d'un même tour de parole ou encore de la juxtaposition de deux éléments à l'intérieur d'une même phrase. Dans cette étude des comportements des italophones de Montréal, nous proposerons, comme nous le verrons plus loin, d'établir des distinctions explicites entre ces trois façons d'alterner d'une langue à l'autre.

1.2.3.1.1 Les études à caractère pragmatique

Les travaux de Gumperz ont inspiré deux volets de recherche dans les années subséquentes. Le premier, qui fera l'objet de cette section, continuait sur les pistes mêmes de son instigateur et

avait pour but de mettre au jour différentes contraintes fonctionnelles ou pragmatiques de l'alternance. Le second, dont nous traiterons plus bas, visait la validation des contraintes linguistiques vaguement énoncées par Gumperz et le développement d'une théorie de l'alternance basée sur la mise au jour de contraintes universelles.

Les aspects fonctionnels ou pragmatiques de l'alternance ont été analysés sous divers angles, généralement en suivant une démarche de type interprétatif. Sans chercher à être exhaustif, nous nous contenterons ici de présenter quelques travaux qui ont été menés en fonction de préoccupations variées, comme les requêtes, l'expressivité du discours.

Les requêtes directes et indirectes

Se basant sur le cadre analytique élaboré par Labov et Fanshel (1977) en vue d'étudier les requêtes directes et indirectes, Valdés (1981) a analysé des conversations naturelles menées par des étudiants bilingues anglais-espagnol comprenant 45 requêtes, dont 29 étaient exprimées dans deux langues. Aux requêtes directes et indirectes dont il est question dans le cadre analytique de Labov et Fanshel, Valdés a ajouté une catégorie formée de requêtes rapportées qui pouvaient également être exprimées dans les deux langues. Cette étude préliminaire a démontré que les bilingues emploient les deux langues dans le but de modifier l'impact qu'a leur discours sur les interlocuteurs. L'alternance joue un rôle stratégique servant autant à adoucir qu'à aggraver les requêtes[7].

Le discours expressif et emphatique

Une étude de cas auprès d'une famille chicano bilingue ayant l'espagnol pour langue d'usage à la maison a permis à Huerta-Macías (1981) de démontrer que des écarts sensibles peuvent être remarqués dans les comportements des membres d'une même famille. Ainsi, les membres de la famille choisie alternaient amplement (certains d'entre eux comptaient pour 92,9% des alternances) et environ 1/3 de leurs énoncés contenaient des alternances. Une analyse des types d'unités grammaticales qui ont été alternées a révélé que la plupart des alternances concernent des phrases, des noms et des propositions. Il existe aussi une différence dans le parler bilingue de la mère comparé à celui de ses filles et de son fils, en cela que la mère a produit plus souvent des alternances intraphrastiques alors que les derniers ont surtout fait des alternances entre des phrases différentes. En outre, les enfants ont alterné et parlé l'anglais beaucoup plus souvent que la mère. Ces alternances vers l'anglais, par ailleurs, se sont produites souvent lorsque le sujet de conversation concernait l'extérieur du foyer.

Un examen des fonctions sociales du discours a montré que l'alternance se produit souvent avec un changement dans le mode de discours, c'est-à-dire dans le discours expressif et, dans une moindre mesure, dans le discours emphatique et dans l'élaboration du discours. Le changement de mode de discours est souvent attribuable à des changements dans le thème du discours qui conduit à une formalité accrue de la conversation. Cependant, pour une grande partie des données (63,5%), il n'a pas été possible de dégager de fonction sociale particulière au discours et ce type de données a été qualifié d'énoncés informatifs.

Des approches éclectiques

Valdés-Fallis (1976) a étudié les comportements d'une informatrice mexico-américaine dans des contextes fluctuants (auprès de membres mexico-américains de sa famille ou de son groupe

[7]Comme Valdés le faisait remarquer, les monolingues parviennent à des résultats semblables à l'aide de divers moyens (intonation, pauses, etc.).

d'amis). Dans chaque cas, la situation, le thème, le domaine, le rôle des locuteurs étaient considérés et les alternances ont été classifiées selon la liste suivante : alternances situationnelles (selon le rôle social des locuteurs), alternances contextuelles (selon la situation, le thème), alternances déclenchées (par un élément précédent), alternance d'éléments isolés (besoins lexicaux), marqueurs d'identité (accentuation de l'appartenance au groupe), formulations stéréotypées (routines linguistiques), marqueurs du discours (les articulateurs 'but', 'and', 'of course', etc.), alternances métaphoriques (contrastes stylistiques), noms propres, citations et paraphrases, réponses séquentielles (le locuteur emploie la langue utilisée en dernier), alternances symétriques (mélange et proportion ajustés aux alternances des interlocuteurs). L'examen de quelques enregistrements en fonction de ces catégories amène l'auteure à plusieurs conclusions intéressantes.

Ainsi, l'alternance ne se produit pas en raison de lacunes d'expressions équivalentes dans la langue de base choisie. Le bilingue dispose d'un stock double de possibilités rhétoriques et il s'en sert pour accentuer ou dramatiser son langage. Les deux langues sont imbriquées en un supersystème avec un vocabulaire bilingue, un stock composite de structures et un système phonémique différent de ceux de chacune des langues prises individuellement. L'alternance peut être influencée par la compétence des interlocuteurs et leur préférence pour l'une ou l'autre des langues ou encore pour le mélange de codes.

Un autre chercheur, Jacobson (1982), a analysé des alternances en mettant l'accent sur les perspectives psycholinguistiques et sociolinguistiques du phénomène. Toutes les occurrences ne correspondent pas nécessairement à des stratégies d'alternance si l'on considère les phrases comprenant des éléments lexicaux et celles comprenant des constituants phrastiques des deux langues. Le premier type a été appelé "semicode-switching" et l'autre le "code-switching véritable". Un modèle théorique qui ne se voulait pas déterministe mais plutôt explicatif a été proposé. Ce modèle était construit en trois volets : linguistique, psychologique et sociologique.

A. "Semicode switching" : emprunt, terminologie, calque, accès lexical;

B. Alternance conditionnée psychologiquement : substrat, émotion, hésitation, faux départ, préférence;

C. Alternance conditionnée sociologiquement : code, domaine, culture, relations interpersonnelles, thème, métaphore.

Les contraintes fonctionnelles mentionnées par Gumperz ont été examinées par plusieurs chercheurs dans diverses communautés linguistiques. Ces études nous amènent à observer que l'alternance constitue un phénomène complexe qui peut être abordé sous des angles divers. Cependant, l'approche suivie nous semble poser quelques problèmes du fait de son caractère empiriste. En effet, les études des fonctions de l'alternance au plan conversationnel, discursif ou pragmatique sont dépendantes dans chaque cas d'une classification des types d'alternance basée sur des données empiriques. Par conséquent, ces typologies semblent rarement généralisables à d'autres études. Par ailleurs, l'analyse repose la plupart du temps sur une approche interprétative.

1.2.3.1.2 Les études à caractère cognitif et psycho-social

Quelques études à caractère cognitif ou psycho-social ont eu pour but d'investiguer, soit le processus d'acquisition de l'alternance chez les enfants, soit la perception subjective de l'alternance chez les adultes.

Dans le cadre de l'approche conversationnelle, Genishi (1981) aborde la question de l'"apprentissage" de l'alternance en faisant état d'une observation de quatre enfants chicanos âgés de 6 ans qui produisent des alternances anglais-espagnol. Sa définition est celle-ci : "**codeswitching**

is defined as the alternation of languages or dialects to convey social meaning" (Genishi, 1981:133). L'apprentissage de l'alternance fait partie de la socialisation linguistique de l'enfant. Il s'agit d'un aspect du développement de sa compétence communicative qui pourra être mieux compris en répondant aux trois questions suivantes :

1. Lesquelles parmi les variables sociales et linguistiques affectent les choix linguistiques des enfants (la situation physique, l'activité, les caractéristiques du destinataire, le thème de la conversation, l'intention linguistique (pragmatique) ?
2. Les règles des enfants sont-elles situationnelles ou conversationnelles ?
3. Les règles d'alternance des enfants diffèrent-elles de celles des adultes ?

Sept types d'activité ont été retenus (classe, jeu, repas, etc.). Tous les segments de conversation à analyser ont été classés comme épisode, énoncé et sous-épisode (éléments à éliminer). L'épisode permettait de différencier entre les alternances situationnelles qui surviennent entre deux épisodes et les alternances conversationnelles qui surviennent à l'intérieur d'un même épisode[8]. Sur 370 épisodes, on retrouve 306 exemples d'alternances situationnelles et seulement 64 alternances conversationnelles. Ni la situation (classe ou terrain de jeu), ni le type d'activité (jeu libre ou tâches scolaires) ne sont reliés au choix de la langue. Les caractéristiques (âge, ethnicité) du destinataire n'expliquent pas non plus les alternances.

La seule variable qui permet d'expliquer l'alternance est l'habileté linguistique du destinataire. L'enfant choisit généralement la langue dominante de son interlocuteur. La découverte la plus importante de cette étude est que les quatre enfants sont capables de maintenir la langue que leur interlocuteur connaît le mieux dans les deux types de situation. Ils emploient l'anglais avec les monolingues anglais ou l'espagnol avec les monolingues espagnols entre 84 et 100% du temps. La règle appliquée est généralement : "Parle la langue que ton interlocuteur parle le mieux". Les sous-règles sont : 1. "Choisis la langue de ton interlocuteur monolingue"; 2. "Si tes interlocuteurs sont de compétences linguistiques différentes, donne priorité aux monolingues". Une autre règle appliquée était celle d'inertie : "Parle la langue dans laquelle on s'est adressé à toi". En ce qui a trait aux thèmes de la conversation, aucun n'était associé avec une langue en particulier (sauf "les vacances au Mexique"). Finalement, l'intention du locuteur était divisée en trois catégories : requêtes, demande de faveur, parler de quelqu'un. L'intention ne semblait cependant pas jouer de rôle significatif. Une différence majeure distinguait les comportements des enfants de ceux des adultes en cela que les enfants ont produit très peu d'alternances conversationnelles. Il semble que des différences développementales en seraient à l'origine.

L'apprentissage de l'alternance a aussi été étudié par McClure (1981), qui a tenté de jeter les bases d'une théorie de l'acquisition de l'alternance par les enfants. Deux dimensions retiennent l'attention : (a) Qu'est-ce qui constitue une alternance minimale ? (b) A quel niveau linguistique une alternance est-elle définie ? En ce qui concerne cette première dimension, afin d'établir si un mot peut représenter une alternance, la phonologie seule ne représente pas un critère complètement fiable[9]. La morphologie semble un meilleur indicateur du statut d'un lexème (comme emprunt ou alternance). L'auteure s'est servie d'un corpus de 90 heures comprenant divers types de conversations. Celui-ci a été transcrit et divisé en tours de parole. Les informateurs provenaient de deux localités où vivaient des Mexicains et des Américains. Des données ont été recueillies sur les fonctions et sur les contraintes linguistiques de l'alternance des enfants. En ce qui concerne les fonctions, l'attention fut portée sur l'alternance des codes reliée aux changements

---

[8]Genishi (1981:137) adopte une définition opératoire de l'énoncé adaptée de Cherry (1975) : Un énoncé est un groupe de mots exprimant une seule idée ou proposition et/ou séparé par une pause d'une seconde ou plus.

[9]"Phonology is only one clue in making the status of opposite language elements less ambiguous, because they often contain a mixture of Spanish and English sounds" (McClure, 1981:87).

dans les événements discursifs ou dans les étapes structurelles des événements discursifs, tels qu'ils apparaissent dans les actes de discours minimaux. Autant l'alternance situationnelle que l'alternance stylistique (métaphorique) ont été étudiées. Les emprunts furent écartés des analyses mais les mots simples n'étaient pas éliminés d'office. Deux types formels d'alternance ('codeswitching') furent différenciés : le *mélange de code*[10] et le *changement de code*[11]. L'alternance situationnelle est analysée par McClure sous divers aspects : choix de code et participants; choix de code et compétence linguistique (pour savoir quelle langue utiliser avec un individu, les enfants semblent se baser sur des jugements binaires de compétence linguistique : l'interlocuteur connaît ou ne connaît pas une langue); le choix de code et la préférence linguistique; le choix de code et l'identité sociale; le choix de code et la situation ('setting'); le choix de code et le type de discours; le choix de code et le thème. En ce qui a trait à l'alternance stylistique, McClure complète les catégories fonctionnelles de Gumperz : la citation; la spécification du destinataire; l'emphase; la clarification; l'élaboration; la focalisation; attirer ou retenir l'attention; la parenthèse ou la personnalisation par opposition à l'objectivisation; le changement de thème[12]. Ces différentes fonctions semblent se développer à des âges différents. Concernant les propriétés formelles de l'alternance, McClure remarque que le degré de contrôle des deux langues est corrélé aux types d'alternances produits. Les enfants qui n'ont pas une maîtrise égale de l'espagnol et de l'anglais alternent principalement au niveau du mot. Les enfants bilingues alternent principalement au niveau des constituants. Pour eux aussi, cependant, le changement de code concerne principalement des constituants au niveau de la phrase. Seulement quelques-uns parmi les bilingues les plus âgés ont produit des changements de code intraphrastiques conformes aux fréquences rapportées dans la littérature, ce qui pourrait être dû au fait que de telles alternances exigent un raffinement au plan syntaxique qui ne peut être atteint que relativement tard. McClure a démontré que l'alternance est gouvernée chez les enfants comme chez les adultes par des principes fonctionnels et grammaticaux. L'alternance chez les enfants n'est pas aléatoire, pas plus qu'elle n'est le résultat d'un déficit linguistique. Elle est porteuse d'informations extra-linguistiques sur les participants, la situation, le type de discours, le thème. Le développement de l'alternance chez les enfants se fait en relation avec le contrôle de la syntaxe de l'alternance qui commence avec le mélange d'éléments simples d'un code dans le discours d'un autre code et qui culmine dans le changement de code entre des constituants plus complexes.

L'autre volet de recherche, qui s'inscrit davantage en psychologie sociale, porte sur la perception par des adultes de l'alternance de langue. Dans ce domaine, Chana et Romaine (1984) ont fait état des résultats d'une étude pilote conçue en vue d'obtenir de façon expérimentale des réactions devant l'alternance panjabi-anglais. La procédure expérimentale, qui fut adaptée de la technique de 'match guise' de Lambert et al. (1960), portait sur des échantillons de discours dans lesquels des passages composés à divers degrés de deux langues, le panjabi et l'anglais, étaient comparés. Les types d'alternances compris dans cette étude étaient l'alternance d'expressions idiomatiques, l'alternance inter-phrastique et l'alternance intra-phrastique. Des exemples ont été fabriqués à partir d'enregistrements effectués préalablement dans le foyer de locuteurs bilingues et dix étudiants ont servi de juges pour évaluer la pertinence de ces analyses. Les résultats obtenus coïncident avec ceux d'expériences similaires, à savoir que le même locuteur est évalué de façon

---

[10]"CODEMIXING (...) is the individual's use of opposite language elements which cannot be considered to be borrowed by that individual. It occurs when a person is momentarily unable to access a term for a concept in the language which he is using but can access it in another code, or when he lacks a term in the code he is using which exactly expresses the concept he wishes to convey" (McClure, 1981:86)

[11]"CODECHANGING, generally motivated by situational and stylistic factors, is the alternation of languages at the level of the major constituent (e.g., NP, VP, S)" (McClure, 1981:86).

[12]Quant à la contrainte évoquée par Gumpers concernant l'alternance entre propositions coordonnées, McClure (1981:89) obtient des résultats qui infirment la validité de cette contrainte :

> "Finally, our data are replete with switches occurring between coordinate sentences. Although the conjunction is usually in the language of the second conjunct, we have found (as has Poplack, 1977) a significant number of instances where the conjunction follows the language of the first conjunct".

variée selon sa manière de parler. Les différents types de discours alternés ont été évalués différemment selon des facteurs tels que l'aisance perçue en anglais et en panjabi, l'intelligibilité et l'expressivité.

Dans un autre ordre de préoccupations, Clément et Beauregard (1986) ont mené une étude qui avait pour but de vérifier la relation entre la compétence communicative en langue seconde et l'alternance de codes, et d'évaluer les effets de la confiance en soi et de la peur d'assimilation sur ces deux aspects du comportement langagier dans une situation d'interaction interethnique. Soixante étudiants ont répondu à un questionnaire mesurant leur niveau de peur d'assimilation et de confiance en soi quant à l'utilisation de la langue seconde. Les sujets furent interviewés séparément afin de mesurer (avec l'aide de juges) des indices de compétence communicative et d'alternance de codes. Les résultats obtenus suggèrent l'existence d'un lien entre la compétence communicative et les processus d'accommodation langagière. Seulement la confiance en soi a eu un effet sur les comportements étudiés. Les résultats indiquent une distinction importante entre le mixage, c'est-à-dire la fréquence d'utilisation de termes et d'expressions françaises intercalées dans un discours anglais, et le changement de code, c'est-à-dire la fréquence avec laquelle le sujet passe complètement au français après avoir écouté l'intervieweur anglais. Le changement de code est davantage lié à la connaissance de la langue seconde : moins les compétences communicatives sont bonnes, plus il y a retour partiel ou complet à la langue première. Le mixage de code présente une relation forte avec la confiance en soi. La peur d'assimilation ne semble pas avoir d'effet sur les compétences communicatives et sur l'alternance.

Comme les études qui ont suivi l'approche sémantique ou fonctionnelle, les études à caractère cognitif et psycho-social ont élargi, dans l'ensemble, les façons d'aborder les changements de langue et les alternances de langue. Le fait de mettre en relation des phénomènes linguistiques avec d'autres phénomènes psychologiques ou socio-psychologiques aura donc servi aux linguistes à mieux comprendre les phénomènes linguistiques. L'un des aspects les plus importants dans cette perspective nous semble être celui de l'accommodation, mentionné plus haut. L'accommodation suppose en effet que le locuteur peut utiliser une langue dans le but de converger linguistiquement vers son interlocuteur ou, au contraire, de diverger de lui par l'usage d'une langue différente. Cette dynamique nous semble cependant incomplète si l'on omet de considérer que, pour converger vers un interlocuteur, un locuteur doive parfois diverger de son propre comportement en abandonnant la langue qu'il utilise habituellement ou celle qu'il a utilisé antérieurement. A l'inverse, pour diverger d'un interlocuteur donné, ce même locuteur peut éventuellement diverger de son propre comportement ou tout simplement maintenir une même langue d'un tour de parole à l'autre.

Un autre facteur qui ressort spécialement des études à caractère psychologique est celui de la compétence. En effet, il semble que les locuteurs qui alternent entre deux langues doivent faire preuve de compétence dans les deux langues. En outre, et il s'agit d'un facteur important que ces études ont permis d'établir, ils le font généralement en tenant compte des compétences de leurs interlocuteurs.

1.2.3.2 *L'approche linguistique*

L'approche linguistique est surtout caractérisée par l'analyse des contraintes grammaticales qui seraient liées à l'alternance de codes. Pfaff (1979) a examiné le mélange de l'espagnol et de l'anglais (emprunts isolés et alternances de propositions et de phrases) et elle a constaté que, tout en étant motivé socialement, ce mélange était soumis à des contraintes linguistiques. Les analyses quantitatives ont montré l'existence de contraintes fonctionnelles servant à exprimer les relations temps/aspect/mode et sujet/objet et la présence de contraintes structurales qui n'autorisent l'alternance qu'entre des structures de surface qui sont grammaticales dans les deux langues. Lorsque des structures sont incompatibles, l'alternance se produit entre des unités syntagmatiques

plus longues. Pour Pfaff, les locuteurs qui alternent possèdent une compétence dans les règles syntaxiques des deux langues. Il lui semble donc inutile de supposer l'existence d'une troisième grammaire en vue d'expliquer les énoncés contenant des alternances; au contraire, les grammaires de l'espagnol et de l'anglais sont emboîtées selon un certain nombre de contraintes d'ordre fonctionnel, structural, sémantique et discursif.

La première définition linguistique de l'alternance est celle de Poplack (1980: 583) : "Code-switching is the alternation of two languages within a single discourse, sentence or constituent". Dans un premier temps, il a été possible de distinguer, au niveau de leur structure, différents types d'alternance en usage dans une communauté portoricaine de New York chez qui l'alternance remplissait la fonction globale de signaler la compétence bilingue. Ces différents types sont ceux de l'alternance d'expressions idiomatiques ('tag'), où les éléments alternés ne sont pas liés syntaxiquement, de l'alternance extraphrastique, où l'alternance se produit au point de jonction entre deux phrases et, finalement, de l'alternance intraphrastique, où l'alternance se produit à l'intérieur d'une phrase entre des éléments liés syntaxiquement[13].

Sankoff et Poplack (1981) ont proposé des moyens formels pour décrire la syntaxe de l'alternance avec des exemples tirés de l'espagnol portoricain et de l'anglais. A ce titre, les contraintes de morphème libre et d'équivalence syntaxique s'appliquent à la situation analysée : selon la contrainte de morphème libre, une alternance peut se produire à tout point du discours à la condition que le constituant alterné représente un morphème libre. La seconde contrainte, liée à la première, prévoit que l'alternance aura lieu dans les zones où les structures de surface seront équivalentes dans les deux codes.

Les contraintes de morphème libre et d'équivalence syntaxique opèrent dans la structure de surface et, en conséquence, les auteurs proposent de générer des structures à l'aide de la grammaire de contexte libre. Les taux d'alternance démontrent que les contraintes de morphème libre et d'équivalence syntaxique ont un impact qui dépasse leur formulation qualitative. Comme Pfaff, ces auteurs confirment que l'alternance réfère à deux grammaires distinctes qui entrent en contact au niveau de la surface plutôt qu'à une seule grammaire de contact au niveau de la structure profonde.

Poplack (1980) a démontré ailleurs que la production de l'alternance était gouvernée non seulement par des facteurs extralinguistiques mais aussi par des facteurs linguistiques. Les analyses quantitatives des alternances produites par 20 locuteurs portoricains ayant divers degrés de compétence linguistique révèlent que les bilingues équilibrés et que les bilingues dominants sont capables d'alterner fréquemment et qu'ils respectent la grammaticalité des deux langues. Alors que les bilingues équilibrés tendent à alterner à différentes frontières syntaxiques, les bilingues dominants favorisent des alternances entre les phrases, ce qui leur permet de participer à une forme d'alternance sans craindre de violer les règles grammaticales de l'une ou l'autre des deux langues. Ces résultats suggèrent que les formes d'alternance relèvent des aires de la grammaire des bilingues où les structures de surface de L1 et de L2 coïncident et que l'alternance, plutôt que de représenter un désaveu des habiletés linguistiques, est plutôt un indicateur sensible de l'habileté bilingue.

A l'instar de Gumperz (1976) qui avait cherché à démontrer le lien entre les réseaux sociaux et l'alternance de langue, Poplack (1980) a observé l'appartenance du locuteur à un groupe de pairs en se servant d'une conception similaire à celle déjà employée par Labov (1978). Dans une étude

---

[13] Cette forme d'alternance, aussi appelée l'alternance au site d'équivalence, est définie comme suit :

> "Smooth code-switching, sometimes called switching under the EQUIVALENCE CONSTRAINT, involves changing the language of the sentence only at syntactic boundaries which occur in both languages" (Poplack et Sankoff, 1988:1175).

menée auprès de locuteurs portoricains à New York, elle a tenu compte de l'appartenance des locuteurs à deux groupes de pairs différents, l'un connu sous le nom des **Gavilanes**, l'autre, sous celui des **Bancas**. Ces deux groupes comprenaient des locuteurs dominants en espagnol et des bilingues équilibrés et ils constituaient des réseaux que l'on pourrait qualifier de fermés. Prenant l'appartenance à l'un ou l'autre de ces deux groupes comme variable indépendante, Poplack a tenté de prédire la prépondérance de certains types d'alternance dans le comportement des locuteurs. Cependant, les résultats obtenus n'étaient pas significatifs. En fait, les locuteurs faisaient partie de deux réseaux plutôt similaires, ce qui pourrait être à l'origine de comportements sensiblement identiques dans les deux groupes.

Poplack (1981) a également mis en relation la structure syntaxique de l'alternance de code avec ses fonctions sociales. Selon elle, l'occurrence de l'alternance dépend entre autres des normes (perçues) de la situation discursive, de l'habilité bilingue (perçue) du locuteur et du destinataire ainsi que de l'ethnicité ou de l'appartenance au groupe de l'interlocuteur. Pour être considérés comme des alternances, les éléments alternés doivent faire montre d'une absence complète d'adaptation phonologique, morphologique ou syntaxique. Les éléments qui présentent des marques d'intégration à l'un ou l'autre de ces trois niveaux sont écartés de l'analyse. Sont inclus, par contre, les éléments alternés au niveau discursif au début des tours de parole lorsque les participants et les paramètres de la situation demeurent constants. Il s'agit alors d'alternances de code au plan du discours. Poplack démontre que tant la fréquence que le type d'alternance (c'est-à-dire la préférence pour l'alternance intraphrastique vis-à-vis du simple mot ou de l'expression idiomatique) varie en relation avec l'ethnicité de l'interlocuteur. Les données utilisées consistent en 4h15 d'enregistrements effectués auprès de Lola, une informatrice à l'aise dans différentes variétés. Le style de discours est divisé selon trois types : formel, informel, vernaculaire. Poplack veut démontrer que certaines contraintes de la situation varient avec des facteurs extra-linguistiques. D'abord, six contraintes linguistiques énoncées par différents auteurs sont mises en doute :

a. l'alternance est restreinte entre les sujets ou les objets pronominaux et les verbes;

b. l'alternance est bloquée entre les verbes finis et leurs compléments infinitifs;

c. l'alternance ne se produit pas entre des auxiliaires et des verbes;

d. la conjonction doit être du même code que la proposition coordonnée;

e. l'alternance de propositions dans lesquelles le verbe principal n'est pas répété est seulement acceptable de façon marginale;

f. un déterminant seul ne peut pas être alterné.

Ayant contredit ces six types de contraintes spécifiques à l'aide d'exemples, Poplack propose que les contraintes de morphème libre et d'équivalence syntaxique soient considérées comme des contraintes à valeur plus universelle. Dans le discours de Lola, l'alternance se produit souvent au niveau des constituants supérieurs (entre phrases) lorsque la contrainte d'équivalence serait inapplicable au niveau inférieur. Les résultats démontrent que plus le niveau syntaxique du constituant est élevé, plus grande est la probabilité qu'il sera alterné. L'analyse de 400 occurrences prenant en compte les trois styles de discours et deux types différents d'interlocuteurs (ceux faisant partie du groupe et ceux étrangers au groupe) amène à constater que la fréquence des alternances varie selon la formalité des styles de discours. Des différences apparaissent également dans la fréquence de l'alternance selon que les interlocuteurs font partie du groupe ou non. Avec des gens extérieurs au groupe et en utilisant le style informel, l'alternance n'est pas plus fréquente qu'avec des gens faisant partie du groupe en utilisant le style formel, ce style étant le moins favorable à l'alternance. Si l'on ne peut prédire avec exactitude où une alternance sera produite, les résultats suggèrent qu'il est tout de même possible de prédire où l'alternance sera permise et où elle ne pourra pas être produite. Finalement, l'alternance, plutôt

que de résulter d'un contrôle insuffisant de L2, serait une pratique nécessitant une haute compétence dans les deux langues et une pratique gouvernée par des règles communes aux deux langues.

Plus récemment, Sankoff et Mainville (1985) ont cherché au plan expérimental à savoir comment on pouvait combiner les grammaires de deux langues afin de construire un modèle du comportement des bilingues. A cet effet, ils ont combiné les grammaires de langues de typologies différentes, soit des langues celtes, romanes, scandinaves, dravidiennes et finlandaises. Typologiquement, ces langues sont de type SVO versus SOV versus VSO, prépositions versus postpositions, adjectif-nom versus nom-adjectif et génitif-nom versus nom-génitif. Plus spécifiquement, ces auteurs ont cherché à savoir s'il était possible de trouver un modèle de l'alternance de langue basé sur la contrainte d'équivalence. Ils situent leur recherche au niveau formel en se servant de grammaires indépendantes du contexte qui rendent compte du comportement unilingue et du comportement bilingue. Ils ont montré comment on pouvait adapter la théorie des grammaires probabilistes à la prédiction de la fréquence des points d'alternance possibles dans une situation donnée de bilinguisme.

Comparant deux communautés minoritaires en contexte nord-américain, soit les Portoricains de New York et les francophones de la région d'Ottawa-Hull, Poplack (1988) a montré en quoi certains comportements bilingues étaient distincts les uns des autres. Chez les Portoricains, l'alternance se faisait dans 97% des cas par une transition immédiate entre les éléments de L1 et de L2, c'est-à-dire non marquée par des phénomènes comme les faux-départs, les hésitations ou les pauses prolongées. Ces transitions étaient effectuées dans plus de 99% des cas en respectant les contraintes de morphème libre et d'équivalence syntaxique. Trois types d'alternance étaient particulièrement fréquents : l'alternance d'expressions idiomatiques, l'alternance extraphrastique et l'alternance intraphrastique. Ces types d'alternance étaient produits en rapport avec l'habileté bilingue, les locuteurs les plus bilingues alternant davantage à l'intérieur d'une même phrase. Au contraire, les locuteurs francophones avaient recours à des formes d'alternance en attirant l'attention sur l'alternance par des répétitions, des hésitations, par une intonation particulière, par des commentaires métalinguistiques, utilisant le contraste entre les deux codes pour mettre en valeur l'équation rhétorique de leur parler (le mot juste)[14]. C'est donc davantage au niveau des fonctions variées que les alternances semblaient classifiables (mot juste, citation, discours rapporté, répétition-traduction, commentaire métalinguistique, référence (nom propre), raté). A Ottawa-Hull, les alternances extraphrastiques et intraphrastiques correspondaient à peine à 4% des données, alors qu'en ce qui concerne les données recueillies auprès des Portoricains de New York, ce sont les alternances en relief qui ne correspondaient qu'à 5% des cas. Cette différence est due à des stratégies de communication différentes, les francophones attirant l'attention sur leur emploi de l'anglais. L'évaluation de la contrainte d'équivalence semble donc inutile dans une telle communauté. En face d'une phrase contenant des éléments de deux codes, on doit d'abord connaître les façons de parler tant monolingues que bilingues de la communauté, les habiletés bilingues des individus, et la probabilité que le contexte donne lieu à un type de discours comprenant des alternances.

Dans l'ensemble, les études linguistiques sur l'alternance ont établi une distinction entre les alternances extraphrastiques et les alternances intraphrastiques. Parmi les alternances intraphrastiques, certaines alternances se produisent au site d'équivalence. On peut en outre

---

[14] L'alternance mise en relief est définie comme suit :

> "FLAGGED SWITCHING differs from both of the previous patterns [switching at the equivalence site and constituent insertion] in that syntactic constraints are not operative, though they may be respected in some cases. These switches are marked at the discourse level by pauses, hesitation phenomena, repetition, metalinguistic commentary, and other means of drawing attention to the switch, with the result of interrupting the smooth production of the sentence at switch point" (Poplack et Sankoff, 1988:1176).

observer des alternances d'expressions idiomatiques. L'apport essentiel de ces recherches a été de faire reconnaître l'existence de deux contraintes qui agissent lorsqu'il y a rencontre de deux grammaires différentes au plan de la surface, la contrainte d'équivalence et celle de morphème libre.

1.2.3.2.1 Les contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre

Les contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre ont fait l'objet de plusieurs travaux qui ont cherché, tantôt à en confirmer l'adéquation, tantôt à en infirmer la validité.

Une étude de Lipski (1978) a porté sur les contraintes linguistiques opérantes dans le bilinguisme espagnol-anglais aux États-Unis en faisant un survol des exemples typiques de l'alternance espagnol-anglais. Si l'on travaille à partir de l'hypothèse que la compétence bilingue est une forme d'interlangue, il est alors possible d'examiner des occurrences d'alternance non seulement en fonction d'environnements unilingues mais aussi comme faisant partie d'un véritable ensemble bilingue ou interlingue de structures de surface :

> "(A) Given an (underlying) semantic representation S, and given the superficial representations X_1 and X_2 of S in the languages L_1 and L_2, respectively, in order for a code-switch to occur in the production of S, it is necessary that the superficial syntactic structures of X_1 and X_2 be identical" (Lipski, 1978:255).

Une série d'exemples vient confirmer cette hypothèse par une congruence presque parfaite qui existe entre certaines phrases anglaises et espagnoles. Par contre, l'auteur mentionne qu'à part ces quelques exemples, une congruence aussi parfaite est très rare. Il formule en conséquence une nouvelle hypothèse :

> "(B) Given the underlying semantic representation S, let X_1 and X_2 be the actual realizations of S in L_1 and L_2 respectively. Furthermore, for any point p_n in X_n (where n = 1 or 2), let a_n indicate that portion of X_n lying to the left of point p_n and b_n that portion of X_n lying to the right of p_n. In order to produce a code-switched utterance by combining X_1 and X_2 with a break at p_1 and p_2, it is necessary that b_1 and b_2 be syntactically equivalent" (Lipski, 1978:257-258).

Alors que la portion de la phrase alternée qui vient devant le point d'alternance peut contenir des éléments syntaxiques divergents, les portions qui viennent à sa suite doivent être essentiellement identiques du point de vue syntaxique. Les données présentées appuient cette hypothèse. Les locuteurs bilingues capables de produire l'alternance spontanée semblent posséder cette habileté à comparer mentalement des phrases équivalentes dans les deux langues selon leur degré de compatibilité syntaxique et d'alterner de code seulement dans les cas où la compatibilité sera préservée.

Dans une autre étude, Lederberg et Morales (1985) tentent de répondre à deux questions. Premièrement, quelle est la nature des règles grammaticales qui sous-tendent l'alternance de code ? Deuxièmement, comment les locuteurs bilingues font-ils l'acquisition de ces règles ? La première question est abordée en obtenant des jugements sur la grammaticalité de quatre types de phrases comprenant des mots alternés. Les jugements d'acceptabilité semblent avoir été fondés sur deux règles : (1) L'alternance peut se produire seulement lorsque les mots alternés sont placés en concordance avec les règles pour lesquelles elles constituent des éléments lexicaux appropriés; (2) L'alternance à l'intérieur des limites du mot est considérée comme agrammaticale. La seconde question a été abordée en explorant les effets de l'âge et de l'expérience de l'alternance sur les jugements grammaticaux des enfants et des adultes bilingues. Une expérience intensive de l'alternance ne semblait pas nésessaire pour que des locuteurs bilingues connaissent les contraintes de l'alternance, ce qui amène l'auteur à prétendre, à l'instar de Pfaff et de Sankoff et Poplack,

que les contraintes de l'alternance sont fondées sur l'intégration des grammaires des deux langues alternées plutôt que sur la création d'une troisième grammaire. Par contre, des changements développementaux ont été notés dans les jugements portés sur les phrases. Tous les informateurs adultes considéraient les phrases qui violaient la règle de l'ordre des mots comme inacceptables. Cependant, les plus jeunes enfants (de 8 à 10 ans) trouvaient acceptables même des mélanges à l'intérieur d'un mot. Ce changement développemental pourrait être dû à un changement dans la grammaire de l'alternance, dans l'habileté à porter des jugements d'ordre métalinguistique ou encore dans les connaissances générales des enfants sur la nature des langues.

Alors que plusieurs études ont confirmé l'adéquation des contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre, d'autres travaux portant, entre autres, sur des langues non indo-européennes ont remis en question leur caractère universel.

Nartey (1982) a testé les contraintes de morphème libre et d'équivalence syntaxique développées par Poplack sur des alternances anglais-adanme (langue à tons du groupe kwa occidental). L'analyse des quelques données recueillies indique clairement que les deux contraintes mentionnées sont inopérantes en adanme, comme elles doivent l'être dans les langues du Ghana, en général. Selon Nartey, les contraintes ne seraient applicables qu'aux langues indo-européennes et des règles différentes devraient être mises au point en vue d'expliquer l'alternance entre l'anglais et les langues africaines, de la famille kwa en particulier. Selon Nartey, les facteurs sociaux suivants pourraient être plus importants que les facteurs structuraux :

1. la nature du thème discuté;
2. l'audience à qui l'énoncé s'adresse;
3. les émotions, motifs et niveaux d'aspiration du locuteur;
4. l'âge du locuteur.

Bentahila et Davis (1983) ont analysé la syntaxe de l'alternance intraphrastique entre l'arabe et le français qui est caractéristique du parler des bilingues marocains. L'alternance arabe-français est possible à toutes les frontières syntaxiques de niveau supérieur au mot, alors qu'elle n'est généralement pas permise aux frontières des morphèmes à l'intérieur des mots. Contrairement à ce qui a été avancé par certains auteurs, il n'existe aucune contrainte concernant l'alternance arabe-français voulant que la structure contenant une alternance doive se conformer aux modèles de structure de surface des deux langues. Au contraire, dans les structures contenant des alternances, tous les éléments doivent être utilisés en respectant les restrictions des sous-catégorisations propres à chacune des langues. Les auteurs remarquent, par ailleurs, que certains types d'alternance, quoique non interdits par quelque contrainte syntaxique que ce soit, se produisent plus rarement que d'autres; cela semble refléter les contrastes entre les rôles que les deux langues assument typiquement dans les structures qui renferment l'alternance.

Les conclusions de cette étude ont été corroborées par une autre étude menée à partir de conversations naturelles recueillies auprès de cinq étudiants marocains résidant à Montréal qui sont compétents en arabe et en français. Dans cette étude, Nait M'Barek et Sankoff (1987) ont tenté de dégager le statut des phénomènes d'alternance intraphrastique arabe-français. Ils remarquent que la plupart des alternances vont autant de l'arabe au français qu'inversement. Cependant, un taux élevé d'alternances devant le NP ne procède que de l'arabe vers le français. Le N seul ne constitue que 9% des NP français dans un contexte arabe (emprunts occasionnels). Dans 91% des cas, le NP est formé de ART+N. Plusieurs de ces NP français se situent où l'on s'attendrait à voir des NP arabes mais ils se trouvent à des frontières syntaxiques qui n'existent pas en français [VS(O), DÉM+ART, DÉT+ART]. Ces phénomènes ne consisteraient ni en des emprunts ni en des alternances au sens généralement connu. Le fait qu'une grande proportion de ces fragments

français (ART+N) soient suivis d'éléments arabes amène les auteurs à se demander s'il ne s'agit pas d'un processus d'insertion d'une unité française au milieu d'une phrase complètement arabe[15]. Ils formulent l'hypothèse que :

> "le processus du mélange intraphrastique le plus fréquent dans le discours de nos locuteurs n'est ni l'emprunt, ni l'alternance selon la contrainte d'équivalence. Il s'agirait plutôt de l'INSERTION DU GROUPE NOMINAL, qui consiste en l'utilisation du groupe nominal français dans un contexte nominal arabe qui n'a pas nécessairement de contrepartie en français. Le NP inséré conserve sa cohérence interne tant au niveau morphologique que syntaxique" (Nait M'Barek et Sankoff, 1987:12-13).

En outre, Bates et al. (1982) présentent un argument qui remet en question l'adéquation des contraintes linguistiques si l'on prend en considération les aspects pragmatiques du langage. L'anglais et l'italien présentent des contrastes au plan de la connaissance grammaticale et extragrammaticale dans le traitement des phrases. Bien que tous deux soient des langues avec un ordre SVO sans déclinaison de cas pour indiquer les relations grammaticales de base, l'italien autorise beaucoup plus de variation dans l'ordre des mots qui sert à des fins pragmatiques. Les locuteurs italophones doivent donc être moins dépendants de l'ordre des mots que les locuteurs anglophones. Par des procédés expérimentaux, les auteurs ont demandé à des adultes anglais et italiens d'interpréter 81 phrases simples dans lesquelles variaient l'ordre des mots, les contrastes animés/non animés entre deux noms, le stress contrastif et la topicalisation. Les résultats indiquent que les locuteurs italophones s'appuient principalement sur des stratégies sémantiques alors que les locuteurs anglophones s'appuient davantage sur l'ordre des mots ce qui inclut une tendance à interpréter le second nom comme sujet dans les ordres de mots non-canoniques. Les Italiens font notamment un plus grand usage du thème et de l'information transmise par l'accent. Ils sont beaucoup plus lents et moins réguliers dans l'application des stratégies d'ordre de mot même pour des phrases réversibles NVN où il n'existe pas de conflit entre l'ordre et la sémantique. Cela suggère que l'italien est "moins" une langue SVO que l'anglais. Les stratégies sémantiques tiennent apparemment au 'coeur' de l'italien les mêmes rôles que les stratégies d'ordre des mots jouent au 'coeur' de l'anglais. Ces résultats soulèvent la question d'une séparation "universelle" entre sémantique et syntaxe et à cet égard ils peuvent avoir des retombées quant aux contraintes grammaticales dans le cas de l'alternance.

Examinant les principales contraintes liés à l'alternance (celles d'équivalence de structure, de la grandeur du constituant et de morphème libre), Berk-Seligson (1986) a remis en question l'universalité des deux premières contraintes. Elle suggère que leur prétention à l'universalité est étroitement liée à la similarité relative qui se retrouve, par coïncidence, dans la structure syntaxique de l'espagnol et de l'anglais, les deux langues sur lesquelles la plupart des études ont été basées. Cette étude qui sort du cadre espagnol-anglais, se fonde sur des données provenant d'une situation de contact des langues dans laquelle les deux langues sont très différentes syntaxiquement l'une de l'autre, soit l'espagnol et l'hébreu. Observant que la contrainte d'équivalence n'est pas opérante dans ce cas de bilinguisme, Berk-Seligson suggère ou bien de restreindre l'application de cette contrainte aux langues similaires, ou bien de la reformuler dans des termes moins catégoriques. Par ailleurs, cette étude remet en question la contrainte de grandeur des constituants selon laquelle le type d'alternance, à savoir l'alternance intraphrastique par opposition à l'alternance interphrastique[16], serait corrélé avec le degré de bilinguisme du

---

[15] L'insertion de constituants est définie dans les termes suivants :

> "CONSTITUENT INSERTION differs from switching at equivalence points in that it is not constrained by word order relations. It involves simply the insertion of a grammatical constituent in one language at an appropriate point, for that type of constituent, in a sentence of the other language" (Poplack et Sankoff, 1988:1176).

[16] Berk-Seligson (1986:323) élargit l'étude des alternances à certains facteurs du discours : ainsi, un énoncé est considéré comme étant une alternance non seulement s'il est produit à l'intérieur d'un même tour de parole, mais également s'il est exprimé dans une langue différente de celle de l'énoncé qui précédait immédiatement et qui avait été prononcé par un autre locuteur.

locuteur. L'habileté à produire l'alternance intraphrastique, contrairement à ce que certains ont fait valoir, ne peut pas être considérée de façon universelle comme une mesure du bilinguisme, ni comme une marque de bilinguisme équilibré. Seule la contrainte de morphème libre semble valide dans ce type de bilinguisme.

En dernier lieu, di Sciullo, Muysken et Singh (1986) tentent de démontrer que le mixage de code est contraint par la relation de gouvernement qui existe entre les constituants d'une phrase. Selon la contrainte de gouvernement, l'accent n'est pas mis sur le site d'équivalence mais bien sur la relation entre les éléments. Lorsqu'une relation de gouvernement existe entre des éléments, le mélange de codes ne peut avoir lieu; lorsque cette relation est absente, le mélange est possible. La contrainte de gouvernement peut être substituée à l'ensemble des contraintes spécifiques qui ont été proposées dans le passé en vue d'expliquer des types d'alternances intraphrastiques apparamment impossibles, agrammaticaux ou non occurrents. Deux groupes de données empiriques (l'alternance français-italien et anglais-italien à Montréal et l'alternance hindi-anglais dans les régions urbanisées du nord de l'Inde) servent à vérifier une proposition théorique à l'effet que la seule contrainte à avoir un caractère universel serait la contrainte de gouvernement par opposition aux contraintes situées au plan de la structure de surface. Les auteurs ne prétendent pas que la contrainte de gouvernement puisse expliquer toutes les restrictions possibles pour toute situation de mixage de code, mais il s'agirait, selon eux, de la seule qui soit applicable de façon universelle.

En somme, les limites des contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre sont posées, d'une part, par les dimensions linguistiques qui sont prises en compte, c'est-à-dire la structure de surface des deux langues en cause et, d'autre part, elles semblent plus particulièrement applicables en ce qui concerne les langues similaires au point de vue typologique.

1.2.3.2.2 Les études à caractère lexical

Les discussions précédentes font ressortir l'importance de cette question fondamentale en matière de bilinguisme, à savoir le problème relié à la distinction entre les phénomènes événementiels et les aspects structurels lorsque nous abordons l'étude de l'intégration d'éléments L2 en L1[17].

Se servant de données lexicales recueillies auprès d'enfants et d'adultes portoricains d'Harlem Est à New York, Poplack et Sankoff (1984) ont traité de la notion d'assimilation de l'emprunt en termes de trajectoire sociale et linguistique des mots lors du processus d'emprunt et d'intégration. La relation particulièrement étroite entre la plus grande fréquence d'usage d'un mot et son intégration phonologique, la nature transitoire des hésitations dans l'assignation du genre et le sort des éléments lexicaux en compétition face à un même référent représentent les principales caractéristiques de l'intégration lexicale.

Poplack, Sankoff et Miller (1987) ont fait l'étude des caractéristiques de l'emprunt et de l'intégration lexicale propres à la situation du français soumis à l'influence de l'anglais dans la région d'Ottawa-Hull. Dans ce corpus, l'emprunt correspond à moins de 1% du lexique total (20 000 occurrences dont 2 000 mots différents). En plus des mots qui correspondent aux critères de l'emprunt intégré, plusieurs mots, également intégrés du point de vue linguistique, posent problème à cause des critères de fréquence ou d'acceptabilité qui sont flous ou inexistants. La

---

[17] Hasselmo (1970:180) mentionne la question de l'intégration des éléments de L2 dans L1 dans les termes suivants :

> "When a speaker introduces a morpheme or morpheme sequence from one language into discourse in the other language, it has been assumed that he can choose either to preserve the item in its original shape or to adapt it to the phonological and/or morphological patterns of the other language. The former alternative is commonly referred to as CODE-SWITCHING, the latter as (phonological or morphological) integration".

distinction entre les emprunts intégrés momentanément ou les emprunts occasionnels[18] et les emprunts bien établis n'est pas toujours retraçable à partir de la seule forme structurale du mot. Pour les analyses, les auteurs ont éliminé des données les alternances lexicales mises en relief de façon à ne conserver que les éléments rendus naturellement dans les discours français (19 579 occurrences). En tout, dans le corpus, les noms comptent pour 64% des occurrences, les verbes pour 14%, les interjections et expressions figées pour 12%, les adjectifs pour 8% et les conjonctions pour 1,5%. Aucune autre catégorie n'atteint 1%. La plupart des substantifs suivent les règles françaises pour la marque du pluriel. Les verbes sont tous placés à la première conjugaison et conjugués selon les modèles du français. Les adjectifs ne prennent pas la marque d'affixation au pluriel (affixation ø) et aucune affixation de genre. La plupart des mots montrent une variabilité dans la réalisation phonologique. Les locuteurs les plus bilingues sont responsables de l'utilisation des emprunts occasionnels alors que ceux qui sont moins compétents favorisent les emprunts répandus et récurrents, ce qui va à l'encontre de résultats obtenus par Mougeon, Beniak et Valois (1985). L'emploi des emprunts occasionnels est plus fréquent dans les quartiers d'Ottawa que de Hull. Les locuteurs les plus bilingues ont tendance à emprunter davantage et à employer les divers types d'intégration lexicale, dont les emprunts répandus, mais ce sont précisément ces locuteurs qui ont tendance à reprendre la phonologie de la langue source.

Dans une étude qui fait partie du projet de Sankoff sur l'alternance entre des langues de typologies différentes, Poplack, Wheeler et Westwood (1987) ont examiné des enregistrements de conversations naturelles recueillis auprès de huit informatrices d'origine finlandaise de première génération (en plus de l'enquêtrice, Westwood). Cette étude avait pour but de tester la validité de la contrainte d'équivalence sur la base des données du bilinguisme finnois-anglais. Une grande partie des données de l'anglais ne semblait pas soumise aux contraintes d'équivalence. Le fait que ces mots portaient les marques de cas du finnois suggère qu'il ne s'agit pas d'alternances mais bien d'emprunts occasionnels.

Par ailleurs, Sankoff, Poplack et Vanniarajan (1986) ont remarqué que les emprunts occasionnels dans le discours des bilingues différaient des emprunts établis en cela qu'ils n'étaient pas nécessairement récurrents, étendus ou reconnus par les monolingues de la langue réceptrice. Cependant, ils avaient en commun leur intégration morphologique et syntaxique dans la langue réceptrice et ils consistaient tous les deux en des mots de contenu simples ou composés. Ces auteurs ont analysé un vaste corpus de discours bilingue tamil-anglais dans lequel plusieurs mots d'origine anglaise ont été utilisés comme objets de verbes tamils et vice versa. La contrainte d'équivalence sur l'alternance intraphrastique prédit qu'aucune alternance ne peut se produire entre le verbe et l'objet dans une situation bilingue SOV/VSO, et qu'en conséquence un objet dans une langue autre que celle du verbe serait, au mieux, emprunté de façon occasionnelle. En vue de vérifier cette prédiction, les auteurs ont caractérisé quantitativement, selon divers contextes syntaxiques, la distribution de compléments de verbes tamils qui étaient en tamil ou d'origine anglaise. Conformément à leur hypothèse générale, ils ont rencontré des occurrences où une

---

[18] L'emprunt occasionnel correspond à ce qui suit :

> "Loanwords are traditionally thought of as being phonologically, morphologically and syntactically integrated into the recipient language and as being recurrent and widespread. In general, however, borrowing is a much more productive process and is not bound by all of these constraints. In particular, the social characteristics of recurrence (in the speech of an individual) and distribution (across the community) need not be satisfied. This type of borrowing, which necessarily depends on a certain level of bilingual competence, is sometimes called NONCE borrowing" (Poplack et Sankoff, 1988:1176).
>
> "For nonce loans, however, the extralinguistic characteristics of recurrence in the speech of an individual and widespread distribution in the community do not hold. It is doubly difficult to distinguish loanwords from code-switches when this process is prevalent, hence tests of syntactic constraints on code-switching must be carefully controlled" (Poplack et Sankoff, 1988:1177).

alternance se produisait entre le verbe et l'objet et leurs résultats indiquent qu'il s'agirait effectivement d'emprunts occasionnels. L'argument le plus probant en faveur de l'hypothèse de l'emprunt occasionnel provient d'une analyse du marquage variable des cas accusatif et datif dans ces compléments où le matériel d'origine anglaise s'avère indistinct morphologiquement et syntaxiquement des noms tamils (non pronominaux).

L'un des aspects faisant partie de la dimension lexicale, les mises en relief, ont fait l'objet d'études particulières de la part de Kinder (1986), qui a examiné chez des Italiens de la Nouvelle-Zélande comment des éléments tranférés de l'anglais étaient incorporés dans la langue réceptrice, l'italien. Les marqueurs de transférence sont des signaux verbaux ou des stratégies qui peuvent accompagner les transferts et qui les isolent de leur contexte immédiat. Ils mettent en évidence que le locuteur est conscient que l'élément signalé est un transfert. Se limitant aux manifestations verbales du marquage, Kinder a divisé les marqueurs en quatre catégories : les marques vocales (hauteur, volume, rythme et respiration), les hésitations (pauses, faux-départs, hésitations), les vérifications ('hedges') et les commentaires métalinguistiques ('glosses'). Les hypothèses de Kinder sont que les quatre types de marqueurs correspondent à une intention consciente du locuteur qui est croissante d'un type à l'autre et que ces types constituent deux paires - l'une constituée de marques vocales, l'autre de marques linguistiques. Au total, 600 occurrences ont été analysées dont 400 correspondaient à des transferts lexicaux et 200 à des transferts sémantiques. Les transferts lexicaux sont marqués dans une proportion de 63,75% alors que les transferts sémantiques le sont dans une proportion de 21,5%. Les hypothèses ont été vérifiées en relation avec trois facteurs indépendants : la proportion d'emploi des transferts, les facteurs linguistiques (la compétence en anglais, la variété d'italien utilisée, l'emploi des formes de politesse, *tu* par rapport à *vous*) et les facteurs sociaux (sexe, région d'origine en Italie, nationalité du conjoint, place de résidence). Le marquage verbal de la transférence est corrélé avec la proportion d'emploi des transferts et avec les facteurs linguistiques mais pas avec les caractéristiques sociales. Les plus grandes différences observées concernent l'emploi des vérifications et des commentaires métalinguistiques, qui révèlent une intention consciente plus grande à signaler de façon explicite qu'il s'agit d'éléments transférés. Les bilingues qui emploient le plus de vérifications et de commentaires métalinguistiques sont ceux qui présentent une fréquence plus élevée de transferts, ceux qui ont une connaissance modérée de l'anglais, ceux qui emploient une variété plus prestigieuse d'italien ainsi que ceux qui utilisent davantage le mode formel de politesse, la forme *vous*.

En somme, les études à caractère lexical ont fourni des instruments permettant d'évaluer l'intégration des mots à partir de critères phonologiques, morphologiques et discursifs. Les grandes catégories qui se dégagent sont l'emprunt intégré, l'emprunt occasionnel, l'alternance lexicale mise en relief et l'alternance lexicale.

1.3 SYNTHÈSE

La notion de diglossie suppose un usage fonctionnel des langues dans une situation relativement stable où chacune des langues remplit des fonctions bien définies selon la formalité des actes de communication. Cependant, dans une communauté où un conflit linguistique est en train de se jouer et où les processus de normalisation ou de substitution orientent l'évolution du conflit, l'examen des actes de communication individuels dans des domaines d'activité différents peut dévoiler des fonctionnements complexes, parfois même contradictoires.

Les actes de communication individuels impliqués par le contact entre deux langues prennent alors diverses formes. Ils correspondent entre autres aux choix linguistiques, aux changements de langue et aux alternances de langue. Dans le cas des immigrants, qui, au sens de Fishman (1967), se trouvent en situation de bilinguisme sans diglossie, les phénomènes du contact des langues observés au foyer résulteraient de l'emploi qui est fait des langues au travail et à l'école. Dans le cas d'un changement social inverse à celui observé chez les immigrants, Fishman prévoit également que la langue du foyer pourrait être introduite à l'école et au travail.

Les choix linguistiques ont généralement fait l'objet d'enquêtes menées à l'aide de questionnaires et les résultats obtenus concernent donc surtout les comportements déclarés. Ces études ont généralement fait ressortir l'importance de facteurs tels que le profil socio-économique, le niveau d'éducation, l'occupation professionnelle, l'âge, le sexe, les situations de communication spécifiques, les normes sociales générales et celles particulières au groupe ainsi que les rôles sociaux ou le statut des locuteurs et interlocuteurs. Il a été démontré que le choix des langues n'était pas corrélé de façon univoque à des domaines en particulier mais que les divers facteurs intervenaient différemment selon chacun des domaines. Si ces études ont été basées sur des comportements déclarés, d'autres travaux, comme ceux de Sankoff (1980), ont par contre permis, grâce à l'approche ethnolinguistique, de tenir compte des comportements réels. Ces études ont permis de traiter les choix linguistiques en fonction du caractère approprié d'une langue donnée dans une situation en particulier ou, au contraire, en fonction du caractère marqué de son usage. Dans une situation où plus d'une langue est appropriée, les changements de langue et l'alternance de langue représentent des comportements possibles.

Les changements de langue ont été analysés dans quelques études à caractère interactionnel et il s'est agi généralement de l'étude du changement de langue au début d'un nouveau tour de parole. Ces études ont surtout fait ressortir l'importance des situations transitoires dans lesquelles des modifications apparaissent parmi les participants. Ces études ont donc signalé l'importance de prendre en considération les interlocuteurs ainsi que leur répertoire linguistique. Les règles de convergence (adopter la langue connue de son interlocuteur) et d'inertie (respecter la langue utilisée précédemment par son interlocuteur) révèlent le caractère dynamique de la conversation bilingue ou multilingue.

Enfin, les alternances de langue ont été étudiées selon deux courants principaux. Un premier courant, celui correspondant aux recherches des sociolinguistes interactionnistes, a favorisé l'adoption d'une approche sémantique ou fonctionnelle. Ce courant est issu de la volonté de connaître les contraintes sociales et sémantiques de l'alternance (Pourquoi l'alternance est-elle produite ?). Leur objet était, en fait, autant les changements de langue que les alternances de langue. Dans la plupart des cas, ces études n'ont pas tenu compte de la dynamique de la conversation et elles se sont surtout intéressées à découvrir la sémantique ou les fonctions des changements de langue, sur la base d'une approche interprétative. L'apport principal de ces études a consisté en la mise au jour des principaux facteurs situationnels reliés à l'alternance comme, par exemple, le changement d'interlocuteur, le réseau social, le domaine d'activité. On considère généralement qu'en passant d'une langue à l'autre, le locuteur obéit à des contraintes situationnelles ou qu'il cherche de la sorte à produire un effet métaphorique. Par contre, le rôle actif joué par les locuteurs dans la définition de la situation par le biais du choix des langues a également été souligné dans des études interactionnelles récentes. Cependant, comme ces facteurs ont été abordés par le biais d'une approche interprétative, leur validité ou leur importance n'ont pratiquement pas été soumises aux analyses de type quantitatif.

Le second courant, suivi par les sociolinguistes variationnistes, a favorisé l'adoption d'une approche linguistique, avec comme but de découvrir les contraintes linguistiques qui gouvernent la production de l'alternance, c'est-à-dire l'intégration dans une même structure grammaticale d'éléments appartenant à deux systèmes grammaticaux différents (Où l'alternance est-elle produite ?). Ces études se sont surtout intéressées aux alternances sises entre deux phrases ou à l'intérieur d'une même phrase. L'alternance d'expressions idiomatiques a également fait l'objet d'une attention particulière. L'apport des études menées à l'intérieur de ce courant a surtout été de faire reconnaître l'existence de deux contraintes qui opèrent lorsqu'il y a rencontre de deux grammaires différentes au plan de la surface, la contrainte d'équivalence syntaxique et celle de morphème libre. Leur apport a également consisté à établir une relation entre ces contraintes et la compétence linguistique des locuteurs.

Si plusieurs études sont venues confirmer par la suite la validité de ces contraintes linguistiques, un certain nombre d'études récentes ont cependant remis en question leur caractère universel. Pour

les uns, ces deux contraintes ne sont applicables qu'aux langues de typologie sensiblement identiques; pour les autres, une analyse de la structure de surface ne suffit pas à rendre compte du phénomène de l'alternance.

Enfin, un autre aspect linguistique a retenu l'attention de plusieurs chercheurs, celui de l'intégration (Jusqu'à quel point un élément de L_2 est-il intégré dans L_1 ?). Des critères phonologiques (prononciation), morphologiques (affixation) et discursifs (mises en relief) ainsi que des critères d'acceptation, de fréquence ou de récurrence ont été mis au point afin de déterminer le statut des mots en tant qu'emprunts intégrés, emprunts occasionnels, alternances lexicales, alternances mises en relief, insertions de constituants.

Selon les courants choisis et conformément à l'évolution des connaissances au cours des dernières années, le concept de l'alternance a connu des définitions qui ont évolué de façon notable, de sorte que l'on peut entrevoir pour le futur la mise au point d'une réelle typologie de l'alternance. Cet extrait de l'article de Poplack et Sankoff (1988:1179) résume bien les conceptions de l'heure du moins en ce qui concerne les aspects linguistiques de la question :

> "Code-switching, constituent insertion and nonce borrowing are all (potentially) ways of alternating two languages smoothly within the sentence and in this, all contrast with flagged switching. Nonce borrowing differs from the other processes in that it involves syntactic, morphological and (possible) phonological integration into a recipient language of an element from a donor language, whereas the other processes all maintain the monolingual grammaticality of the sentence fragment as determined by the rules of the respective language of its provenance. Indeed, nonce loans differ from established loanwords only QUANTITATIVELY - in frequency of use, degree of acceptance, level of phonological integration, etc. Constituent insertion differs from equivalence-based switching in that word-order constraints ACROSS switch boundaries need not be respected for those constituents eligible to be inserted. Switching at equivalence sites is the only mechanism which does not involve INSERTION of material from one language into a sentence of the other - once a switch occurs, the rest of the sentence may continue in the new language (although further switches are also possible), whereas the other mechanisms generally require a return to the original language immediately after the nonce loan, inserted constituent, or flagged switch".

L'optique dans laquelle nous désirons entreprendre cette étude des comportements linguistiques correspond à une approche interdisciplinaire tenant compte de l'évolution des conceptions présentées plus haut et conforme à ce qui fut proposé par Weinreich (1953:4-5) :

> "Of course, the linguist is entitled to abstract language from considerations of a psychological or sociological nature. As a matter of fact, he SHOULD pose purely linguistic problems about bilingualism. He may then see the cause of the susceptibility of a language to foreign influence in its structural weaknesses; he may trace the treatment of foreign material in conformity with the structure of the borrowing language. But the extend, direction, and nature of interference of one language with another can be explained even more thoroughly in terms of the speech behavior of bilingual individuals, which in turn is conditioned by social relations in the community in which they live. In other words, more complete findings can be expected from coordinated efforts of all the disciplines interested in the problems".

Nous chercherons donc à décrire les comportements linguistiques de locuteurs italophones de Montréal au plan linguistique d'abord, mais aussi en tenant compte de leurs relations sociales avec leur entourage ou leurs interlocuteurs. A cette fin, nous élaborerons une série d'hypothèses générales concernant la relation entre des facteurs sociaux ou individuels et les comportements linguistiques après avoir décrit au préalable la population visée par cette étude.

Chapitre II

LES ITALOPHONES DE MONTRÉAL

Ce chapitre sur les italophones de Montréal aura pour but de dresser un profil de cette population à travers son émigration, ses antécédents linguistiques et son insertion en milieu montréalais. Il existe à l'heure actuelle une véritable prolifération d'écrits à propos de cette communauté qui traitent de divers aspects mais peu cependant s'attardent au point de vue linguistique[1].

2.1 RÉALITÉS SOCIALES ET LINGUISTIQUES DES ITALO-MONTRÉALAIS

Pour comprendre adéquatement les réalités sociales et linguistiques que les Italo-Montréalais vivent aujourd'hui, nous proposons d'examiner les conditions historiques qui les ont amenés à quitter leur pays, ainsi que celles entourant leur implantation dans la région de Montréal. Afin de connaître leurs antécédents linguistiques, nous proposerons par la suite une brève synthèse de la question de la langue en Italie.

2.1.1 Les conditions historiques de l'émigration de l'Italie

L'émigration de l'Italie se compare à celle des autres pays méditerranéens en ce qui a trait aux raisons qui en ont été à l'origine. Il s'agit essentiellement de raisons d'ordre économique liées à la transformation d'une société agraire organisée sur la base du latifundium en une société industrielle. Comme on peut facilement l'imaginer, une telle transformation donna lieu à une période de misère dans les régions agricoles et côtières. Ce profond déséquilibre causa la désoccupation chez les jeunes, puis leur attraction vers les centres industriels. L'Italie a connu par ailleurs un développement inégal de son économie intérieure. Les régions du nord du pays, qui sont plus étroitement liées aux pays industrialisés de l'Europe continentale, ont connu un développement industriel accéléré dès la moitié du XIX[e] siècle. L'Unité italienne, conclue en 1861, créait littéralement ce pays, l'Italie, à partir d'une multitude de petits États : des Villes-États, des duchés, des républiques, des royaumes et des États pontificaux (pour une carte de l'Italie, voir la Carte 3.1 *Localisation de l'origine des locuteurs de première génération*) :

> "Le territoire était l'image même de l'histoire italienne. La distribution des cultures dans les campagnes, le développement des bourgs agricoles et des centres urbains, le style de l'architecture rurale et urbaine, révélaient l'existence d'une douzaine de microcosmes politiques, économiques et culturels parfaitement autonomes" (Romano, 1977:40).

Suite au Risorgimento, l'avenir de l'Italie allait déboucher sur une restructuration complète des liens économiques entre les régions. Les zones industrielles ont ainsi connu un renforcement de

---

[1] La synthèse la plus récente concernant les recherches sur les Italiens du Québec a été produite par l'historien Bruno Ramirez (1982). Quant à la recherche portant exclusivement sur les aspects linguistiques, il existe une synthèse sur la dialectologie italienne au Canada anglais écrite par Danesi (1983). Une synthèse sur l'italien et les dialectes italiens en dehors de l'Italie a par ailleurs été rédigée par Vignuzzi (1983).

leur puissance alors que les régions agricoles ont connu au contraire un certain appauvrissement. Les déplacements à l'intérieur du pays ont débuté à cette époque à partir des zones agricoles et côtières du sud vers les villes de Naples et de Rome, d'abord, puis vers les zones industrielles du nord :

> "L'industrialisation et l'urbanisation produisent le déplacement de grandes masses de population de la campagne vers la ville, du Mezzogiorno au triangle industriel (Milan-Turin-Gênes). Des millions d'hommes vont être arrachés à l'isolement de la vie paysanne, de la vie de bourg, vont être jetés dans l'agitation de la ville et de l'usine. Cela est à la source de nouveaux BESOINS LINGUISTIQUES, qui provoquent la formation d'un nouvel instrument linguistique, l'italien populaire unitaire" (Sanga, 1981:96).

A la même époque, le phénomène de l'industrialisation provoquait une pénurie de main d'oeuvre non-spécialisée dans les pays du nouveau monde dont le développement venait de débuter. Les États-Unis, le Canada, l'Argentine, le Brésil, l'Australie, entre autres, tentaient d'attirer une main-d'oeuvre pour augmenter leur force de travail et, à cet égard, les populations méditerranéennes, dont notamment les Italiens, ont été largement visées par leurs incitations à l'émigration. Dans les régions non industrielles de l'Italie, deux possibilités s'offraient donc aux jeunes qui ne voyaient pas d'avenir dans l'agriculture : la migration vers le nord ou l'émigration vers les pays industrialisés d'Europe ou du Nouveau Monde.

Au cours du XX^{e} siècle, la première option, celle de la migration vers le nord, a connu une évolution régulière. Elle s'est effectuée de façon continue bien que des efforts financiers considérables aient été accomplis notamment par le ministère pour le Développement du Mezziogiorno depuis la seconde guerre mondiale, afin d'insuffler aux régions du sud des stimulants au développement économique et social. Parmi ces moyens qui ont été mis en oeuvre, mentionnons la construction d'autoroutes et d'infrastructures portuaires et industrielles ainsi que la mise sur pied d'universités et de centres de recherche et de formation socio-professionnelle. Les résultats n'ont cependant pas été réellement ressentis avant les années soixante, soixante-dix. L'ampleur du phénomène des migrations vers les centres industriels peut être illustrée par l'exemple de Turin :

> "L'importance du problème de l'immigration dans cette ville peut être synthétisée à l'aide des chiffres suivants : des 1 200 000 habitants, environ 150 000 seulement sont les descendants de parents turinois, environ 380 000 sont nés dans cette ville mais de familles immigrées et environ 670 000, l'équivalent de 55,8% de la population, y ont immigré au cours de leur vie : dans l'ensemble donc, 87,4% des habitants ne peuvent être considérés comme étant turinois de tradition" (Sobrero, 1973:170; Trad.).

En ce qui a trait à la seconde option, celle de l'émigration vers l'étranger, celle-ci a connu davantage de soubresauts et de volte-face en rapport avec les événements historiques et les politiques d'immigration de chacun des pays d'accueil. Les États-Unis et le Canada, notamment, ont maintenu une politique de portes ouvertes jusqu'à la crise économique de 1929. La récession économique et la diminution de la demande d'ouvriers ont eu pour conséquence inévitable un arrêt de l'immigration. Or, au moment de la reprise économique, avant la seconde guerre mondiale, la montée du fascisme en Italie avait ses propres répercussions sur l'émigration. Des politiques restrictives d'émigration et des incitatifs au retour furent alors mis sur pied par la classe politique, de pair avec le développement d'un réseau consulaire à travers le monde, de façon à rejoindre les "fils de la patrie" là où ils se trouvaient dans les grands centres urbains ayant reçu l'immigration italienne. L'émigration a donc été ralentie à cette époque pour être entièrement stoppée pendant la seconde guerre :

> "Les années 1930 sont marquées par la Dépression, au Québec comme ailleurs, et les restrictions du régime fasciste à l'émigration viennent stopper le flux migratoire. La proportion des départs sur les arrivées entre 1929 et 1940 dépasse les 50% et en 1932 plus d'Italiens quittent le Canada pour l'Italie que l'inverse" (Painchaud et Poulin, 1988:69).

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'Italie était affligée de graves problèmes sociaux et économiques. Dans les régions agricoles, la jeune population se retrouvait à la recherche d'un emploi qui mettrait à profit une expérience acquise pendant la guerre dans l'exercice d'un métier. L'économie allait cependant prendre plusieurs années à se restructurer malgré les efforts déployés dans le cadre du plan Marshall. Encore en 1954, le chômage "frappait deux millions et demi de personnes" (Demarco, 1980:606).

A la fin des années quarante, les pays industrialisés connaissaient une croissance rapide des marchés de consommation et devaient à nouveau faire appel à une plus grande main-d'oeuvre non-spécialisée. Les politiques hostiles à l'émigration que l'Italie avait promulguées pendant les dernières décennies ne coïncidaient plus avec les nouvelles réalités du pays dont une grande partie de la population était sans travail. L'ouverture de l'émigration représentait à nouveau une solution aux problèmes les plus urgents.

Cette nouvelle vague d'émigration a duré de 1948 environ jusqu'à la fin des années soixante, le temps que l'économie italienne se restructure et atteigne un niveau comparable aux autres pays industralisés afin d'offrir à ses citoyens toutes les possibilités d'y travailler sans devoir émigrer. Durant cette période, le Canada reçut 498 946 immigrants d'origine italienne (Jansen et LaCavera, 1981:20). Montréal en reçut environ 120 000 : "La vague la plus importante se situe précisément entre 1951 et 1971 : au cours des vingt années, la population italienne de Montréal passa de 30 000 à plus de 150 000 âmes" (Taddeo et Taras, 1987:23).

Depuis l'Unité italienne, pendant toutes ces périodes de migration, plus de 20 millions d'Italiens se sont déplacés vers l'étranger : "Pendant le siècle allant de 1869 à 1970, 20 830 259 personnes quittèrent l'Italie (chiffre net en tenant compte des rapatriements), dont 11 347 894 pour des pays européens et 9 482 365 pour des pays outre-Atlantique" (Demarco, 1980:598).

2.1.2 L'implantation des Italiens dans la région de Montréal[2]

Les Italo-Montréalais forment aujourd'hui le troisième groupe ethno-linguistique au Québec après les francophones et les Anglo-Saxons avec une population évaluée à environ 200 000 individus (Painchaud et Poulin, 1983:90)[3]. Ils sont regroupés principalement dans la région de Montréal et plus particulièrement dans la partie nord-est de l'île de Montréal (pour une carte de l'île de Montréal, voir la Carte 3.2 *Localisation de la résidence des locuteurs*) :

> "En 1971, 91% de la population italienne du Québec vivait à Montréal et dans ses environs; de ceux-ci 96% habitaient directement sur l'île de Montréal contre seulement 4% sur l'île Jésus. Les six principales concentrations de la population italienne sont, à Montréal, les quartiers Saint-Michel, Jean-Talon et Mile-End qui à eux seuls regroupent 51% de la population italienne de l'île de Montréal, et au sud, Saint-Henri avec 7%. Enfin, les municipalités de Saint-Léonard et de Montréal-Nord regroupaient un peu plus de 16% de cette population. Ces six concentrations regroupaient près des trois quarts des Italiens de Montréal, mais on peut ajouter que les trois quartiers montréalais du nord de la ville sont contigus aux deux municipalités où les Italiens se sont installés et forment une proportion importante de

---

[2]Le nom même de la ville de Montréal tiendrait son origine d'un village sur les hauteurs de Palerme, Monreale. Le 3 octobre 1535, du haut du Mont-Royal, Jacques Cartier aurait voulu donner à Hochelaga le nom de Montréal en l'honneur du cardinal Hippolyte de Médicis, archevêque de Monreale (Lanctôt, 1960:80-89; Villata, 1985a:13). La ressemblance du panorama que l'on a de Monreale sur Palerme et son port avec celui du Mont-Royal sur Hochelaga et le fleuve Saint-Laurent pourrait avoir été à l'origine du rapprochement effectué par Cartier (Salamone, 1986).

[3]Des divergences existent dans l'évaluation de la population des diverses origines ethniques au Canada à cause de procédés de calculs qui peuvent varier. Les données du recensement canadien de 1986, généralement considérées comme conservatrices, indiquent que le Québec compterait 119 170 personnes de langue maternelle italienne, soit 1,85% de sa population (Statistique Canada, 1988).

> la population. Au total, plus de 66% des Italiens de Montréal, près de 115 000 personnes, habitaient dans ces trois quartiers et ces deux municipalités en 1971" (Painchaud et Poulin, 1983:94).

Quant à leur lieu d'origine, les trois quarts des Italo-Montréalais proviendraient du sud de l'Italie, c'est-à-dire des régions traditionnellement vouées à l'agriculture : "Selon l'enquête du CNIC, 71% des Italiens du Canada sont originaires du sud de l'Italie; à Montréal cette proportion atteint 76,5%" (Painchaud et Poulin, 1983:92).

Lorsqu'on pense aux Montréalais d'origine italienne, on fait généralement référence à la communauté issue de deux vagues massives d'immigration, celle du tournant du siècle et celle d'après-guerre. Il est intéressant de rappeler cependant que l'apport des Italiens s'est fait sentir au Québec dès les tout débuts de l'histoire du Canada avec notamment la contribution de militaires à la solde de la France, comme certains membres du Régiment de Carignan (Villata, 1982) ou comme Bourlamaque (Harney, 1978:4). Avant même que le Canada n'acquière sa réputation moderne de pays d'immigration, Montréal comprenait déjà vers le milieu du XIX^{e} siècle une communauté italienne relativement importante :

> "In the middle of the nineteenth century, there were more Italians in Montreal than in New York and more Italians in the Province of Quebec than in all of New York State and the New England States combined. Italians in Toronto and southern Ontario, in 1850, were more numerous than in New Orleans - the largest Italian community in the United States" (Spada, 1969:72).

Contrairement aux immigrants arrivés lors des deux principales vagues d'immigration, les Italiens qui se trouvaient au Québec à cette époque auraient été des artisans ainsi que des commerçants; il s'agissait donc de citadins.

A la fin du siècle dernier, l'immigration visait à combler un manque de main-d'oeuvre non-spécialisée qui allait s'intégrer dans la production industrielle et les travaux publics. Les immigrants étaient donc orientés vers les grands centres urbains industrialisés. A cet égard, les immigrants provenant d'Italie étaient dirigés en grande partie vers Montréal, premier grand centre industriel du Canada pouvant être atteint par voie maritime. Une fois arrivé à Montréal, l'immigrant pouvait tenter d'y trouver un emploi ou encore continuer plus loin sa route vers l'ouest, vers l'Ontario, vers des centres urbains ou vers des chantiers de travail isolés, comme ceux reliés à la construction des chemins de fer. Ces ouvriers arrivaient le plus souvent seuls dans l'intention d'amasser un capital suffisant pour faire vivre la famille restée en Italie pendant leur absence et afin d'assurer leur propre avenir après être retournés au pays. Pour plusieurs, il s'agissait donc d'une solution temporaire.

Au début de l'immigration italienne, le va-et-vient était fréquent et on a vu s'organiser des infrastructures répondant spécifiquement à la situation. Des agences non officielles se sont formées, offrant des services de recrutement de candidats en Italie, de transport des migrants, de voyage, de recherche d'emploi, de logement, de transactions bancaires, facilitant la venue au Canada sans pour autant assurer l'insertion des nouveaux arrivants dans la société canadienne ou montréalaise. Des abus de la part de ces agences qui étaient en compétition les unes avec les autres et qui cherchaient à tirer profit du déplacement de milliers d'ouvriers sans toutefois être en mesure de leur assurer de l'emploi, amenèrent le Gouvernement fédéral à instituer une commission royale d'enquête après que Montréal eut été envahi en 1904 par des milliers de travailleurs saisonniers :

> "L'intervention gouvernementale est amplement justifiée par la situation scandaleuse qui prévaut alors. Le rapport et les témoignages de la commission d'enquête constituent d'ailleurs une documentation très précieuse sur le mécanisme complexe du PADRONISMO et sur sa fonction primordiale qui est de satisfaire les besoins sectoriels de main-d'oeuvre du Canada de l'époque. Les documents montrent clairement à quel point la plupart de ces migrants sont

> des victimes faciles de ce "trafic de chair humaine". Agents de compagnies de navigation, agences d'emploi, contremaîtres, patrons d'hôtels ou d'auberges, BANCHISTI, tous profitent de leur ignorance de la langue, de leur manque d'information et surtout de leur besoin pressant de travailler" (Ramirez, 1984:47).

Plusieurs se sont cependant rendu compte que quelques années de travail comme ouvriers ne leur suffiraient pas à amasser un capital suffisamment important pour atteindre aussi rapidement leurs objectifs et plusieurs décidèrent de faire venir leur famille à Montréal. L'immigration opérant souvent sur la base de réseaux personnels, on a vu principalement des ressortissants de mêmes villages s'implanter à Montréal, frères, cousins, voisins, amis : "La plupart des Italiens que compte Montréal ont pu s'y établir grâce à l'assistance de parents" (Boissevain, 1971:10). Un tel phénomène avait déjà été remarqué par Whyte (1955:XIX) aux États-Unis :

> "The Italian settlers brought over with them not only their language and customs but also a large proportion of their fellowtownsmen. The immigrants attracted relatives and friends. People from the same town, PAESANI, settled together, formed mutual aid societies, and each year celebrated the FESTA of their patron saint as they had in Italy".

L'implantation progressive des Italiens en milieu montréalais a favorisé la formation d'une petite Italie dans les nouveaux quartiers en développement de l'est et du nord de la ville, comme Notre-Dame du Mont-Carmel puis Notre-Dame de la Défense, quartiers largement habités par une population ouvrière francophone. On parle de cette population comme celle de la première vague d'immigration. Cette population s'est généralement orientée vers le français vu les types d'emplois qui lui étaient réservés et vu l'environnement linguistique qui lui était plus facilement accessible.

Lorsque de nouveaux immigrants sont arrivés après la seconde guerre, Montréal se trouvait en profonde mutation comme métropole nord-américaine. La mode des banlieues battait son plein, celle des autoroutes également, et l'économie s'y trouvait en pleine expansion.

Dans un tel contexte, les nouveaux immigrants italiens avaient donc l'occasion de mettre à profit leur compétence dans l'exercice d'un métier pour contribuer à la construction de ce nouveau type d'environnement urbain. Du point de vue socio-professionnel, la majorité des immigrants s'est intégrée à l'économie montréalaise en occupant très majoritairement des emplois comme ouvriers non-spécialisés. Plusieurs études effectuées au cours des ans ont cherché à rendre compte de l'occupation des italophones. Painchaud et Poulin (1983:95) résument ainsi les résultats de ces études :

> "L'enquête de Bordeleau et al. a montré qu'en 1974, 62% de la main-d'oeuvre d'origine italienne était composée d'ouvriers manuels, concentrés principalement dans la fabrication et la construction, 24% dans le tertiaire, soit les services, la récréation, le transport, etc., 7% de "petits propriétaires", 4% de contremaîtres et 3% de techniciens et professionnels. L'enquête du CNIC en 1978, donnait des résultats relativement semblables : 5,9% d'administrateurs, d'entrepreneurs et de commerçants, 18,4% de cols blancs et 75,7% de cols bleus. Enfin notre enquête en 1980 trouvait la même proportion de cols bleus, 75%, les autres travailleurs se dispersant dans les emplois de cols blancs (12,5%), et de propriétaires et professionnels, 9,8%".

L'implantation des Italiens s'est faite surtout dans les années cinquante et soixante de chaque côté du boulevard métropolitain qui représentait à l'époque un immense chantier de construction. L'existence de cette voie rapide a également stimulé la construction domiciliaire et la ville a donc pris de l'expansion de part et d'autre de l'autoroute. Quelques entrepreneurs en construction italiens opéraient justement dans cette zone en expansion de l'île de Montréal.

Qu'ils soient francophones ou italophones, les entrepreneurs achetaient des terrains et y construisaient des rangées de maisons qu'ils revendaient ensuite à de futurs résidents. Smith (1974:28) souligne l'importance que ce phénomène a représenté dans les années cinquante pour expliquer les futurs conflits entre francophones et italophones de Saint-Léonard :

> "Residential construction in the city is important for two reasons. One, it was a principal form of economic activity in the city, particularly in the early years of suburbanization. Two, French and Italian firms engage in residential construction and there is COMPETITION between them. This competition is manifest in the acquisition of scarce land and the subsequent construction and sale of dwellings. In the Italian community there is a CLOSE RELATIONSHIP between the Italian purchaser and the Italian construction firm. This has enabled Italian firms to develop a very competitive stance relative to the French. This relationship between the Italian firm and the Italian purchaser has also helped increase the number of Italians moving to the city, both swelling their ranks and concentrating their location within the city".

Ce type de compétition aurait contribué à modeler la géographie résidentielle de Saint-Léonard, une rue pouvant être entièrement francophone et la suivante pouvant être exclusivement italienne.

Bien que l'implantation résidentielle des italophones en milieu montréalais n'ait été présentée ici que de façon schématisée[4], nous pouvons comprendre pourquoi l'est de l'île de Montréal a été réputé pour son caractère italien. Grâce à l'expansion de cette partie de l'île, aux possibilités d'emploi et aux coûts abordables des résidences, on a vu se développer de nouveaux quartiers italiens où s'est construite une infrastructure commerciale et sociale répondant aux besoins et aux coutumes spécifiques à cette population.

Aujourd'hui, les possibilités d'expansion de ces quartiers sont pratiquement nulles, presque tous les espaces domiciliaires étant occupés. La qualité de la vie y est généralement bonne, avec des infrastructures développées, des constructions de bonne qualité, de sorte que l'évaluation des terrains et des maisons y a grimpé considérablement. Malgré qu'ils aimeraient pour la plupart demeurer dans ces quartiers, les jeunes qui désirent devenir propriétaires sont contraints d'aller s'établir dans de nouveaux quartiers ou municipalités actuellement en expansion. C'est ainsi qu'ils contribuent actuellement à la création de nouveaux quartiers à caractère italophone plus à l'est ou plus au nord, comme à Rivière-des-Prairies ou à Laval.

Alors que les immigrants de la première vague se sont généralement intégrés à la communauté francophone de Montréal sans trop de heurts, semble-t-il, l'histoire des immigrants de la seconde vague représente l'un des volets les plus passionnants de l'évolution linguistique du Québec moderne. Au départ, rien ne devait les différencier des immigrants de la première vague. Plusieurs étaient issus des régions qui furent autrefois dominées soit par les Normands et les Bourbons ou encore par les familles d'Anjou et de Savoie ou plus tard encore par les Français; à cet égard, le français leur était plus familier, historiquement parlant, que l'anglais. De plus, le français étant une langue romane comme l'italien et les variétés dialectales qu'ils parlaient, il devait être plus facile pour eux d'apprendre le français que l'anglais. En arrivant à Montréal, ils se sont installés dans des quartiers ou des municipalités francophones et ils étaient donc davantage en contact avec le français qu'avec l'anglais. Les emplois qu'ils pouvaient occuper étaient exactement les mêmes que ceux des francophones, soit des emplois d'ouvriers non-spécialisés, bien que leurs patrons puissent être des anglophones. Toutes ces similitudes avec les francophones et également avec les immigrants de la première vague les ont effectivement amenés à utiliser l'italien comme langue première puis le français comme langue seconde. Cependant, les choix qu'ils ont opérés pour leurs enfants les démarquent nettement des immigrants de la première vague : "Malgré les affinités entre les deux langues latines, malgré une cohabitation au niveau résidentiel et dans l'emploi avec les francophones, la langue anglaise restait indubitablement la langue de la promotion sociale" (Painchaud et Poulin, 1983:103).

---

[4]Pour une analyse en profondeur, voir la thèse de Smith (1974) sur le cas de Saint-Léonard et le mémoire de maîtrise de Laplace (1984) sur la communauté italienne de Montréal et la propriété foncière.

Alors qu'en 1930, 62,9% des enfants d'immigrants italiens fréquentaient l'école française, leur proportion était inférieure à 10% dans les années soixante-dix[5], avant l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101, Gouvernement du Québec, 1977) qui renforçait le rôle du français comme langue officielle au Québec. Les jeunes avaient été orientés vers l'anglais de façon systématique même s'ils vivaient dans des secteurs francophones de la ville et malgré le fait qu'ils étaient susceptibles de devoir maîtriser le français pour trouver des emplois. Plusieurs raisons pourraient être avancées pour expliquer cette tendance[6] :

- La conscience de vivre en Amérique du Nord et la volonté de posséder les instruments nécessaires pour avoir accès aux marchés de l'emploi et de la production à l'échelle canadienne et nord-américaine;
- La conscience d'être en compétition directe avec la classe ouvrière francophone et l'avantage de posséder la maîtrise de l'anglais comme atout supplémentaire;
- L'ethnocentrisme québécois, peut-être occasionné justement par la vive compétition que la classe ouvrière menait vis-à-vis des autres communautés ethnolinguistiques sur le marché de l'emploi;
- Le manque d'ouverture de la part du système scolaire francophone. En effet, le système scolaire catholique francophone était aux prises pendant la période du 'baby-boom' avec des problèmes de surpopulation et de ressources financières limitées. Il semblerait, en conséquence, que plusieurs écoles catholiques aient adopté des politiques ethnocentriques n'acceptant dans leurs classes que des francophones catholiques. Au contraire, le système scolaire anglo-protestant disposait de larges ressources financières lui permettant d'absorber les nouvelles clientèles immigrantes et de leur offrir un enseignement de qualité jugée supérieure[7].

Les principales conséquences du choix de l'anglais comme langue d'enseignement pour les enfants ont été doubles selon Painchaud et Poulin (1983:99) :

> "1. Cela augmente les tensions déjà existantes entre les francophones, les anglophones et les allophones. Cela est d'autant plus vrai pour les Italo-Québécois qu'ils habitent dans les quartiers où ils côtoient des francophones et travaillent aussi en compagnie de francophones.
>
> 2. L'anglicisation des enfants a pour effet de renforcer l'utilisation de l'italien ou du dialecte régional à la maison. Les parents utilisent plus le français que l'anglais dans leurs communications avec la société environnante et c'est le contraire qui se produit pour les enfants. Leur langue d'usage à la maison sera donc nécessairement l'italien. Pour toutes les villes canadiennes où existe une communauté italienne importante, c'est à Montréal que le taux d'utilisation de la langue italienne et/ou des dialectes est le plus élevé".

Depuis la promulgation de la loi 101 en 1977 qui oblige les nouveaux immigrants à fréquenter l'école française, la proportion d'italophones inscrits dans les écoles françaises est passée de 8,5% en 1975 à 27,7% en 1985[8]. Lors de son adoption, la loi 101 prévoyait entre autres qu'un enfant pouvait aller à l'école anglaise si l'un de ses parents ou frères ou soeurs avait fréquenté l'école anglaise au Québec[9]. C'est donc dire que la majorité des enfants de troisième génération pouvait

---

[5] Voir les Tableaux 3.4 et 3.5 dans Taddeo et Taras (1987:46-47) qui sont basés sur les données de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.É.C.M.).

[6] Bredimas-Assimopoulos (1983:107-108) énumère une série de raisons expliquant la préférence des Grecs de Montréal pour l'anglais. Ces raisons sont sensiblement les mêmes que celles qui prévalent dans le cas des Italiens.

[7] Voir l'ouvrage de Taddeo et Taras (1987) pour une analyse extrêmement complète de la langue d'enseignement en relation avec la communauté italienne.

[8] Voir les Tableaux 3.4 et 3.5 dans Taddeo et Taras (1987:46-47).

[9] Cette clause fut déclarée anticonstitutionnelle, tel que nous le verrons plus bas.

s'inscrire à l'école anglaise étant donné que pour 90% d'entre eux leurs parents avaient déjà fréquenté l'école anglaise. Ainsi, en 1985, 72,3% des enfants d'origine italienne se trouvaient dans les écoles du secteur anglophone. Comme Painchaud et Poulin (1983:97) le soulignent, il s'agit le plus souvent d'écoles "quasi mono-ethniques, c'est-à-dire italiennes".

La situation résidentielle et la situation linguistique étant esquissées, nous verrons maintenant quelles en sont les implications. La dualité linguistique de Montréal a ouvert chez les immigrants d'origine italienne un éventail de choix linguistiques. Devant ce choix à opérer, l'attitude collective généralement observée a été de valoriser le pluralisme. Cependant dans les faits, des orientations différentes, voire divergentes, ont parfois dû être choisies par les individus[10].

Les différentes études portant sur la langue d'usage ont démontré à quel point les comportements linguistiques diffèrent d'une génération à l'autre en conséquence du choix opéré dans la langue d'enseignement. Les comportements au foyer diffèrent selon les générations :

> "L'étude du CNIC publiée en 1978 prétendait que seulement 3% des Italiens de Montréal ont pour langue d'usage le français. Nos données montrent que les enfants utilisent très peu le français à la maison, soit une proportion de 4,9% avec le père et 5,6% avec la mère. Ce sont principalement le dialecte régional et/ou l'italien qui sont utilisés à la maison (83%), suivi de l'anglais (10,7%). Ces données concernent la langue utilisée entre les enfants et les parents. Mais le phénomène de transfert linguistique vers l'anglais est beaucoup plus visible lorsque nous examinons la langue utilisée par les enfants entre eux. Ils communiquent entre eux en anglais dans une proportion de 72,3% et cette proportion atteint 79,8% lorsqu'ils communiquent avec leurs amis" (Painchaud et Poulin, 1983:98)[11].

Dans d'autres domaines d'activité à l'extérieur du foyer, les comportements diffèrent également d'une génération à l'autre :

> "Selon nos données, la langue la plus utilisée par les Italo-Québécois dans les services publics (76,4%), dans les organismes (59,3%), à la banque (53%) et au travail (46,3%) est le français. La langue italienne (et/ou le dialecte) est la plus utilisée dans le quartier, avec les voisins, avec les commerçants, avec les amis et à la maison comme nous l'avons vu précédemment.
>
> En aucun cas, la langue anglaise n'est proportionnellement plus utilisée que le français ou l'italien. Elle n'est que la deuxième langue au travail et dans les services publics. L'Italo-Québécois utilise la langue française dans ses communications avec la société environnante et l'italien dans ses communications de caractère privé. Mais pour les enfants l'anglais occupe la première place" (Painchaud et Poulin, 1983:98-99).

---

[10] Pour une analyse détaillée des motivations entourant les choix linguistiques des immigrants au Québec, voir Didier et Bordeleau (1973). Le groupe d'origine italienne y est notamment caractérisé comme suit :

> "C'est un groupe relativement clos et replié sur lui-même. L'influence du groupe sur ses membres semble assez importante. Il refuse souvent le français, l'anglais, le bilinguisme au profit de sa langue maternelle.
> Mais c'est aussi un groupe déchiré, balloté, assez insécure, qui se refuse d'opter et de choisir, qui se veut Canadien avant d'être Québécois.
> C'est alors, enfin, un groupe disponible qui, dès qu'il est satisfait, opte aussi bien pour le français, que pour l'anglais, que pour le bilinguisme. Il ne paraît pas aussi orienté vers l'anglais exclusif qu'on pouvait le croire. Les circonstances jouent beaucoup dans ses choix linguistiques. Les attractions vers le français et le groupe canadien-français devraient être assez aisées à réaliser" (Didier et Bordeleau, 1973:276-277).

[11] Des données sur la langue d'usage à la maison sont également compilées par Statistique Canada lors de chaque recensement. Toutefois, comme Veltman (1985:75-76) le fait remarquer en rapport avec le groupe portugais, la question sur la langue d'usage contenue dans le recensement fait surtout appel au contexte parents-enfants, ce qui amène à surestimer l'importance de la langue d'origine et à sous-estimer l'usage prépondérant de l'anglais.

Une différence importante s'est donc instaurée entre la première et la seconde génération, puis des divergences sont apparues au sein de la seconde génération selon que ses membres optaient pour l'usage exclusif de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada. Mais la fragmentation qui menaçait la communauté a été freinée par deux facteurs : l'idéologie pluraliste, que nous venons de mentionner, et le maintien de l'italien.

Ce que nous appelons l'idéologie pluraliste correspond au sentiment que la Commission Gendron qualifiait d'attachement au bilinguisme et qui avait été remarqué auprès de l'ensemble des groupes ethniques au Québec :

> "Le profond et tenace attachement que les Québécois d'autre origine portent au bilinguisme a toujours été exprimé avec force.
>
> Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cette attitude :
> — la volonté d'une réussite sur le plan économique et social aussi bien dans la province de Québec que pour leur assurer la mobilité nécessaire à leur avancement professionnel, ou en cas de crise, en dehors de la province, ou du pays;
> — le refus de choisir entre les deux cultures, surtout la première génération;
> — la connaissance des deux langues officielles assure un plus grand rayonnement et convient à leur ouverture au cosmopolitisme" (Gouvernement du Québec, 1972:93-94).

L'italien est la langue la plus apte à servir de **lingua franca** dans la communauté italienne de Montréal et c'est pourquoi le maintien de cette langue y demeure plus élevé qu'il ne l'est à Toronto[12], la plus grande ville italienne du Canada, ou que dans toute autre ville des États-Unis ayant reçu une large immigration italienne :

> "Un exemple révélateur est celui de la langue de communication entre parents et enfants à la maison : alors qu'à Montréal plus de 82% des enfants utilisent l'italien et le dialecte..., à Toronto, seulement 26,3% des enfants parlent italien à la maison avec leurs parents et 62% utilisent uniquement l'anglais (11,7% d'entre eux alternent entre l'anglais et l'italien). De toute évidence, le processus d'assimilation vers l'anglais est beaucoup plus avancé à Toronto qu'à Montréal où la dualité linguistique favorise paradoxalement la préservation des autres langues dans une plus grande mesure" (Painchaud et Poulin, 1988:149).

2.1.3 La question de la langue en Italie[13]

L'évolution de la langue italienne depuis un siècle présente un intérêt bien particulier. Non seulement cette question est-elle liée aux comportements linguistiques des immigrants italiens de Montréal, mais elle l'est aussi à la perception que ceux-ci auront de la question linguistique au Québec. A cet égard, il peut être profitable de rappeler les grandes lignes de la question linguistique en Italie.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'Unité italienne s'est faite tout récemment, c'est-à-dire en 1861. Avant cette date, on retrouvait en Italie un territoire morcelé en de multiples petits États :

---

[12] L'indice de continuité linguistique de l'italien était de 75,1% au Québec en 1981 alors qu'il était de 69,1% en Ontario (Statistique Canada, 1985). L'Ontario est la province où l'on retrouve le plus grand nombre d'Italiens; elle est suivie immédiatement du Québec. Ces deux provinces sont les seules où l'italien représente la troisième langue maternelle en importance. A elle seule, Toronto compte plus de 300 000 personnes d'origine italienne (Danesi, 1983:320).

[13] Nous remercions sincèrement le professeur Alberto Sobrero et le Dipartimento di Filologia Linguistica Letteratura de l'Università di Lecce de nous avoir ouvert leurs portes et accordé toute leur assistance dans cette recherche sur la question de la langue en Italie. Nous remercions également, pour les échanges enrichissants qu'ils nous ont rendu possibles, Immacolata Tempesta et Maria Teresa Romanello de l'Università di Lecce, ainsi que Tullio De Mauro et Ugo Vignuzzi de l'Università 'La Sapienza' de Rome.

des Villes-États, des duchés, des républiques, des royaumes, des États pontificaux. Ce morcellement politique supposait un morcellement économique équivalent, c'est-à-dire que les échanges de biens se faisaient à une échelle de proximité tout comme les échanges linguistiques :

> "L'économie paysanne, qui a eu son origine et son expression la plus accomplie à l'époque féodale, détermine la fragmentation de la société en de très nombreuses petites unités rurales isolées; dans une société paysanne, les besoins linguistiques sont limités aux contacts à l'intérieur de la communauté, alors que les contacts avec l'extérieur sont rares; la société paysanne produit, sur le plan linguistique, les dialectes; chaque bourg, chaque canton a sa propre langue locale, qui diffère toujours, peu ou prou, de la langue du bourg voisin" (Sanga, 1981:95).

Alors que la langue italienne évoluait traditionnellement en fonction d'un morcellement régional particulièrement dense, ce n'est que depuis l'Unité politique de l'Italie que la langue italienne s'est engagée dans une évolution accélérée vers l'unification.

Depuis la chute de l'Empire romain, le latin parlé dans chaque région, province ou village s'est développé de façon autonome pour donner différents dialectes de la famille italienne et même des langues différentes comme le sarde, le frioulan ou le ladin[14]. Si le latin avait été imposé par l'Empire romain aux populations couvrant le territoire de l'Italie actuelle, il avait été imposé à une multitude de populations déjà existantes. Parmi les plus importantes, on peut mentionner les Grecs et les Phéniciens qui vivaient depuis l'époque classique dans les territoires du sud et sur les côtes et les Étrusques en Italie médiane. Il faut donc supposer que non seulement le latin s'est développé différemment d'un endroit à l'autre à cause de l'éloignement, mais également en raison des substrats linguistiques qui différaient d'une région à l'autre. En fait, plusieurs facteurs ont favorisé la différenciation :

> "Il ne fait pas de doute que les divers facteurs que nous venons d'énumérer (le substrat, les diverses époques de la colonisation, le mode de celle-ci, la circulation linguistique) et l'autre facteur que nous étudierons dans le chapitre suivant (l'influence des langues des peuples envahisseurs) se sont conjugués de façon variée" (Migliorini, 1983 [1960]:14; Trad.).

Déjà au IV^{e} siècle, cinq groupes dialectaux seraient identifiables en Italie :

> "Lausberg parvient à reconstituer une paléogéographie des dialectes italiens de la fin du IV^{e} siècle, répartis en cinq groupes : un néoroman (roman occidental), qui comprend l'Italie au nord de l'Apennin, et quatre groupes paléoromans : l'Italie médiane, spécialement occidentale, qui s'étend jusqu'à Naples; et l'Italie adriatique; les territoires archaïques (Lucanie, Sardaigne, Corse); les territoires grécisants (Pouille meridionnale, Calabre, Sicile)" (Migliorini, 1983 [1960]:14; Trad.).

Suite à la chute de l'Empire romain, l'histoire des différentes parties de l'Italie a suivi des cours différents au gré des dominations politiques ou de l'immigration massive de populations étrangères. On a assisté, par le biais de la domination politique, à l'apport des Arabes, Normands, Castillans, Aragonais, Angevins, Bourbons, Savoyards, Français ou encore des dynasties des Habsbourg ou des Habsbourg-Lorraine, selon les différentes époques et les différentes régions du pays. Des peuples y ont également immigré au cours de l'histoire, comme les Albanais, les Grecs, les Catalans et les Slaves; d'autres peuples, habitant dans les régions limitrophes, ont également exercé des influences, tels que les Germaniques et les Français. Il en résulte que chaque région, chaque province, chaque pays, a connu une évolution différente les uns des autres. Encore aujourd'hui, selon di Luzio (1982), 2,2 millions d'Italiens ont pour langue maternelle

---

[14] En ce qui concerne le sarde et le frioulan, on reconnaît généralement qu'il s'agit de systèmes linguistiques différents de ceux des autres régions linguistiques de l'Italie. Il existe, par contre, une polémique à propos de leur statut à l'intérieur ou à l'extérieur de la langue italienne (voir Sabatini, 1979).

une langue différente de l'italien ou des dialectes italiens. Les principales langues minoritaires que l'on retrouve actuellement en Italie sont : le sarde, le frioulan, l'allemand, le ladin ou rhéto-roman, l'occitan, le français, le slovène, le grec[15], le croate, l'albanais, le franco-provençal, le catalan, le romani.

Au moment de faire l'Unité politique, l'unité linguistique était également à faire. Cette langue que l'on appelle aujourd'hui l'italien est souvent considérée comme étant la variété toscane, mais la réalité est quelque peu différente :

> "Avec l'approfondissement des propriétés linguistiques et sociolinguistiques des variétés d'italien, le dogme traditionnel visant à identifier la prononciation de l'italien standard (normatif) avec la norme de Florence ou de Rome a été sérieusement ébranlé par les études de Lepschy (1966, 1975) et par la substitution progressive de la norme puriste par d'autres normes moins restrictives, à la radio et la télévision d'État aussi" (di Luzio, 1982:41).

En fait, c'est l'oeuvre d'un poète toscan, Dante Alighieri (1265-1321), qui a servi d'inspiration et de modèle au développement de la langue italienne chez les lettrés et les intellectuels depuis le moyen âge. Les forces étaient cependant multiples au moment de créer une langue unitaire. Rome, comme capitale, avait la chance de voir sa variété s'imposer dans la bureaucratie formée de fonctionnaires provenant de toutes les régions d'Italie. Les villes du nord comme Milan et Turin, en tant que pôles économiques, avaient également la chance d'imposer la leur comme langue des affaires ou du commerce. Ce sont ces variétés que les migrants du sud ont dû acquérir notamment lorsqu'ils venaient y chercher de l'emploi. Florence, en tant que patrie de Dante, ville de tradition artistique et intellectuelle, avait la chance d'imposer sa variété comme langue de l'éducation, celle des gens instruits. En fait, aucune des variétés régionales n'allait vraiment l'emporter et l'italien commun allait subir de multiples influences et surtout, il allait s'imposer très lentement dans les régions périphériques où un dialecte local était déjà parlé et où un dialecte régional servait de **lingua franca** dans la région aux fins de transactions et d'échanges.

Au moment de l'Unité, l'analphabétisme touchait presque 80% de la population. De Mauro (1984 [1963]:43; Trad.) estime que seulement 2,5% de la population du pays pouvait parler l'italien :

> "En conclusion, dans les années de l'unification nationale, les italophones, loin de représenter la totalité des citoyens italiens, n'étaient qu'un peu plus de 600 000 sur une population qui avait dépassé les 25 millions d'individus : donc à peine 2,5% de la population".

Inutile de dire que les locuteurs dialectophones des régions affectées par l'émigration ne connaissaient pas l'italien au début du siècle :

> "Par suite de l'emploi très répandu de nombreux dialectes et langues minoritaires dans les différentes régions du pays et de la différenciation culturelle dans la société italienne, l'italien a été, jusqu'à nos jours, presque une langue étrangère pour la plus grande partie de la communauté nationale" (di Luzio, 1982:38).

Une série de facteurs a favorisé cependant la promotion de la langue commune au XX^{e} siècle en Italie. Ces facteurs sont généralement identifiés comme étant :

- le service militaire obligatoire pour tous les citoyens de sexe masculin, depuis l'Unité et l'impact des deux guerres sur les comportements linguistiques des conscrits;
- la promotion de la langue nationale par le mouvement fasciste avant la seconde guerre;

[15] Appelé le 'grico' par Sobrero et Romanello (1977) et le Gruppo di Lecce (1980).

- la scolarisation obligatoire, surtout depuis la seconde guerre et le plus haut niveau de scolarisation en général;
- la propagation des mass media depuis les années cinquante surtout[16].

L'ensemble de ces facteurs fait que l'italien commun est aujourd'hui répandu dans toute l'Italie, même si dans chaque région les variétés régionales et dialectales sont toujours très vivantes. En fait, des mutations importantes sont venues ébranler l'équilibre entre l'italien standard et les dialectes, de sorte que de nouvelles variétés linguistiques sont appelées à émerger :

> "Cette tendance, qui se situe dans le processus général de revalorisation de la réalité locale (principalement régionale) auquel nous avons fait allusion plus tôt, semble donc constituer aujourd'hui une caractéristique dominante de la dynamique linguistique de notre pays... En d'autres termes, l'ancien rapport italien-dialectes locaux ferait place à un nouveau rapport : italien-variétés régionales de la langue" (Sobrero, 1978:214; Trad.).

2.1.4 La langue italienne à Montréal

Au moment de leur émigration, les Italiens de Montréal avaient donc connu le processus d'unification de la langue commune, soit par le biais de l'école, soit par leur enrôlement dans l'armée, soit par la diffusion des nouveaux mass media. Au début de la seconde vague d'immigration, l'usage du dialecte demeurait cependant largement répandu :

> "Si l'on s'appuie sur les données de Rüegg, il appert qu'en 1951 un tiers de la population italienne (35,42%, soit 15 millions) avait abandonné l'usage du dialecte comme instrument unique de communication, mais seulement un peu plus d'un sixième (18,5%, soit 7 825 000 individus) avait renoncé complètement au dialecte : pour les quatre cinquièmes de la population italienne, le dialecte était encore habituel et pour presque les deux tiers (63,5%, soit 26 846 000 personnes), c'était la langue parlée d'usage normal qui était utilisée en toute circonstance" (de Mauro, 1984 [1963]:130-131; Trad., cité également par Cóveri, 1985:6).

En tant que dialectophones, ils connaissaient un dialecte local et possiblement un dialecte régional. En somme ceux-ci étaient fort à l'aise avec la variation et le pluralisme linguistique. La langue commune, sans être une langue maternelle dans la majorité des cas, devait être généralement acceptée et considérée comme un bienfait pour l'intercompréhension à l'intérieur de la nation. Les déplacements à l'intérieur de l'Italie et à l'étranger pendant et après la seconde guerre mondiale les avaient mis en contact, en outre, avec la diversité linguistique avant même qu'ils n'optent pour l'émigration vers Montréal.

Une fois implantés en milieu montréalais, les italophones seront appelés à se servir d'une **lingua franca** entre eux, délaissant ainsi d'une certaine façon leur dialecte familier en dehors du foyer pour adopter une variété inspirée de la langue commune ou de dialectes régionaux. Comme nous le verrons au chapitre suivant, à l'arrivée, la plupart des immigrants forment des couples dont les membres proviennent de la même région. Chez la seconde génération, la majorité des membres se marient également entre italophones; toutefois, dans la plupart des cas, il s'agit de personne dont la région d'origine est différente. Ceci stimule donc l'émergence d'un code commun. Cependant la langue commune qui semble avoir des chances de s'implanter plus fortement dans l'avenir risque d'être divergente de celle qui se développe en Italie pour les raisons suivantes :

---

[16] "Le processus de remodelage des dialectes sur l'italien s'est grandement accentué après la seconde guerre avec la diffusion capillaire des grands moyens de communication de masse (radio, télévision, cinéma, presse) qui contribuent de manière décisive au processus d'italianisation" (Sanga, 1981:100).

- Depuis la seconde guerre, la langue commune s'est sensiblement transformée en Italie et les Italo-Montréalais n'ont pas nécessairement participé à cette évolution[17];
- Les Italiens qui sont venus à Montréal avaient une connaissance approximative de la langue commune et ils étaient susceptibles, en conséquence, d'en faire un usage fondé, en partie, sur une connaissance supérieure de leur propre dialecte local, ou régional[18];
- Les réalités de Montréal favorisent l'influence du français et de l'anglais.

En conséquence, la variété d'italien parlé à Montréal est appelée à constituer une variété en propre, un prototype, jusqu'à maintenant très peu étudié sinon au niveau lexical par Villata (1980, 1985a; 1985b)[19]. Il s'agit d'une variété linguistique d'une richesse incroyable qui aurait intérêt à être étudiée un jour par des dialectologues italiens compétents. Ce n'est pas notre propos dans ce travail de produire cette étude interne de la variété linguistique de l'italien de Montréal, mais seulement de chercher à comprendre à quels niveaux l'interaction entre l'italien, le français et l'anglais se produit. Il nous semblait cependant important d'exposer d'abord notre compréhension des circonstances de l'émigration hors de l'Italie, des conditions de l'implantation de cette population en milieu montréalais et de leurs antécédents linguistiques.

Nous verrons dans les sections qui suivent quelle était la situation politique, sociale et linguistique au Québec au moment de l'arrivée des immigrants italiens et comment les enjeux se sont développés au cours des ans.

2.2 LA CONJONCTURE AU QUÉBEC

Les premiers immigrants italiens qui arrivèrent à Montréal pour contribuer au développement industriel du Canada trouvèrent un pays dans lequel de nouveaux équilibres s'étaient instaurés au plan étatique suite à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (l'AANB) de 1867. Le climat social et politique y était relativement calme et les rapports entre les deux principaux groupes linguistiques, quoique inégaux, n'étaient pas remis en question de façon aussi virulente qu'ils le furent à d'autres époques. En général, les anglophones de Montréal détenaient les capitaux et constituaient la classe dominante, les francophones formaient quant à eux la masse ouvrière et paysanne. La discrimination linguistique se répercutait sur le plan résidentiel; les anglophones vivaient dans l'ouest de la ville, les francophones dans l'est et le peu de contact entre les deux groupes amoindrissait les risques de friction.

Lorsque les immigrants italiens de la seconde vague arrivèrent à Montréal, après bientôt cent ans de fédéralisme canadien, des tiraillements allaient avoir lieu entre les francophones et les anglophones. En tant que nouveaux citoyens, les italophones allaient être pris à partie dans le débat linguistique et nationaliste.

---

[17] "Les linguistes ont surtout constaté une diminution des différences réciproques entre les variétés, telle qu'elle résulte par exemple d'un processus d'italianisation des dialectes et de dialectalisation de l'italien. On a reconnu, à côté d'un italien plus ou moins standardisé un italien régional et, à côté des dialectes vernaculaires locaux, des dialectes régionaux" (di Luzio, 1982:41).

[18] "Les émigrés proviennent presqu'exclusivement du sous-prolétariat, c'est pourquoi ils possèdent et ils apportent avec eux le code linguistique dominant dans les classes subalternes, c'est-à-dire le dialecte" (Sobrero, 1978:50; Trad.).

[19] Le concept de 'parlato mistilingue' mentionné par Sobrero (1983) et par Tempesta (1985) s'applique sûrement à cette variété. Des concepts développés ailleurs nous semblent également apparentés, comme le concept d'"Australitalian' proposé par Smolicz (1983) et celui d'"italiano stentato' proposé par Auer et repris par Dittmar (1988:133) : "ITALIANO STENTATO (Italian that shifts irregularly between standard Italian and dialect because of linguistic uncertainty)".

2.2.1 La situation politique et sociale au Québec

Au début des années soixante, les rapports de force en mutation allaient donner naissance à des tiraillements entre les deux principaux groupes ethniques du Québec, la majorité francophone dominée en voie de devenir dominante à certains égards, et la minorité anglophone dominante en voie de perdre certains de ses privilèges. Cependant, les tiraillements les plus profonds allaient surtout naître parmi les francophones eux-mêmes, à savoir entre les tenants d'un État fédéral centralisé fort et d'un rôle accru des francophones à l'intérieur du fédéralisme et les tenants de l'élargissement des champs de compétence de l'État québécois et de l'indépendance du Québec.

Nous allons illustrer ces mutations à l'aide de deux exemples qui concernent le propos de cette étude, l'immigration, domaine de juridiction mixte avec prééminence du palier fédéral (Gouvernement du Québec, 1972:41) et nous traiterons plus bas de la langue d'enseignement, domaine de compétence provinciale.

Malgré son implication dans le processus depuis la Confédération, il fallut attendre 1978 pour que l'État québécois exerce un réel droit de regard sur la sélection de ses immigrants conformément à l'entente Cullen-Couture (Gouvernement du Québec, 1983). En tant que membre du Commonwealth, le Canada recrutait un nombre considérable d'immigrants de pays anglophones. Par ailleurs, il arrivait souvent que le candidat à l'immigration, sélectionné par des services fédéraux ne soit pas suffisamment averti du caractère francophone du Québec ou de Montréal. Or, il était important, pour la survie du français au Québec, que les candidats qui y étaient dirigés soient sinon francophones, du moins suffisamment francophiles pour ne pas contribuer à y minoriser les francophones. Il semblait donc essentiel que l'appareil d'État du Québec prenne une part active dans ce domaine de compétence partagé par les deux paliers de gouvernement bien que dominé par l'État fédéral. Les Italiens furent moins concernés que d'autres groupes d'immigrants par ces considérations. Indirectement toutefois, ils furent affectés par la présence de groupes d'immigrants arrivés précédemment, comme celle des Irlandais, par exemple, qui jouèrent un rôle important dans le débat linguistique.

Quant au second exemple que nous venons de mentionner, celui de la langue d'enseignement, compte tenu de son importance, nous consacrerons la section suivante en entier à l'évolution récente de ce champ de juridiction provinciale exclusive. Comme nous le verrons, les italophones furent concernés au même titre que les francophones et les Anglo-Saxons tout au long de l'évolution du débat. Nous tenterons de décrire les enjeux linguistiques au Québec et de rappeler le rôle joué par les italophones à cet égard. Les italophones, en effet, ont joué un rôle fondamental dans le processus ayant conduit au développement d'une véritable politique linguistique au Québec.

2.2.2 Les enjeux linguistiques

Dans le sillon de la Révolution tranquille qui vit naître un État moderne au Québec, donnant lieu à une importante démocratisation du système d'éducation, les francophones prirent conscience du rôle assimilateur joué par l'école dans un système d'éducation élitiste dirigé par les Églises bien que financé par l'État. On retrouvait alors dans le système catholique français presque uniquement des francophones, tandis que le système anglo-protestant attirait aussi bien les francophones et les allophones que les Anglo-Saxons.

Devant la pression assimilatrice que subissait le français, un débat prit naissance sur le libre choix de la langue d'enseignement. Tandis que les partisans du libre choix, constitués en grande partie de francophones et d'allophones désireux de profiter de l'ascension sociale que procurait le bilinguisme, luttaient pour le statu quo, les opposants du libre choix, en majorité francophones,

désiraient essentiellement que les fonds publics provenant principalement de la majorité francophone et destinés au système public soient affectés obligatoirement à un enseignement en français aux francophones et aux nouveaux immigrants.

Ce débat secouait fortement l'opinion publique lorsque l'un des épisodes les plus violents se déroula en 1969 dans la municipalité de Saint-Léonard où la population était composée d'environ 27% d'italophones, les francophones formant la majorité de la population, soit environ 63%[20]. Il peut être intéressant d'évoquer ici le fil des événements de ce qu'il est convenu d'appeler la crise de Saint-Léonard (voir Smith, 1974:71-78).

Le faible taux de participation aux élections municipales aidant, la minorité italophone fit élire en 1967 une majorité de conseillers au Conseil de ville de Saint-Léonard ainsi qu'un pro-maire italien. Or, le Conseil de ville adopta aussitôt après son élection un règlement faisant de l'anglais la langue de délibération du Conseil, ce qui souleva de vives réactions chez la majorité francophone.

Les francophones allèrent voter massivement le 10 mai 1968 lors d'élections partielles de la commission scolaire et firent élire un Conseil scolaire majoritairement francophone, incluant deux membres du Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) dont le programme était d'instaurer l'unilinguisme français au primaire. Un référendum fut également remporté lors de cette élection par les francophones du MIS, référendum qui visait à abolir l'enseignement bilingue et à le remplacer par l'enseignement unilingue français. Aussitôt en place, le Conseil scolaire vota une résolution faisant du français la langue d'enseignement de la Commission scolaire Jérome-Le-Royer couvrant le territoire de Saint-Léonard.

Lors de l'année scolaire 1968-1969, un certain nombre de parents italophones qui tenaient à inscrire leurs enfants dans des écoles anglaises envoyèrent leurs enfants dans des écoles anglo-protestantes de Montréal, moyennant 250 dollars par enfant. D'autres organisèrent des classes illégales dans les sous-sols des maisons. Le 3 septembre 1969, comme aucune solution ne semblait être proposée par le gouvernement, les Italiens organisèrent une manifestation et une semaine plus tard, des émeutes entre italophones et francophones éclatèrent au cours d'une contre-manifestation organisée sous l'égide de la Ligue d'intégration scolaire (anciennement le MIS).

La genèse du conflit entre italophones et francophones a fait l'objet d'une thèse de doctorat en géographie résidentielle dans laquelle l'auteur fait la démonstration que la source du conflit n'était pas uniquement fondée sur la question de la langue mais qu'elle devait être comprise comme la conjugaison de facteurs multiples liés à la compétition spatiale et sociale entre les deux groupes (Smith, 1974:170).

Devant l'imminence d'une crise provoquée par le débat linguistique et devant le vide législatif sur le plan linguistique[21], le gouvernement de l'époque avait mandaté une commission en décembre 1968, la commission Gendron, afin d'analyser la situation linguistique au Québec. Les travaux de cette commission allaient servir à l'élaboration des lois linguistiques 22 et 101. Mais d'abord, une première loi linguistique du gouvernement de l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand, la loi

---

[20]Selon Smith (1974:139), la population de Saint-Léonard atteignait 30 000 en 1967. De ce nombre, 18 876 étaient français, 8 062 italiens et 3 062 d'autres origines ethniques.

[21]Comme la langue n'était pas mentionnée dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique au chapitre du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, le gouvernement du Québec était habilité à légiférer sur la langue en fonction de ses propres domaines de compétence, notamment en ce qui a trait à l'éducation. Cependant, il n'existait pas encore de loi linguistique dite exhaustive, c'est-à-dire regroupant plusieurs aspects de la question (Turi, 1989). La seule tentative effectuée dans ce sens avait échoué, le projet de loi 85 sur la langue de l'éducation ayant été rejeté par la population en décembre 1968 avant même que l'Assemblée nationale ne se prononce sur ce projet de loi (voir Gémar, 1983:41 et 161-162).

63 votée à l'automne 1969, reconnaissait le droit des parents à choisir la langue d'enseignement, le français ou l'anglais, pour leurs enfants. Cette loi provoqua un mécontentement profond chez les francophones.

Pressé de corriger la situation, le gouvernement libéral de Robert Bourassa votait une nouvelle loi en juillet 1974, la loi 22. Celle-ci basait l'admissibilité à l'école anglaise sur le critère d'une connaissance suffisante de l'anglais mesurée à l'aide de tests linguistiques. Si cette loi visait à diriger les francophones vers l'école française et les anglophones vers l'école anglaise, elle posait, par contre, un problème de poids en ce qui concerne les immigrants déjà installés au Québec. En effet, plusieurs désiraient envoyer leurs enfants à l'école anglaise alors que ceux-ci n'avaient pas nécessairement une connaissance suffisante de l'anglais :

> "En 1975 par exemple, 600 enfants de la Commission scolaire de Saint-Léonard, la plupart d'origine italienne, se sont présentés à ces tests, mais seulement 75 ont été jugés aptes à intégrer le secteur anglais" (Painchaud et Poulin, 1988:157).

Par ailleurs, dans son application, la loi demeurait ambiguë puisque le fait d'avoir l'anglais pour langue maternelle ou langue d'usage à la maison pouvait dispenser les élèves de subir les tests de connaissance en langue anglaise. Il y avait donc possibilité lors de l'inscription à l'école anglaise de contourner la loi en répondant par les réponses appropriées aux questions concernant la langue maternelle ou la langue d'usage à la maison (Taddeo et Taras, 1987:158). En outre, devant l'échec de leurs enfants au test d'admissibilité et profitant de la complicité des commissions scolaires anglo-protestantes, un assez bon nombre de parents décidèrent de défier la loi en inscrivant tout de même leurs enfants à l'école anglaise, ce qui créa une situation conflictuelle particulièrement délicate à résoudre. Le mécontentement s'élargit donc aux allophones en plus des francophones :

> "A la rentrée de l'automne 1976, seulement une centaine d'enfants sur un total de 1000 qui se sont vu refuser l'enseignement en langue anglaise (et qui ont été en appel à la Commission de surveillance), se sont inscrits aux classes françaises" (Painchaud et Poulin, 1988:158).

Suite à l'élection du Parti Québécois de René Lévesque, la loi 101 ou Charte de la langue française, renforça le rôle du français comme langue officielle au Québec. Cette loi touchait principalement la langue d'enseignement, la langue de la législation et de la justice, la langue du commerce et des affaires (l'affichage public) et la langue de travail. En ce qui concerne la langue d'enseignement, au chapitre VIII, il était prévu que seuls les enfants de parents ayant déjà fréquenté des écoles anglaises au Québec ou dont des frères ou soeurs avaient fréquenté des écoles anglaises au Québec, étaient autorisés à fréquenter l'école anglaise (clause Québec). Il s'agissait d'un règlement basé sur une conception de territorialité suffisamment souple puisqu'il accordait ainsi la possibilité aux anciens immigrants qui avaient déjà orienté leurs enfants vers l'école anglaise de continuer dans cette voie. Tout nouvel immigrant, cependant, provenant de l'étranger ou des autres provinces canadiennes était tenu désormais de fréquenter l'école française au Québec.

La majorité des enfants d'immigrants italiens étaient donc couverts par le chapitre VIII de la loi 101 quoiqu'un certain nombre d'entre eux allaient dorénavant devoir fréquenter l'école française. Comme ce fut le cas suite à l'adoption de la loi 22, certains choisirent de défier la loi avec l'aide des commissions scolaires protestantes. En 1986, le rapport Rondeau établissait le nombre d'"illégaux" à 1 013 élèves, dont la majorité était d'origine italienne. En juin 1986, après sa réélection, le gouvernement libéral de Robert Bourassa vota la loi 58 qui avait pour but d'amnistier les "illégaux".

Nous n'avons fait qu'un bref survol des étapes de la législation linguistique au Québec. Il est cependant intéressant de noter que tout au long de l'évolution de la législation linguistique, les italophones de Montréal se sont trouvés au coeur du débat. Il est clair que la question linguistique ne s'est pas développée indépendamment des enjeux politiques, sociaux et économiques qui ont marqué la Révolution tranquille. Le débat nationaliste y était notamment étroitement lié et à cet

égard il est intéressant de s'interroger sur la position adoptée par les italophones de Montréal. Pour les Italiens qui avaient immigré, jamais il n'avait été question de séparatisme au Canada. Ils avaient entrepris des démarches pour émigrer vers ce pays et y avait été accueillis. Par analogie à la Constitution italienne, la Constitution canadienne pouvait leur sembler l'heureux regroupement politique de régions qui, malgré qu'elles aient chacune une histoire différente, n'avaient pas intérêt à agir en tant que pays autonomes. A cet égard, ils pouvaient se rappeler que le morcellement des territoires en Italie avait été accompagné de la domination par des peuples étrangers. Dans un autre ordre d'idées, les circonstances malheureuses entourant la seconde guerre mondiale et l'après-guerre tout aussi douloureux qui avaient incité ces Italiens à venir s'établir à Montréal, les portaient à souhaiter une certaine stabilité professionnelle et sociale. En conséquence, ceux-ci ne pouvaient que favoriser le statu quo politique. A l'inverse, au même moment, pour les francophones du Québec qui se trouvaient en majorité, le statu quo pouvait signifier des contraintes à leur autonomie, des freins à leur développement, leur affaiblissement en général, voire leur disparition.

Dans l'ensemble, vu les concessions accordées aux italophones, les relations entre francophones et italophones sont aujourd'hui assainies et les frictions ont été résolues par des procédés ne faisant plus appel à autant d'émotivité que précédemment. Quant au débat linguistique au Québec, celui-ci s'est poursuivi sur différents points, comme notamment sur la question de l'affichage ou sur la notion de société distincte (Labrie, sous presse 1991), mais la communauté italophone a cessé d'être au coeur du débat.

2.3 LES OBJECTIFS PRATIQUES ET LES HYPOTHÈSES DE CETTE ÉTUDE

L'implication des italophones de Montréal dans le débat nationaliste et le débat linguistique au Québec et au Canada a amené la communauté à se mobiliser, à développer une argumentation politique et à déléguer des porte-parole à tous les niveaux politiques, qu'ils soient scolaire, municipal, provincial ou fédéral :

> "Le conflit linguistique québécois comme effet du conflit national a eu pour conséquence d'unifier la communauté italo-québécoise contre le nationalisme québécois tel qu'il s'est exprimé, sous la houlette de ce nouveau leadership assumé par la bourgeoisie italo-québécoise, lui offrant ainsi les moyens politiques de gérer le "GHETTO" face à une opposition presque inexistante" (Painchaud et Poulin, 1983:104).

Parallèlement à sa reconnaissance politique, la composante italophone au Québec s'est fait reconnaître également sur le plan économique dans le domaine de la propriété immobilière, du commerce, de l'entreprise et du capital :

> "Le conflit linguistique a eu ainsi pour effet d'accélérer la "modernisation" de l'organisation communautaire. Les hommes d'affaires italo-québécois ont pris le relais de l'organisation de la communauté laissant quelque peu derrière les notabilités traditionnelles et l'Église italienne missionnaire" (Painchaud et Poulin, 1983:104).

La maturité atteinte après une quarantaine d'années d'intégration en milieu montréalais a permis l'organisation institutionnelle de l'italianité au Québec et celle-ci fut même reconnue par le gouvernement italien qui ouvrit un Consulat général et un Institut culturel à Montréal. Le bilan qu'on peut en faire est indicateur d'une vitalité remarquable :

> "On peut décrire très succinctement cette organisation sociale Italo-québécoise comme suit : cinq paroisses catholiques et quelques "missions" italiennes, environ 80 associations régionales, des associations culturelles, folkloriques et sportives, des syndicats, des organisations de femmes, de jeunes, d'assistance, de travailleurs, d'intellectuels, deux associations patronales,

> des clubs d'âge d'or, des garderies, des médias en langue italienne, etc. On peut recenser de 150 à 200 organisations et/ou associations propres à la communauté italo-québécoise" (Painchaud et Poulin, 1988:100).

Les italophones sont actifs dans la vie sociale du Québec à tous les niveaux : en littérature (Klaus, 1987), dans l'édition (Guernica), les communications (Vice Versa, 1985), les arts, le théâtre (Micone, 1982), la musique, le cinéma (Tana et Ramirez, 1985), etc. Sur le plan scientifique, un nombre considérable de travaux ont été entrepris ces dernières années sur la communauté italophone de Montréal : en sociologie, en histoire, en sciences politiques, en linguistique, en aménagement linguistique, en géographie, en psychologie, révélant l'intérêt que présente cette communauté pour les Québécois.

Par ce travail, nous espérons offrir une description aussi fidèle que possible des comportements linguistiques de certains membres de cette communauté. Le groupe italophone se distingue par une histoire politique propre ainsi que par une vitalité culturelle remarquable. Ses comportements linguistiques offrent beaucoup d'intérêt du point de vue scientifique, si l'on considère la richesse de ses antécédents, l'analogie de l'évolution linguistique de l'italien à Montréal avec celle du français de la Nouvelle-France[22], ses affinités avec la langue française et l'impact de l'introduction de l'anglais comme langue de l'éducation. L'analyse des choix linguistiques au niveau situationnel, des changements de langue au niveau conversationnel, de l'alternance de langue au niveau linguistique ainsi que de l'emprunt ou alternance au niveau lexical permettra de mieux comprendre le phénomène de contact prolongé des langues et des cultures.

Dans le but de décrire les comportements multilingues des italophones de Montréal de la façon la plus exhaustive et la plus intégrée possible, nous prendrons en considération diverses expressions de leurs comportements langagiers. Du plus général au plus particulier, les comportements dont il sera question sont :

- les choix linguistiques, c'est-à-dire la proportion des tours de parole produits dans chacune des langues concernées (l'italien, le français et l'anglais);
- les changements de langue au début d'un nouveau tour de parole;
- les alternances extraphrastiques;
- les alternances intraphrastiques (entre deux propositions, à l'intérieur d'une même proposition, les expressions idiomatiques);
- l'insertion de mots exogènes (les emprunts intégrés, les emprunts momentanés [comprenant les emprunts occasionnels et les emprunts idiosyncratiques], les alternances lexicales, les emplois métalinguistiques ou les alternances en relief);
- l'emploi de noms propres exogènes.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il s'agit de façons par lesquelles deux langues peuvent entrer en interaction et qui vont des constituants les plus grands aux plus petits. L'importance de ces comportements a été confirmée par le passé à maintes reprises. Par contre, aucune étude n'a encore mis en relation un aussi vaste éventail de comportements les uns avec les autres; jamais non plus l'ensemble de ces comportements n'ont été mis en relation avec les mêmes facteurs sociaux ou individuels de façon à établir les régularités susceptibles de se maintenir d'un type de comportement à l'autre.

Dans le cas de la communauté italophone de Montréal, trois langues sont en cause, à savoir l'italien, le français et l'anglais. Ainsi, la production de ces types de comportements sera analysée

---

[22] L'émergence de la variété montréalaise de l'italien n'est pas sans rappeler l'unification linguistique du français en Nouvelle-France (Barbaud, 1984).

en tenant compte de toutes les combinaisons linguistiques pouvant éventuellement intervenir (français/italien; anglais/italien; italien/français; italien/anglais; français/anglais; anglais/français). Au plan théorique, les études citées précédemment nous incitent à retenir un certain nombre de variables qui pourraient influencer les comportements dans ces diverses combinaisons linguistiques. Certaines d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une validation scientifique, comme par exemple, l'effet de la compétence; d'autres ont seulement été mentionnées, comme par exemple, l'effet de la présence de l'enquêteur.

En outre, les caractéristiques propres à la communauté italophone de Montréal nous incitent également à situer l'analyse en fonction de facteurs rattachés à leur situation en particulier. Ainsi, compte tenu que la communauté italophone de Montréal est composée en majeure partie d'immigrants arrivés depuis 1948 et de leurs descendants, compte tenu que les italophones habitent en majeure partie dans des quartiers traditionnellement associés aux francophones et compte tenu que depuis 1960 environ la majeure partie des enfants d'italophones ont fréquenté des établissements scolaires de langue anglaise, il nous semble opportun d'aborder l'étude de leurs comportements en établissant une distinction a priori entre les générations et selon des domaines d'activité différents.

Il découle de ces observations, tant théoriques que pratiques, que des variables structurales et des variables situationnelles ont avantage à être mises en relation avec les comportements variés.

Les variables structurales qui seront retenues sont les suivantes :

- la génération (père/fils);
- la compétence linguistique;
- la langue dans laquelle l'éducation a été reçue;
- l'occupation professionnelle;
- le réseau social (la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial suite à l'endogamie ou à l'exogamie).

Les variables situationnelles qui seront retenues sont les suivantes :

- le domaine où les interactions ont lieu (foyer/travail);
- le réseau social activé lors d'une interaction verbale donnée (le caractère ethnique de la situation de communication : présence d'italophones, de francophones ou d'anglophones);
- la présence de l'enquêteur.

Notre hypothèse générale veut que la production des divers types de comportement soit liée aux variables structurales et aux variables situationnelles de façon différente selon les combinaisons linguistiques concernées.

Ainsi, le choix de l'italien ou le recours aux changements ou aux alternances de langue incluant l'italien devrait être davantage l'apanage des pères, des locuteurs ayant une compétence prépondérante en italien, de ceux ayant reçu leur éducation en italien seulement, des ouvriers non-spécialisés ou spécialisés, de ceux ayant un sous-réseau familial endogame. L'italien devrait être davantage utilisé au foyer, lorsque seuls des italophones sont présents et lorsque l'enquêteur est absent.

Le choix du français ou le recours aux changements ou aux alternances de langue comprenant le français devrait être davantage l'apanage des fils, des locuteurs compétents en français, ayant reçu

leur éducation partiellement en français, occupant des fonctions comme professionnels et ayant un sous-réseau familial exogame (francophone). Le français devrait être davantage utilisé au travail, lorsque des francophones sont présents et d'autant plus si l'enquêteur est également présent.

Quant à l'anglais, le choix de cette langue ou le recours aux changements ou aux alternances incluant cette langue devrait être davantage l'apanage des fils, des locuteurs compétents en anglais, ayant reçu leur éducation principalement en anglais, occupant des fonctions comme professionnels et ayant un sous-réseau familial qui ne soit pas exogame (francophone). Cette langue devrait être utilisée davantage au travail, lorsque des anglophones sont présents et lorsque l'enquêteur est absent.

Nous ferons état des résultats obtenus en vérifiant ces hypothèses aux chapitres IV, V et VI. Au chapitre IV, les relations entre les variables structurales et les choix linguistiques seront vérifiées; au chapitre V, nous vérifierons les relations entre les variables structurales et situationnelles et les changements de langue; au chapitre VI, nous vérifierons les relations entre ces variables et l'alternance de langue, l'insertion de mots exogènes et l'emploi de noms propres exogènes. Mais d'abord, dans le prochain chapitre, nous présenterons la méthodologie suivie pour la cueillette et le traitement des données.

Chapitre III

MÉTHODOLOGIE

Comme nous l'avons vu précédemment, trois buts principaux sont poursuivis dans ce travail. Premièrement, nous voulons présenter une description détaillée des comportements multilingues des italophones de Montréal, ce qui suppose un premier niveau d'analyse global portant sur les choix linguistiques. Deuxièmement, nous désirons faire état des manifestations du contact des langues tant au niveau conversationnel que linguistique. Cette deuxième étape doit être menée en tenant compte de la variation à l'intérieur des sous-groupes générationnels, pères et fils, et ce dans des domaines d'activité différents, soit au foyer et dans les milieux de travail. Troisièmement, nous désirons évaluer dans quelle mesure des variables structurales et situationnelles sont liées à la variation des comportements, c'est-à-dire à la prépondérance de certains types de comportement langagier en relation avec les différentes combinaisons linguistiques possibles.

Afin d'atteindre ces buts, il a été nécessaire de constituer un corpus linguistique suffisamment vaste pour servir de base empirique valable à nos analyses tout en recueillant les informations sociales pertinentes sur les locuteurs de façon à pouvoir corréler les données linguistiques aux variables sociales pertinentes.

Dans ce troisième chapitre, nous verrons sur quelle base la population a été choisie, en quoi a consisté le pré-test, comment s'est déroulée l'enquête, en quoi les questionnaires ont consisté, quelles sont les caractéristiques des locuteurs qui se sont prêtés à cette étude, quelles sont les variables sociales que nous avons retenues, dans quelle mesure ces variables sont interreliées les unes avec les autres, comment les enregistrements ont été effectués, comment le corpus d'énoncés a été sélectionné ainsi que les critères qui ont été retenus en vue de l'analyse aux plans conversationnel et linguistique et, finalement, par quels procédés statistiques les analyses ont été conduites.

3.1 CHOIX DE LA POPULATION

La population italophone a été choisie pour plusieurs raisons. Premièrement, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les italophones représentent le troisième groupe ethnolinguistique en importance au Québec après les francophones et les Anglo-Saxons (Statistique Canada, 1985) et ils ont été concernés de près par la planification linguistique québécoise et canadienne depuis plus d'une vingtaine d'années. Deuxièmement, les italophones du Québec expriment généralement leur fierté de connaître plusieurs langues. Ils représentent en effet un groupe pour lequel l'indice de continuité linguistique (de maintien de la langue d'origine) est parmi les plus élevés au Canada, soit 75,1%. De plus, Montréal est la ville où le bilinguisme anglais-français est le plus répandu au Canada et les allophones comptent parmi les Montréalais les plus bilingues[1] (près de 50%).

L'aire géographique délimitée pour l'enquête est située dans la partie est de l'île de Montréal, une partie francophone où 66% des italophones de Montréal (près de 115 000 personnes) sont concen-

[1]Dans le sens employé par Statistique Canada (1985), le concept bilingue réfère à la capacité de s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada.

trés. Le nombre d'informateurs visé par cette étude a été fixé à 32. Nous avons estimé qu'un échantillon formé d'une trentaine d'individus allait permettre d'effectuer un traitement statistique des données à la condition d'avoir recours à des moyens d'analyse simples. Nous étions conscient qu'il aurait fallu tripler l'échantillon pour pouvoir avoir recours à des moyens d'analyse plus complexes, mais nous devions établir une limite au nombre de locuteurs étant donné que le corpus linguistique recueilli auprès de chacun des informateurs allait être assez diversifié et imposant.

Critères de sélection

La collecte des données a été faite auprès des membres de 16 familles, auprès du père et du fils, ce qui devait permettre d'observer des différences inter-générationnelles, tout en éliminant le facteur sexe que nous avons dû omettre étant donné la taille de l'échantillon.

Les critères de choix de l'échantillon ne tenaient pas compte des différences socio-économiques vu que la communauté italienne de Montréal est relativement homogène sur le plan social[2]. Cependant, nous avons tenu compte de la situation professionnelle des informateurs, de la trajectoire sociale du père et de la mobilité sociale entre les générations a posteriori, sur la base des renseignements recueillis dans les questionnaires.

Les critères que nous avions établis, sans être obligatoires dans leur totalité, visaient à constituer un échantillon le plus homogène possible tout en assurant une certaine représentativité de la communauté italo-montréalaise en général (voir au chapitre II). Ces critères étaient les suivants :

- Familles vivant à St-Léonard, St-Michel ou à proximité.
- Familles dont le père et la mère venaient tous les deux d'Italie.
- Familles dont le père avait quitté l'Italie pour venir s'établir à Montréal entre 1948 et 1970.
- Familles dont un des fils se trouvait sur le marché du travail.
- Ce fils devait avoir fréquenté une école à Montréal.
- Le père et le fils devaient tous les deux travailler à Montréal (pour qu'on puisse les rejoindre facilement).
- Il fallait qu'il soit possible de faire un enregistrement pendant un souper en famille.
- Il fallait qu'il soit possible de faire des enregistrements sur les lieux du travail de ces deux personnes (de préférence pendant le travail, sinon au moins pendant les heures de repas ou de pause).

Le recrutement a débuté en septembre 1984 mais la collecte des données n'a été effectuée qu'à partir de janvier 1985 pour se terminer en mars 1986.

Mode de recrutement

Les locuteurs ont été recrutés par le biais de la technique des réseaux. Comme il est suggéré par Russell (1982), les liens des réseaux sociaux constituent des canaux de communication potentiels et un examen du comportement linguistique des gens en fonction de leur réseau social peut aider

[2]Selon Painchaud et Poulin (1988:114) : "On compte ... un noyau de cent à deux cents individus que l'on peut qualifier de bourgeois italo-québécois". Cette situation avait déjà été constatée auparavant par Boissevain (1971:34) qui affirmait : "Il ne serait pas très utile de chercher à appliquer les concepts de classe à la communauté italo-canadienne".

à saisir le fonctionnement de l'alternance de code. Russell favorise pour la cueillette des données une méthode basée sur la notion de réseaux sociaux qui permet au linguiste de contacter les membres d'une communauté en tant qu'ami ou qu'ami d'un ami, ce qui rend possible un plus grand degré d'informalité. Dans cette optique, quatre personnes-clé nous ont permis de rejoindre des familles qui correspondaient aux critères pré-établis. Ces quatre personnes-clé sont : le professeur d'italien d'un collège; la collègue de travail d'un ami; un administrateur dans le domaine des services de la santé; et une directrice de classes d'italien du samedi. A leur tour, les familles rencontrées nous ont mis en contact avec de nouvelles familles.

Environ une cinquantaine de familles ont été contactées avant que le nombre fixé soit atteint, c'est-à-dire 16 familles ou 32 informateurs. Ce taux relativement élevé de familles contactées est attribuable aux faits que : 1) deux membres de la famille devaient accepter de collaborer (souvent le fils était d'accord, le père ne l'était pas, ou vice versa); 2) il fallait effectuer des enregistrements au travail, une exigence que nous posions autant que possible lors du recrutement et qui était souvent incompatible avec les conditions de travail des personnes. Cependant, cette deuxième condition n'a pas été respectée dans tous les cas, comme nous le verrons plus loin.

3.2 LE PRÉ-TEST

Dans un premier temps, inspiré des travaux de Whyte (1955), nous avons parcouru les rues de St-Léonard, les endroits publics et les commerces, afin de vérifier si la présence d'italophones y était suffisamment importante pour justifier une étude dans ce milieu et afin d'évaluer les meilleures façons d'entrer ultérieurement en contact avec des italophones. Nous sommes également allé rencontrer les membres d'une famille italienne qu'un ami nous avait présentée en avril 1984 afin de confronter nos intuitions avec leur représentation de la réalité. Une fois les questionnaires rédigés sur la base de ces observations et à partir de la lecture d'ouvrages théoriques et de différents ouvrages portant sur cette communauté, et une fois l'appareil méthodologique de collecte des données élaboré, un pré-test a été effectué auprès d'une première famille (00)[3].

Ce pré-test a permis d'une part de mettre au point la façon de procéder aux enregistrements et, d'autre part, d'apporter quelques corrections aux questionnaires. Ainsi, après avoir obtenu un enregistrement au cours d'un repas chez le fils en notre absence et un chez le père en notre présence, nous avons noté que l'absence de l'enquêteur donnait une image plus fidèle de la réalité quotidienne. L'étendue des thèmes était davantage reliée aux activités de la journée, alors qu'en présence de l'enquêteur francophone, la conversation tournait plutôt autour du menu. Fait plus marquant encore, la présence d'un enquêteur francophone amenait les locuteurs à avoir recours au français plus qu'à l'habitude et, ainsi, les alternances de langues incluant le français étaient disproportionnées comparativement aux comportements quotidiens[4]. Dès le pré-test, il a été possible de constater, par ailleurs, qu'il allait être difficile d'effectuer des enregistrements au travail avec tous les locuteurs.

Le pré-test nous a permis de modifier le questionnaire de renseignements de base en y ajoutant des questions portant sur le degré de connaissances des langues de la conjointe et sur son origine géographique (les questions 42.1, 42.2, 42.3) ainsi que des questions sur les cours de langue suivis par l'informateur (les questions 60 à 64) (voir le *Questionnaire de renseignements de base* en annexe).

---

[3]Les informateurs seront identifiés comme suit : le chiffre de la première centaine pour le père et le chiffre de la deuxième centaine pour le fils de la même famille. Dans le cas de la famille 00, par exemple, le père et le fils se sont vus attribuer respectivement les numéros 100 et 200.

[4]En comparant deux enregistrements, nous avons remarqué que seul avec son épouse, le locuteur 200 a produit 70% de ses tours de parole en italien, 0% en français et 30% en anglais. Par contre, quand l'enquêteur francophone s'est ajouté, il a produit 0% de ses tours de parole en italien, 99% en français et 1% en anglais. Ces données sont conformes à l'argument de Platt (1980) cité au Chapitre I.

Une fois les questionnaires modifiés, nous avons complété les informations auprès de la famille qui avait participé au pré-test. Par la suite, nous avons inclus à l'enquête proprement dite les données issues du pré-test tout en conservant les données relatives aux effets de la présence de l'enquêteur lors de l'un des enregistrements, tel que mentionné précédemment.

3.3 L'ENQUÊTE

Le premier contact avec des informateurs potentiels se faisait généralement par téléphone à partir des suggestions d'autres membres du réseau. Nous expliquions sommairement le but de notre recherche et le déroulement de l'enquête, et, si les membres de la famille étaient d'accord pour participer, nous demandions un rendez-vous.

Une fois le rendez-vous fixé, nous venions alors avec le matériel, prêt à commencer l'enquête. Nous nous présentions comme un étudiant au doctorat en linguistique de l'Université Laval, boursier du Gouvernement fédéral, et rattaché au Centre international de recherche sur le bilinguisme. Nous remettions également une lettre dans laquelle le président du Congrès National des Italo-Canadiens confirmait avoir pris connaissance du projet et l'avoir approuvé. Nous nous disions intéressé au bilinguisme et surtout aux italophones de Montréal qui semblaient encore plus bilingues que les autres Montréalais. Nous soulignions le caractère particulier de leur situation, puisqu'ils connaissaient généralement au moins trois langues et qu'ils en faisaient usage de façon courante. Nous valorisions donc de façon explicite leurs compétences linguistiques multiples afin d'éviter qu'ils ne cherchent à répondre aux attentes d'un chercheur francophone en utilisant le français plus qu'à l'habitude. Nous avons voulu ainsi éviter qu'ils présument que le but de cette recherche était d'évaluer leur maîtrise du français, ce qui aurait pu fausser les comportements bilingues ou multilingues.

A l'occasion de cette première visite, nous remettions le questionnaire de renseignements de base à remplir ultérieurement, puis nous remplissions la fiche de composition du réseau social; un magnétophone et des cassettes étaient laissées à un membre de la famille qui se chargeait de faire l'enregistrement au foyer[5]. La seconde visite servait à remplir la fiche descriptive du réseau social et celle de l'enregistrement en famille. Les enregistrements au travail ont été faits aux moments jugés opportuns par les informateurs, compte tenu du fait que ceux-ci devaient d'abord obtenir la permission de procéder aux enregistrements[6]. La fiche descriptive de l'enregistrement au travail était ensuite remplie (celle-ci sera décrite plus bas). L'ensemble des questionnaires pouvait être rempli tant en italien qu'en français ou qu'en anglais[7].

3.4 DESCRIPTION DES QUESTIONNAIRES, DE L'ÉCHANTILLON ET DES VARIABLES SOCIALES

Les questionnaires sont de deux types : un questionnaire de renseignements de base et une série de questionnaires sur le réseau social de l'informateur. Dans la section qui suit, nous décrirons ces questionnaires et, au passage, nous mentionnerons les principales caractéristiques des informateurs

---

[5]L'appareil utilisé était un magnétophone de marque Sony TC-142, prêté par le Département de langues et linguistique de l'Université Laval. Les cassettes ont été offertes gracieusement par le Département, à qui nous désirons exprimer toute notre reconnaissance. Nous disposions, par ailleurs, d'un système de micro FM sans cordon de marque Realistic 32-1221 (Système FM à commande de cristal de 49MHZ avec émetteur-récepteur jumelé) d'une autonomie de 30 mètres qui a servi à effectuer les enregistrements de locuteurs qui devaient se déplacer dans l'exercice de leurs fonctions au travail.

[6]Deux locuteurs ont obtenu la permission de leurs supérieurs mais ont préféré ne pas en avertir leurs collègues ou clients afin de ne pas modifier les interactions verbales. Ce sont les locuteurs 203 et 204. Dans ces deux cas, nous avons procédé aux enregistrements en dissimulant l'appareil. Dans tous les autres cas, l'appareil était bien en vue et les participants étaient au courant que les enregistrements étaient faits.

[7]Nous remercions sincèrement Louise Rousseau pour l'aide qu'elle nous a apportée dans la traduction des questionnaires en anglais et Giovanni Costa pour la traduction italienne.

à partir des réponses qu'ils ont apportées à ces questionnaires, puis nous identifierons les variables sociales qui ont servi aux analyses.

3.4.1 Le questionnaire de renseignements de base

Les données concernant les informateurs (voir le *Questionnaire de renseignements de base* en annexe) ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire écrit visant à obtenir des renseignements sur l'origine géographique, linguistique, familiale, éducationnelle et socio-économique, la trajectoire et la situation résidentielles, les raisons et conditions entourant l'émigration, la trajectoire socio-professionnelle, les conditions de travail actuelles, la situation linguistique des membres de la famille, l'origine linguistique des membres de la famille, l'origine linguistique et la situation socio-économique de la conjointe ou amie, l'usage des media, l'identification ethnique, l'auto-évaluation dans les langues italienne, française, anglaise ou autre, et finalement les cours suivis dans chacune de ces langues.

Les réponses apportées à ce questionnaire nous ont permis de procéder à la description de l'échantillon et de dégager certaines variables sociales pertinentes.

Variable 1 : la génération

Notons que l'âge des informateurs varie entre 46 et 81 ans pour les pères et entre 19 et 44 ans pour les fils. Cette donnée n'a cependant pas été retenue comme telle, si ce n'est la distinction entre pères et fils, étant donné la petitesse de l'échantillon. Ainsi, en vue des analyses, c'est la génération qui a été retenue comme première variable sociale :

1. Père;
2. Fils.

Cette distinction générationnelle visait à rencontrer l'un de nos objectifs premiers qui était d'examiner des différences de comportement entre deux générations. Toutefois, l'âge de certains pères était sensiblement proche de celui de certains fils (notamment en ce qui concerne le père 104 et les fils 205 et 209 âgés de 43 à 46 ans au moment de l'enquête) et nous aurions pu supposer, par exemple, que les pères et les fils dans la quarantaine allaient se comporter de façon identique. En effet, comme nous l'avons vu au chapitre I, plusieurs études ont démontré que l'âge est souvent corrélé à des comportements donnés. Cependant, dans le cas de communautés affectées par la migration, il semble plus utile de supposer que leur âge au moment de la migration représente un facteur plus explicatif de leurs comportements ou de leurs compétences linguistiques que leur âge au moment d'une enquête. En raison de ces considérations, nous avons opté pour le maintien d'une variable générationnelle. De plus, comme nous le verrons plus loin, la variable relative à la langue de scolarisation ajoutera une dimension importante quant à l'âge qu'avait le locuteur au moment de son arrivée à Montréal.

Origine géographique et dialectale

Les 16 familles qui ont participé à notre recherche sont originaires de six régions différentes d'Italie[8] : les Marches (100, 104), les Abruzzes (101, 106, 109, 110), la Molise (103, 113), la Campanie (105), la Calabre (102, 107, 108, 114, 115) et la Sicile (111, 112) (voir la Carte 3.1 *Localisation de l'origine des locuteurs de première génération*[9]).

---

[8]Ces régions coïncident presque en tous points avec celles citées par Painchaud et Poulin (1988:85) : "notre enquête effectuée en 1980 obtient 65% [de Méridionnaux] avec une prédominance des régions de Molise, de Campanie, de Calabre, des Abruzzes et de Sicile".

[9]Nous remercions Lorne Laforge et Claude Fortin du CIRB pour nous avoir facilité la réalisation des deux cartes faisant partie de ce chapitre.

Carte 3.1

LOCALISATION DE L'ORIGINE DES LOCUTEURS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

Parmi les fils, cinq d'entre eux sont nés dans la même région d'Italie que leur père (203, la Molise; 205, la Campanie; 206, 209, les Abruzzes; 211, la Sicile). L'un est né dans une région différente, soit en Sardaigne (212) et trois autres sont nés en France (202, 208, 215). Il s'agit tous les trois de fils de familles calabraises d'origine. Enfin, six sont nés à Montréal (200, 201, 204, 210, 213, 214) et un à Thunder Bay (207).

Les dialectes d'origine des familles ont été identifiés à partir du lieu de naissance du père immigrant et localisés sur la carte des dialectes de Pellegrini (1977). Le Tableau 3.1 *Identification des dialectes d'origine des locuteurs selon la "Carta dei dialetti d'Italia" de G.B. Pellegrini (1977)* indique que les variétés d'italien parlé sont réparties sur deux grandes zones dialectales de l'Italie, les dialectes méridionaux intermédiaires et les dialectes méridionaux extrêmes et qu'à l'intérieur de ces aires dialectales, plusieurs sous-dialectes peuvent encore être distingués. Seule une famille ne provient pas de ces zones dialectales et il s'agit de la famille (00) qui a servi au pré-test et qui est originaire de la partie septentrionale des Marches, correspondant, du point de vue dialectologique, à la zone médiane. Cependant, d'autres variétés dialectales sont susceptibles de jouer un rôle dans l'histoire des familles, soit en raison des déplacements des membres de la famille, soit en raison de l'exogamie dialectale, de sorte qu'il est difficile de définir avec précision quelle est la variété linguistique la plus caractéristique d'une famille en particulier. On peut tout de même observer que les informateurs ont été exposés à la diversité linguistique bien avant leur arrivée à Montréal.

Les données sur l'origine géographique et dialectale des locuteurs étant trop diversifiées, elles n'ont pas été retenues comme variables sociales et servent donc uniquement à la description de l'échantillon.

Tableau 3.1

IDENTIFICATION DES DIALECTES D'ORIGINE DES LOCUTEURS SELON LA "CARTA DEI DIALETTI D'ITALIA" DE G.B. PELLEGRINI (1977)

Zones	Variétés dialectales	Familles
Mediano		
	I. marchigiano centrale	
1.	a. anconitano	100*
Meridionale intermedio		
	I. marchigiano meridionale abruzzese	
2.	a. marchiagiano meridionale	104*
3.	b. teramano	109
4.	c. abruzzese orientale adriatico	106
		110
5.	d. abruzzese occidentale	101
6.	II. molisano	103
		113
	IV. lucano calabrese settentrionale	
7.	c. lucano centrale	105
Meridionale estremo		
8.	II. calabrese centro-meridionale	
	b. calabrese meridionale	102
		107
		108
		114*
		115
	III. siciliano	
9.	a. occidentale	111
10.	e. messinese	112

* L'épouse du père ne provient pas de la même région que lui.

Lieu de résidence

Tous les locuteurs vivaient dans la partie est de l'île de Montréal au moment de l'enquête. D'après la Carte 3.2 *Localisation de la résidence des locuteurs*, on peut constater que dans 11 cas sur 16 (68,7%), les pères et les fils vivaient à proximité les uns des autres. Il est à noter cependant qu'un fils (le locuteur 215) a déménagé à St-Louis-de-Terrebonne au moment de l'enquête.

Carte 3.2

LOCALISATION DE LA RÉSIDENCE DES LOCUTEURS

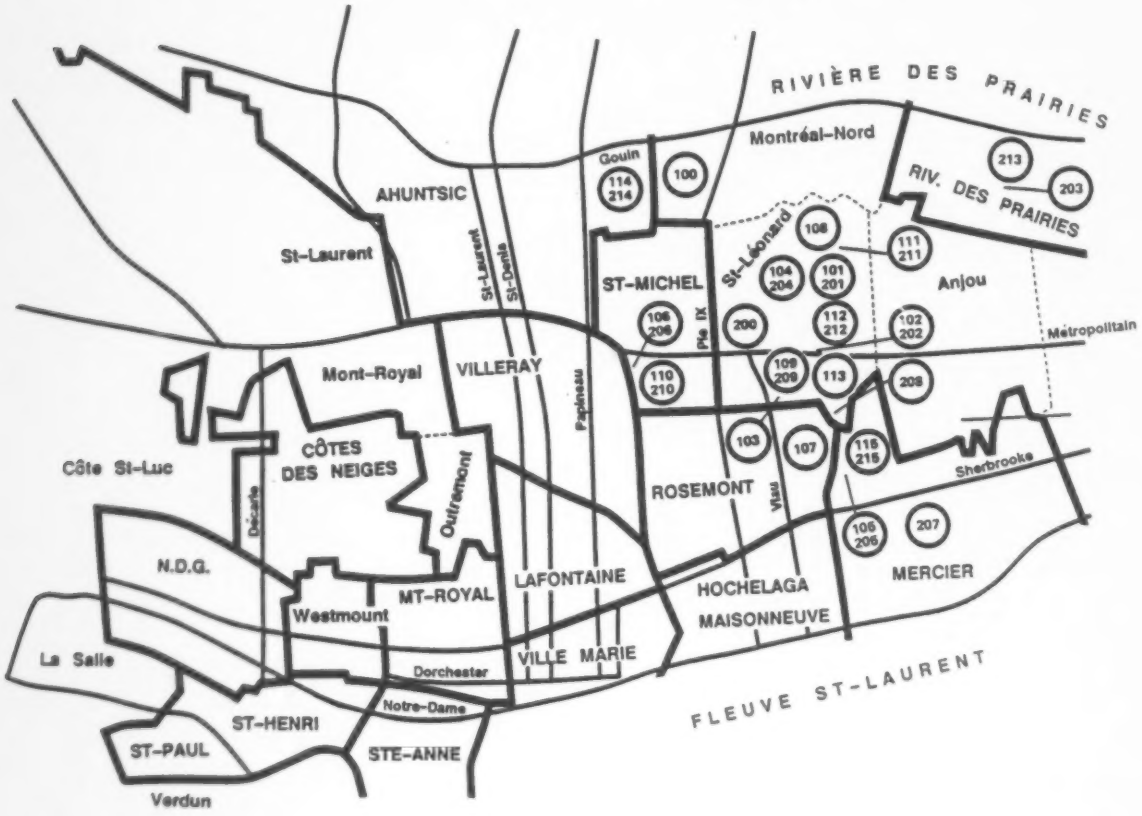

Endogamie, exogamie

En ce qui concerne le mariage, quatorze pères étaient déjà mariés à leur arrivée à Montréal : treize d'entre eux étaient mariés avec des Italiennes originaires de la même région qu'eux alors qu'un seul (100) avait épousé une Italienne d'une autre région que la sienne (de la Croatie). Sur les deux seuls pères qui étaient célibataires lors de leur arrivée, un (104) a épousé une Montréalaise originaire d'une autre région italienne (de la Sicile) tandis que l'autre est le seul à avoir épousé une Québécoise francophone (114)[10].

[10]Encore une fois, ces résultats coïncident avec ceux présentés par Painchaud et Poulin (1988:170) : "De plus, l'endogamie se pratique sur une très grande échelle au sein de la communauté italienne. Quelque 90% de nos répondants ont déclaré s'être mariés avec une personne de la même origine ethnique".

Du côté des fils mariés, deux d'entre eux ont pour compagne des Montréalaises originaires de la même région d'Italie (207, 213), quatre autres ont pour compagne une Montréalaise originaire d'une autre région italienne (202, Latium; 200, 208, Campanie; 209, Basilicate) et un autre a pour compagne une Montréalaise d'origine italienne mais dont la région de provenance n'a pas été identifiée (212); si l'on inclut deux autres fils qui habitent encore chez leurs parents et qui ont une petite amie d'origine italienne (de provenance non identifiée), nous observons un total de 9 fils sur 16 qui ont pour compagne une femme d'origine italienne. Ceux qui sont mariés et qui forment un couple exogame ont tous pour compagne une francophone, comme c'est le cas de trois d'entre eux (203, 205, 215)[11]. Enfin, deux des fils qui habitent toujours chez leurs parents ont une petite amie d'une autre origine ethnique, c'est-à-dire, dans un cas, une Yougoslave d'origine (201) et dans un autre, une Tchèquoslovaque (214) et, finalement, deux fils qui habitent chez leurs parents n'ont pas de compagne (204, 211).

L'intégration en milieu montréalais

L'arrivée des familles à Montréal a eu lieu entre 1949 et 1959 pour onze familles (00, 01, 03, 04, 05, 09, 10, 12, 13, 14, 15) alors qu'elle s'est faite entre 1963 et 1967 pour les cinq autres (02, 06, 07, 08, 11). L'une des conséquences importantes attachées à la période d'arrivée à Montréal concerne l'endroit où l'éducation a été reçue. Ainsi, tous les pères ont reçu la totalité de leur éducation en Italie, à l'exception de l'un d'eux (107) qui a également suivi des cours de rattrapage en anglais pendant deux ans à Thunder Bay avant de s'installer à Montréal. Parmi les fils, deux d'entre eux ont reçu leur éducation en Italie; il s'agit des locuteurs 205 et 209. D'autres y ont reçu la première partie de leur éducation qu'ils ont ensuite complétée en majeure partie à Montréal (202 et 211). Les autres ont tous reçu leur éducation à Montréal (le locuteur 207 cependant en a également reçu une partie à Thunder Bay).

On note donc deux périodes d'immigration principales : de l'après-guerre jusqu'à la fin des années cinquante et pendant les années soixante. On note par ailleurs, chez la deuxième génération, que certains ont reçu la majeure partie de leur éducation en Italie avant l'immigration, d'autres à Montréal. On remarque également que certains sont nés à Montréal, d'autres en Italie ou à l'étranger.

Variable 2 : la langue de scolarisation

Les locuteurs ont été répartis dans trois sous-groupes selon qu'ils ont reçu leur enseignement majoritairement en italien (1), majoritairement en anglais ou successivement en italien puis en anglais (2), majoritairement ou partiellement en français (pouvant inclure une portion des études en anglais et/ou en italien) (3) (voir le Tableau 3.2 *La langue de scolarisation*). On peut noter à partir de ce tableau que les fils 205 et 209 qui avaient été distingués du locuteur 104 par la variable *génération* et ce, bien qu'ils aient sensiblement le même âge, se retrouvent maintenant dans le même sous-groupe que les pères via la langue de scolarisation.

---

[11] Cette situation correspond bien à la tendance générale confirmée par Painchaud et Poulin (1988:171) :

> "Mais [en 1951] les Italiens de la deuxième génération, dans près de 40% des cas, mariaient une personne d'une autre origine, la plupart du temps un ou une francophone. En 1962, les immigrés favorisaient toujours l'endogamie dans une très large mesure, mais lorsque l'un ou les deux conjoints étaient nés ici (donc des Italiens de la deuxième génération), ils favorisaient largement l'exogamie et, là encore, surtout avec les Québécois francophones".

Tableau 3.2

LA LANGUE DE SCOLARISATION

Italien	Anglais	Français
100	200	202
101	201	203
102	207	204
103	208	206
104	210	
105	211	
106	212	
107	213	
108	214	
109	215	
110		
111		
112		
113		
114		
115		
205		
209		
n=18	n=10	n=4

La scolarité des informateurs

Une différence importante existe entre le niveau de scolarité des deux générations. Quatorze pères ont fréquenté des classes de niveau primaire (101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114) et deux autres ont poursuivi des études de niveau secondaire (100 et 115). Parmi les fils, sept ont poursuivi des études de niveau secondaire (201, 205, 206, 209, 212, 214, 215); trois fils ont complété un diplôme de niveau post-secondaire (collégial) (203, 204, 213) et six autres ont des diplômes de niveau universitaire (200, 202, 207, 208, 210, 211). Au moment de l'enquête, trois d'entre eux se trouvaient toujours aux études (201, 204 et 214).

Variable 3 : l'occupation professionnelle

Les données sur la scolarité ont été combinées à celles de la formation et de la situation professionnelle en vue de former une variable ayant trait à l'occupation professionnelle des informateurs. Trois catégories ont été distinguées. La première catégorie, celle des ouvriers non-spécialisés, regroupe principalement des pères de famille (10 pères et 2 fils). La seconde, celle des ouvriers spécialisés regroupe des pères et des fils (6 pères et 3 fils). Enfin, la troisième catégorie, celle des professionnels, regroupe exclusivement des fils; celle-ci inclut également les trois étudiants qui travaillent à temps partiel dans le secteur des services mais qui poursuivent des études post-secondaires ou universitaires et qui se dirigent vers des emplois de professionnels (11 fils) (voir le Tableau 3.3 *L'occupation professionnelle*). Les noms d'emploi qui apparaissent dans ce tableau correspondent aux noms qui ont été employés par les répondants eux-mêmes. Cependant, pour classifier les types d'emploi selon les catégories d'ouvriers non-spécialisés, d'ouvriers spécialisés ou de professionnels, nous avons tenu compte de la scolarité des répondants et de leur formation professionnelle. C'est ainsi que le mécanicien et l'aide-maçon se retrouvent dans la catégorie d'ouvriers non-spécialisés en raison d'une moindre scolarité et de l'absence de formation professionnelle dans ces domaines. Pareillement, le menuisier et le garagiste indépendant se retrouvent dans la catégorie d'ouvriers spécialisés en raison d'une formation professionnelle acquise dans ces domaines et d'une scolarité plus élevée.

Tableau 3.3

L'OCCUPATION PROFESSIONNELLE

Catégorie d'emploi	Type d'emploi	Locuteur
1. Ouvriers non-spécialisés (n=12)		
	cuisinier	102
	manutentionnaire textile*	103
	chauffeur de camion	104
	infirmier auxiliaire*	105
	ouvrier en manufacture*	106
	débardeur*	107
	ouvrier de la construction	108
	manutentionnaire*	111
	carreleur	113
	aide-maçon	115
	mécanicien* (pompiste, textile)	206
	apprenti-maçon	215
2. Ouvriers spécialisés (n=9)		
	opérateur-machiniste*	100
	soudeur*	101
	menuisier* (bénévole)	109
	cordonnier*	110
	barbier*	112
	garagiste indépendant	114
	opérateur en imprimerie	205
	ébéniste	209
	employé municipal	213
3. Professionnels (n=11)		
	comptable	200
	étudiant [gardien de parc]	201
	traducteur	202
	gérant administratif	203
	étudiant [bus-boy]	204
	comptable	207
	représentant en informatique	208
	biologiste*	210
	enseignant	211
	courtier et politicien municipal	212
	étudiant [agent de sécurité]	214

* L'astérisque indique que l'informateur est soit à la retraite, soit au chômage ou en arrêt de travail temporaire.

[] Emplois d'appoint pendant les études.

Variable 4 : La compétence linguistique

Une question (voir le n° 59 du *Questionnaire de renseignements de base* en annexe) visait à mesurer l'auto-évaluation que les locuteurs font de leur compétence en italien, en français, en anglais et dans une éventuelle autre langue. Chaque langue était évaluée aux plans de la lecture, de l'écriture, de la compréhension et de la production orales. Pour chacun de ces quatre savoirs, une échelle à sept points allant de 0 (pas du tout) à 6 (couramment) a été utilisée[12].

[12] Construite sur le modèle de celle utilisée dans un travail antérieur (Labrie, 1984) et tirée du questionnaire élaboré dans le cadre du projet collectif du CIRB (Prujiner et al., 1984).

La compétence linguistique des locuteurs a été estimée à partir des résultats obtenus par l'auto-évaluation en italien, en français et en anglais. Nous avons additionné les résultats obtenus pour les quatre questions sur la capacité d'écrire, de comprendre, de lire et de parler chacune des langues prise individuellement. A ce résultat, nous avons additionné une seconde fois le résultat de la question portant sur la capacité de parler cette langue[13]. Cette question se voit attribuer de la sorte un poids supérieur aux autres questions étant donné son importance plus pertinente dans les choix linguistiques lors d'une interaction verbale et conséquemment dans les manifestations du contact des langues. Comme l'échelle est graduée de 0 (pas du tout) à 6 (couramment) pour chaque question, le résultat global dans chaque langue varie donc de 0 à 30 (voir le Tableau 3.4 *L'auto-évaluation*).

Tableau 3.4

L'AUTO-ÉVALUATION

Locuteur	Italien	Français	Anglais
100	30	18	6
101	30	18	8
102	24	20	6
103	20	12	0
104	28	18	10
105	20	0	0
106	30	8	10
107	28	9	17
108	28	14	2
109	20	8	0
110	25	14	8
111	20	0	0
112	20	16	6
113	30	24	26
114	20	28	28
115	30	16	6
200	26	30	30
201	20	20	30
202	24	30	24
203	24	26	26
204	22	30	30
205	28	20	16
206	30	30	30
207	16	20	30
208	30	30	30
209	30	22	8
210	22	29	30
211	27	20	23
212	29	30	30
213	16	20	20
214	18	28	30
215	20	28	30
Minimum	16	0	0
Maximum	30	30	30
Moyenne	24.53	19.87	17.19

[13] A la suggestion de Shana Poplack, à qui nous adressons toute notre reconnaissance pour ses remarques sur ce travail.

Pour ce qui est de l'auto-évaluation des pères pour chacune des langues (minimum de l'échelle = 0; maximum de l'échelle = 30; point neutre = 15), ceux-ci s'auto-évaluent beaucoup plus positivement en italien (moyenne = 26.1) qu'en français (moyenne = 14.2) et qu'en anglais (moyenne = 8.3), l'auto-évaluation pour ces deux dernières langues n'étant pas très élevée. Inversement, les fils évaluent leurs connaissances de l'anglais (26.1) et du français (25.5) comme étant supérieures à celles de l'italien (23.9), bien que l'auto-évaluation de l'italien soit élevée. La distinction majeure entre les pères et les fils concerne donc surtout leur auto-évaluation du français et de l'anglais, celle relative à l'anglais étant cependant plus marquée.

Nous avons ensuite regroupé les locuteurs selon trois types d'auto-évaluation : (1) ceux qui s'évaluent compétents presque uniquement en italien[14]; (2) ceux qui s'évaluent compétents surtout en italien et en français; (3) ceux qui s'évaluent compétents dans les trois langues (voir le Tableau 3.5 *La compétence linguistique*).

Tableau 3.5

LA COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

Italien	Itl/Fr	I-F-A
105	100	113
106	101	114
107	102	200
109	103	201
111	104	202
	108	203
	110	204
	112	206
	115	207
	205	208
	209	210
		211
		212
		213
		214
		215
n=5	n=11	n=16

3.4.2 Les questionnaires du réseau social[15]

Les données sur les réseaux sociaux ont été obtenues d'abord à l'aide d'un questionnaire de composition du réseau social constitué des domaines suivants : les personnes avec qui l'informateur vit; les enfants partis de la maison; la famille d'origine; la famille élargie; la famille de la conjointe ou amie; les amis; le travail; les voisins; les commerçants; les fonctionnaires et les associations. Chacun de ces domaines a été subdivisé à nouveau en différentes catégories de membres possibles. Pour chacun d'eux une série de questions a été posée. Par exemple, dans le domaine de la famille de la conjointe, on demandait entre autres : Combien de belles-soeurs avez-

[14]Nous avons intégré à cette catégorie le locuteur 107 qui s'est déclaré moyennement compétent en anglais. Nous ne disposons toutefois d'aucune production linguistique de cet informateur et nous n'effectuerons en conséquence aucune analyse à propos de ce dernier.

[15]Le questionnaire sur les réseaux sociaux était inspiré de celui mis au point par Prujiner et al. (1984) et reformulé par Hamers (1987).

vous? Combien sont italophones? Combien sont francophones? Combien sont anglophones? Combien sont d'autres origines ethniques? Ensuite, parmi les italophones : Combien vivent à Montréal? Combien vivent en Italie? Combien vivent ailleurs? Et parmi les francophones, les anglophones et celles d'autres origines ethniques : Combien vivent à Montréal? Combien vivent ailleurs?

Un nouveau questionnaire de description du réseau social était préparé en se servant des réponses obtenues dans le premier questionnaire. Des questions étaient alors posées en relation avec chacun des groupes de personnes faisant partie du réseau social, par exemple, pour les belles-soeurs italophones vivant à Montréal, celles vivant en Italie, pour les belles-soeurs francophones vivant à Montréal, etc. Les questions posées concernaient la fréquence de contact avec ces personnes, les langues généralement utilisées, les variétés de chacune des langues utilisées, l'occupation professionnelle de ces personnes, la qualité du contact, la densité, c'est-à-dire quels sont les autres membres du réseau que ces personnes connaissaient (par exemple, les belles-soeurs italophones de Montréal connaissaient-elles les voisins italophones, francophones, etc.), la multiplexité (par exemple, les belles-soeurs italophones de Montréal étaient-elles aussi des collègues de travail?) et enfin leur degré de connaissance des langues italienne, française, anglaise ou autre.

Variable 5 : La composition linguistique du sous-réseau familial

Les questions contenues dans les questionnaires sur les réseaux sociaux étaient extrêmement nombreuses et les réponses apportées variaient grandement d'un locuteur à l'autre de sorte que nous ne croyons pas opportun d'en produire une analyse statistique de grande ampleur si l'on considère le faible nombre d'informateurs. Nous privilégions en conséquence une analyse fondée dans un premier temps sur une approche qualitative pour ensuite dégager des facteurs véritablement pertinents qui seront quantifiés et mis en relation avec les comportements.

Ainsi, une première analyse des données nous a amené à constater l'existence pour tous les locuteurs d'un sous-réseau familial essentiellement dense et multiplexe. Généralement composé d'italophones, ce sous-réseau pouvait parfois inclure des francophones qui, tout comme les italophones, connaissaient les autres membres du réseau ou occupaient des fonctions multiples.

Ces observations, en accord avec les données présentées plus haut concernant l'endogamie et l'exogamie, nous ont donc amené à dégager comme facteur le plus pertinent au plan structural, la composition ethnique du sous-réseau familial caractérisée en fonction de :

(1) l'endogamie, c'est-à-dire la présence exclusive d'italophones dans le couple ou la famille;

(2) l'exogamie francophone chez des membres de la famille, dans le couple ou chez les parents[16].

Ces deux catégories permettent de regrouper tous les locuteurs, car il n'existe aucun couple exogame anglophone ou d'autre origine ethnique si l'on considère les locuteurs ayant quitté le foyer paternel. Les membres des familles des locuteurs vivant à Montréal forment également soit des couples endogames italophones, soit exogames francophones, ce qui est conforme aux tendances générales décrites par Painchaud et Poulin (1988:170-171) (voir le Tableau 3.6 *La composition ethno-linguistique du sous-réseau familial*).

[16]Ce critère repose sur la condition que le membre concerné vive avec une personne francophone.

Tableau 3.6

LA COMPOSITION ETHNO-LINGUISTIQUE DU SOUS-RÉSEAU FAMILIAL

Endogamie	Exogamie
100	103
101	105
102	110
104	113
106	114
107	115
108	203
109	205
111	210
112	213
200	214
201	215
202	
204	
206	
207	
208	
209	
211	
212	
n=20	n=12

Hormis le sous-réseau familial, le sous-réseau du travail nous semblait pertinent, car ce sous-réseau correspondait à des situations de communication retenues pour les analyses. Ce sous-réseau, davantage multiethnique, était souvent identique au sous-réseau des amis, surtout dans le cas des locuteurs de première génération. Plutôt que d'en produire une analyse structurale pour tous les locuteurs, nous avons plutôt opté pour une analyse situationnelle compte tenu du nombre restreint de locuteurs enregistrés au travail. Comme nous le verrons plus loin, l'analyse de la situation de communication sera basée sur la composition ethnique du sous-réseau actualisé lors des interactions verbales enregistrées tant au travail qu'au foyer.

3.4.3 L'interrelation des variables structurales

L'ensemble des questionnaires nous a amené à retenir cinq variables structurales : la génération, la langue de scolarisation, l'occupation professionnelle, la compétence linguistique et la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial. Chacune de ces variables regroupe les locuteurs de façon différente mais il semble probable que certaines soient corrélées entre elles. Afin de contrôler l'interrelation des variables structurales, nous avons procédé à une analyse du Chi^2 mettant celles-ci en relation les unes avec les autres[17].

Cette analyse révèle que toutes les variables sont reliées entre elles à l'exception de la composition ethnolinguistique du réseau familial. La génération est liée à la compétence ($Chi^2(2)=17.44$, p.=0.000, Cramer's V=0.75), à la langue dans laquelle l'éducation a été reçue ($Chi^2(2)=23.93$, p.=0.000, Cramer's V=0.879) et à l'occupation professionnelle ($Chi^2(2)=16.43$, p.=0.000, Cramer's

[17] Ce type d'analyse statistique est expliqué à la section 3.9. Seuls les principaux résultats seront repris dans cet ouvrage. Les tableaux contenant toutes les résultats des analyses de Chi^2 peuvent être consultés dans la thèse de doctorat déposée à l'Université Laval (Labrie, 1989).

V=0.728). La compétence est liée à la langue dans laquelle l'éducation a été reçue ($Chi^2(4)=23.93$, p.=0.000, Cramer's V=0.621) et à l'occupation professionnelle ($Chi^2(4)=17.63$, p.=0.001, Cramer's V=0.533). La langue dans laquelle l'éducation a été reçue, enfin, est liée à l'occupation professionnelle ($Chi^2(4)=21.1$, p.=0.000, Cramer's V=0.583). Le réseau social n'est lié à aucune des autres variables (génération : $Chi^2(1)=.05$, p.=0.821; compétence : $Chi^2(2)=.51$, p.=0.773; langue de scolarisation : $Chi^2(2)=.36$, p.=0.832; occupation professionnelle : $Chi^2(2)=.94$, p.=0.624). Si on se fie à la valeur du Cramer's V, ce sont les variables génération et langue dans laquelle l'éducation a été reçue qui apparaissent les plus liées entre elles.

Lorsque la génération est liée à un comportement donné, les chances que les autres variables, telles que la langue dans laquelle l'éducation a été reçue, la compétence linguistique ou l'occupation professionnelle, y soient également reliées sont assez fortes. La raison en est que l'appartenance à l'une ou l'autre des deux générations détermine en grande partie, à cause de l'émigration, autant la langue dans laquelle l'éducation a été reçue que la compétence actuelle ou encore le type d'occupation professionnelle exercée. La composition ethnolinguistique du réseau familial, au contraire, constitue une mesure indépendante de la génération et des autres variables.

Dans certains cas, la validité de ces analyses est cependant incertaine compte tenu du nombre restreint de locuteurs et du degré de liberté élevé (atteignant 4 dans certains cas). Plusieurs cases des analyses de Tableaux croisés ne contenaient donc pas le nombre requis de 5 locuteurs.

Étant donné que l'importance de chacun de ces facteurs a été démontrée à maintes reprises dans diverses études et étant donné que nous envisageons de mettre en relation ces facteurs avec une multitude de comportements linguistiques, nous retiendrons tout de même ces cinq variables pour les analyses.

3.5 DESCRIPTION DES ENREGISTREMENTS

Dans le but d'obtenir des comportements verbaux spontanés, de tous les jours, le corpus a été constitué d'enregistrements au cours d'un repas en famille en l'absence de l'enquêteur. De plus, certaines familles ont également été enregistrées lors d'un autre repas mais cette fois en présence de l'enquêteur, ce qui a permis de constater de quelle façon les comportements pouvaient varier en de telles circonstances. En fait, tous les locuteurs ont été enregistrés à la maison en l'absence de l'enquêteur à l'exception du locuteur 100 du pré-test. Ceux qui ont été enregistrés en plus en présence de l'enquêteur sont les locuteurs 106, 109, 115, 200, 206, 215. Un membre de la famille se chargeait de l'enregistrement. 31 locuteurs ont été ainsi enregistrés dans 23 foyers (14 paternels et 9 filiaux)[18]. Généralement, toute la famille était d'accord pour être enregistrée. Cependant, dans le cas de deux enregistrements, la personne responsable a préféré utiliser l'appareil sans en avertir les autres membres.

Variable 6 : la présence de l'enquêteur

La présence de l'enquêteur sera prise en compte lors des analyses, car il s'agit d'un facteur situationnel susceptible d'influencer les choix linguistiques et les comportements bilingues. Ainsi, pour chaque occurrence analysée nous identifierons si, lors de sa production, l'enquêteur était :

[18]Nous avions prévu obtenir des enregistrements auprès des 32 informateurs. Toutefois l'informateur 107 n'a pu être enregistré pour des raisons de santé. Il avait déjà répondu à l'ensemble des questionnaires et son fils avait également complété les diverses étapes de l'enquête incluant les enregistrements chez lui. Pour ces raisons, nous avons conservé les données recueillies auprès de cette famille même si nous ne disposons pas des comportements langagiers du père.

1. absent ou
2. présent.

Pour ce qui est des enregistrements au travail, l'informateur apportait le magnétophone et procédait lui-même à l'enregistrement ou l'enquêteur se rendait sur place, selon les contraintes inhérentes au type de travail. Nous préférions la première solution afin de modifier le moins possible les interactions habituelles du locuteur dans son milieu de travail. Toutefois, il est souvent arrivé (dans 8 cas sur 14) que la présence de l'enquêteur soit nécessaire pour la manipulation des appareils, spécialement lorsqu'il s'agissait de locuteurs dont les tâches exigeaient qu'ils se déplacent beaucoup. Comme pour les comportements au foyer, nous avons noté si l'enquêteur était présent ou absent.

La totalité des enregistrements couvre 45 heures 6 minutes (162 220 sec.), soit 96 cassettes d'une longueur moyenne de 28 minutes 16 secondes. Il a fallu au préalable écarter deux cassettes à cause des chevauchements et du bruit qui étaient extrêmes. Une cassette enregistrée sur les lieux du travail ne comptait par ailleurs aucun énoncé de la part du locuteur visé par l'étude. Cette cassette a également été écartée.

Figure 3.1

TEMPS D'ENREGISTREMENT

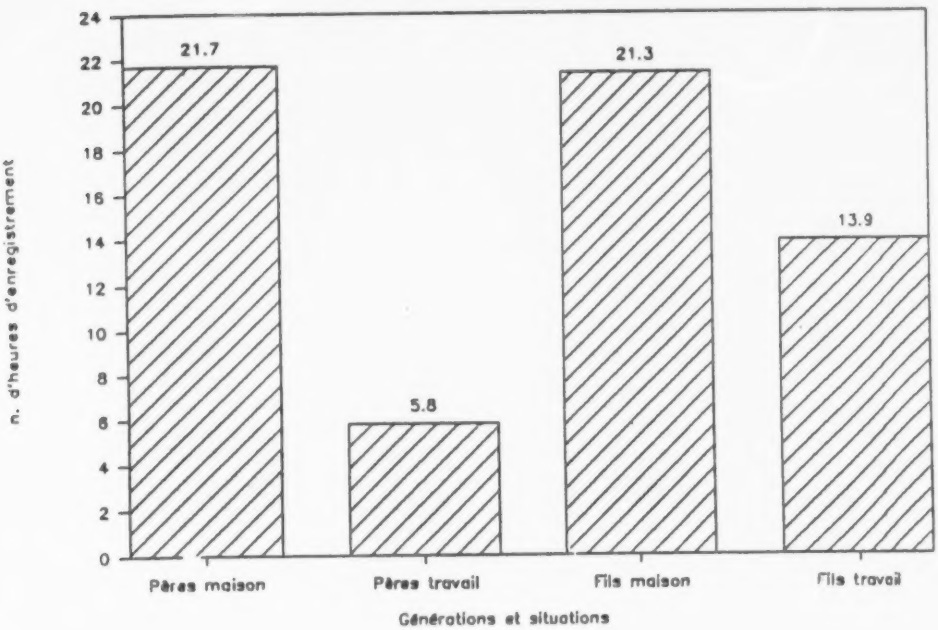

Le temps d'enregistrement n'est pas réparti de façon exactement égale selon les deux générations visées par l'étude et les deux types de situations d'enquête (voir la Figure 3.1 *Temps d'enregistrement*). Des facteurs aléatoires, comme la plus ou moins grande disponibilité des

locuteurs, ont été à l'origine de ces déséquilibres. Ainsi, quinze pères de famille ont pu être enregistrés au foyer pour un total de 21,7 heures. Seulement quatre d'entre eux ont pu être enregistrés au travail pour un total de 5,8 heures. Pour ce qui est des fils, les seize ont pu être enregistrés à la maison pour un total de 21,3 heures. Dix d'entre eux ont pu être enregistrés sur les lieux du travail pour un total de 13,9 heures. Nous disposons donc d'autant de temps d'enregistrement à la maison pour les deux générations. Par contre, le temps d'enregistrement au travail est moindre qu'à la maison pour les deux générations et plus particulièrement en ce qui concerne les pères de famille. Certains locuteurs n'ont pas obtenu la permission d'enregistrer sur le lieu de travail (les informateurs 102, 208), d'autres ont été mis au chômage (les locuteurs 101, 206, 210) ou en congé de maladie (les locuteurs 103, 110). Cinq autres locuteurs ont préféré ne pas produire d'enregistrements au travail en raison de conditions de travail incompatibles (les locuteurs 108, 113, 207, 209, 213). Finalement, d'autres encore, parmi les pères, étaient prêts à participer à l'enquête précisément parce qu'ils avaient pris leur retraite et qu'ils voyaient dans l'enquête une possibilité de s'occuper tout en rendant service (les locuteurs 100, 105, 106, 107, 111, 112).

Variable 7 : le domaine d'activité

Le foyer et le milieu de travail constituant deux domaines d'activité bien distincts, nous considérerons cette distinction en tant que facteur situationnel lors des analyses :

1. foyer;
2. travail.

Si l'on examine maintenant les enregistrements dans leur totalité, en évitant de compter à deux reprises les enregistrements dans lesquels le père et le fils participent tous les deux, nous remarquons que le corpus est composé de 25,9 heures d'enregistrement à la maison, soit 57,4% du corpus, et de 19,2 heures au travail, soit 42,6% du corpus. Nous pouvons donc nous attendre à obtenir un plus grand nombre de manifestations du contact des langues à la maison qu'au travail.

Comme nous l'avons vu plus haut, les deux générations ont produit environ le même nombre d'heures d'enregistrement à la maison alors qu'au travail d'importantes différences sont apparues. Dans l'ensemble, les pères ont participé à 27,5 heures d'enregistrement (ce qui équivaut à 43,9% du corpus), les fils à 35,2 heures (ou 56,1%). Cet écart de 12,2% pourrait expliquer une quantité supérieure d'occurrences bilingues chez les fils.

Suite aux enregistrements, un questionnaire permettait de rendre compte du déroulement de ceux-ci. Les questions posées tendaient à faire ressortir les éléments contextuels de l'enregistrement. Ce questionnaire donnait pour chaque interaction l'identification de l'interlocuteur : prénom, sexe, âge approximatif, son origine ethnique, son rôle dans la famille ou au travail, le fait qu'il ait déjà été rencontré par l'informateur auparavant, la fréquence, la qualité et l'importance du contact avec cette personne, son occupation professionnelle, la langue (ou les langues) utilisée(s) pendant la conversation, les différentes variétés utilisées, la densité et la multiplexité de la relation avec cette personne et enfin son degré de connaissance des langues italienne, française, anglaise ou autre. Les réponses apportées à ces questions nous ont servi, lors de la constitution des minutes des enregistrements et de la transcription, à reconnaître les interlocuteurs.

3.6 LES MINUTES DES ENREGISTREMENTS

Avant d'être soumis à la transcription, les enregistrements ont d'abord été décrits dans le détail. Un répertoire a été établi dans lequel on retrouve le déroulement des enregistrements à la seconde près. Ce répertoire fait état des tours de parole de chaque participant dans les différentes langues. On y trouve notamment des renseignements sur les interlocuteurs présents et sur l'évolution des thèmes abordés. Cette première phase des analyses a donné lieu à un répertoire descriptif de 650 pages qui a d'abord servi à calculer les tours de parole des locuteurs visés par cette étude dans chaque langue.

Les choix linguistiques

Nous avons d'abord calculé le nombre de tours de parole produit dans chacune des langues par l'ensemble des participants aux enregistrements, puis ceux produits plus spécifiquement par les locuteurs visés par cette étude. Le calcul des tours de parole dans chaque langue produits par chacun des locuteurs permettra, dans un premier temps, de produire une analyse des choix linguistiques.

Les données concernant ces locuteurs ont été réparties selon que les enregistrements avaient été effectués à la maison (voir le Tableau 3.7 *Proportion d'utilisation des langues à la maison*) ou au travail (voir le Tableau 3.8 *Proportion d'utilisation des langues au travail*). A partir des données contenues dans ces tableaux, nous avons attribué à chaque locuteur une cote désignant sa proportion d'emploi de chacune des langues italienne, française et anglaise :

1. inférieure à la moyenne;
2. supérieure à la moyenne.

Deuxièmement, ce répertoire a permis d'identifier les changements de langue au niveau conversationnel ainsi que les alternances au niveau linguistique. De cette façon, toute séquence dans laquelle on retrouvait des manifestations du contact des langues a été identifiée en vue de la transcription.

Variable 8 : le caractère ethnique de la situation de communication

Enfin, les informations sur les interlocuteurs nous ont servi à établir le caractère ethnique de la situation de communication, c'est-à-dire la composition ethnique des sous-réseaux actualisés lors des interactions verbales ayant eu lieu tant au foyer qu'au travail.

Pour chaque enregistrement, nous avons identifié trois types principaux de situations :

1. Les situations *intraethniques*, où tous les interlocuteurs étaient d'origine italienne.
2. Les situations *interethniques*, qui pouvaient correspondre en partie à la situation (1) et où en plus certains interlocuteurs étaient francophones.
3. Les situations *multiethniques*, qui pouvaient correspondre à la situation (2) et où en plus certains interlocuteurs étaient anglo-saxons ou d'autres origines ethniques.

Parmi les 31 locuteurs, 16 ont été enregistrés au foyer en situation intraethnique, c'est-à-dire uniquement en présence de pairs d'origine italienne (101, 102, 103, 104, 108, 111, 112, 113, 201, 202, 204, 208, 209, 211, 212, 213). En général, leurs interlocuteurs étaient tous évalués comme étant compétents en italien et la majeure partie d'entre eux étaient perçus comme compétents également en français et/ou en anglais. De plus, tous, sauf les locuteurs 104 et 204, étaient également en contact avec un interlocuteur unilingue en italien, mais aucun toutefois en sa présence exclusive. Enfin, trois locuteurs (209, 211 et 212) avaient un interlocuteur italophone jugé uniquement compétent en anglais (dont un également en français). Il s'agissait en l'occurrence des enfants des locuteurs 209 et 212 et des frères ou belles-soeurs d'origine italienne du locuteur 211.

Tableau 3.7

PROPORTION D'UTILISATION DES LANGUES À LA MAISON

Locuteur	n.TPI	%	n.TPF	%	n.TPA	%	Total
100	84	53.50	73	46.50	0	0.00	157
101	127	96.95	1	0.76	3	2.29	131
102	76	50.00	76	50.00	0	0.00	152
103	172	98.29	0	0.00	3	1.71	175
104	100	86.21	6	5.17	10	8.62	116
105	392	100.00	0	0.00	0	0.00	392
106	656	92.79	15	2.12	36	5.09	707
108	89	95.70	0	0.00	4	4.30	93
109	525	98.13	8	1.50	2	0.37	535
110	170	75.56	55	24.44	0	0.00	225
111	91	100.00	0	0.00	0	0.00	91
112	410	96.93	3	0.71	10	2.36	423
113	392	78.09	16	3.19	94	18.73	502
114	215	64.76	87	26.20	30	9.04	332
115	142	56.35	101	40.08	9	3.57	252
200	199	32.52	317	51.80	96	15.69	612
201	183	84.72	6	2.78	27	12.50	216
202	126	25.71	357	72.86	7	1.43	490
203	0	0.00	162	100.00	0	0.00	162
204	26	33.77	6	7.79	45	58.44	77
205	137	76.97	40	22.47	1	0.56	178
206	190	40.08	159	33.54	125	26.37	474
207	113	45.93	1	0.41	132	53.66	246
208	118	27.90	3	0.71	302	71.39	423
209	198	96.12	1	0.49	7	3.40	206
210	107	51.44	92	44.23	9	4.33	208
211	69	35.57	0	0.00	125	64.43	194
212	71	51.08	0	0.00	68	48.92	139
213	169	30.84	14	2.55	365	66.61	548
214	4	1.01	98	24.75	294	74.24	396
215	15	4.53	296	89.43	20	6.04	331
Total	5366		1993		1824		9183
Moyenne		58.43		21.70		19.86	

n.TPI = nombre de tours de parole en italien
n.TPF = nombre de tours de parole en français
n.TPA = nombre de tours de parole en anglais

Tableau 3.8

PROPORTION D'UTILISATION DES LANGUES AU TRAVAIL

Locuteur	n.TPI	%	n.TPF	%	n.TPA	%	Total
104	10	5.03	182	91.46	7	3.52	199
109	246	95.35	12	4.65	0	0.00	258
114	7	1.57	388	87.00	51	11.43	446
115	6	5.41	104	93.69	1	0.90	111
200	14	5.62	172	69.08	63	25.30	249
201	0	0.00	522	90.16	57	9.84	579
202	9	2.55	335	94.90	9	2.55	353
203	27	5.72	285	60.28	160	33.90	472
204	0	0.00	356	59.73	240	40.27	596
205	136	50.75	131	48.88	1	0.37	268
211	1813	80.33	0	0.00	444	19.67	2257
212	107	60.45	10	5.65	60	33.90	177
214	0	0.00	25	16.45	127	83.55	152
215	30	24.59	86	70.49	6	4.92	122
Total	2405		2608		1226		6239
Moyenne		38.55		41.80		19.65	

n.TPI = nombre de tours de parole en italien
n.TPF = nombre de tours de parole en francais
n.TPA = nombre de tours de parole en anglais

Les 14 autres locuteurs ont été enregistrés à leur foyer en situation interethnique, mettant en cause dans tous les cas la présence d'italophones et de francophones. Neuf de ces 14 locuteurs faisaient partie d'une famille exogame, c'est-à-dire une famille dans laquelle la mère, l'épouse ou la belle-fille était francophone. Sept locuteurs parmi ce groupe de 14 ont été enregistrés en présence de l'enquêteur francophone en plus des membres italophones de leur famille. Parmi les locuteurs enregistrés en situation interethnique, cinq étaient en présence d'un interlocuteur unilingue, mais aucun toutefois en sa présence exclusive. Ainsi, trois d'entre eux (enregistrés en présence de l'enquêteur francophone) avaient parmi leurs interlocuteurs un unilingue en italien (106, 200, 206). En ce qui concerne les neuf locuteurs faisant partie de familles exogames, trois avaient parmi leurs interlocuteurs un unilingue en français (110, 115, 215) et deux autres avaient des interlocuteurs bilingues français-anglais qui ne connaissaient pas l'italien (203, 210). En général cependant, tous avaient des interlocuteurs bilingues ou trilingues (dont notamment les quatre locuteurs faisant partie des familles exogames 05 et 14, dont les membres francophones connaissaient l'italien).

Par ailleurs, un seul locuteur (207) a été enregistré au foyer en situation multiethnique, c'est-à-dire en compagnie d'un membre de sa belle-famille qui était d'origine hispanique. Ce locuteur était en présence d'interlocuteurs unilingues en italien, trilingues en italien, français et anglais, puis bilingues, soit en italien et anglais, soit en français et anglais.

Au travail, six locuteurs ont été enregistrés en situation interethnique (109, 115, 202, 205, 212, 215) et huit en situation multiethnique (104, 114, 200, 201, 203, 204, 211, 214). Seul le locuteur 211 a également été enregistré en situation intraethnique dans ses classes d'italien. Selon les cas, on y observait la présence d'italophones, de francophones, d'anglophones ou de gens d'autres origines ethniques. Les langues qui étaient connues des interlocuteurs étaient, soit surtout l'italien, soit surtout le français, soit surtout l'anglais, soit l'italien et le français, soit le français et l'anglais, soit l'italien, le français et l'anglais. Les compétences des interlocuteurs variaient beaucoup plus d'une situation à l'autre au travail qu'au foyer.

En somme, le caractère interethnique et multilingue de la grande majorité des situations de communication enregistrées permet de supposer que plus d'une langue allait être appropriée dans la plupart des situations, d'où l'impossibilité de prédire un usage purement fonctionnel, ou diglossique, des langues en présence. Au contraire, il semblerait que le recours à plus d'une langue allait être généralement acceptable, ce qui donne à comprendre que les manifestations du contact des langues se soient retrouvées en nombre élevé et qu'elles soient de différents types.

3.7 TRANSCRIPTION DU CORPUS

La transcription du corpus a été faite en se servant d'un ensemble de symboles inspirés des procédés utilisés par Schenkein (1978), Auer (1984a), Streeck (1980)[19] ainsi que Ehlich et Rehbein (1976)[20]. Les conventions orthographiques de l'italien, du français et de l'anglais ont été respectées et les formes dialectales ont été rendues de façon aussi précise que possible sans toutefois avoir recours à l'alphabet phonétique. Bien que cette façon de procéder ne rende pas justice aux subtilités des diverses variétés linguistiques utilisées, elle devait permettre néanmoins de procéder efficacement à l'analyse des manifestations du contact des langues entre les trois méga-variétés linguistiques que sont l'italien, le français et l'anglais.

Pour la transcription des passages en dialectes italiens, nous avons bénéficié d'une subvention de l'Office de la langue française[21] qui a permis l'embauche d'un assistant italophone. Ainsi, nous avons pu procéder à la transcription d'environ 5 000 passages comprenant des manifestations du contact des langues. Cette première étape de la transcription a représenté un travail extrêmement exigeant pour l'assistant qui devait faire appel à sa connaissance des langues italienne, française et anglaise, et particulièrement d'une dizaine de variétés de l'italien. Il faut mentionner en outre que la qualite des enregistrements était parfois médiocre et ce dû aux bruits de fond et aux chevauchements d'énoncés. Ces phénomènes caractérisent d'ailleurs toutes les situations spontanées d'enregistrement et les chercheurs qui s'intéressent au langage oral spontané sont confrontés aux mêmes problèmes.

Une fois la transcription et la saisie en bonne voie de réalisation, nous avons entrepris des consultations auprès des dialectologues du groupe de Lecce en Italie. Les professeurs Alberto Sobrero et Immacolata Tempesta ont fait l'écoute d'extraits des enregistrements et les ont comparés aux transcriptions. Ils ont constaté l'existence dans le corpus d'une très grande amplitude de variation liée aux dialectes locaux et régionaux d'origine ainsi qu'aux compétences linguistiques des locuteurs. Nous avons dû reconnaître qu'autant de variation posait des problèmes notamment en ce qui concerne le système utilisé pour la transcription. Seule une transcription phonétique étroite semblait réellement adéquate aux yeux des dialectologues italiens. Cependant, dans le cadre d'un travail portant sur les manifestations du contact des langues entre les trois méga-variétés que sont l'italien, le français et l'anglais, il nous a semblé plus urgent de procéder à une standardisation des actuelles transcriptions avec l'aide d'une seconde personne ressource compétente dans plusieurs dialectes méridionaux afin de valider les transcriptions déjà existantes.

La transcription du corpus oral et sa standardisation pour les analyses ont nécessité plusieurs phases de transformation. La transcription manuscrite de chacune des 5 000 séquences a été faite sur

---

[19] D'après les notes de cours données par Jürgen Streeck à la Freie Universität de Berlin-Ouest au semestre d'été 1980.

[20] Voir la Liste des symboles utilisés pour la transcription en annexe.

[21] La référence de ce projet est la suivante : projet G 3365-01-02 du Programme de recherches en sociolinguistique de l'Office de la langue française : "L'alternance langagière chez les italophones de Montréal au foyer et au travail (transcription du corpus)".

feuille séparée, incluant des énoncés qui précédaient et qui suivaient l'alternance[22]. Ces transcriptions ont été corrigées en plus d'être codifiées en vue de la saisie informatique puis elles ont été saisies sur micro-ordinateur IBM-PC avec le logiciel dBASE III PLUS. Chaque enregistrement comprenait une ligne de texte (66 caractères) et des codes pour l'identification des alternances. Chaque alternance était présentée dans son contexte (de 1 à 9 lignes qui la précédaient ou qui la suivaient). Au total, le corpus a nécessité 16 195 enregistrements ou lignes, c'est-à-dire, en excluant les codes, l'équivalent de 400 pages. En ce qui concerne les codes, nous avons indiqué le numéro de la cassette, l'identification du locuteur, la situation (le foyer ou le travail), le numéro de la séquence dans laquelle la manifestation du contact des langues se trouvait, la localisation de la manifestation du contact des langues sur la cassette (minute, seconde), le numéro de l'énoncé dans la séquence, le numéro de la manifestation du contact des langues, et le fait, enfin, que l'énoncé fasse suite ou non à l'énoncé précédent. Certaines de ces informations ont servi dans les analyses comme nous le verrons plus bas, d'autres, par contre, comme le numéro de la séquence, la localisation de l'occurrence, le numéro de l'énoncé, et la liaison des énoncés n'ont servi que pour l'élagage et la présentation du corpus.

Une première étape de la révision de la saisie permettait d'examiner directement sur l'ordinateur si les données saisies correspondaient exactement aux transcriptions manuscrites et aux codes qui s'y rapportaient. Suite à l'impression des transcriptions, une seconde étape permettait de vérifier si les occurrences avaient été bien identifiées, si certaines d'entre elles devaient être éliminées en cas d'erreurs de transcription ou de saisie, et si les codes avaient besoin d'être modifiés. Une autre assistante italophone compétente dans plusieurs dialectes méridionaux a fait une nouvelle écoute des passages transcrits et leur a apporté des corrections lorsque nécessaire. Une écoute au hasard de passages unilingues non transcrits permettait de vérifier si aucune manifestation du contact des langues n'avait été oubliée. Les corrections qui ont été faites lors de la révision de la saisie et de la seconde révision des transcriptions ont été intégrées aux fichiers dBASE III PLUS et le corpus a été imprimé de nouveau. Une troisième révision des transcriptions a été effectuée par une assistante anglophone d'origine italienne pour que nous puissions nous assurer de la qualité de la transcription des passages en anglais. Un dernier balayage a permis de contrôler la standardisation du travail dans son ensemble. Enfin, un répertoire complet des transcriptions a été imprimé une fois cette phase terminée (Labrie, 1988 [1987])[23].

3.8 DÉLIMITATION DES TYPES DE MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES

Deux règles, qui ont été observées tout au long du dépouillement du corpus, ont permis d'offrir un cadre standardisé pour l'analyse. Ces règles renvoient à une conception basée sur la **séquentialité** et sur la **linéarité** du discours. Premièrement, toute manifestation du contact des langues se produit à l'intérieur d'une **séquence** qui en représente le contexte conversationnel. En conséquence, nous avons d'abord identifié toutes les manifestations du contact des langues et nous avons par la suite procédé à la transcription des séquences dans lesquelles celles-ci apparaissaient. Deuxièmement, toute manifestation du contact des langues se réalise par le recours à une langue (La) suivi ou doublé du recours à une autre langue (Lb) dans un continuum **linéaire** du discours.

Lors de l'analyse linéaire d'une séquence, nous qualifierons de manifestation du contact des langues tout événement dans lequel un élément d'une langue (La) est suivi d'un élément d'une autre langue (Lb). Comme nous le verrons plus loin, deux types principaux de manifestations du contact des langues ont été identifiés. Nous distinguerons au fur et à mesure les types ou catégories qui

---

[22] L'équipement utilisé pour la transcription du corpus était constitué de deux magnétophones de transcription de type Sony BM-75 (Dictator/Transcriber) avec unités de contrôle au pied de marque Sony FS-75 et écouteurs Sony DE-35. L'un des magnétophones a été prêté par le Département de langues et linguistique, à qui nous exprimons notre reconnaissance. L'autre a pu être acquis par le CIRB grâce à la subvention de l'Office de la langue française mentionnée plus haut.

[23] Ce document ronéotypé a été déposé au centre de documentation du CIRB.

concernent le passage d'une langue (La) à une autre (Lb), du type (La)(Lb), et ceux qui concernent l'insertion d'un élément d'une langue (Lb) dans un segment d'une autre langue (La), du type (La(Lb)) ou ((Lb)La), où la langue de base demeure la même.

Rappelons que nous ne tenons compte que des comportements des 31 locuteurs retenus dans cette étude, de sorte que si le locuteur 200, par exemple, s'entretient avec ses collègues de travail, seules les occurrences l'impliquant directement seront soumises à l'analyse. Il va de soi, cependant, que le comportement de ses collègues est pris en considération surtout lorsqu'il est lié, au plan conversationnel, aux tours de parole du locuteur qui est l'objet d'étude.

Certains phénomènes ont été écartés de l'analyse du corpus. Il s'agit des calques qui, malgré qu'ils relèvent des influences d'une langue sur une autre, ne fournissent pas d'indice formel au niveau de la surface. La forme de surface demeure celle d'une même langue (La), même si l'influence de la langue (Lb) est sous-jacente.

Le corpus contient l'enregistrement de quelques conversations téléphoniques particulièrement riches en manifestations du contact des langues. Toutefois, comme le cadre d'analyse proposé suppose la connaissance des caractéristiques et des énoncés de l'interlocuteur, nous avons dû écarter ces séquences du corpus.

Nous avons également éliminé les quelques occurrences mettant en cause d'autres langues que l'italien, le français ou l'anglais. En fait, il ne s'agit pour tout le corpus que de 6 tours de parole (en serbo-croate, en allemand, en espagnol, en latin) sur 39 994, dont un seul a été produit par un des 31 locuteurs visés par cette étude. Une telle rareté ne justifiait pas le maintien d'un lourd appareil de traitement des données.

Ces quelques règles et réserves énoncées, nous allons maintenant décrire de quelle façon l'ensemble des 4 848 séquences retenues pour l'analyse ont été codifiées. Après un examen en profondeur du corpus et en référence aux ouvrages mentionnés au chapitre I, nous avons appliqué un système de classification à l'ensemble des occurrences. Ce système a été développé de façon à prendre en compte toute manifestation du contact des langues, que ce soit du point de vue conversationnel ou linguistique. L'analyse nous a permis de dégager sept types d'occurrences bilingues, dont trois conversationnels (le maintien, l'adaptation et l'initiative) et quatre linguistiques (l'alternance extraphrastique, l'alternance intraphrastique, l'insertion de mots isolés et l'emploi de noms propres exogènes).

Les changements de langue : le maintien, l'adaptation et l'initiative

Le premier grand niveau d'analyse est de type conversationnel. En prenant en compte les changements de langue à la prise de parole, on distingue trois types de comportements distincts : le maintien, l'adaptation et l'initiative.

Le maintien

Le maintien correspond à la situation où le locuteur diverge de la langue qui vient d'être utilisée par son interlocuteur en restant fidèle cependant à la langue dans laquelle il avait produit son dernier tour de parole (ex. 1).

Exemple 1 :
0003 A: buono il brodo
0003 G: you like it
0003 A: * ti piace il formaggio dentro

Il s'agit en fait d'un type de comportement qui favorise le maintien de la langue. Cette divergence par rapport à l'interlocuteur peut ne nécessiter qu'une compétence passive chez le locuteur dans l'autre langue.

L'adaptation

L'adaptation correspond à la situation où le locuteur converge vers la langue qui vient d'être utilisée par son interlocuteur en abandonnant la langue dans laquelle il avait lui-même produit son dernier tour de parole (ex. 2).

Exemple 2 :
0001 A: quante quanta carne fai ?
0001 G: quelle four chops che son fuori lì (.) and a glass of wine please (0.02) honey ?
0001 A: ° there you come again =

Il s'agit d'un comportement d'adaptation. Cette convergence vers l'interlocuteur nécessite de la part du locuteur une compétence active dans les deux langues.

L'initiative

L'initiative correspond à la situation où le locuteur diverge à la fois de la langue utilisée tant par son interlocuteur que par lui-même lors de son dernier tour de parole (ex. 3).

Exemple 3 :
0004 G: I don't know credo che non l'avevi già messo so what are you going to do tonight ?
0004 A: ° nothing
20005 G: you're not going out or anything ?
0005 A: ° devo andare da Renaldo a portargli l'assegno

Il s'agit d'une forme qui suppose également une compétence active dans les deux langues. Dans certains cas, elle peut traduire une plus grande aisance dans la deuxième langue.

Les trois catégories conversationnelles décrites ci-haut correspondent à des catégories factuelles qui font abstraction des motivations du locuteur et elles révèlent une dimension de son activité linguistique. Ces trois types de changement de langue font partie de la dynamique de la conversation.

Le changement d'interlocuteur

Au plan de l'interaction, nous avons relevé si, en prenant ce tour de parole, le locuteur s'adressait (1) au(x) même(s) interlocuteur(s) ou (2) à un nouvel interlocuteur. Pour que l'on considère qu'il s'agisse d'un nouvel interlocuteur, l'une des deux conditions suivantes était nécessaire : le locuteur s'adressait à un interlocuteur différent de celui à qui il s'adressait lors de son dernier tour de parole ou, encore, il devait s'adresser à un autre interlocuteur que celui qui venait de parler au tour de parole qui précédait immédiatement. Si aucun indice ne nous permettait de croire qu'il y avait changement d'interlocuteur, nous indiquions que le locuteur s'adressait au même interlocuteur. Seulement lorsque des marques tangibles le permettaient définissions-nous un tour de parole comme étant lié au changement d'interlocuteur. Ces marques pouvaient correspondre, selon les cas, à une interpellation, à une démarcation des thèmes discutés dans les deux tours de parole concernés, à une évidence à partir de l'identification des voix.

Les combinaisons linguistiques

La signification des combinaisons entre les langues varie d'un type de manifestation du contact des langues à l'autre[24]. Pour le type de comportement de maintien, la combinaison Fr\Itl signifie que le locuteur maintient l'italien vis-à-vis du français. Ainsi, le locuteur n'emploie que l'italien alors que le français n'est utilisé que par l'interlocuteur. Pour le type de comportement correspondant à l'adaptation, la combinaison Fr\Itl signifie que le locuteur avait utilisé le français lors de son dernier tour de parole et, suite à un énoncé en italien de la part d'un interlocuteur, il s'adapte à celui-ci en utilisant l'italien dans son tour de parole suivant. Le locuteur a donc recours à chacune des langues dans ses deux tours de parole. Pour le type correspondant à l'initiative, la combinaison Fr\Itl signifie que le locuteur avait utilisé le français lors de son dernier tour de parole. Son interlocuteur vient également d'utiliser le français mais, par contre, le locuteur se met de lui-même à utiliser l'italien. Le locuteur emploie donc encore ici les deux langues.

Dans le cas de l'initiative, l'usage consécutif de trois langues pouvait parfois survenir. Avec la combinaison FAI (français-anglais-italien), par exemple, on observait qu'un locuteur avait parlé français lors de son dernier tour de parole. Un interlocuteur s'exprimait immédiatement en anglais et le locuteur reprenait la parole mais cette fois-ci en italien. Le locuteur visé par cette étude n'employait donc que deux langues dans cette combinaison : le français et l'italien.

Dans les trois cas de changements de langue conversationnels, nous avons une structure où il y a transfert de la langue du type (La)(Lb) (voir le Tableau 3.9 *Transfert et insertion d'éléments*).

L'alternance de langue : extraphrastique, intraphrastique, insertion de mots et de noms propres exogènes

L'alternance extraphrastique

Le prochain niveau d'analyse concerne une alternance à l'intérieur d'un même tour de parole sans toutefois mettre en jeu la structure syntaxique de la phrase. Il s'agit de l'alternance extraphrastique, l'alternance entre deux phrases. Comme les changements de langue, l'alternance extraphrastique peut être liée au fait que le locuteur s'adresse à un nouvel interlocuteur (ex. 4) ou qu'il s'adresse toujours au même interlocuteur (ex. 5).

Exemple 4 :
0526 L: y a venu ici le lendemain y était fâché tu t'sais ° remember ? he was telling us his story (XXX) (0.08) (L s'adresse alternativement à un francophone puis à un anglophone)

Exemple 5 :
0066 G: if it's their second home and they have-grown up kids [seventeen eighteen]
0066 A: ° [it's two more downstairs] =
0067 = ° ne han /hanno/ due già (A s'adresse toujours à G avec qui il se trouve seul)

L'alternance extraphrastique a été subdivisée en trois catégories. La première forme d'alternance extraphrastique correspond à l'alternance entre deux énoncés qui peuvent être soit simples, c'est-

[24]Les combinaisons sont les suivantes : 1. Fr\Itl; 2. Ang\Itl; 3. Itl\Fr; 4. Itl\Ang; 5. Fr\Ang; 6. Ang\Fr; 7. FAI; 8. AFI; 9. IAF; 10. IFA; 11. FIA; 12. AIF.

à-dire des énoncés qui ne contiennent pas de verbe conjugué, soit complexes, c'est-à-dire des énoncés comprenant un verbe conjugué. Cette première forme comprend également l'alternance entre deux énoncés séparés par une pause[25].

Tableau 3.9

TRANSFERT ET INSERTION D'ÉLÉMENTS

Transfert (La)(Lb)	Insertion d'éléments (La(Lb))
1. Changements de langue	
1.1 Maintien 1.2 Adaptation 1.3 Initiative	
2. Alternance extraphrastique	
2.1 Entre deux énoncés	2.2 Discours rapporté
2.3 Faux-départ	
3. Alternance intraphrastique	
3.1 Entre deux propositions	3.2 Discours rapporté
3.3 A l'intérieur d'une proposition	3.4 Interjections et expressions idiomatiques
	4. Emprunt et alternance de mot
	4.1 Emprunts intégrés 4.2 Emprunts momentanés 4.3 Alternances lexicales (non mises en relief) 4.4 Alternances mises en relief 4.5 Emplois métalinguistiques (emprunts ou alternances)
	5. Emploi de noms propres

La seconde forme d'alternance extraphrastique correspond au discours rapporté (ex. 6), c'est-à-dire une citation de propos tenus antérieurement dans une langue (Lb) dont le statut de discours rapporté est exprimé à l'aide des traits prosodiques (contrairement au discours rapporté intraphrastique qui est signalé par des marques explicites du type : *x a dit :" "*.

Exemple 6 :

0543 L: ..."t'as rien que ben" j'y dis "ben (XXX) en train de s'embrasser et tout chus pas pour aller là puis y dire ça" y dit "aie y faut" y dit y dit "y a tellement d'espace dans l'parc y doivent pas venir ici ()"(XXX) ° "it's all right" ° (XXX)

[25]Pour les besoins de l'analyse, nous avons considéré qu'une pause devait être d'une durée minimum d'une seconde (0.01) pour être prise en compte. Toute pause plus brève qu'une seconde est considérée comme étant une micro-pause. A comparer avec Genishi (1981:137) et Cherry (1975).

Enfin, la troisième forme d'alternance extraphrastique correspond au faux-départ, début d'une phrase (La) non terminée suivi d'une nouvelle phrase (Lb). Il arrive que les éléments du faux-départ (il s'agit le plus souvent de la reprise du SN sujet) soient repris intégralement dans la seconde phrase (ex. 7) ou qu'ils soient abandonnés complètement pour débuter une phrase entièrement nouvelle (ex. 8).

Exemple 7 :
0662 L: alors ce gars cet homme joueur de football habillé en femme c'était le body-guard de la mère =
0663 = (XXX) alors y avait un gars qui voulait attaquer la mère j'sais pas quoi le gars y le ° he tackled him =

Exemple 8 :
0266 R: ma non cono- e. le- ° je l'sais pas j'espère que ça l'dérange

Les combinaisons linguistiques

En ce qui a trait aux combinaisons linguistiques, l'usage de la combinaison Fr\Itl, par exemple, signifie que le locuteur produit un énoncé en français suivi immédiatement d'un énoncé en italien. Dans la plupart des cas, il y a transfert de langue du type (La)(Lb) sauf en ce qui concerne la catégorie du discours rapporté où l'on a insertion d'un segment de langue (Lb) dans un discours de langue (La) du type (La(Lb)) (voir plus haut le Tableau 3.9 *Transfert et insertion d'éléments*).

L'alternance intraphrastique

Le prochain niveau d'analyse est de type intraphrastique. Il comprend l'alternance entre deux propositions (coordonnées ou subordonnées et discours rapporté introduit par une proposition), l'alternance à l'intérieur d'une même proposition (apposition de syntagmes équivalents et alternance syntaxique) et les interjections et expressions idiomatiques.

A) Les propositions coordonnées (ex. 9). Les phrases contenant une alternance entre deux propositions coordonnées ont été subdivisées selon que la conjonction était (1) de la langue de la première proposition (La) ou (2) de la seconde (Lb). Les coordonnants qui sont apparus dans des alternances étaient pour l'italien : *ma, e, poi*; pour le français : *mais, et, pis*; et pour l'anglais : *but*. Nous avons également tenu compte de phrases dans lesquelles la première proposition était formée (3) d'une interjection et d'une conjonction (du type *oui mais*) d'une même langue (La) suivi d'une proposition dans une autre langue (Lb). Vu le nombre négligeable d'occurrences de cette sorte que nous avons rencontré, soit 5 occurrences seulement, nous avons intégré par la suite cette sous-catégorie à celle où la conjonction est de la même langue que la première proposition. La combinaison Fr\Itl signifie dans cette catégorie que le locuteur produit une proposition en français suivie d'une autre proposition en italien. Il y a vraiment alternance d'une langue (La) à une autre (Lb) par un transfert de langue du type (La)(Lb).

Exemple 9 :
0955 S: je sais pas ci dicem'a /diciamo/a Ghilma ma ma ma ma ° enfin j'ai e.

B) Les propositions subordonnées (ex. 10). Les phrases dans lesquelles une alternance est produite entre deux propositions subordonnées ont fait l'objet d'une analyse semblable à la catégorie précédente. Nous avons vérifié (1) si le nominalisateur était exprimé dans la même langue que la proposition première (La) ou (2) dans celle de la proposition seconde (Lb). Les subordonnants qui ont été employés dans des alternances sont pour l'italien : *perché, se, che, cosa*;

pour le français : *parce que, si, quessé, quand*; et pour l'anglais : *because, if*. Comme dans la catégorie précédente, la combinaison Fr\Itl indique que le locuteur produit une proposition en français à laquelle est subordonnée une autre proposition en italien. Il y a également transfert de la langue du type (La)(Lb).

Exemple 10 :
0064 A: the other two bedrooms are nice ° perché una è
0065 G: and plus there is another bedroom [downstairs]
0065 A: ° [tredici per tre-]

C) Le discours rapporté (ex. 11). Les occurrences d'alternance intraphrastique qui correspondent au discours rapporté n'ont pas fait l'objet d'analyses internes mais plutôt externes. Comme nous le verrons au chapitre V, le discours rapporté introduit par des procédés syntaxiques[26] (alternance intraphrastique) a été comparé à celui introduit par des procédés prosodiques (alternance extraphrastique). La combinaison Fr\Itl indique que le locuteur introduit en français des propos qu'il rapporte en italien. Il s'agit ici de l'insertion d'un segment (Lb) dans une phrase (La) du type (La(Lb)). La langue de base demeure la même (La).

Exemple 11 :
0449 M: lui parlava italiano n' /non/ sapeva parlare inglese allora dice "scusi signore" dice "me /mi/ dica di chi è quella giacca" quello non capiva XXX dice ° "what a you want ?" =

D) L'apposition de syntagmes équivalents, c'est-à-dire occupant la même fonction syntaxique et n'étant pas subordonnés l'un à l'autre, a été analysée en rapport avec trois variétés :

(1) selon que le syntagme apposé (Lb) constitue une **traduction**, une répétition du premier syntagme (La) pouvant soit reprendre exactement la même information (ex. 12) ou la compléter (ex. 13a et 13b);

Exemple 12 :
0323 D: comment ça s'appelle en anglais un bébé poulet ?
0323 G: [()]
0323 A: [e.]
0323 D: un poussin
0323 A: comment que t'appelles ça Gloria un poussin ° a chick ?

Exemple 13a :
0614 D: [[()]
0614 L: [[I] watched two movies last night ° vendredi soir ° The Falcon and the Snowman ° l'as-tu jamais vu ?

Exemple 13b :
0044 A: allora quando entri la vasca è di lungo così
0045 G: a destra
0045 A: ° but all the way to the end =
0046 = ° completamente in fondo

(2) selon que le syntagme apposé (Lb) sans être lié syntaxiquement au syntagme précédent (La) complète une information et donne un sens à la phrase par l'**association** des deux idées différentes contenues dans les deux syntagmes (ex. 14);

---

[26] Ces procédés syntaxiques correspondent à des introductions du type j'ai dit, il dit, elle dit, y dit, he said, she said, ho detto, ha detto, etc.

Exemple 14 :
2334 M: dove lavor'i /lavoro io/ * la la machine à cigarettes ?
2335 N: hm
2335 M: * due dollari e novantacinque

(3) selon que le syntagme apposé (Lb) était formé d'une **expression** qui n'était pas liée syntaxiquement au syntagme précédent mais dont l'apposition donnait à la phrase tout son sens (ex. 15) :

Exemple 15 :
4631 L: qu'est-ce qu'y a dit Monsieur Landry?
4631 A: y dit que ton miel * that's it (.) =

La combinaison linguistique Fr\Itl signifie que le locuteur commence une phrase en italien et la poursuit en français, l'alternance étant produite entre deux syntagmes équivalents. Il y a donc alternance d'une langue (La) à une autre (Lb) par le transfert de la langue du type (La)(Lb).

E) L'alternance syntaxique est de deux types, soit entre syntagmes (ex. 16), soit entre éléments syntagmatiques (ex. 17). Des analyses ont été effectuées sur les occurrences où des liens syntaxiques étaient touchés par l'alternance.

Exemple 16 :
0160 R: * vostra mamma =
0161 = * dit que c'est pas bon

Exemple 17 :
0476 S: la Grande Allée pis la rue St-Jean
0476 L: ben la Grande Allée ça c'est * the chic part XXX =
0477 = * ça c'est la rue principale là j'pense

Nous avons produit une analyse syntaxique des énoncés en nous servant des procédés décrits dans l'ouvrage de Dolbec et Ouellon (1982). L'analyse a d'abord été produite sur fiches et le résultat concernant le point de l'alternance dans la phrase est donné en annexe dans la *Liste des analyses syntaxiques*. Nous n'avons pas repris l'analyse intégrale dans cette liste mais uniquement le résultat qui décrit l'unité dans laquelle se trouve l'alternance et le lien entre les deux éléments qui entourent le point d'alternance. Nous avons identifié les catégories suivantes :

(1) à l'intérieur d'une phrase entre deux syntagmes liés par un rapport syntaxique (P):

1. SN * SV
2. SP * [P] SN
3. SV * SP
4. SV * SN
5. SP * SV
6. SP * SP
7. SN * SP
8. SN * SN

(2) à l'intérieur d'un syntagme verbal (SV) :

9. V * SP
10. Vcop * SP

11. V * [P] SN
12. Vcop [adj] * SN
13. V * adj
14. aux * part

(3) à l'intérieur d'un syntagme nominal (SN) :

15. dét * [dét] N
16. N * Mod
17. SN * Mod

(4) à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel (SP) :

18. prép * [P]/[prép dét] N
19. prép * SN

(5) à l'intérieur d'un syntagme adjectival (SA) :

20. adj * SP

Dans l'ensemble, les occurrences que nous avons relevées semblaient respecter les contraintes d'équivalence syntaxique et de morphème libre. Toutefois, parmi les 67 occurrences du genre, deux d'entre elles (soit 3%) semblent présenter des caractéristiques qui pourraient aller à l'encontre de ces contraintes. Notons que la proportion d'occurrences respectant les contraintes (soit 97%) correspond plus ou moins à celle de 99% relevée par Poplack (1985:6) en rapport avec les comportements des Portoricains de New York. Ces deux cas que nous avons relevés, soit les alternances n^{os} 5303 et 990, sont présentés dans la *Liste des analyses syntaxiques* en annexe (voir plus précisément les notes 10 et 12 de cette annexe).

La combinaison linguistique Fr\Itl, par exemple, signifie dans le cas de l'alternance syntaxique qu'une même phrase débute en français et se termine en italien. L'alternance se produit soit entre deux syntagmes, soit à l'intérieur même d'un syntagme. Cette catégorie suppose un transfert de langue du type (La)(Lb).

F) L'utilisation d'une interjection en début de phrase (ex. 18) réfère à l'utilisation des éléments *si, oui, ouais, yeah, ok*, etc. Nous avons noté si la langue de cette interjection correspondait ou non à la langue de l'énoncé précédent auquel elle constituait une réaction. Lorsqu'elle correspondait à cette langue nous l'avons notée comme convergente ou établissant un raccord linguistique (1). Lorsqu'elle ne correspondait pas à une réponse dans la même langue qu'un énoncé qui précédait, nous l'avons qualifiée de divergente (2). La combinaison linguistique Fr\Itl signifie que nous avons une phrase française comprenant une interjection en italien. Cette catégorie ne fait pas référence à un transfert de langue mais seulement à l'insertion d'un élément (Lb) dans une phrase (La), du type ((Lb)La). La langue de base demeure donc la même (pour chacune des catégories, voir plus haut le Tableau 3.9 *Transfert et insertion d'éléments*).

Exemple 18 :
0426 X: fa un comico che canta che fa (0.02) e. prestidigitazione un affare così che fantasista no Linda de Susa (.) sarebbe una portoghese che hanno scoperto in Francia
0426 M: * oua oua oua oui * sta l'ho vista alla televisione che

G) L'utilisation d'une expression idiomatique dans une phrase comprend le sacre, la queue de phrase comme *tabarnacle, sai, tu sais, you know, right?*, etc. (ex. 19). La combinaison linguistique

Fr\Itl indique que nous avons une phrase en français comprenant une expression idiomatique en italien. Comme pour la catégorie précédente, il s'agit d'une alternance du type (La(Lb)), c'est-à-dire dont la langue de base demeure la même (La).

Exemple 19 :
2236 M: viene sen- sentimmo tre quattre /quattro/ lingue alla volta " tabernacle "

Pour toutes les catégories d'alternance intraphrastique, nous avons également noté les cas où l'alternance était mise en relief, soit par un faux-départ, une hésitation, une pause, une vérification ou un commentaire métalinguistique[27].

Avant de procéder aux analyses, nous avons regroupé ensemble les deux premières catégories, soit l'alternance entre propositions coordonnées et celle entre propositions subordonnées, car ces deux catégories comptaient relativement peu d'occurrences (34 occurrences en tout, soit 13 coordonnées et 21 subordonnées) et car elles présentaient des caractéristiques similaires. Il s'agissait d'alternances entre deux propositions complètes exprimées chacune dans une langue différente liées ensemble par un articulateur, soit une conjonction, soit un nominalisateur, qui pouvaient être de la même langue que la première proposition ou que la seconde. En ce qui concerne le discours rapporté, étant donné qu'un élément comme "*il dit* :" serait incomplet sans le discours rapporté, nous avons inclus ce type de discours dans l'alternance intraphrastique contrairement au cas précédent où une telle identification de type "*il dit* :" était absente, d'où son classement dans la catégorie extraphrastique. Ensemble, ces trois premières catégories constituent des alternances intraphrastiques entre deux propositions.

Nous avons aussi regroupé ensemble les appositions et les alternances syntaxiques étant donné qu'il s'agit d'alternances intraphrastiques à l'intérieur d'une même proposition.

Enfin, nous avons regroupé ensemble l'utilisation d'interjections en début de phrase et l'utilisation d'expressions idiomatiques à l'intérieur d'un énoncé puisque ces deux catégories partageaient des caractéristiques communes : aucun lien syntaxique étroit ne relie les éléments alternés au reste de la phrase et il s'agit dans les deux cas d'une insertion d'éléments ne remettant pas en cause la langue de base de la phrase (La(Lb)). Leur nombre est par ailleurs relativement semblable : 94 interjections et 81 expressions idiomatiques. Ces deux dernières catégories se rapprochent davantage de l'emprunt ou de l'alternance lexicale du fait qu'il s'agit de l'insertion d'éléments simples.

Les mots exogènes

Le prochain niveau d'analyse concerne l'emploi de mots isolés. L'ensemble des mots doit être analysé selon qu'il s'agit d'emprunts intégrés, d'emprunts momentanés ou d'alternances. Comme nous l'avons vu dans le chapitre I, il s'agit d'une question d'un intérêt particulier car chacune de ces catégories peut avoir une signification différente par rapport à l'intégration sociolinguistique du locuteur. On retrouve dans cette catégorie l'emploi de substantifs (ex. 20) et l'emploi de mots de diverses catégories grammaticales (ex. 21).

Exemple 20 :
0338 A: c'est qui Serge ?
0339 D: ()
0339 A: ton " boyfriend "

[27] L'usage du *e* très fréquent dans le langage oral n'a pas été retenu comme marque de mise en relief vu sa valeur plus ou moins significative.

Exemple 21 :
0186 R: il aurait fallu aller chez - monter à sept heures après le souper a restait toute la journée ici avec les enfants a pouvait pas monter =
0187 = * alors * ça pas servi beaucoup le le le

Les catégories grammaticales suivantes ont été prises en compte :

1. substantif
2. verbe
3. adjectif
4. conjonction
5. préposition
6. nominalisateur
7. ponctuant
8. adverbe
9. déterminant

La codification des données concernant les mots s'est faite en relation avec des caractéristiques variées. Sur le plan du statut des mots exogènes, une analyse était nécessaire afin d'identifier si le mot correspondait à (1) un emprunt intégré, (2) un emprunt momentané, (3) une alternance lexicale, (4) une alternance mise en relief ou (5) un emploi métalinguistique. Comme nous l'avons vu au chapitre I, cette analyse devait inclure l'examen de l'intégration morphologique et phonologique du mot, de son attestation dans d'autres sources ou études lexicales, de sa distribution dans le corpus et de sa mise en relief.

L'analyse de l'*intégration morphologique* a consisté à donner une cote de 0 à 4 pour chacune des unités :

0. ne s'applique pas
1. présence de traits La
2. absence de traits Lb
3. traits La = traits Lb
4. présence de traits Lb

L'analyse de l'*intégration phonologique* a consisté à identifier (0) si des traits phonologiques de la langue d'origine étaient perceptibles ou (1) si le mot avait été intégré phonologiquement dans la langue réceptrice. Afin de procéder à cette analyse, la totalité des séquences comprenant un mot exogène a fait l'objet d'une écoute attentive et d'une transcription phonétique.

L'analyse de l'*attestation* des mots dans d'autres sources ou études lexicales correspondait à cinq cotes graduelles :

0. non attesté
1. mot similaire attesté dans les sources bibliographiques
2. mot attesté une seule fois dans les sources

3. mot attesté systématiquement dans les sources
4. mot attesté comme emprunt dans les dictionnaires européens

Afin de vérifier l'attestation des mots, nous avons consulté les sources suivantes :

1) POUR L'ITALIEN :

a) les dictionnaires suivants : Garzanti (1982 [1963]), Zingarelli (1984[1983]), Battaglia (1961);

b) l'article de Villata (1980) et la thèse de doctorat de ce dernier (1985b) portant sur la disponibilité du vocabulaire des italophones de Montréal;

c) l'ouvrage de fréquence du lexique de l'italien de Bartolini et al. (1971);

d) les divers articles traitant de l'intégration lexicale dans l'italien parlé à Toronto de Clivio (1976, 1986), Danesi (1982), Ferrara (1980) et Pietropaolo (1974).

2) POUR LE FRANÇAIS :

a) les dictionnaires Robert (1978), Robert (1985) et Littré (1956);

b) les fichiers du Trésor de la langue française au Québec[28] et l'Index lexicologique québécois (ILQ) compilé par Diane Barnabé et Louis Mercier;

c) l'ouvrage de Vikis-Freiberg (1974) sur la fréquence des mots en franco-québécois.

Enfin, un mot, le mot *norwich*, a fait l'objet d'une recherche spécifique : il s'agit d'une espèce d'oiseaux dont la dénomination a été vérifiée par téléphone auprès de deux commerçants en animalerie qui ont confirmé utiliser le mot tel quel en français.

3) POUR L'ANGLAIS :

a) les dictionnaires Fowler et Fowler (1974 [1964]), Webster's (1928), Avis et al. (1967 [1941]) et Avis et al.(1983).

L'analyse de la *distribution* des mots à travers le corpus prévoyait les cotes suivantes :

0. une seule occurrence
1. plus d'une occurrence, un seul locuteur
2. plus d'une occurrence, plus d'un locuteur
3. plus d'une occurrence, plus d'une langue

---

[28]Nous remercions Claude Poirier de nous avoir donné l'accès à ces sources ainsi que Yves Canac-Marquis et Paul Laurendeau pour leur aide.

Enfin, la *mise en relief* concernait, comme dans le cas des alternances intraphrastiques, l'absence (0) ou la présence (1) de faux-départ, d'hésitation, de pause, de vérification ou de commentaires métalinguistiques.

L'analyse des mots exogènes

Voyons maintenant comment l'analyse des mots a été réalisée. Le tri des mots a été effectué de façon automatique à l'aide du logiciel de base de données en appliquant un certain nombre de règles permettant d'attribuer à chaque mot son statut adéquat.

La catégorie d'emprunts intégrés devait inclure les emprunts de type étendu ('widespread') et ceux de type récurrent ('recurrent'). Cette catégorie comprend les mots attestés comme emprunts dans les dictionnaires généraux, les mots attestés de façon systématique dans les ouvrages lexicaux et, enfin, les mots employés par plus d'un locuteur dans le corpus (ex. 22).

Exemple 22
1542 F: tiens Pierre t'es témoin r'garde ses numéros quarante quarante-deux tu sais Claude ensuite si si j'gagne y va penser que j'ai j'ai j'ai * switché * with Franco

Les emprunts momentanés devaient inclure les emprunts de type idiosyncratiques ('idiosyncratic') et ceux occasionnels ('nonce')[29]. Cette catégorie comprend les mots employés à plus d'une reprise par un même locuteur, les mots employés une seule fois mais présentant des traits d'intégration morphologique et, enfin, les mots employés une seule fois qui ne sont pas marqués morphologiquement mais qui présentent des traits d'intégration phonologique (ex. 23).

Exemple 23
0711 L: Ralph Crampton et Ed Norton il les a imités tous les deux y dit peux-tu t'imaginer si Ralph Crampton et Ed Norton sontaient des * faggots * (XXX) tu sais alors imite e. e. y commence à pa- impressionner eux tu sais (XXX)

Les alternances, non mises en relief, devaient inclure des mots employés une seule fois ne présentant pas de marques d'intégration morphologique ou phonologique. Il ne devait pas y avoir de mise en relief (ex. 24).

Exemple 24
1937 A: io piglio alloggio io quando parlo. completerà la casa me darà la casa (0.09) ma la partenza * canadienne *

Les alternances mises en relief devaient inclure les mots employés une seule fois ne présentant pas de marques d'intégration morphologique ou phonologique. Ces mots devaient être accompagnés d'un procédé de mise en relief (ex. 25).

Exemple 25
2167 N: parce que moi j'avais déjà eu un il y avait un bouton qu'on fermait pour e. pour arrêter les haut-parleurs (.) mais je ne sais pas lequel
2167 M: ça se peut que le haut-parleur interf- eh.
2167 N: y va - ouais
2167 M: * interferes (01.14)

Finalement, une catégorie a été traitée à part et il s'agit notamment des emplois métalinguistiques qui avaient été classifiés comme tels dès le début. Le critère que nous avions établi pour identifier une occurrence dans cette catégorie était qu'il devait s'agir

[29]Nous avons inclus à cette catégorie les emprunts idiosyncratiques en raison de la petite taille de l'échantillon.

d'une unité lexicale (Lb) expliquée dans une autre langue (La) du type *(le mot x (Lb) veut dire le mot y)* La (voir l'exemple 26). Cette catégorie peut comprendre soit des emprunts, soit des alternances.

Exemple 26 :
4111 P: * coopérative * vuole dire

Une fois la classification automatique opérée, nous avons procédé à l'examen des résultats et apporté des correctifs à un nombre restreint d'occurrences qui exigeaient quelques nuances d'interprétation.

Ainsi, les mots *bill* et *business* utilisés en italien, qui étaient apparus dans la liste d'emprunts momentanés, ont été reclassés comme emprunts intégrés étant donné qu'ils étaient également utilisés en français.

Le mot *plainte* utilisé en italien avait été classé comme emprunt intégré parce que deux locuteurs l'avaient employé. Cependant, comme ce mot avait été employé par un locuteur et repris immédiatement par son interlocuteur au sein du même échange, nous l'avons reclassé comme emprunt momentané.

Des mots, soit attestés dans les sources bibliographiques ou encore employés à plusieurs reprises, ont été reclassés comme alternances ou alternances en relief lorsqu'il y avait présence de traits morphologiques apparents de la langue source. C'est le cas des mots : *jacks, play-offs* et *bookies* utilisés dans un discours en français mais dans lequel les mots cités gardent la morphologie de l'anglais (le pluriel est prononcé) et *magazziner* utilisé dans un discours en italien où la prononciation du radical est italianisée mais où le morphème verbal français est conservé intact.

Les mots retrouvés dans deux combinaisons linguistiques différentes ou utilisés par deux locuteurs différents ont été reclassés comme alternances ou alternances en relief lorsque ceux-ci ne pouvaient être intégrés morphologiquement et qu'ils ne présentaient pas de traits d'intégration phonologique. Il s'agit des mots : *perché* utilisé en français et en anglais, *da* utilisé en français et *mais* utilisé en italien.

Pour les analyses, nous avons regroupé les deux dernières catégories, soit les alternances en relief et les emplois métalinguistiques, en raison de leur nombre relativement faible et vu qu'il s'agit de phénomènes apparentés puisque dans les deux cas les locuteurs expriment qu'ils sont conscients qu'il s'agit de mots issus d'une autre langue.

Dans le cas de l'emploi des mots exogènes, la combinaison linguistique Fr\Itl, par exemple, signifie que le locuteur produit une phrase en français dans laquelle un mot d'origine italienne est inséré. Il s'agit d'un élément (Lb) intégré dans une phrase (La) de type (La(Lb)) (voir plus haut le Tableau 3.9 *Transfert et insertion d'éléments*).

L'emploi de noms propres exogènes

Enfin, l'emploi de noms propres utilisés dans une autre langue que celle d'origine (ex. 27) a été également pris en compte. Pour être inclus dans cette analyse, le nom propre en question ne devait pas être intégré phonologiquement. En fait, le locuteur n'a pas toujours le choix de nommer les gens ou les choses autrement que par leur nom. Cependant lorsque l'emploi des noms propres se fait en respectant la prononciation de la langue d'origine, il est intéressant d'observer les rapports entre les langues car les noms propres permettent de retracer l'univers culturel du locuteur. C'est dans ce sens que son étude présente de l'intérêt.

Exemple 27 :
1646 L: j'sais pas The Wai- Witness si c'est bon avec e.
1646 F: e. ça d'l'air bon avec * Harrison Ford *
1647 L: ouais mais y est pas aussi j'trouve cool quand y est toute clean cut lui

Les noms propres ont été classifiés selon les domaines auxquels ils faisaient référence[30] :

1. Personnes privées;
2. Lieux géographiques (noms de pays, de villes, de rues, de lacs);
3. Noms relatifs au cinéma (titres de films, noms d'acteurs, de producteurs, noms de cinémas);
4. Noms de sociétés (compagnies, institutions, ordres religieux, raisons sociales, regroupements d'individus);
5. Produits de consommation (produits, gastronomie);
6. Sports (noms d'équipes, d'athlètes, de compétitions);
7. Loisirs (programmes de télévision, noms d'animateurs, de vedettes du spectacle, noms de jeux de cartes);
8. Politique (noms de politiciens, de partis politiques);
9. Jeux de mots sur les noms propres.

Comme dans le cas des mots, l'usage de noms propres de la combinaison linguistique Fr\Itl, par exemple, indique que le locuteur prononce une phrase en français dans laquelle un nom propre en italien est introduit. Il n'y a donc pas transfert de la langue mais la langue de base demeure la même (La(Lb)) (voir plus haut le Tableau 3.9 *Transfert et insertion d'éléments*).

Les 4 848 occurrences qui ont été soumises à l'analyse ont été codifiées et intégrées à la banque de données. Toutes les occurrences partagent cinq champs : le numéro de la cassette sur laquelle on les trouve (de 1 à 99); l'identification du locuteur; le domaine où elles ont été produites (au foyer ou au travail); le numéro de l'occurrence et le type de manifestation du contact des langues (1. maintien, 2. adaptation, 3. initiative, 4. extraphrastique, 5. intraphrastique, 6. mot, 7. nom). Toutes ont encore un autre champ en commun : celui de la combinaison des langues entre elles. L'interprétation de ce champ correspond cependant à des comportements variant d'un type à l'autre, comme nous l'avons déjà indiqué.

3.9 LES ANALYSES STATISTIQUES

Compte tenu du caractère essentiellement nominal de nos données et du nombre restreint de sujets (31), les analyses que nous présenterons dans les chapitres qui suivent seront basées principalement sur des analyses de Chi^2 et de Tableaux croisés. Celles-ci ont été effectuées à l'aide du logiciel de traitement statistique StatPac (1984 [1981]). Nous présenterons dans un premier temps la valeur du Chi^2, son degré de signification et la valeur Phi (lorsque le degré de liberté est égal à 1) ou V de Cramer (lorsque le degré de liberté est plus grand que 1). Le Chi^2 est un procédé statistique qui sert à vérifier si deux variables sont indépendantes l'une de l'autre. Cette statistique indique si les fréquences observées dans chaque case divergent substantiellement des fréquences auxquelles

[30] Cette liste a été établie à partir de l'examen des occurrences et en nous basant sur l'article de Molino (1982).

on devrait s'attendre si les deux variables étaient indépendantes. Un Chi^2 de valeur élevée indique que les fréquences observées diffèrent de façon significative des fréquences attendues. L'avantage de ce type d'analyse est qu'il s'applique à des données nominales.

La statistique Phi, comme le V de Cramer, est une mesure de la force de la relation entre les deux variables. Avec une valeur de zéro, il n'y a aucune relation entre les deux variables. Avec une valeur de +1, la relation est positive et parfaite. Avec une valeur de -1, la relation est négative et parfaite. Cette statistique permet de comparer les résultats de deux analyses différentes, contrairement au Chi^2 dont l'ordre de grandeur est directement relié au nombre de cas analysés (StatPac, 1984 [1981]:126-129).

Dans le cas de notre étude, le Chi^2 servira à vérifier l'existence de relations entre les variables indépendantes (la génération, la compétence, le réseau social, la langue dans laquelle l'éducation a été reçue, l'occupation professionnelle, le domaine d'activité, la présence de l'enquêteur, le caractère ethnique de la situation de communication) et les variables dépendantes (le nombre d'occurrences des divers types de comportement dans leurs combinaisons linguistiques possibles).

Comme le degré de liberté sera généralement assez élevé (atteignant souvent 12) et que l'interprétation entre les variables indépendantes et dépendantes qui en découle risque de devenir complexe et fastidieuse, nous mentionnerons la contribution de chacune des cases dans le calcul du Chi^2, c'est-à-dire les écarts quadratiques relatifs (Geller, 1975). Les cases dont la valeur est la plus élevée au plan de la contribution au Chi^2 sont celles qui contribuent le plus à la signification du Chi^2. Cette statistique est utile à la discussion des résultats, car souvent il n'y a que quelques cases qui sont responsables de la dépendance entre les deux variables. Ainsi, afin d'expliquer quels sont les facteurs les plus responsables de la valeur du Chi^2, nous présenterons les résultats relatifs aux rangées les plus significatives. Sans constamment expliquer la valeur totale du Chi^2, nous viserons de la sorte à expliquer au moins 66% de sa valeur.

Lorsqu'un tableau croisé contient plusieurs cellules qui comptent moins de cinq cas (en ce qui concerne la fréquence attendue), la probabilité de chance du Chi^2 peut être incorrecte. Il est alors conseillé de regrouper ensemble des rangées ou des colonnes lorsque c'est possible. En fait, Woods, Fletcher et Hughes (1986:145) mentionnent trois solutions différentes : premièrement, regrouper les catégories; deuxièmement, colliger davantage de données; ou troisièmement, procéder tout de même à l'analyse :

> "We can go ahead and carry out the chi-square test EVEN IF SOME EXPECTED FREQUENCIES ARE RATHER TOO SMALL. It can be shown that the likely effect of this is to produce a value of the test statistic which is rather larger than it ought to be when the null hypothesis is true; that is, there is more likelihood of a type 1 error (chapter 8). On the other hand, if ALL the cells with small expected values have an observed frequency VERY similar to the expected and thus contribute relatively little to the value of the total deviance, it is unlikely that the value of the deviance has been seriously distorted, and the result of the test can be accepted, especially if we adopt the attitude to hypothesis testing suggested in § 8.5."

Les auteurs continuent en rappelant que lorsque les valeurs du Chi^2 sont basées sur des fréquences attendues inférieures à 5, on doit attirer l'attention du lecteur sur ce fait et que toute conclusion à laquelle on arrive sur la base de résultats statistiques significatifs doivent être exprimés comme étant sujets à révision.

Par soucis d'économie d'espace, nous reprendrons dans cet ouvrage seulement les résultats essentiels sans présenter au complet les tableaux dont ils sont tirés. Ces tableaux peuvent être consultés dans la thèse de doctorat déposée à l'Université Laval (Labrie, 1989).

3.10 SYNTHÈSE

L'enquête a été menée en 1985 et 1986 dans 16 familles de la partie est de l'île de Montréal. Trente-et-un locuteurs ont fait l'objet d'une analyse détaillée au plan de leurs comportements linguistiques, soit le père de famille, immigrant de l'après-guerre et l'un de ses fils actif sur le marché du travail au moment de l'enquête. Quarante-cinq heures de discours oral ont été enregistrées auprès des 31 locuteurs en situation naturelle. Les locuteurs ont tous été enregistrés lors d'un repas en famille en l'absence de l'enquêteur (exception faite du locuteur 100 du pré-test) et six parmi ceux-ci ont été enregistrés en plus en présence de l'enquêteur. Un sous-échantillon formé de volontaires (soit 14 locuteurs) a également été enregistré sur les lieux du travail. Parmi ceux-ci, 5 l'ont été en présence de l'enquêteur.

Les enregistrements ont d'abord fait l'objet d'une description détaillée en fonction de la totalité des tours de parole produits dans chaque langue. Nous avons pu connaître, de la sorte, les choix linguistiques des locuteurs. Les enregistrements ont, par la suite, fait l'objet d'une transcription littérale sélective, c'est-à-dire que seules les séquences contenant des manifestations du contact des langues italienne, française ou anglaise ont été retenues pour la transcription. Les passages entièrement unilingues ont été mis de côté. Il en est résulté 400 pages de transcriptions comprenant près de 5 000 manifestations du contact des langues.

Une fois toutes les vérifications complétées, 4 848 occurrences ont été retenues pour l'analyse. Celles-ci ont été classifiées selon qu'il s'agissait de changements de langue au niveau conversationnel (le maintien, l'adaptation, l'initiative) ou selon qu'il s'agissait d'alternances au niveau linguistique (l'alternance extraphrastique, intraphrastique, l'insertion de mots exogènes, l'utilisation de noms propres exogènes). Chacun des types de manifestation du contact des langues a fait l'objet d'une codification selon ses caractéristiques particulières dans le but de procéder à l'analyse des comportements des locuteurs.

Puis, en vue de mettre en relation les comportements langagiers individuels avec des variables sociales, nous avons retenu un certain nombre de facteurs structuraux et situationnels qui étaient susceptibles selon nous de jouer un rôle important. Les facteurs structuraux correspondent à la génération, à la langue dans laquelle les locuteurs ont reçu leur éducation, à leur occupation professionnelle, à leur compétence linguistique et à la composition ethno-linguistique de leur sous-réseau familial. Les facteurs situationnels correspondent au domaine d'activité, à la présence de l'enquêteur et au caractère ethnique de la situation de communication. Les relations entre les variables structurales et situationnelles, d'une part, et les comportements linguistiques, d'autre part, seront analysées principalement à l'aide de Chi^2 et de Tableaux croisés.

Une première analyse nous a conduit à vérifier à quel point les cinq variables structurales étaient dépendantes les unes des autres. Cette analyse nous a permis de constater que quatre d'entre elles étaient interreliées, il s'agit de la génération, de la langue de scolarisation, de la compétence linguistique et de l'occupation professionnelle. Seule la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial est entièrement indépendante des autres variables.

Nous verrons de façon générale dans le prochain chapitre comment sont distribuées les prises de parole des locuteurs et comment sont réparties les différentes manifestations du contact des langues. Nous y analyserons également quel a été l'apport des variables structurales et situationnelles sur les choix linguistiques.

Dans le chapitre suivant, nous présenterons une analyse détaillée des changements de langue en relation avec les variables structurales et situationnelles.

Dans un chapitre ultérieur, nous produirons une analyse détaillée des alternances de langue et de l'insertion de mots et de noms propres exogènes en relation avec les mêmes variables.

Chapitre IV

L'EMPLOI DE L'ITALIEN, DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Le découpage du corpus nous permet, dans un premier temps, d'étudier les choix linguistiques en examinant la répartition des tours de parole dans chaque langue. Après avoir décrit les proportions d'emploi de chacune des langues en général, nous tenterons de dégager les facteurs structuraux qui peuvent expliquer leur emploi. Ensuite, nous verrons comment sont réparties de façon générale les différentes manifestations du contact des langues.

4.1 LES CHOIX LINGUISTIQUES

Au total, nous avons répertorié 39 994 tours de parole produits par l'ensemble des personnes qui ont pris part aux enregistrements. De ce nombre, 18 681 sont prononcés en italien (soit 46,7%); 11 903 en français (soit 29,8%); 9 404 en anglais (soit 23,5%); et seulement 6 dans une autre langue[1].

Les 31 locuteurs dont les comportements font l'objet d'une analyse plus détaillée ont produit au total 15 423 tours de parole, soit 38,6% de l'ensemble des tours de parole. Les locuteurs sur lesquels porte plus exclusivement cette étude ont donc pris une part active à la conversation sans toutefois avoir fait preuve d'une monopolisation de la parole en tant qu'enquêtés.

De leurs 15 423 tours de parole, 7 771 ont été exprimés en italien (50,4%), 4 601 en français (29,8%), 3 050 en anglais (19,8%) et, enfin, un seul tour de parole a été exprimé dans une autre langue (voir la Figure 4.1 *Proportion des tours de parole dans chaque langue*[2]). La proportion d'emploi des trois langues par les locuteurs étudiés est sensiblement identique à celle qui a été observée précédemment pour l'ensemble des enregistrements. Seule une différence de 3% existerait au profit de l'italien et au détriment de l'anglais, l'usage du français demeurant le même. Cette différence pourrait être attribuable à la présence parmi les interlocuteurs d'enfants d'âge scolaire qui souvent s'expriment en anglais (on en trouve dans les familles 01, 04, 07, 09, 12, 13, 14 et 15). Le comportement de ces derniers contribue à augmenter l'utilisation générale de cette langue. En comparant deux familles italiennes de Montréal, di Sciullo et al. (1976) attribuaient également à la présence d'enfants un taux supérieur de changements de langue dans l'une des deux familles (voir au chapitre I). Les enfants disposaient selon eux d'un répertoire plus étendu.

Ces données très générales permettent de situer les manifestations du contact des langues dans le contexte plus large de l'ensemble du discours. Ainsi, si l'on considère l'ensemble des occurrences bilingues produites par les locuteurs visés par l'étude (4 848 occurrences), c'est-à-dire si l'on tient compte autant des changements de langue que des alternances ou de l'insertion de mots

---

[1] Un nouveau tour de parole débute en moyenne toutes les 4,06 secondes.

[2] Nous n'avons pas tenu compte du tour de parole exprimé dans une autre langue que l'italien, le français et l'anglais.

ou de noms propres exogènes, on doit reconnaître que près du tiers (31,4%) de tous les tours de parole produits par les locuteurs qui nous intéressent sont liés au phénomène du contact des langues : *le phénomène du contact des langues touche donc environ un tour de parole sur trois*[3].

Figure 4.1

PROPORTION DES TOURS DE PAROLE DANS CHAQUE LANGUE

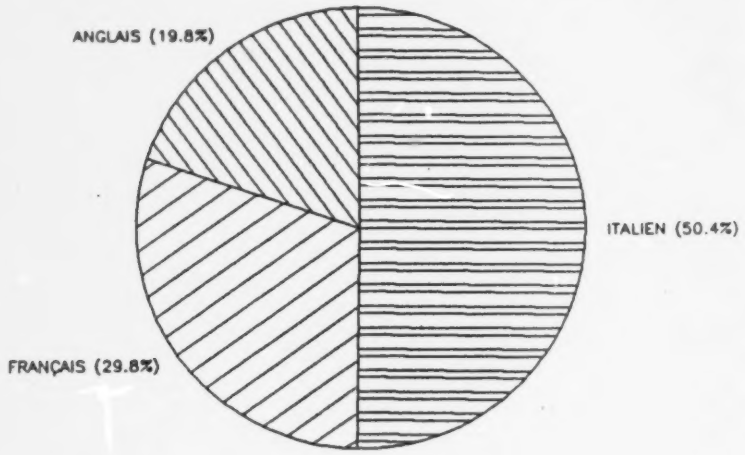

Sur le plan de l'interaction, une différence notable apparaît entre les générations. En effet, si l'on considère le nombre de tours de parole produits par les deux générations et le temps d'enregistrement auquel elles ont pris part, on constate que les fils prennent plus souvent la parole que leurs pères, non seulement de façon absolue mais aussi de façon relative. Les pères ont pris la parole à 5 297 reprises (ce qui équivaut à 34,3% des tours de parole exprimés par les locuteurs visés par cette étude) alors que les fils l'ont prise à 10 125 reprises (ce qui équivaut à 65,7%). Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'écart du temps de participation aux enregistrements n'était que de 12,2% au profit des fils, alors que l'écart des prises de parole est de 31,4% à leur profit. Il semble donc que les fils se soient prévalus plus souvent que les pères de leur privilège à prendre la parole. A nouveau, cet écart de 31,4% pourrait expliquer une fréquence supérieure dans la production de manifestations du contact des langues de la part des fils.

Du point de vue linguistique, les tours de parole ont été produits de façon très différente par les deux générations si l'on tient compte des langues d'usage dans les diverses situations (voir le Tableau 4.1 *Proportion des tours de parole selon les générations et les domaines d'activité* et la Figure 4.2 *Proportion des tours de parole selon les générations et les domaines d'activité*).

---

[3] Ces résultats rappellent ceux obtenus par Huerta-Macias (1981) qui, étudiant l'alternance auprès d'une famille chicano bilingue ayant l'espagnol comme langue d'usage à la maison, notait qu'environ un tiers de leurs énoncés contenaient des alternances.

Tableau 4.1

PROPORTION DES TOURS DE PAROLE SELON LES GÉNÉRATIONS ET LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

	n.TPI	%	n.TPF	%	n.TPA	%	Total	%
Pères								
Foyer	3641	85,0	441	10,3	201	4,7	4283	27,8
Travail	269	26,5	686	67,7	59	5,8	1014	6,6
Fils								
Foyer	1725	35,2	1552	31,7	1623	33,1	4900	31,8
Travail	2136	40,9	1922	36,8	1167	22,3	5225	33,9
Total	7771	50,4	4601	29,8	3050	19,8	15422	100,0

Figure 4.2

PROPORTION DES TOURS DE PAROLE SELON LES GÉNÉRATIONS ET LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

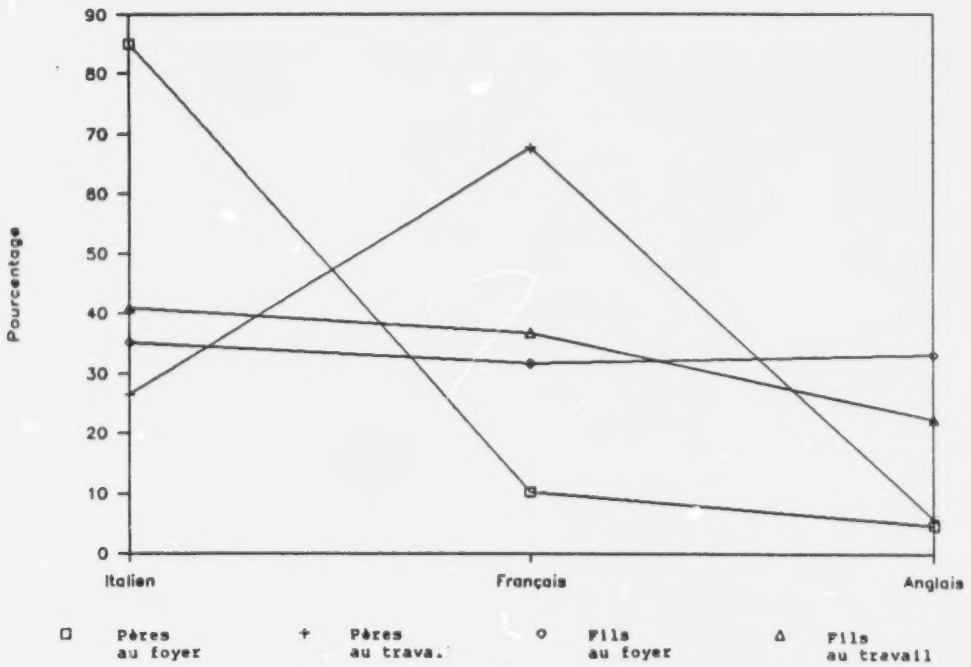

Les pères ont produit 4 283 tours de parole à la maison (soit 27,8% des tours de parole produits par les locuteurs visés par cette étude). L'italien est utilisé de façon nettement supérieure aux autres langues (85,0%), le français et l'anglais se partageant le reste (respectivement 10,3% et 4,7%). Au travail, nous n'avons recueilli que 1 014 tours de parole (6,6% de l'ensemble des tours de parole des locuteurs visés par cette étude). La plupart de ces tours de parole ont été exprimés en français (67,7%), alors que l'italien a été utilisé dans une proportion de 26,5% et que l'anglais

a été peu utilisé, soit à 5,8%. Il existe donc une inversion dans les comportements des pères de famille entre la maison et le travail. L'italien qui joue un rôle nettement prépondérant à la maison est relégué au second plan au travail. Le français qui joue un rôle minime à la maison, devient la langue d'usage principale au travail. L'anglais occupe une place marginale tant à la maison qu'au travail.

Alors que les pères de famille font preuve d'écarts très marqués dans leurs comportements, les fils présentent des comportements plus équilibrés - et véritablement trilingues. Ils ont produit 4 900 tours de parole à la maison (31,8% des tours de parole des locuteurs visés par l'étude). L'ensemble de leurs tours de parole est réparti de façon équilibrée dans toutes les langues. L'italien a été utilisé à 35,2%, le français à 31,7% et l'anglais à 33,1%. Au travail, les fils ont produit 5 225 tours de parole (33,9% de l'ensemble des tours de parole des locuteurs visés par l'étude). L'italien a été utilisé dans une proportion de 40,9%, le français à 36,8% et l'anglais à 22,3%. On constate donc un équilibre presque parfait dans l'utilisation des 3 langues à la maison : l'italien est la langue la plus utilisée, suivi de l'anglais, puis du français. Au travail, l'italien est la principale langue utilisée[4]; vient ensuite le français, puis en dernier lieu l'anglais. Il y a donc une légère inversion dans l'emploi du français et de l'anglais : à la maison, l'anglais domine légèrement; au travail, c'est le français qui domine.

Ce qui distingue le plus les deux générations serait donc un équilibre du trilinguisme chez les fils tant à la maison qu'au travail - par rapport à une inversion dans l'importance de l'italien et du français pour les pères, l'italien jouant le rôle de langue principale à la maison, le français jouant ce rôle au travail, l'anglais étant par ailleurs relégué à un emploi marginal. Si l'on considère les différences générationnelles de façon globale, sans tenir compte des comportements individuels, on pourrait donc parler plus facilement de diglossie chez les pères et de trilinguisme chez les fils. Nous verrons plus loin à partir de l'analyse des comportements individuels s'il s'agit là d'une constatation réaliste ou d'une généralisation hâtive.

4.1.1 L'effet des variables structurales sur les choix linguistiques

Afin de connaître l'effet des variables sociales sur l'emploi relatif des différentes langues, nous avons effectué des analyses de Tableaux croisés et de Chi^2 mettant en relation les variables structurales avec la proportion d'emploi de chacune des langues à la maison et au travail. Les variables structurales sont : la génération, la compétence, la composition ethnolinguistique du réseau familial, la langue dans laquelle l'éducation a été reçue et l'occupation professionnelle. Les variables situationnelles, c'est-à-dire, la présence de l'enquêteur et le caractère ethnique de la situation de communication ne seront pas mises en relation avec les choix linguistiques car les 15 422 tours de parole ne sont pas considérés individuellement mais bien selon la proportion dans laquelle ils ont été produits par chacun des locuteurs. Nous décrirons dans cette section les résultats obtenus pour la situation au foyer et dans la section suivante les résultats ayant trait au milieu de travail. Avec seulement 31 cas valides pour l'emploi des langues au foyer et 14 cas valides pour l'emploi des langues au travail, il est à noter que pour la plupart des analyses (plus particulièrement lorsque le degré de liberté est supérieur à 1, soit dans le cas de la langue de scolarisation, de l'occupation professionnelle et de la compétence) un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq locuteurs.

4.1.1.1 *L'emploi de l'italien à la maison*

Comme nous l'avons vu à la section 3.6, l'italien a été utilisé dans une proportion moyenne de 58,43% au foyer. En répartissant les locuteurs en deux groupes selon qu'ils ont produit une proportion de tours de parole en italien inférieure ou supérieure à 58,43%, nous constatons que

[4]Le locuteur 211, qui enseigne l'italien, a contribué dans une large mesure à une aussi forte proportion d'usage de l'italien au travail.

la plupart des variables sociales semblent produire un effet significatif : la génération ($Chi^2(1)=9.3$, p.=0.002, Phi=0.548), la compétence ($Chi^2(2)=12.5$, p.=0.002, Cramer's V=0.635), la langue dans laquelle l'éducation a été reçue ($Chi^2(2)=17.5$, p.=0.000, Cramer's V=0.751) ainsi que l'occupation professionnelle ($Chi^2(2)=10.93$, p.=0.004, Cramer's V=0.594). Seule, la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial n'exerce pas d'effet significatif ($Chi^2(1)=0.05$, p=0.821).

Les pères utilisent pour la plupart l'italien dans des proportions supérieures à la moyenne alors que les fils l'utilisent pour la plupart dans des proportions inférieures.

Les locuteurs compétents en italien seulement utilisent cette langue dans des proportions supérieures à la moyenne, tout comme la plupart de ceux qui se déclarent compétents en italien et en français. La plupart de ceux qui se déclarent compétents dans les trois langues utilisent l'italien dans des proportions inférieures à la moyenne.

Les locuteurs qui ont reçu leur éducation en italien uniquement utilisent l'italien pour la plupart dans des proportions supérieures à la moyenne. La plupart de ceux qui ont reçu leur éducation surtout en anglais utilisent l'italien dans des proportions inférieures ainsi que tous ceux qui ont reçu leur éducation partiellement en français.

En ce qui concerne l'occupation professionnelle, la plupart des ouvriers non-spécialisés et des ouvriers spécialisés utilisent l'italien dans des proportions supérieures à la moyenne. Parmi les professionnels, l'italien est utilisé dans des proportions inférieures dans la plupart des cas.

4.1.1.2 *L'emploi du français à la maison*

Le français a été utilisé au foyer dans des proportions de 21,70% et aucune des variables structurales n'a d'effet significatif sur son emploi [la génération ($Chi^2(1)=0.33$, p=0.565), la compétence ($Chi^2(2)=3.37$, p=0.185), la langue de scolarisation ($Chi^2(2)=2.11$, p=0.347), l'occupation professionnelle ($Chi^2(2)=0.21$, p=0.896)]. La variable la plus près d'un seuil de signification acceptable est la composition ethnolinguistique du réseau familial ($Chi^2(1)=3.4$, p.=0.065, Phi=0.331).

Quoique son apport ne soit pas significatif, la composition ethnolinguistique semble quelque peu liée à l'utilisation du français à la maison. Les membres de familles endogames semblent utiliser le français dans des proportions inférieures à la moyenne alors que les membres de familles exogames l'utilisent, pour la moitié, dans des proportions supérieures à la moyenne.

4.1.1.3 *L'emploi de l'anglais à la maison*

Enfin, en ce qui concerne l'emploi de l'anglais à la maison, 19,86% de tous les tours de parole ont été exprimés dans cette langue. La plupart des variables sociales sont liées à son emploi : la génération ($Chi^2(1)=7.66$, p.=0.006, Phi=0.497), la compétence ($Chi^2(2)=10.1$, p.=0.006, Cramer's V=0.571), la langue de scolarisation ($Chi^2(2)=13.24$, p.=0.001, Cramer's V=0.654) et l'occupation professionnelle ($Chi^2(2)=7.36$, p.=0.025, Cramer's V=0.487). Seule la composition ethnolinguistique du réseau familial n'y est pas liée ($Chi^2(1)=0.25$, p=0.615).

Les pères de famille utilisent tous l'anglais dans des proportions inférieures à la moyenne. Les fils l'utilisent pour la moitié dans des proportions inférieures et pour l'autre moitié dans des proportions supérieures.

L'auto-évaluation indique que tous les locuteurs qui s'estiment compétents en italien seulement utilisent l'anglais dans des proportions inférieures à la moyenne tout comme ceux qui s'estiment compétents en italien et en français. Parmi ceux qui s'estiment compétents dans les trois langues, la moitié l'utilisent dans des proportions inférieures à la moyenne et l'autre moitié dans des proportions supérieures.

Les locuteurs qui ont reçu leur éducation en italien seulement utilisent tous l'anglais dans des proportions inférieures à la moyenne. Ceux qui ont été scolarisés principalement en anglais emploient cette langue pour la plupart dans des proportions supérieures à la moyenne. Ceux, enfin, qui ont reçu leur éducation partiellement en français, utilisent l'anglais moitié moitié dans des proportions soit inférieures, soit supérieures à la moyenne.

La plupart des ouvriers non-spécialisés et spécialisés utilisent l'anglais dans des proportions inférieures à la moyenne. Au contraire, les professionnels l'utilisent en grande partie dans des proportions supérieures.

4.1.2 L'effet des variables structurales sur les choix linguistiques au travail

Nous avons également mis en relation l'ensemble des variables structurales avec les proportions d'emploi des langues italienne (moyenne = 38,55%), française (moyenne = 41,80%) et anglaise (moyenne = 19,65%) au travail bien que le nombre de locuteurs enregistrés dans ce domaine d'activité se limite à 14.

Si l'on se fie tout de même aux analyses de Tableaux croisés et de Chi^2, aucune de ces variables ne permet d'expliquer l'emploi de l'italien et du français au travail [italien : la génération ($Chi^2(1)=0.21$, $p=0.640$), la compétence ($Chi^2(2)=2.89$, $p=0.235$), le réseau ($Chi^2(1)=0.06$, $p=0.798$), la langue de scolarisation ($Chi^2(2)=1.58$, $p=0.452$), l'occupation professionnelle ($Chi^2(2)=3.38$, $p=0.184$)] [français : la génération ($Chi^2(1)=0.21$, $p=0.640$), la compétence ($Chi^2(2)=3.7$, $p=0.156$), le réseau ($Chi^2(1)=0.06$, $p=0.798$), la langue de scolarisation ($Chi^2(2)=2.73$, $p=0.255$), l'occupation professionnelle ($Chi^2(2)=1.54$, $p=0.462$)]. Pour ce qui est de l'emploi de l'anglais, seule l'occupation professionnelle permettrait de l'expliquer mais sous toute réserve étant donné le nombre restreint de locuteurs ($Chi^2(2)=7.87$, $p.=0.019$, Cramer's $V=0.750$). Les autres variables n'ont pas d'effet significatif [la génération ($Chi^2(1)=2.1$, $p=0.147$), la compétence ($Chi^2(2)=4.19$, $p=0.122$), le réseau ($Chi^2(1)=0$, $p=0.938$), la langue de scolarisation ($Chi^2(2)=5.83$, $p=0.054$)].

L'anglais est utilisé dans des proportions inférieures à la moyenne sans distinction, autant par les ouvriers non-spécialisés que par les ouvriers spécialisés et que par les professionnels. Par contre, cette langue n'est utilisée au travail dans des proportions supérieures à la moyenne que par des professionnels.

En observant à nouveau la relation entre les variables sociales et les proportions d'emploi des langues italienne, française et anglaise à la maison et au travail (voir les coefficients V de Cramer plus haut), on remarque que les variables sociales exercent généralement un effet plus significatif que la génération sur certains types de comportement. Il s'agit de la langue de scolarisation, de la compétence et de l'occupation professionnelle pour l'emploi de

l'italien au foyer, de la langue dans laquelle l'éducation a été reçue et de la compétence pour l'emploi de l'anglais au foyer et de l'occupation professionnelle pour l'emploi de l'anglais au travail.

Lorsque la génération est liée à un comportement donné, les chances que les autres variables, telles que la langue dans laquelle l'éducation a été reçue, la compétence linguistique ou l'occupation professionnelle, y soient également reliées sont assez fortes. Ces résultats viennent confirmer ceux obtenus au chapitre précédent sur l'interrelation des variables structurales. Cette première mise en relation des facteurs structuraux avec les comportements linguistiques indique nettement que la langue de scolarisation représente un facteur particulièrement explicatif de l'emploi des langues.

4.2 LES MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES : RÉPARTITION DES 4 848 OCCURRENCES

De l'examen de l'emploi des langues italienne, française et anglaise, il découle qu'un emploi absolu d'une langue dans une situation donnée ou encore par un locuteur donné est un fait plutôt rare. Chaque fois qu'il y a emploi d'une langue dans des proportions non absolues, il y a manifestation du contact des langues. Comme nous l'avons vu au chapitre III, l'examen du corpus nous a amené à dégager 4 848 occurrences de manifestations du contact des langues de différents types. Examinons de plus près comment elles sont réparties. Nous verrons dans quelle proportion chacun des types de comportement a été produit ainsi que dans quelles combinaisons linguistiques il l'a été. Une analyse approfondie de ces types de manifestations du contact des langues suivra dans les deux prochains chapitres consacrés, dans un premier temps, aux changements de langue, puis, dans un second temps, aux alternances de langue et à l'insertion de mots et de noms propres exogènes.

4.2.1 Les changements de langue

Les trois catégories de changements de langue, le maintien, l'adaptation et l'initiative, sont les catégories les plus pertinentes du point de vue de la fréquence de leur utilisation, car on retrouve 3 151 occurrences, ce qui équivaut à 65,0% des toutes les manifestations du contact des langues que compte le corpus (voir le Tableau 4.2 et la Figure 4.3 *Les changements de langue*).

Tableau 4.2

LES CHANGEMENTS DE LANGUE

	Maintien	%	Adaptation	%	Initiative	%
FR\ITL	259	16,2	150	18,2	122	16,7
ANG\ITL	726	45,5	174	21,1	118	16,1
ITL\FR	155	9,7	144	17,5	112	15,3
ITL\ANG	263	16,5	146	17,7	137	18,7
FR\ANG	99	6,2	98	11,9	72	9,8
ANG\FR	94	5,9	112	13,6	51	7,0
IFA					119	16,3
TOTAL	1596	100,0	824	100,0	731	100,0

Figure 4.3

LES CHANGEMENTS DE LANGUE

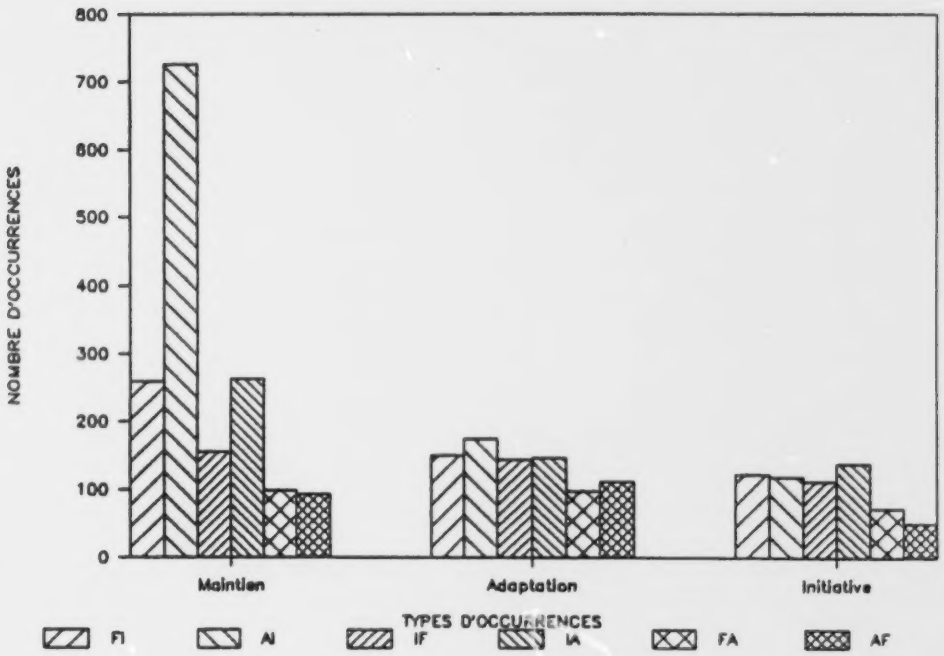

4.2.1.1 *Le maintien*

Le maintien, qui consiste à utiliser la même langue que lors de son dernier tour de parole, est de loin le type de comportement le plus utilisé par les locuteurs étudiés puisqu'il concerne 1 596 occurrences, soit 32,9% de l'ensemble du corpus ou le tiers de toutes les manifestations du contact des langues rencontrées.

L'italien est la langue qui entre le plus en jeu : on remarque une nette supériorité du maintien de l'italien vis-à-vis des autres langues d'abord (45,49% vis-à-vis de l'anglais et 16,23% vis-à-vis le français), suivi du maintien des autres langues vis-à-vis de l'italien (l'anglais vis-à-vis de l'italien, 16,48% et le français vis-à-vis l'italien, 9,71%). Moins fréquemment, le français et l'anglais sont maintenues l'une vis-à-vis l'autre (l'anglais vis-à-vis du français, 6,20% et le français vis-à-vis l'anglais, 5,89%).

4.2.1.2 L'adaptation

L'adaptation concerne 824 occurrences ou 17,0% des manifestations du contact des langues. Rappelons que l'adaptation consiste à utiliser la même langue que celle qui a été utilisée par l'interlocuteur précédent tout en divergeant de celle utilisée lors de son dernier tour de parole.

Tout comme pour le maintien, c'est l'italien qui entre surtout en jeu : on observe une supériorité de l'adaptation à l'italien au départ des autres langues d'abord (de l'anglais, 21,12% et du français, 18,20%), puis une supériorité d'adaptation aux autres langues au départ de l'italien (à l'anglais, 17,72% et au français, 17,48%). L'adaptation au français et à l'anglais, l'une vis-à-vis l'autre, viennent ensuite : on s'adapte surtout au français au départ de l'anglais, 13,59%, puis à l'anglais au départ du français, 11,89%. De façon générale, on remarque que la dispersion des occurrences selon les combinaisons linguistiques est beaucoup plus homogène que dans le cas du maintien où des écarts considérables étaient apparents entre les diverses combinaisons linguistiques.

4.2.1.3 *L'initiative*

L'initiative touche 731 occurrences dont 119 correspondent à l'utilisation consécutive de trois langues. Au total, ce type représente 15,1% de toutes les occurrences du corpus. L'initiative représente le cas où le locuteur diverge à la fois de la langue utilisée par son interlocuteur et de celle qu'il a utilisée lors de son dernier tour de parole.

Comme pour le maintien et l'adaptation, l'initiative bilingue met généralement en cause l'italien. Elle se fait en faveur de l'anglais au départ de l'italien (18,74%), en faveur de l'italien au départ des langues française (16,69%) et anglaise (16,14%) et en faveur du français au départ de l'italien (15,32%). L'initiative bilingue, en ce qui concerne l'anglais et le français, se fait en faveur de l'anglais au départ du français (9,85%), puis en dernier lieu en faveur du français au départ de l'anglais (6,98%). Ce sont là les combinaisons selon lesquelles sont réparties les 612 occurrences réunissant deux langues.

4.2.1.4 *L'initiative trilingue*

Un autre groupe de 119 occurrences incluant l'emploi consécutif de trois langues (16,28%) sont réparties de façon sensiblement identiques selon les six combinaisons linguistiques possibles (de 2,33% à 3,69%). Nous présenterons la distribution de ces occurrences sans établir de distinction entre celles recensées au foyer et celles recensées au travail car au travail, les pères n'en ont produit aucune et les fils n'ont produit au total que huit occurrences (voir le Tableau 4.3 *Initiative trilingue et génération*).

Tableau 4.3

INITIATIVE TRILINGUE ET GÉNÉRATION

	Pères	%	Fils	%	Total
FR\ANG\ITL	13	30,95	4	5,19	17
ANG\FR\ITL	6	14,29	12	15,58	18
ITL\ANG\FR	15	35,71	5	6,49	20
ITL\FA\ANG	4	9,52	13	16,88	17
FR\ITL\ANG	0	0,00	20	25,97	20
ANG\ITL\FR	4	9,52	23	29,87	27
TOTAL	42	100,00	77	100,00	119

Les combinaisons d'initiative trilingue les plus utilisées par les pères sont celles de type **italien-anglais-français** (35,71%) et **français-anglais-italien** (30,95%). Il s'agit de combinaisons où le locuteur parle tour à tour l'italien et le français - et où un tour de parole en anglais par un tiers est intercalé. Les autres combinaisons linguistiques faisant état de l'usage par le locuteur de l'italien et de l'anglais sont beaucoup moins fréquentes : **anglais-français-italien** (14,29%), **italien-français-anglais** (9,52%). Enfin, celles comprenant l'usage du français et de l'anglais sont très peu fréquentes - **anglais-italien-français** (9,52%), voire inexistante - **français-italien-anglais** (0,00%).

De façon diamétralement opposée aux pères, les fils ont surtout eu recours à des combinaisons incluant l'usage du français et de l'anglais : **anglais-italien-français** (29,87%) et **français-italien-anglais** (25,97%). Les deux combinaisons concernant l'usage de l'italien et de l'anglais sont ensuite les plus fréquentes : **italien-français-anglais** (16,88%) et **anglais-français-italien** (15,58%). Enfin, les combinaisons linguistiques comprenant l'usage de l'italien et du français sont les moins fréquentes : **italien-anglais-français** (6,49%) et **français-anglais-italien** (5,19%).

Compte tenu de la fréquence relativement peu élevée des initiatives trilingues et leur répartition équilibrée dans les six combinaisons linguistiques possibles, nous avons regroupé ces 119 occurrences en une seule catégorie que nous appellerons l'initiative trilingue (IFA).

4.2.2 Les alternances de langue

Alors que la majeure partie du corpus comprend des changements de langue à la charnière des tours de parole, le reste des occurrences, soit 35,0% du corpus, est réparti entre divers phénomènes internes au tour de parole, incluant l'alternance extraphrastique, l'alternance intraphrastique, l'insertion de mots et de noms propres exogènes (voir le Tableau 4.4 et la Figure 4.4 *Les alternances de langue* et plus loin le Tableau 4.12 et la Figure 4.7 *Interjections, mots et noms propres*).

Tableau 4.4

LES ALTERNANCES DE LANGUE

	Extraphrastiques		Intraphrastiques			
	Extra	%	2 prop.	%	1 prop.	%
ITL\FR	125	30,9	30	45,5	48	52,2
ITL\ANG	135	33,4	22	33,3	15	16,3
FR\ANG	144	35,6	14	21,4	29	31,5
TOTAL	404	100,0	66	100,0	92	100,0

Figure 4.4

LES ALTERNANCES DE LANGUE

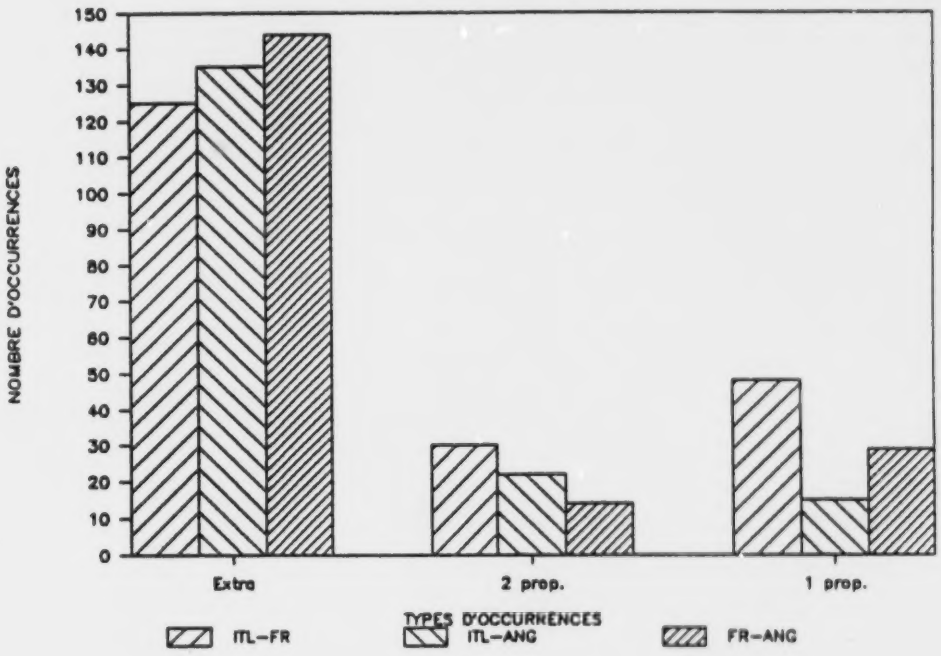

4.2.2.1 *L'alternance extraphrastique*

L'alternance extraphrastique couvre un total de 404 occurrences, soit 8,3% des occurrences du corpus.

Contrairement aux changements de langue et, plus particulièrement au maintien et à l'initiative, on peut dégager les tendances suivantes dans la répartition des différentes combinaisons linguistiques : d'une part, le fait de passer de l'italien au français ou du français à l'italien, par exemple, n'a révélé aucune différence majeure, de sorte que nous avons regroupé ensemble les paires de langue pour ne considérer que trois combinaisons majeures, tel qu'indiqué au Tableau 4.4; d'autre part, on peut noter à partir de ce même tableau que les locuteurs ont recours à ces trois combinaisons de façon équilibrée : dans l'ordre décroissant, on compte l'alternance entre le français et l'anglais (144 occurrences, soit 35,6%), entre l'italien et l'anglais (135 occurrences, soit 33,4%) et entre l'italien et le français (125 occurrences, soit 30,9%).

Nous avons vérifié également si l'alternance extraphrastique s'effectuait en fonction de types différents chez les pères et chez les fils, tel qu'indiqué ci-dessous (voir le Tableau 4.5 et le Figure 4.5 *Extraphrastique : types et générations*).

Tableau 4.5

EXTRAPHRASTIQUE : TYPES ET GÉNÉRATIONS

	Pères	%	Fils	%
simple/simple	7	7,22	23	7,49
simple/complexe	14	14,43	34	11,07
complexe/simple	6	6,19	13	4,23
complexe/complexe	42	43,30	147	47,88
pause	14	14,43	62	20,20
discours rapporté	5	5,15	11	3,58
faux départ	9	9,28	17	5,54
TOTAL	97	100,00	307	100,00

Figure 4.5

EXTRAPHRASIQUE: TYPES ET GÉNÉRATIONS

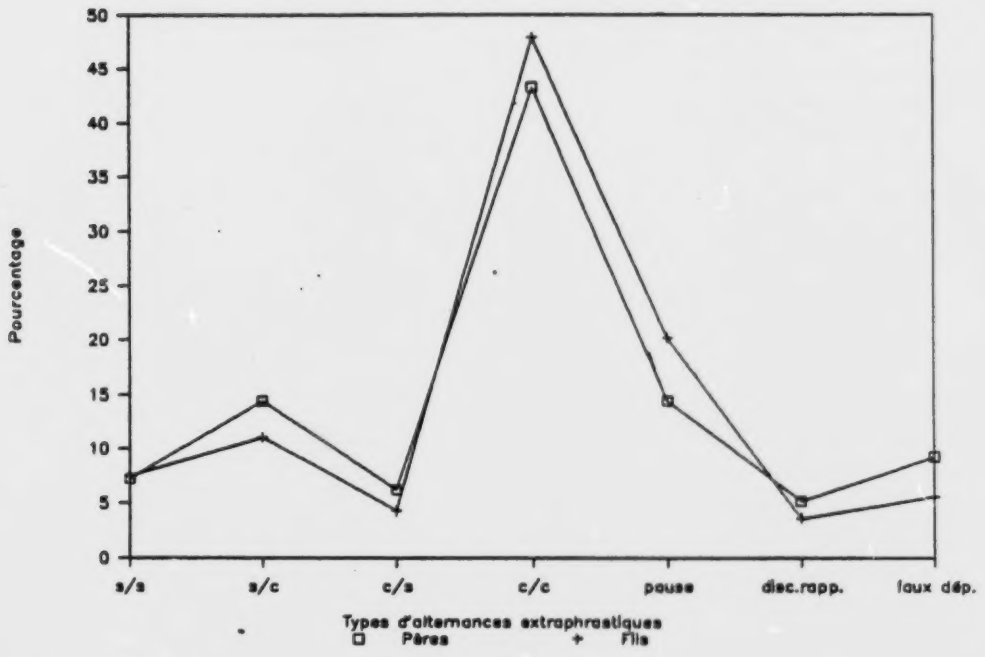

A partir de ce tableau, on note que l'alternance extraphrastique est plus fréquente chez les fils, ceux-ci en ayant produit 307 occurrences, soit trois fois plus que les pères. Mais si les pères ne sont responsables que du quart des occurrences (24,01%), ceux-ci y ont eu recours cependant dans des proportions sensiblement identiques à celles des fils lorsqu'on considère les différents degrés de complexité ou les divers types. L'alternance entre deux énoncés complexes est la plus fréquente, tant chez les pères (43,30%) que chez les fils (47,88%). L'alternance entre deux énoncés séparés

par une pause vient au deuxième rang, tant chez les pères (14,43%) que chez les fils (20,20%). L'alternance entre un énoncé simple et un énoncé complexe vient en troisième lieu (pères : 14,43%, et fils : 11,07%); puis vient ensuite l'alternance entre un énoncé simple suivi d'un autre énoncé simple (pères : 7.22%; fils : 7,49%). Les autres catégories viennent dans des proportions rapprochées mais dans un ordre qui varie légèrement d'une génération à l'autre. Les faux-départs sont plus fréquents chez les pères (9,28%) que chez les fils (5,54%), tout comme les alternances entre un énoncé complexe suivi d'un énoncé simple (pères : 6,19%; fils : 4,23%) et le discours rapporté (pères : 5,15%; fils : 3,58%). Comme ces valeurs sont sensiblement égales entre les diverses catégories, nous étudierons globalement les occurrences d'alternance extraphrastique sans retenir les différences au plan des formes qu'elles peuvent prendre. Il est cependant important de souligner la très forte prépondérance des alternances entre des phrases complexes chez les deux générations.

4.2.2.2 *L'alternance intraphrastique*

Au total, les différents types de l'alternance intraphrastique affectent 333 occurrences ou 6,9 % du corpus.

Selon notre cadre d'analyse, l'alternance intraphrastique comprend trois catégories principales impliquant chacune diverses combinaisons linguistiques (voir le Tableau 4.6 *Alternances intraphrastiques*).

Tableau 4.6

ALTERNANCES INTRAPHRASTIQUES

	N	%
2 propositions	66	19,82
1 proposition	92	27,63
Interjection/expression	175	52,55
TOTAL	333	100,00

La première catégorie, l'alternance entre deux propositions comprend 19,82% des alternances intraphrastiques. La seconde, formée du passage d'une langue (La) à une autre (Lb) à l'intérieur d'une même proposition, compte pour 27,63%. La troisième et la plus importante de ces catégories est l'insertion d'interjections ou d'expressions idiomatiques (Lb) dans une phrase (La). Cette catégorie compte en effet pour plus de la moitié des occurrences de l'alternance intraphrastique (52,55%).

L'alternance entre deux propositions

Rappelons que l'alternance entre deux propositions comporte deux sous-catégories, à savoir l'alternance entre deux propositions coordonnées ou subordonnées (34 occurrences) et le discours rapporté (32 occurrences).

Comme pour l'alternance extraphrastique, l'alternance entre deux propositions peut être regroupée en trois combinaisons linguistiques. Ainsi, les combinaisons linguistiques les plus fréquentes correspondent aux alternances entre l'italien et le français (30 occurrences, soit 45,5%), l'italien et l'anglais (22 occurrences, soit 33,3%) et le français et l'anglais (14 occurrences, soit 21,2%).

En ce qui concerne l'alternance entre deux propositions coordonnées ou subordonnées, une proportion de 35,29% est constituée d'occurrences où l'articulateur, c'est-à-dire la conjonction ou le nominalisateur, est dans la langue de la première proposition (voir le Tableau 4.7 *Coordonnées et subordonnées*). Pour la plupart des occurrences cependant (64,71%), l'articulateur est dans la langue de la seconde proposition. Cette donnée, qui contredit la contrainte formulée par Gumperz (1982), va dans le sens des résultats obtenus par McClure (1981) et par Poplack (1981).

Tableau 4.7

COORDONNÉES ET SUBORDONNÉES

	N	%
Articulateur La	12	35,29
Articulateur Lb	22	64,71
TOTAL	34	100,00

En ce qui concerne le discours rapporté, rappelons que notre modèle de classification a permis d'en différencier deux types (voir le Tableau 4.8 *Discours rapporté : extra- et intraphrastique*). Le premier est constitué d'un énoncé rapporté sans introduction, où c'est l'intonation qui permet de comprendre qu'il s'agit de propos rapportés (n=16). Ce type de discours rapporté a été classifié comme alternance extraphrastique et a été analysé dans la section précédente. Le second type est un énoncé intégré dans une structure syntaxique servant à l'introduire, du type **IL DIT :**. Il est intéressant d'observer que les propos (Lb) rapportés ont été intégrés dans une proportion de 66,67% dans une structure syntaxique (La) et ce, relativement plus fréquemment chez les pères.

Tableau 4.8

DISCOURS RAPPORTÉ : EXTRA- ET INTRAPHRASTIQUE

	Pères	%	Fils	%	Total	%
Extraphrastique	5	25,0	11	39,3	16	33,33
Intraphrastique	15	75,0	17	60,7	32	66,67
TOTAL	20	100,0	28	100,0	48	100,00

Le nombre d'occurrences de l'alternance entre coordonnées et juxtaposées (34) et du discours rapporté (32) étant semblable, ces deux catégories seront analysées ensemble dans le chapitre VI.

Les alternances à l'intérieur d'une même proposition

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition comprend deux sous-catégories, soit l'alternance syntaxique (67 occurrences) et l'apposition de syntagmes équivalents (25 occurrences).

Comme pour les deux types de comportements précédents, l'alternance à l'intérieur d'une même proposition peut couvrir trois combinaisons linguistiques. Les combinaisons linguistiques les plus

fréquentes sont celles réunissant mutuellement l'italien et le français (48 occurrences, soit 52,2%), le français et l'anglais (29 occurrences, soit 31,5%) et l'italien et l'anglais (15 occurrences, soit 16,3%).

L'ensemble des occurrences d'alternance syntaxique (voir la *Liste des analyses syntaxiques* en annexe) est réparti entre des syntagmes à l'intérieur d'une même phrase (40,30%) et entre des éléments d'un même syntagme (59,70%) (voir le Tableau 4.9 et la Figure 4.6 *Alternances syntaxiques*). Ces alternances intra-syntagmatiques font partie de syntagmes verbaux (35,82%), de syntagmes nominaux (16,42%), de syntagmes prépositionnels (5,97%) et de syntagmes adjectivaux (1,49%).

Tableau 4.9

ALTERNANCES SYNTAXIQUES

	N	%
Entre deux syntagmes liés	27	40,30
Dans un SV	24	35,82
Dans un SN	11	16,42
Dans un SP	4	5,97
Dans un SA	1	1,49
Total	67	100,00

Figure 4.6

ALTERNANCES SYNTAXIQUES

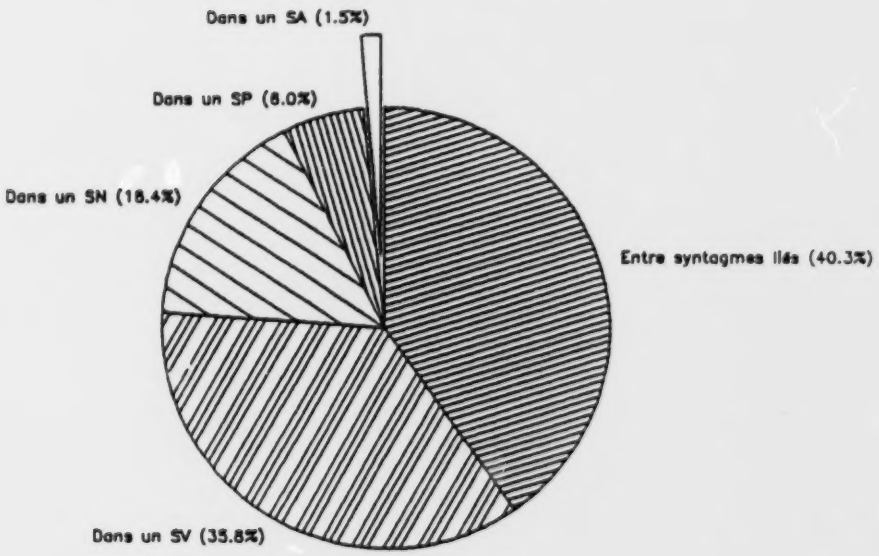

L'apposition de syntagmes équivalents ne compte en tout que 25 occurrences (voir le Tableau 4.10 *Apposition de syntagmes équivalents*). La plupart de celles-ci (60,00%) consistent en un syntagme qui est une traduction du syntagme précédent, qui répète ou reprend l'information contenue dans ce syntagme. Une autre partie (28,00%) consiste en un syntagme qui ne constitue pas une reprise du syntagme précédent mais qui est plutôt la juxtaposition d'un syntagme contribuant à une compréhension globale du sens par association d'idées. Enfin, un troisième groupe (12,00%) consiste en des occurrences où le syntagme apposé est une expression autonome où le sens de la phrase est donné par l'apposition de cette expression à d'autres syntagmes.

Tableau 4.10

APPOSITION DE SYNTAGMES ÉQUIVALENTS

	N	%
Traduction	15	60,00
Association	7	28,00
Expression	3	12,00
Total	25	100,00

Les interjections et les expressions idiomatiques

Les interjections et les expressions idiomatiques comptent au total pour 175 occurrences (voir plus loin le Tableau 4.12 et la Figure 4.7 *Interjections, mots et noms propres*).

Dans l'ensemble, pour ce qui est des interjections et des expressions idiomatiques, les combinaisons linguistiques sont absolument différentes les unes des autres et il faut en tenir compte de façon distincte. Les éléments anglais dans des énoncés italiens sont de loin les plus fréquents (115 occurrences, soit 65,7%). Viennent ensuite les éléments anglais en français (24 occurrences, soit 13,7%). Les éléments anglais comptent donc pour près de 80% des occurrences. Les autres 20% d'éléments sont répartis comme suit : des éléments français en italien (20 occurrences, 11,4%), français en anglais (9 occurrences, soit 5,1%), italiens en français (5 occurrences, soit 2,9%) et, enfin, italiens en anglais (2 occurrences, soit 1,1%).

Si l'on ne retient d'abord que l'utilisation d'interjections (Lb) en début de phrase (La), on note que cette sous-catégorie regroupe 94 occurrences (voir le Tableau 4.11 *Interjections en début de phrase*). De celles-ci, 46,8% ont servi à établir un raccord linguistique avec la langue dans laquelle l'énoncé précédent avait été prononcé. Les 53,2% restant sont des occurrences où la langue dans laquelle l'interjection est exprimée n'a aucun rapport avec la langue de l'énoncé précédent. Le partage est donc pratiquement équilibré entre l'utilisation convergente d'une interjection et son utilisation divergente.

Tableau 4.11

INTERJECTIONS EN DÉBUT DE PHRASE

	N	%
Emploi convergent	44	46,81
Emploi divergent	50	53,19
Total	94	100,00

4.2.2.3 *L'insertion de mots et de noms propres exogènes*

Les deux dernières sections sont réservées à l'insertion de mots et de noms propres exogènes (voir le Tableau 4.12 et la Figure 4.7 *Interjections, mots et noms propres*).

Tableau 4.12

INTERJECTIONS, MOTS ET NOMS PROPRES

	Interjec.	%	Exp. int.	%	Exp. son.	%	Altern.	%	Métaling.	%	Noms prop	%
fr\itl	5	2.86	16	7.11	7	6.93	4	5.97	17	18.48	39	8.21
ang\itl	2	1.14	6	2.67	0	0.00	10	14.93	1	1.09	29	6.11
itl\fr	20	11.43	36	16.00	53	52.48	21	31.34	10	10.87	67	14.11
itl\ang	115	65.71	39	17.33	18	17.82	10	14.93	10	10.87	90	18.95
fr\ang	24	13.71	124	55.11	22	21.78	17	25.37	51	55.43	219	46.11
ang\fr	9	5.14	4	1.78	1	0.99	5	7.46	3	3.26	31	6.53
	0		0				0		0			
Total	175		225		101		67		92		475	

Figure 4.7

INTERJECTIONS, MOTS ET NOMS PROPRES

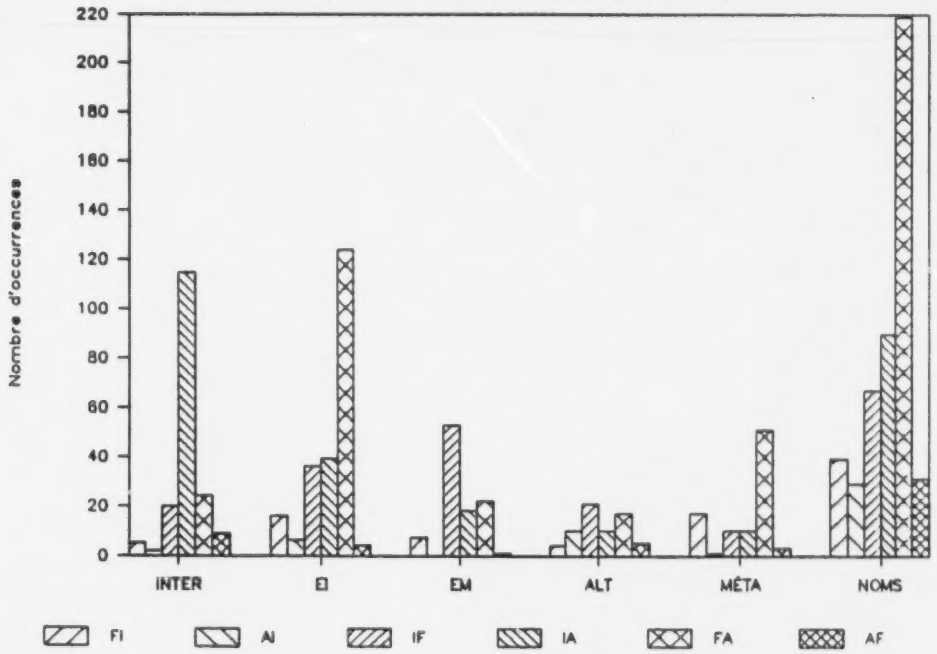

L'insertion des mots exogènes

Au total, les unités lexicales regroupent 485 occurrences, soit 10,0% du corpus.

De façon générale, la distribution des mots exogènes révèle de grandes disparités d'une combinaison linguistique à l'autre. La combinaison qui se démarque le plus est celle des mots anglais dans des énoncés français (44,12%). Avec une fréquence moyenne, on retrouve ensuite celles des mots français (24,74%) et anglais (15,88%) dans des énoncés italiens, puis celle des mots

italiens dans des énoncés français (9,07%). Les combinaisons concernant la présence de mots exogènes italiens (3,51%) ou français (2,68%) dans des énoncés anglais se caractérise par de très faibles proportions.

La distribution des mots exogènes se répartit comme suit selon les diverses catégories grammaticales (voir le Tableau 4.13 et la Figure 4.8 *Catégories grammaticales*): substantifs (76,29%), verbes (6,80%), adjectifs (6,39%), conjonctions (2,89%), ponctuants (2,47%), déterminants (1,86%), prépositions (1,65%), nominalisateurs (1,24%), adverbes (0,41%). Cette distribution se compare assez aisément à celle obtenue par Poplack, Sankoff et Miller (1987) dans le corpus d'Ottawa-Hull[5].

Tableau 4.13

CATÉGORIES GRAMMATICALES

	Nombre	%
Substantifs	370	76,29
Verbes	33	6,80
Adjectifs	31	6,39
Conjonctions	14	2,89
Ponctuants	12	2,47
Déterminants	9	1,86
Prépositions	8	1,65
Nominalisateurs	6	1,24
Adverbes	2	0,41
TOTAL	485	100,00

Figure 4.8

CATÉGORIES GRAMMATICALES

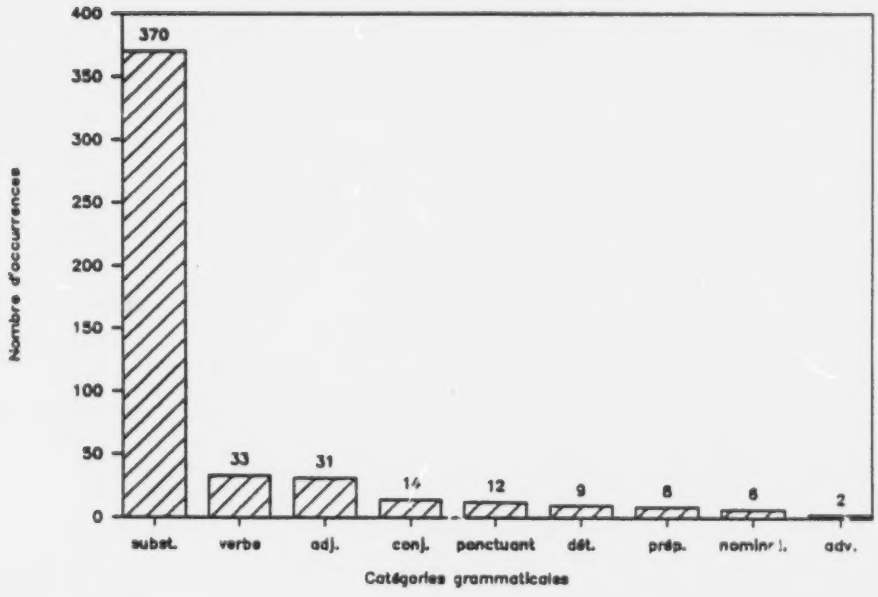

[5]Comme nous l'avons vu au Chapitre I, dans le corpus d'Ottawa-Hull les substantifs comptaient pour 64%, les verbes pour 14%, les interjections et les expressions figées pour 12% (dans le cadre de l'étude des italophones de Montréal, celles-ci sont analysées parmi les alternances intraphrastiques), les adjectifs pour 8% et les conjonctions pour 1,5%. Les autres catégories comptaient moins de 1% des occurrences.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'importance des mots exogènes varie de façon fondamentale selon leur statut comme emprunts intégrés, emprunts momentanés, alternances lexicales, alternances mises en relief et commentaires métalinguistiques. Leur répartition est comme suit (voir le Tableau 4.14 et la Figure 4.9 *Statut des mots exogènes*) : emprunts intégrés (46,39%), emprunts momentanés (20,82%), alternances (13,81%), commentaires métalinguistiques et alternances mises en relief (18,97%). Chacune de ces classes sera reprise ultérieurement dans le chapitre VI en vue de l'examen de la répartition des combinaisons linguistiques.

Tableau 4.14

STATUT DES MOTS EXOGÈNES

	N	%
Emprunts intégrés	225	46,39
Emprunts momentanés	101	20,82
Alternances	67	13,81
Métalinguistique et relief	92	18,97
Total	485	100,00

Figure 4.9

STATUT DES MOTS EXOGÈNES

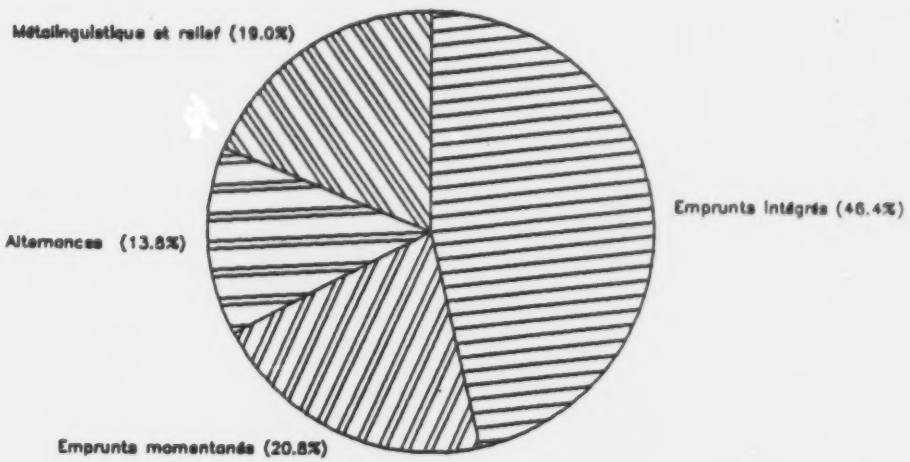

Les emprunts intégrés

Les emprunts intégrés correspondent principalement à des emprunts anglais dans des énoncés français (55,1%), ou dans des énoncés italiens (17,3%), puis à des emprunts français dans des énoncés italiens (16,0%), les trois autres combinaisons linguistiques se partageant le reste des occurrences (au total 11,6%). En somme les emprunts anglais utilisés soit en français, soit en italien, comptent pour plus de 7 emprunts intégrés sur 10.

Les emprunts momentanés

Les emprunts momentanés correspondent principalement à des emprunts momentanés français dans des énoncés italiens (52,5%), à des emprunts anglais dans des énoncés français (21,8%), puis anglais dans des énoncés italiens (17,8%). Le reste des occurrences (soit 7,9%) a été partagé dans les trois autres combinaisons linguistiques.

Les alternances lexicales

Les alternances lexicales touchent toutes les combinaisons linguistiques mais il s'agit principalement d'alternances françaises dans des énoncés italiens (31,3%) ou encore d'alternances anglaises dans des énoncés français (25,4%). Les alternances italiennes dans des énoncés en anglais représentent 14,9% des occurrences, tout comme les alternances anglaises dans des énoncés italiens. Les alternances françaises dans des énoncés anglais comptent pour 7,5% (5 occurrences) et les alternances italiennes dans des énoncés français comptent pour 6% des occurrences (4 occurrences).

Les commentaires métalinguistiques

En ce qui concerne les commentaires métalinguistiques et les alternances en relief, plus de la moitié des cas sont des mots anglais utilisés en parlant français (55,4%). Dans 18,5% des cas, il s'agit de mots italiens utilisés aussi en français. Il s'est agi ensuite de mots, soit français, soit anglais, utilisés en parlant italien (10,9% chacun). Trois occurrences de mots français dans des énoncés en anglais ont été recensés (3,3%) et une seule d'un mot italien dans un énoncé anglais (1,1%).

4.2.2.4 *L'emploi de noms propres exogènes*

Finalement, l'emploi de noms propres utilisés dans une autre langue que celle de laquelle ils originent totalise 475 occurrences (9,8% de la totalité des occurrences du corpus).

Comme pour les mots, les combinaisons linguistiques dans lesquelles les noms propres exogènes apparaissent font preuve de grandes disparités. La fréquence des noms propres exogènes montre que les noms de langue anglaise sont les plus fréquents, d'abord en français (46,11%) mais aussi en italien (18,95%); ensuite viennent les noms français dans des énoncés italiens (14,11%) et italiens dans des énoncés français (8,21%); et en dernier lieu les combinaisons les moins fréquentes correspondent à l'insertion de noms français (6,53%) puis italiens (6,11%) dans des énoncés en anglais. En somme, les noms propres exogènes anglais représentent 65,06% de la catégorie, les noms propres français 20,64% et les noms propres italiens 14,53%[6].

Les noms propres ont été classifiés selon neuf (9) domaines référentiels (voir le Tableau 4.15 et la Figure 4.10 *Domaines référentiels*). L'ensemble des noms propres se répartit selon ces domaines référentiels comme suit : noms de personnes privées (25,68%), noms de lieux géographiques (19,16%), noms du domaine du cinéma (17,47%), noms de sociétés (10,95%), noms de produits de consommation (9,68%), noms du domaine du sport (8,00%), noms du domaine des loisirs (5,05%), noms de politiciens et de partis politiques (2,32%), jeux de mots sur les noms propres (1,68%).

---

[6]Il ne s'agit pas de la totalité des noms propres employés mais bien seulement des noms propres (Lb) exprimés dans une autre langue (La) que celle dont ils originent. Ainsi, la faible fréquence de noms exogènes français et italiens, par exemple, pourrait s'expliquer en partie par le moindre usage de l'anglais ou par les thèmes de discussion abordés. Ce dernier point sera approfondi ultérieurement.

Tableau 4.15

DOMAINES RÉFÉRENTIELS

	N	%
Noms de :		
Personnes	122	25,68
Lieux	91	19,16
Cinéma	83	17,47
Sociétés	52	10,95
Produits	46	9,68
Sports	38	8,00
Loisirs	24	5,05
Politique	11	2,32
Jeux de mots	8	1,68
Total	475	100,00

Figure 4.10

DOMAINES RÉFÉRENTIELS

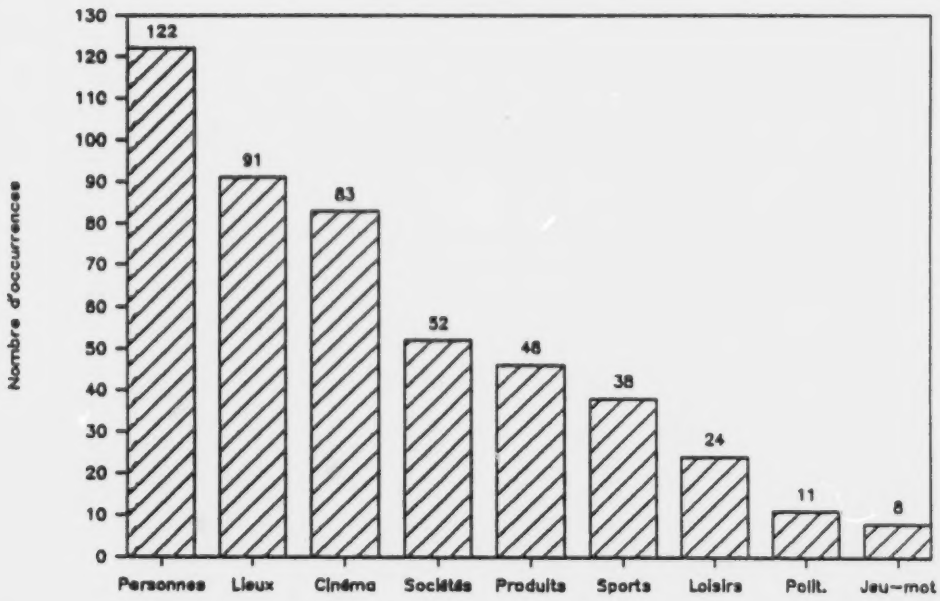

4.3 LES PROPORTIONS DES MANIFESTATIONS DU CONTACT DES LANGUES SELON LES GÉNÉRATIONS ET LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Les résultats relatifs à un large éventail de types de manifestations du contact des langues démontrent que les langues parlées dans la communauté italophone de Montréal entrent en interaction de façon fort diversifiée. Toutefois, des tendances nettes se dessinent si l'on

examine les comportements les plus caractéristiques des deux générations dans les deux situations à l'étude, tout en tenant compte de l'importance relative des différentes combinaisons linguistiques.

Nous tenterons d'abord d'évaluer le rôle joué par chaque génération dans l'emploi des différents types de comportements (voir le Tableau 4.16 *Fréquence relative des divers types de comportements selon les générations* et les Figures 4.11 *Fréquence relative des divers types de comportements chez les pères* et 4.12 *Fréquence relative des divers types de comportements chez les fils*).

Comme nous l'avons vu à la section 4.1, les pères et les fils ont participé au même nombre d'heures d'enregistrement à la maison. Par contre, si l'on considère le nombre total de tours de parole exprimés par chaque génération, on s'aperçoit que les pères se sont moins souvent prévalus de leur droit de parole. Il nous semble donc important d'évaluer la participation de chaque génération à la production des types de comportements en tenant compte de leur participation globale à la conversation. Ainsi, les pères ont produit un total de 5 297 tours de parole ou 34,3% du corpus. Les fils, pour leur part, en ont produit 10 125 ou 65,7% du corpus. Nous allons donc évaluer la part de chaque génération dans l'emploi de chacun des sept types de comportements en la comparant à ce pourcentage global de prises de parole.

Ainsi, certains types de comportements ont été utilisés par les pères de famille dans des proportions relativement supérieures à leurs prises de parole. Il s'agit du comportement de maintien (43,9%), des trois catégories d'alternance intraphrastique [l'alternance entre deux propositions (42,4%), l'alternance à l'intérieur d'une même proposition (42,4%), les interjections et les expressions idiomatiques (46,3%)] et de trois catégories de mots exogènes [les emprunts intégrés (37,8%), les emprunts momentanés (70,3%) et les alternances (37,3%)].

Tableau 4.16

FRÉQUENCE RELATIVE DES DIVERS TYPES DE COMPORTEMENTS SELON LES GÉNÉRATIONS

	Pères	%	Fils	%	Total
Tours de parole	5297	34,3	10125	65,7	15422
Maintien	700	43,9	896	56,1	1596
Adaptation	225	27,3	599	72,7	824
Initiative	223	30,5	508	69,5	731
Extraphrastique	97	24,0	307	76,0	404
Intraphrastique					
2 propositions	28	42,4	38	57,6	66
1 proposition	39	42,4	53	57,6	92
Interjections	81	46,3	94	53,7	175
Mots					
Emprunts intégrés	85	37,8	140	62,2	225
Emprunts momentanés	71	70,3	30	29,7	101
Alternances	25	37,3	42	62,7	67
Métalinguistique	29	31,5	63	68,5	92
Noms	129	27,2	346	72,8	475
TOTAL	1732	35,7	3116	64,3	4848

Figure 4.11

FRÉQUENCE RELATIVE DES DIVERS TYPES DE COMPORTEMENTS CHEZ LES PÈRES

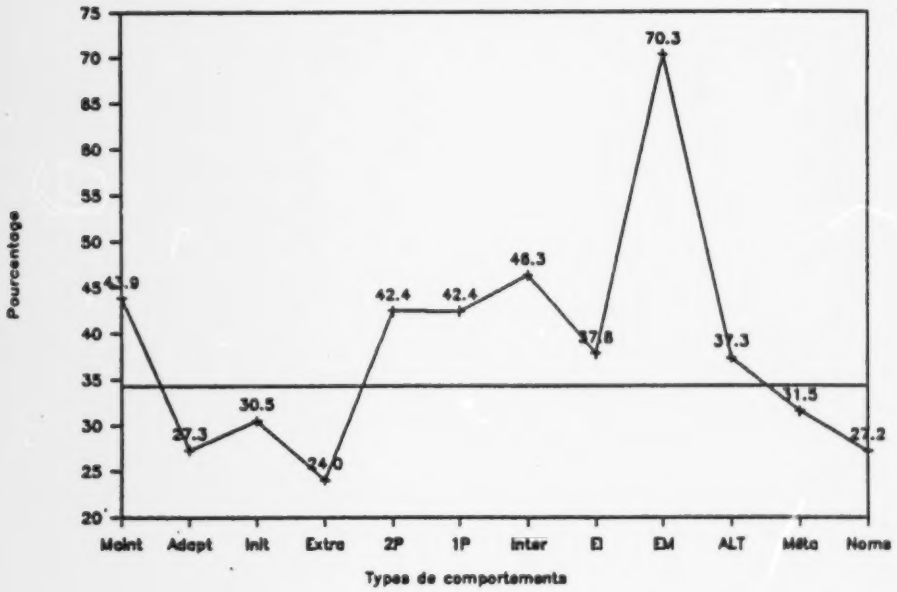

Figure 4.12

FRÉQUENCE RELATIVE DES DIVERS TYPES DE COMPORTEMENTS CHEZ LES FILS

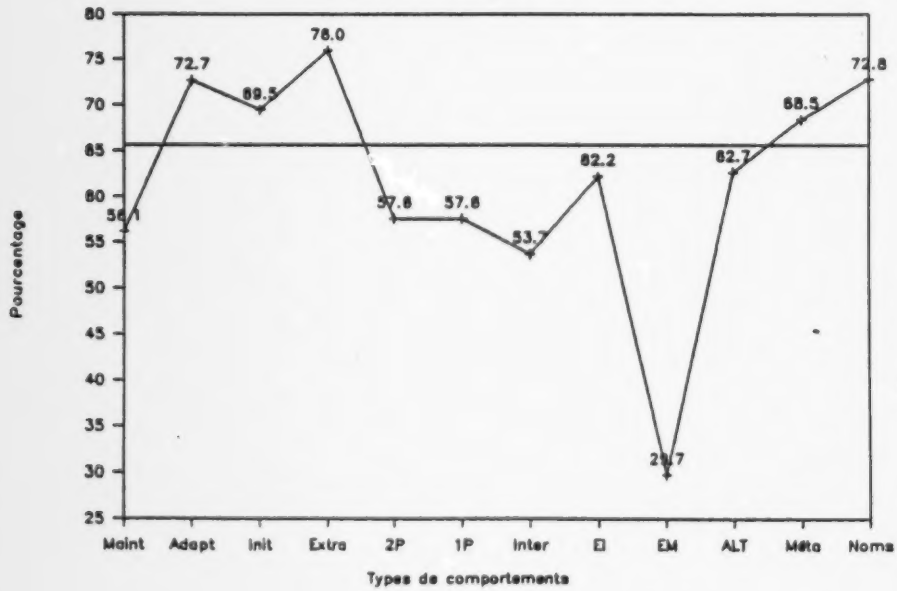

Les fils, pour leur part, se sont démarqués par un emploi relatif supérieur des autres types de comportements : l'adaptation (72,7%), l'initiative (69,5%), l'alternance extraphrastique (76,0%), les commentaires métalinguistiques (68,5%) et l'emploi de noms propres exogènes (72,8%).

De la même façon que les tours de parole ont été produits dans des proportions différentes par les deux générations, ils ont été répartis de façon inégale au foyer et au travail. Ainsi, à la maison, 9 183 tours de parole ont été relevés (59,5% du corpus), alors qu'au travail, il s'agit de 6 239 tours de parole (40,5%). Il semble opportun, en conséquence, d'évaluer les proportions d'emploi des types de comportements à la maison et au travail en comparaison des proportions des prises de parole à chaque endroit (voir le Tableau 4.17 *Fréquence relative des divers types de comportements selon les domaines d'activité* et les Figures 4.13 *Fréquence relative des divers types de comportements au foyer* et 4.14 *Fréquence relative des divers types de comportements au travail*).

A la maison, tous les types de comportements ont été produits dans des proportions relativement supérieures à la moyenne des tours de parole, à l'exception des emprunts intégrés et de l'emploi exogène des noms propres. Les différents types de comportements y ont été utilisés dans les proportions suivantes : le maintien (84,3%), l'adaptation (75,0%), l'initiative (82,6%), l'alternance extraphrastique (67,3%), l'alternance entre deux propositions (87,9%), l'alternance à l'intérieur d'une même proposition (76,1%), l'emploi d'interjections (85,1%)), d'emprunts momentanés (73,3%), d'alternances (79,1%) et les commentaires métalinguistiques (66,3%). Au travail, seul l'usage d'emprunts intégrés (43,6%) et de noms propres exogènes (53,5%) révèlent des proportions d'emploi supérieures à la moyenne des tours de parole.

Tableau 4.17

FRÉQUENCE RELATIVE DES DIVERS TYPES DE COMPORTEMENTS SELON LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

	Foyer	%	Travail	%	Total
Tours de parole	9183	59,5	6239	40,5	15422
Maintien	1345	84,3	251	15,7	1596
Adaptation	618	75,0	206	25,0	824
Initiative	604	82,6	127	17,4	731
Extraphrastique	272	67,3	132	32,7	404
Intraphrastique					
2 propositions	58	87,9	8	12,1	66
1 propositions	70	76,1	22	23,9	92
Interjections	149	85,1	26	14,9	175
Mots					
Emprunts intégrés	127	56,4	98	43,6	225
Emprunts momentanés	74	73,3	27	26,7	101
Alternances	53	79,1	14	20,9	67
Métalinguistique	61	66,3	31	33,7	92
Noms	221	46,5	254	53,5	475
TOTAL	3652	75,3	1196	24,7	4848

Figure 4.13

FRÉQUENCE RELATIVE DES DIVERS TYPES DE COMPORTEMENTS AU FOYER

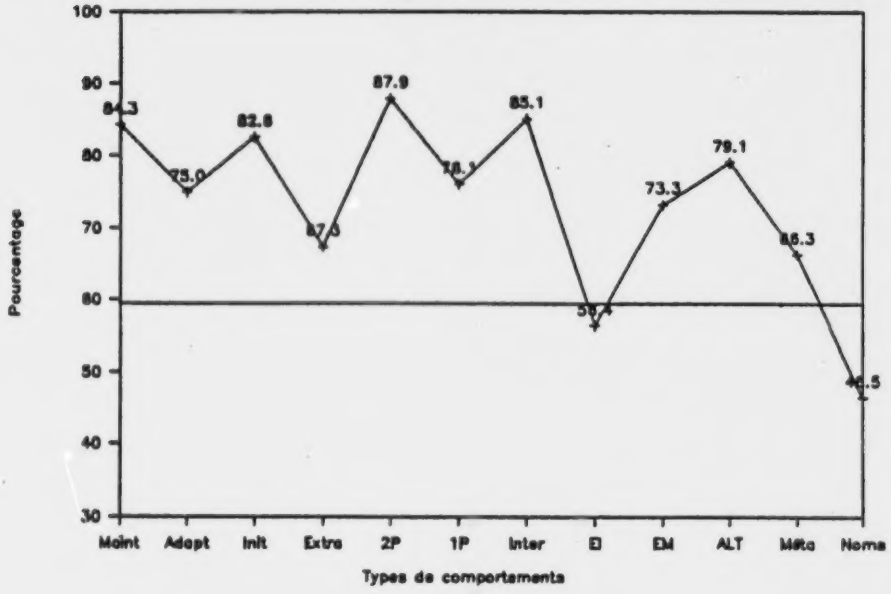

Figure 4.14

FRÉQUENCE RELATIVE DES DIVERS TYPES DE COMPORTEMENTS AU TRAVAIL

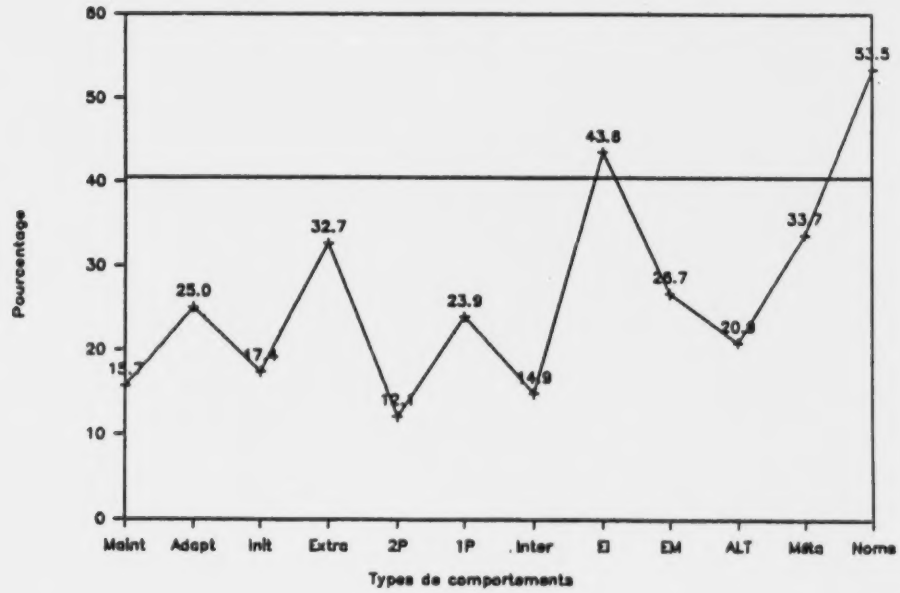

4.4 SYNTHÈSE

Cet examen sommaire de la distribution des données du corpus a permis d'évaluer, d'une part, l'importance relative des langues chez les deux générations au foyer et au travail et, d'autre part, l'importance de chacune des catégories de manifestations du contact des langues.

Si l'on considère les comportements de l'ensemble des locuteurs sans établir de différences individuelles, on remarque que les trois langues sont utilisées dans des proportions qui varient d'une génération à l'autre et d'une situation à l'autre. Les pères font preuve d'un emploi prépondérant de l'italien à la maison et, inversement, d'un emploi prépondérant du français au travail, leur emploi de l'anglais demeurant marginal dans les deux situations. Les fils, au contraire, font preuve de comportements trilingues équilibrés, les trois langues étant utilisées de façon relativement égale tant à la maison qu'au travail.

Les facteurs structuraux qui semblent liés à une utilisation supérieure de l'italien à la maison sont la compétence en italien ou en italien et en français, l'éducation reçue en italien, l'occupation professionnelle comme ouvrier non-spécialisé ou ouvrier spécialisé. A l'inverse, l'utilisation supérieure de l'anglais à la maison semble liée à une compétence trilingue, à une éducation reçue principalement en anglais ou, dans certains cas, partiellement en français et à une occupation professionnelle. La différence générationnelle semble étroitement liée à l'usage proportionnel de ces deux langues. En ce qui concerne l'emploi du français, aucune de ces variables structurales n'a pu apporter d'explication significative. Le fait d'appartenir à un réseau familial de composition exogame francophone est l'unique facteur qui atteint un seuil de signification se rapprochant du degré acceptable.

Un premier examen global du corpus nous a permis de constater que les types conversationnels, c'est-à-dire les changements de langue au début d'un nouveau tour de parole, comptent dans leur ensemble pour 65,0% du corpus et, qu'à l'intérieur de cette catégorie, c'est le maintien qui est le plus important avec 32,9%, soit le tiers du corpus, alors que l'adaptation et l'initiative représentent respectivement 17,0% et 15,1% des occurrences du corpus. Le reste des occurrences, soit 35% du corpus, est réparti de façon plutôt égale entre les divers phénomènes internes au tour de parole. L'alternance extraphrastique comprend 8,3% des occurrences du corpus, l'alternance intraphrastique représente 6,9% des cas (et elle se subdivise en trois sous-catégories : l'alternance entre deux propositions, l'alternance à l'intérieur d'une même proposition et l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques). L'insertion de mots isolés équivaut à 10,0% du corpus (elle se subdivise en quatre sous-catégories : les emprunts intégrés, les emprunts momentanés, les alternances lexicales et les commentaires métalinguistiques et les alternances mises en relief). Enfin, l'emploi de noms propres exogènes compte pour 9,8%.

Dans les prochains chapitres, nous étudierons la production de ces types de manifestations du contact des langues en relation avec les facteurs structuraux et situationnels qui y sont liés. Le prochain chapitre sera consacré aux changements de langue, c'est-à-dire au maintien, à l'adaptation et à l'initiative. Le chapitre qui suit portera sur les alternances de langue, à savoir les alternances extraphrastiques et intraphrastiques, l'insertion de mots et de noms propres exogènes.

Chapitre V

LES CHANGEMENTS DE LANGUE

Nous avons vu au chapitre précédent que les changements de langue représentaient les manifestations du contact des langues les plus significatives du point de vue de leur fréquence absolue. Ils comptent en effet pour environ les deux tiers de toutes les occurrences du corpus. Les changements de langue peuvent être distingués selon qu'il s'agit de comportements de maintien d'une langue vis-à-vis une autre langue utilisée par un interlocuteur, d'adaptation à une langue parlée par un interlocuteur ou d'initiative dans l'emploi d'une langue différente de celle utilisée précédemment tant par le locuteur que par son interlocuteur. Le maintien représente le type de comportement le plus fréquemment observé car il compte à lui seul pour la moitié des changements de langue et le tiers de toutes les occurrences du corpus. L'adaptation et l'initiative se partagent le reste des occurrences.

Nous avons également vu au chapitre précédent que ces types de comportements sont distribués de façon variée en rapport avec les combinaisons linguistiques. Le maintien correspond le plus souvent au maintien de l'italien vis-à-vis l'anglais, l'adaptation correspond le plus souvent à l'adaptation à l'italien au départ de l'anglais et, inversement, l'initiative la plus fréquente concerne l'abandon de l'italien au profit de l'anglais.

Dans ce chapitre, nous tenterons de déterminer si les facteurs structuraux et situationnels sont responsables de l'emploi prépondérant de l'une ou l'autre des combinaisons linguistiques pour chacun des types de changements de langue pris individuellement. Dans cette optique, nous présenterons les résultats d'analyse de Chi^2 relatifs aux comportements des pères en comparaison de ceux des fils. Nous effectuerons ensuite une analyse semblable pour connaître les différences entre les comportements au foyer et au travail. Par la suite, nous séparerons les occurrences recueillies au foyer de celles recueillies au travail. Nous effectuerons ensuite des analyses de Chi^2 mettant en relation les variables structurales avec chacun des types de comportement pour les deux domaines d'activité pris séparément. Comme ces analyses seront effectuées sur l'ensemble des occurrences et non pas, comme au chapitre précédent, sur les comportements des 31 locuteurs, il sera possible de vérifier l'apport des variables situationnelles, c'est-à-dire la présence de l'enquêteur et le caractère ethnique de la situation de communication lors de l'énonciation.

Nous procéderons, par ailleurs, à une analyse concernant l'importance du changement d'interlocuteur dans la production de chacun des types de changements de langue, afin de savoir si les combinaisons linguistiques ont un statut égal et si les changements de langue doivent être attribués à une modification de la situation de communication (changement "situationnel") ou non (changement "métaphorique").

5.1 LE MAINTIEN D'UNE LANGUE

Dans la description des résultats, nous nous limiterons à donner la proportion des occurrences produites en fonction des variables indépendantes. En plus des statistiques de Chi^2, nous indiquerons quelles sont les variables qui contribuent le plus à la valeur totale du Chi^2. Les

résultats complets, incluant les Tableaux croisés et ceux des contributions au Chi^2, peuvent être consultés dans la thèse de doctorat déposée à la Faculté des Lettres de l'Université Laval (Labrie, 1989).

Les générations

Le maintien d'une langue a été réalisé assez également par les pères (43,9%) et par les fils (56,1%). La différence générationnelle quant au maintien selon les différentes combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(5)=442.31$, p=0.000, Cramer's V=0.526). Cette différence est en partie imputable aux pères qui maintiennent peu l'anglais vis-à-vis l'italien contrairement aux fils (contribution au Chi^2 = 161.8). A l'inverse, ils sont responsables du maintien de l'italien vis-à-vis le français contrairement aux fils (106.5). Cette différence est aussi due en partie à leur maintien de l'italien vis-à-vis l'anglais qui est supérieur à celui des fils (67.2). Elle est due, enfin, à leur maintien de l'anglais vis-à-vis le français (57.4) et du français vis-à-vis l'italien (44.0) qui est inférieur à celui des fils. En résumé, les pères maintiennent davantage l'italien que leurs fils et, inversement, les fils sont davantage responsables du maintien des autres langues et particulièrement de l'anglais.

Les domaines d'activité

Le maintien est un type de comportement caractéristique du foyer (84,3%). Le domaine d'activité, le foyer ou le travail, a un impact significatif sur les combinaisons linguistiques du maintien ($Chi^2(5)=161.11$, p=0.000, Cramer's V=0.318). Cet impact est lié au maintien du français vis-à-vis l'anglais proportionnellement plus fréquent au travail qu'au foyer (68.5). Il est également dû au maintien de l'anglais vis-à-vis l'italien beaucoup moins fréquent au travail qu'au foyer (35.9), au maintien de l'anglais vis-à-vis le français proportionnellement plus fréquent au travail qu'au foyer (31.8), et enfin au maintien du français vis-à-vis l'italien proportionnellement moins fréquent au travail qu'au foyer (22.2). En résumé, le rapport entre l'italien et les autres langues est beaucoup plus important au foyer alors que les rapports entre le français et l'anglais démarquent le domaine du travail de celui du foyer.

La compétence

Au foyer, le maintien est surtout effectué par des locuteurs trilingues (61,3%), par des locuteurs bilingues (24,9%) puis par des unilingues (13,8%), l'effet de la compétence sur l'usage des différentes combinaisons linguistiques étant significatif ($Chi^2(10)=389.14$, p=0.000, Cramer's V=0.380). Cet effet est surtout dû aux trilingues qui, contrairement aux unilingues ou aux bilingues, maintiennent davantage, soit l'anglais (140.1), soit le français vis-à-vis l'italien (28.7) ainsi que l'anglais vis-à-vis le français (36.5) et vice versa (20.3). Il est aussi principalement dû aux unilingues et aux bilingues qui, contrairement aux trilingues, maintiennent davantage l'italien vis-à-vis les autres langues, soit vis-à-vis le français (118.7), soit vis-à-vis l'anglais (44.9).

Au travail, le maintien a surtout été produit par des locuteurs trilingues (90,8%), puis par des unilingues (6,4%) et des bilingues (2,8%). L'effet de la compétence sur l'emploi du maintien selon ses diverses combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(10)=90.78$, p=0.000, Cramer's V=0.425). Cet effet est surtout dû aux unilingues, qui, plus que les bilingues et à l'opposé des trilingues, maintiennent l'italien face au français (75.5). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau

Au foyer, le maintien a été produit assez également par les locuteurs ayant un réseau endogame (51,7%) ou exogame (48,3%). L'effet du réseau sur les combinaisons linguistiques est positif ($Chi^2(5)=109.67$, p=0.000, Cramer's V=0.286). Les locuteurs dont le réseau familial est endogame

ont favorisé davantage le maintien du français vis-à-vis l'italien (27.6) et de l'italien vis-à-vis l'anglais (10.2). A l'inverse, ceux ayant un réseau exogame ont favorisé davantage le maintien de l'anglais vis-à-vis le français (35.4) et vice versa (11.3) ainsi que le maintien de l'anglais vis-à-vis l'italien (24.9).

Au travail, le réseau connaît également un certain impact bien que le maintien soit produit presque exclusivement par des locuteurs ayant un réseau endogame (87,6%) ($Chi^2(5)=48.1$, p=0.000, Cramer's V=0.438). Cet effet est particulièrement dû aux locuteurs ayant un réseau familial exogame qui maintiennent davantage le français face à l'italien (21.3) et vice versa (15.6). Il est également dû aux locuteurs ayant un réseau endogame qui maintiennent l'italien face à l'anglais (8.3). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

Le maintien a surtout été observé chez les locuteurs ayant reçu leur éducation en italien seulement (56,2%), puis chez ceux scolarisés principalement en anglais (31,7%) ou partiellement en français (12,1%). L'effet est très significatif ($Chi^2(10)=907.53$, p=0.000, Cramer's V=0.581). Cette différence est liée aux locuteurs scolarisés en français qui maintiennent souvent le français vis-à-vis l'italien contrairement à ceux scolarisés en italien ou en anglais (300.6). Elle est aussi due à ceux scolarisés en anglais qui maintiennent l'anglais vis-à-vis l'italien, plus que ceux scolarisés en français et au contraire de ceux scolarisés en italien (295.1). Ceux-ci maintiennent également l'anglais vis-à-vis le français dans des proportions supérieures (74.5). Elle est due par ailleurs à ceux scolarisés en italien qui se distinguent de ceux scolarisés dans les autres langues en maintenant l'italien vis-à-vis l'anglais (159.8) ou vis-à-vis le français (76.8).

Au travail, le maintien est surtout effectué par des locuteurs scolarisés en anglais (67,3%), ensuite par ceux scolarisés en français (22,7%) ou en italien (10,0%). Toutefois, l'effet de ce facteur n'est nullement significatif ($Chi^2(10)=190.56$, p=1.000). Notons par ailleurs qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

Le maintien est effectué dans des proportions similaires par les locuteurs ayant différents types d'occupation professionnelle : ouvriers non-spécialisés (34,1%), ouvriers spécialisés (34,2%), professionnels (31,7%). L'effet de l'occupation professionnelle sur les combinaisons linguistiques employées est cependant significatif ($Chi^2(10)=423.08$, p=0.000, Cramer's V=0.397). Cet effet est particulièrement dû aux professionnels qui maintiennent l'anglais vis-à-vis l'italien (188.4) ou vis-à-vis le français (45.2) dans des proportions inverses aux ouvriers. Elle est par ailleurs due aux professionnels qui maintiennent peu l'italien vis-à-vis les autres langues, soit l'anglais (88.7), soit le français (53.0), contrairement aux ouvriers. Elle est due enfin aux ouvriers spécialisés à qui il arrive moins souvent qu'aux ouvriers non spécialisés et surtout qu'aux professionnels de maintenir le français vis-à-vis l'italien (39.1).

Au travail, le maintien est produit dans la majorité des cas par des professionnels (86,5%), puis par des ouvriers spécialisés (7,6%) ou non-spécialisés (6,0%). L'effet de ce facteur est significatif ($Chi^2(10)=158.64$, p=0.000, Cramer's V=0.562). Le maintien de l'italien vis-à-vis le français est attribuable aux ouvriers, et plus particulièrement aux ouvriers spécialisés, contrairement aux professionnels (90.8). Le maintien du français face à l'italien est attribuable par ailleurs aux ouvriers non-spécialisés seulement (47.2). Enfin, le maintien de l'italien face à l'anglais est dû aux professionnels, au contraire des ouvriers (14.0). Rappelons cependant que dans ce dernier cas, un professeur d'italien est en grande partie seul responsable de ce résultat. Un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Bien que la majorité des occurrences de maintien aient été générées en l'absence de l'enquêteur au foyer (88,0%), ce facteur semble avoir exercé un effet significatif sur le recours aux multiples combinaisons linguistiques possibles ($Chi^2(5)=281.58$, p=0.000, Cramer's V=0.458). En présence de l'enquêteur, le français a été maintenu face à l'italien (98.9) et face à l'anglais (23.0); par ailleurs, l'italien a été maintenu face au français (71.9). En son absence, on maintenait davantage l'italien face à l'anglais (52.7) et vice versa (26.4) ainsi que l'anglais face au français (8.6).

Au travail, le maintien est également plus fréquent en l'absence de l'enquêteur (90,4%) et l'effet de ce facteur est encore significatif ($Chi^2(5)=59.21$, p=0.000, Cramer's V=0.486). En présence de l'enquêteur, plus souvent qu'en son absence, le maintien concerne le français face à l'italien (28.4) et vice versa (14.6). En son absence, le maintien concerne davantage l'italien face à l'anglais (13.4). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Le maintien est surtout lié à la situation intraethnique (55,4%). Il a aussi été employé dans une certaine mesure en situation interethnique (43,1%) mais très peu en situation multiethnique (1,5%). Cependant, le caractère ethnique de la situation de communication n'a pas exercé d'effet significatif sur le maintien au foyer ($Chi^2(10)=180.46$, p=1.000). Quelques cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, les occurrences de maintien ont été surtout observées en situation intraethnique (53,8%), en situation multiethnique (32,3%) et en dernier lieu en situation interethnique (13.9%). L'effet de la situation de communication sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques du maintien est très significatif ($Chi^2(10)=314.54$, p=0.000, Cramer's V=0.792). Le maintien de l'italien face à l'anglais (81.4) et vice versa (5.2) se fait surtout en situation intraethnique. Celui de l'italien face au français (78.5) et vice versa (18.5) se fait surtout en situation interethnique et enfin celui du français face à l'anglais (67.2) ou vice versa (63.8) se fait surtout en situation multiethnique. Encore ici, le rôle joué par le professeur d'italien qui maintenait l'italien vis-à-vis l'anglais que ses élèves employaient a contribué pour beaucoup dans ce comportement en situation intraethnique. Un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le changement d'interlocuteur

La plupart des occurrences de maintien sont réalisées en rapport avec un même interlocuteur (87,1%). Toutefois, l'effet de ce facteur est significatif selon les combinaisons linguistiques concernées ($Chi^2(5)=149.61$, p=0.000, Cramer's V=0.306). Cet effet est principalement dû au maintien du français vis-à-vis l'italien qui est plus souvent lié à un nouvel interlocuteur (116.2) alors que le maintien de l'italien vis-à-vis l'anglais fait moins souvent appel à l'intervention d'un nouvel interlocuteur (24.5).

Synthèse

Si l'on se base sur les quotients V de Cramer, le maintien des langues au foyer serait expliqué avec le plus de certitude par la langue dans laquelle l'éducation a été reçue. Ceux qui ont été scolarisés en italien maintiennent l'italien face aux autres langues, ceux scolarisés en anglais maintiennent l'anglais face aux autres langues et ceux scolarisés en français maintiennent le français et l'anglais, soit face à l'italien, soit l'une vis-à-vis l'autre.

Au travail, c'est le caractère ethnique de la situation de communication qui peut le mieux expliquer le maintien des langues. En situation intraethnique, on maintient l'italien vis-à-vis l'anglais ou vice versa. En situation interethnique, on maintient l'italien vis-à-vis le français ou vice versa. Enfin, en situation multiethnique, on maintient le français vis-à-vis l'anglais et vice versa.

5.2 L'ADAPTATION À UNE LANGUE

Les générations

L'adaptation est un type de comportement plutôt caractéristique des fils (72,7%). L'effet de la génération sur les différentes combinaisons linguistiques de l'adaptation est significatif ($Chi^2(5)=129.34$, p=0.000, Cramer's V=0.396). Proportionnellement, ce sont davantage les pères que les fils qui s'adaptent au français au départ de l'italien (60.8). Ce sont par contre davantage les fils que les pères qui s'adaptent au français au départ de l'anglais (36.7) et vice versa (29.0).

Les domaines d'activité

L'adaptation est un type de comportement surtout fréquent au foyer (75,0%). L'effet de ce facteur, le domaine d'activité, sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques de l'adaptation est significatif ($Chi^2(5)=228.29$, p=0.000, Cramer's V=0.526). Cet effet est notamment dû à l'adaptation à l'anglais au départ du français (89.3) et vice versa (80.0) qui est plus fréquente au travail qu'au foyer, contrairement à toutes les combinaisons linguistiques de l'adaptation comprenant l'italien, soit comme langue de départ, soit comme langue d'arrivée, qui sont plus fréquentes au foyer qu'au travail : anglais/italien (18.4); italien/anglais (16.9); français/italien (16.4) et italien/français (7.3).

La compétence

Au foyer, l'adaptation est produite majoritairement par des locuteurs trilingues (72,7%) et moins fréquemment par des locuteurs bilingues (22,7%) ou unilingues (4,7%). L'effet de la compétence sur les diverses combinaisons linguistiques dans lesquelles l'adaptation se fait est significatif ($Chi^2(10)=154.43$, p=0.000, Cramer's V=0.353). Cet effet est particulièrement attribuable aux bilingues qui s'adaptent davantage au français au départ de l'italien que les unilingues ou les multilingues (80.1). Il en est de même en ce qui concerne l'adaptation à l'italien au départ du français (8.0). L'effet est encore dû aux bilingues qui, toutes proportions gardées, s'adaptent à l'italien au départ de l'anglais moins fréquemment que les unilingues et les trilingues (24.5). Enfin, il est dû aux trilingues qui s'adaptent à l'anglais au départ de l'italien davantage que les unilingues et les bilingues (18.4) et qui s'adaptent aussi de la même façon au français au départ de l'anglais (13.6) et vice versa (9.8). Deux cellules de comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, l'adaptation est aussi réalisée majoritairement par des trilingues (88,3%), puis quelque peu par des bilingues (8,7%) et par des unilingues (2,9%). L'effet de la compétence est significatif ($Chi^2(10)=102.41$, p=0.000, Cramer's V=0.499). Cet effet est principalement dû aux unilingues et aux bilingues qui ont tendance à s'adapter au français au départ de l'italien relativement plus souvent que les trilingues (47.6) et vice versa (35.4). Il est également attribuable aux unilingues et aux bilingues qui, contrairement aux trilingues, n'ont pas tendance à s'adapter au français au départ de l'anglais (9.1) et vice versa (8.6). Plusieurs cellules ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau

L'adaptation au foyer est surtout produite par des locuteurs ayant un réseau social endogame (61,3%). L'effet de ce facteur est significatif ($Chi^2(5)=58.64$, p=0.000, Cramer's V=0.308). L'effet est principalement dû aux locuteurs ayant un réseau exogame qui s'adaptent davantage au français au départ de l'anglais (20.2) et vice versa (19.1). Il est aussi dû aux locuteurs ayant un réseau endogame qui s'adaptent davantage à l'italien au départ de l'anglais (9.8).

Au travail, l'adaptation, qui est surtout l'oeuvre des locuteurs ayant un réseau endogame (67,0%), est liée de façon significative à ce facteur ($Chi^2(5)=44.18$, p=0.000, Cramer's V=0.463). Cet effet est surtout attribuable aux locuteurs ayant un réseau exogame qui ont davantage l'habitude de s'adapter à l'italien au départ du français (21.5) et vice versa (12.3). Une cellule ne contient pas le minimum requis de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

L'adaptation a été produite par des locuteurs scolarisés en anglais (44,8%), en italien (36,6%) et en français (18,6%). L'effet de la langue dans laquelle l'éducation a été reçue est significatif ($Chi^2(10)=140.94$, p=0.000, Cramer's V=0.338). L'effet est principalement dû aux locuteurs ayant reçu leur éducation en anglais qui ont moins tendance que les autres à s'adapter au français au départ de l'italien (47.1) et vice versa (32.8). Il est aussi dû à ces mêmes locuteurs qui ont tendance à s'adapter davantage que les autres au français au départ de l'anglais (23.4) et vice versa (14.1) ainsi qu'à l'anglais au départ de l'italien (17.2) et vice versa (6.4).

Au travail, l'adaptation a principalement été faite par des locuteurs ayant reçu leur éducation en langue française (46,1%), puis par ceux en langue anglaise (40,8%) et enfin par ceux en langue italienne (13,1%). L'effet de la langue de scolarisation est significatif ($Chi^2(10)=141.44$, p=0.000, Cramer's V=0.586). Notamment, l'adaptation au français au départ de l'italien (49.6) et vice versa (34.7) est davantage l'apanage des locuteurs scolarisés en italien que de ceux scolarisés en anglais ou en français. L'adaptation à l'italien au départ de l'anglais est par ailleurs surtout le fait des locuteurs scolarisés en anglais contrairement aux autres (18.8). Enfin, l'adaptation à l'anglais au départ du français (19.2) et vice versa (11.7) semble plutôt un comportement typique des locuteurs scolarisés en français contrairement aux autres. Notons cependant que quelques cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

La majeure partie des occurrences d'adaptation au foyer ont été produites par des professionnels (48,4%) et par des ouvriers non-spécialisés (32,8%) et moins par des ouvriers spécialisés (18,8%). L'effet de l'occupation professionnelle sur les diverses combinaisons linguistiques de l'adaptation est significatif ($Chi^2(10)=54.72$, p=0.000, Cramer's V=0.210). Cet effet est principalement dû aux professionnels qui s'adaptent moins que les ouvriers au français au départ de l'italien (26.4) mais qui s'adaptent plus au français au départ de l'anglais (16.2).

Au travail, l'adaptation est surtout pratiquée par des professionnels (81,6%), mais elle a aussi été quelque peu utilisée par des ouvriers non-spécialisés (9,2%) et par des ouvriers spécialisés (9,2%). L'effet de l'occupation professionnelle est significatif ($Chi^2(10)=155.52$, p=0.000, Cramer's V=0.614). Cet effet est principalement dû aux ouvriers non-spécialisés et surtout aux ouvriers spécialisés qui, contrairement aux professionnels, s'adaptent au français au départ de l'italien (67.7) et vice versa (56.1). Il est également dû aux ouvriers spécialisés et aux ouvriers non-spécialisés qui ont beaucoup moins tendance que les professionnels à s'adapter au français au départ de l'anglais (15.6) et vice versa (12.4). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

L'adaptation au foyer a été produite dans 79,6% des cas en l'absence de l'enquêteur. Toutefois l'effet de sa présence a été significatif dans l'emploi des diverses combinaisons linguistiques ($Chi^2(5)=109.51$, p=0.000, Cramer's V=0.421). En sa présence, les locuteurs se sont prévalu relativement plus souvent de l'adaptation au français au départ de l'italien (39.9) et vice versa (17.8). Dans les mêmes circonstances, ils se sont, par contre, relativement moins prévalu de l'adaptation à l'anglais au départ de l'italien (26.4) et vice versa (24.1).

Au travail, l'adaptation a été produite dans 77,7% des cas lorsque l'enquêteur était absent. Sa présence représente un facteur significatif en ce qui a trait aux langues concernées ($Chi^2(5)=15.88$, p=0.007, Cramer's V=0.278). Cet effet est notamment imputable à une adaptation relativement plus fréquente au français au départ de l'italien en sa présence qu'en son absence (9.7). Il en est de même pour l'adaptation à l'italien au départ du français (2.1). Notons cependant que quelques cellules ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Au foyer, l'adaptation a surtout été observée en situation intraethnique (59,1%), puis en situation interethnique (35,1%) et en situation multiethnique (5,8%). L'effet du caractère ethnique de la situation de communication sur l'emploi de l'adaptation selon ses différentes combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(10)=216.43$, p=0.000, Cramer's V=0.418). L'effet est attribuable à la situation interethnique comparée aux situations intra- et multiethnique où on trouve un nombre relativement inférieur d'adaptations à l'italien au départ de l'anglais (63.4) et vice versa (36.8). A l'inverse, on observe dans cette même situation un nombre relativement supérieur d'adaptations de toutes les autres combinaisons linguistiques, soit au français au départ de l'anglais (53.6), au français au départ de l'italien (44.5), à l'anglais au départ du français (9.4) et à l'italien au départ du français (8.7). Deux cellules cependant ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, l'adaptation est surtout observée en situation multiethnique (72,8%), puis de façon moindre en situation interethnique (14,6%) et en situation intraethnique (12,6%). L'effet de la situation de communication est hautement significatif ($Chi^2(10)=269.45$, p=0.000, Cramer's V=0.809). Les adaptations mettant en cause mutuellement l'italien et l'anglais se retrouvent davantage en situation intraethnique (resp. 75.8 et 50.4). Les changements reliant mutuellement le français et l'italien sont plus fréquents en situation interethnique (resp. 51.3 et 47.2) alors que ceux reliant le français et l'anglais sont surtout fréquents en situation multiethnique (resp. 23.1 et 21.6). Plusieurs cellules, toutefois, ne comportent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le changement d'interlocuteur

L'adaptation se fait dans 76,0% des cas en relation avec un même interlocuteur. L'effet du changement d'interlocuteur sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(5)=57.84$, p=0.000, Cramer's V=0.265). Cet effet est particulièrement dû à l'adaptation à l'italien au départ de l'anglais (17.8) et vice versa (13.7) qui se fait davantage en relation avec un même interlocuteur qu'avec un nouvel interlocuteur. Il est également dû à l'adaptation à l'italien au départ du français qui se fait davantage en relation avec un changement d'interlocuteur qu'avec un même interlocuteur (11.8). L'adaptation au français au départ de l'anglais (8.4) et vice versa (6.1) se fait également en relation avec un nouvel interlocuteur relativement plus souvent qu'avec un même interlocuteur.

Synthèse

Si l'on se base sur les quotients V de Cramer, l'adaptation au foyer pourrait être expliquée avec le plus de précision par la présence de l'enquêteur. En sa présence, on s'adapte davantage à l'italien au départ du français ou vice versa ainsi qu'au français au départ de l'anglais.

Au travail, c'est le caractère ethnique de la situation de communication qui explique le mieux ce comportement. Comme pour le maintien au travail, en situation intraethnique, on s'adapte à l'italien au départ de l'anglais ou vice versa. En situation interethnique, on s'adapte à l'italien au départ du français ou vice versa. Enfin, en situation multiethnique, on s'adapte davantage à l'anglais au départ du français ou vice versa.

5.3 L'INITIATIVE DANS UNE LANGUE

Les générations

L'initiative dans une langue est aussi un type de comportement plutôt caractéristique des fils (69,5%). La différence générationnelle est significative ($Chi^2(6)=64.58$, p=0.000, Cramer's V=0.297). Cette différence est attribuable à l'initiative en anglais au départ du français (26.1) et vice versa (14.6) plus fréquente proportionnellement chez les fils que chez les pères. Elle est aussi due, inversement, à l'initiative en italien au départ du français plus fréquente chez les pères que chez les fils (21.9).

Les domaines d'activité

L'initiative est un comportement plutôt caractéristique du foyer (82,6%) et l'effet du domaine sur l'initiative est significatif ($Chi^2(6)=150.87$, p=0.000, Cramer's V=0.454). Cet effet est particulièrement dû à l'initiative en anglais au départ du français (73.1) et vice versa (50.0) qui sont des comportements plus fréquemment employés au travail qu'à la maison.

La compétence

L'initiative est surtout produite au foyer par des locuteurs trilingues (70,2%), puis par des bilingues (21,4%) et dans une moindre mesure par des unilingues (8,4%). L'effet de la compétence est significatif ($Chi^2(12)=73.1$, p=0.000, Cramer's V=0.246). Il est surtout attribuable aux bilingues qui font usage de l'initiative en italien au départ du français en plus grandes proportions que les unilingues ou que les trilingues (35.6). Il est également attribuable aux locuteurs trilingues qui prennent plus souvent l'initiative en anglais au départ du français (11.2) ou vice versa (9.8) que les unilingues ou que les bilingues.

Au travail, ce sont surtout les trilingues qui font usage de l'initiative (89,8%), suivis des bilingues (7,9%) et des unilingues (2,4%), l'effet de la compétence étant significatif ($Chi^2(12)=54.43$, p=0.000, Cramer's V=0.463). L'effet est principalement dû aux bilingues qui, plus que les unilingues ou les trilingues, utilisent l'initiative en italien au départ du français (29.4) et vice versa (14.3).

Le réseau

L'initiative a été plus employée au foyer par des locuteurs ayant un réseau endogame (58,1%), l'effet du réseau étant significatif ($Chi^2(6)=41.26$, p=0.000, Cramer's V=0.261). L'effet est

particulièrement attribuable aux locuteurs ayant un réseau familial exogame qui font moins appel à l'initiative en anglais au départ de l'italien (15.0) ou vice versa (5.1). Ils font par ailleurs davantage appel à l'initiative que les locuteurs dont le réseau social est endogame dans toutes les autres combinaisons linguistiques dont notamment celle en anglais au départ du français (9.5) et celle en italien au départ du français (8.8).

Au travail, l'initiative a surtout été pratiquée par les locuteurs ayant un réseau familial endogame (70,1%) et l'effet du type de réseau est significatif ($Chi^2(6)=37.02$, p=0.000, Cramer's V=0.540). L'effet est principalement attribuable aux locuteurs ayant un réseau exogame qui plus que les autres prennent l'initiative en français au départ de l'italien (17.2) et vice versa (9.8). Il est également dû à ceux ayant un réseau endogame qui, un peu plus que ceux dont le réseau est exogame, prennent l'initiative en anglais au départ de l'italien (3.9) et vice versa (3.8).

La langue de scolarisation

L'initiative a été produite par les locuteurs ayant reçu leur éducation en anglais (42,1%), en italien (38,1%) et en français (19,9%). L'effet de la langue de scolarisation est significatif ($Chi^2(12)=58.67$, p=0.000, Cramer's V=0.220). L'effet est surtout imputable aux locuteurs ayant reçu leur éducation en anglais qui prennent plus souvent l'initiative en anglais au départ du français que ceux scolarisés en italien ou en français (20.2). Il est également dû aux locuteurs scolarisés en italien qui prennent davantage l'initiative en italien au départ du français, contrairement à ceux scolarisés en anglais (13.1). Il est aussi dû aux locuteurs scolarisés en français qui prennent davantage l'initiative en français au départ de l'italien que ceux scolarisés en italien ou en anglais (8.0).

Au travail, l'initiative a surtout été réalisée par des locuteurs ayant reçu leur éducation en anglais (51,2%), puis en français (36,2%) et en italien (12,6%). L'effet, qui est significatif ($Chi^2(12)=78.77$, p=0.000, Cramer's V=0.557), est surtout attribuable aux locuteurs scolarisés en italien qui prennent relativement plus l'initiative en italien au départ du français (28.2) que ceux scolarisés en anglais ou en français. Il est aussi attribuable à ceux scolarisés en français qui prennent l'initiative en français au départ de l'anglais (15.1) ainsi qu'à ceux scolarisés en anglais qui prennent davantage l'initiative en anglais au départ de l'italien (10.7).

L'occupation professionnelle

L'initiative est surtout produite par des professionnels (42,9%), par des ouvriers non-spécialisés (36,3%), puis par des ouvriers spécialisés (20,9%), l'effet étant moyennement significatif ($Chi^2(12)=26.27$, p=0.010, Cramer's V=0.147). Cet effet est dû notamment aux professionnels qui prennent plus souvent l'initiative en anglais au départ du français que les ouvriers (7.7). Il est aussi dû aux ouvriers non-spécialisés qui prennent l'initiative en anglais au départ de l'italien plus que les ouvriers spécialisés ou que les professionnels (6.8). Il est dû également aux ouvriers non-spécialisés et spécialisés qui prennent davantage l'initiative en italien au départ du français que les professionnels (5.9).

Au travail, l'initiative est pratiquée par les professionnels (78,7%), par les ouvriers non-spécialisés (12,6%) et par les ouvriers spécialisés (8,7%), l'effet étant significatif ($Chi^2(12)=81.39$, p=0.000, Cramer's V=0.566). Les ouvriers prennent relativement plus souvent l'initiative en italien au départ du français contrairement aux professionnels (47.0) et vice versa (16.8). Les professionnels se distinguent par ailleurs des ouvriers par leur plus grand nombre d'initiative en anglais au départ du français (8.6) et vice versa (3.4) ainsi qu'en ce qui concerne l'initiative en anglais au départ de l'italien (4.0).

La présence de l'enquêteur

L'initiative est réalisée relativement plus souvent en l'absence de l'enquêteur (82,9%), sa présence constituant toutefois un facteur significatif pour les différentes combinaisons linguistiques ($Chi^2(6)=65.68$, p=0.000, Cramer's V=0.330). En présence de l'enquêteur, l'initiative en italien au départ de l'anglais (22.4) et vice versa (6.8) est moins fréquente qu'en son absence. Inversement, l'initiative en italien au départ du français (19.7) et vice versa (6.4) est relativement plus fréquente en sa présence qu'en son absence.

Au travail, l'initiative survient surtout en l'absence de l'enquêteur (74,8%) et l'effet de ce facteur est significatif ($Chi^2(6)=23.14$, p=0.001, Cramer's V=0.427). En présence de l'enquêteur, on note plus d'initiatives en italien au départ du français (14.1) qu'en son absence. A l'inverse, on n'y note pas d'initiatives en anglais au départ de l'italien (5.1).

La situation de communication

Au foyer, l'initiative est observée d'abord en situation intraethnique (62,9%), en situation interethnique (33,6%) puis en situation multiethnique (3,5%), l'effet de la situation de communication étant significatif ($Chi^2(12)=168.91$, p=0.000, Cramer's V=0.374). Cet effet est lié aux situations interethniques où l'initiative en anglais au départ du français est plus fréquente que dans les autres types de situations (46.6) et où elle est également plus fréquente en italien au départ du français (31.9). En situation interethnique, elle est par contre moins fréquente en ce qui concerne l'italien au départ de l'anglais (43.9) et vice versa (37.4).

Au travail, les initiatives furent produites principalement en situation multiethnique (59,8%), puis en situation intraethnique (21,3%) et en situation interethnique (18,9%). L'effet de la situation de communication est très significatif ($Chi^2(12)=162.88$, p=0.000, Cramer's V=0.801). Ainsi, en situation intraethnique, on privilégie surtout l'initiative en anglais au départ de l'italien (46.6) qu'en toute autre situation. Il en est de même de l'initiative en italien au départ de l'anglais (24.6). En situation interethnique, on prend l'initiative en italien au départ du français (36.8) ou vice versa (17.1). Enfin, en situation multiethnique, on prend plutôt l'initiative en anglais au départ du français (20.9) ou vice versa (15.7).

Le changement d'interlocuteur

L'initiative se fait dans une proportion de 83,0% en relation avec un même interlocuteur. Le facteur que représente le changement d'interlocuteur exerce un effet significatif sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques ($Chi^2(6)=29.09$, p=0.000, Cramer's V=0.199). Comme pour l'adaptation, l'initiative en français au départ de l'italien (10.7) et vice versa (3.1) se fait davantage en relation avec un nouvel interlocuteur. Inversement, l'initiative en italien au départ de l'anglais (4.9) et vice versa (4.4) se fait davantage en relation avec un même interlocuteur. Aussi, l'initiative en anglais au départ du français se fait relativement plus souvent en relation avec un nouvel interlocuteur (3.3`

Synthèse

Si l'on se base sur les quotients V de Cramer, l'initiative au foyer s'expliquerait avec le plus de précision par le caractère ethnique de la situation de communication. Ainsi, en situation

intraethnique, on prend l'initiative davantage en italien au départ de l'anglais ou vice versa. En situation interethnique, on prend l'initiative en italien au départ du français ou vice versa, ou bien en anglais au départ du français ou vice versa, ou encore dans les trois langues. Finalement, en situation multiethnique, comme en situation intraethnique, on prend l'initiative en italien au départ de l'anglais ou vice versa.

Au travail, comme pour le maintien ou pour l'adaptation, c'est le caractère ethnique de la situation de communication qui permet le mieux d'expliquer l'emploi de l'initiative. En situation intraethnique, on prend davantage l'initiative en italien au départ de l'anglais ou vice versa ou bien dans les trois langues. En situation interethnique, on prend l'initiative en italien au départ du français ou vice versa. Enfin, en situation multiethnique, on prend l'initiative en anglais au départ du français ou vice versa.

5.4 SYNTHÈSE

Comme nous l'avions vu au chapitre précédent, l'emploi des langues pouvait être expliqué par l'une ou l'autre des variables structurales retenues pour les analyses. Alors que l'emploi de l'italien et de l'anglais pouvait s'expliquer par des variables identiques (la génération, la compétence, la langue de scolarisation et l'occupation professionnelle), l'emploi du français ne s'expliquait que par la composition ethnolinguistique du réseau familial qui, cependant, n'atteignait pas le seuil de signification requis.

En vue de synthétiser les résultats concernant les changements de langue, nous avons regroupé ensemble les trois types de changements et nous avons effectué de nouvelles analyses de Chi^2 mettant en relation les variables structurales et situationnelles avec les types de comportement sans égard aux combinaisons linguistiques employées. Compte tenu des caractéristiques du logiciel utilisé limitant le nombre de cas à analyser à 2 500 (les changements de langue comptent 3 151 occurrences), nous avons effectué cette analyse en deux parties regroupant, d'une part, les occurrences prononcées au foyer (2 567) et, d'autre part, celles prononcées au travail (584). Parmi les occurrences prononcées au foyer, 68 cas sélectionnés au hasard ont été écartés permettant ainsi d'effectuer l'analyse en respectant les limites du logiciel (2 499 cas).

La génération exerce un effet significatif sur la prépondérance des types de comportements au foyer ($Chi^2(2)=66.6$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.163$). L'effet est attribuable spécialement aux pères qui produisent le maintien dans des proportions relativement supérieures par rapport aux fils (32.1). A l'inverse, ils produisent l'adaptation et l'initiative dans des proportions relativement inférieures aux fils (resp. 20.6 et 14.0).

Au travail, la différence générationnelle n'exerce pas d'effet significatif ($Chi^2(2)=.25$, $p=0.882$). Cette absence de résultats significatifs peut être liée au fait que seulement quatre pères ont été enregistrés dans ce domaine d'activité et on ne peut donc en tirer aucune conclusion.

La compétence est liée à la production des différents types de changements de langue au foyer ($Chi^2(4)=49.53$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.100$). Cet effet significatif est attribuable d'abord aux unilingues qui produisent très peu l'adaptation à l'inverse des trilingues (29 occurrences seulement sur 608) (23.0). Il est ensuite dû à ces mêmes locuteurs qui produisent davantage le maintien (21.8) et moins souvent l'initiative (4.7) à l'inverse des trilingues. Pour chaque type de comportement, les bilingues se situent près de la moyenne.

Au travail, la compétence produit également un effet significatif ($Chi^2(4)=12.28$, $p=0.015$, Cramer's $V=0.103$). L'effet serait dû aux bilingues qui produisent moins souvent le maintien que les unilingues ou que les trilingues (6.9). Il faut cependant rappeler qu'un locuteur trilingue, l'enseignant, est responsable de la grande majorité des occurrences de maintien au travail (d'italien vis-à-vis l'anglais) qui comptent pour environ 39% des changements de langue au travail. L'effet est ensuite dû aux bilingues qui s'adaptent davantage que les autres dans le milieu de travail (3.5). Il est enfin dû aux unilingues qui produisent très peu d'occurrences d'initiative au travail contrairement aux autres (1.8).

L'effet du réseau est significatif sur la production des différents types de changements de langue au foyer ($Chi^2(2)=15.45$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.079$), quoique cet effet nous semble très faible si l'on considère la valeur de l'indice V de Cramer ou du Chi^2, compte tenu du nombre de cas (2 499). Cet effet est dû notamment aux locuteurs ayant un réseau exogame qui produisent davantage le maintien que ceux ayant un réseau endogame (7.1). Rappelons que les deux locuteurs, le père et le fils, de la famille numéro 14, qui est une famille exogame, discutent ensemble en maintenant chacun la langue de son choix. Le père maintient l'italien, le fils l'anglais et ceux-ci alternent parfois vers le français. Cet effet est ensuite dû aux locuteurs exogames qui produisent moins souvent l'adaptation que ceux ayant un réseau endogame (6.7). Il en va de même en ce qui concerne l'initiative (1.7).

Au travail, la caractéristique du réseau a également un effet significatif ($Chi^2(2)=30.66$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.229$). Cet effet est dû aux locuteurs ayant un réseau exogame qui produisent moins le maintien que ceux ayant un réseau endogame (17.2). A l'inverse, les locuteurs ayant un réseau exogame produisent au travail davantage l'adaptation (10.5) et l'initiative (3.0) que ceux ayant un réseau endogame.

La langue dans laquelle l'éducation a été reçue a un effet significatif sur la prépondérance des types de changements de langue ($Chi^2(4)=93.87$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.137$). L'effet est surtout dû aux locuteurs ayant reçu leur éducation en italien qui sont responsables du maintien à l'inverse de ceux scolarisés en anglais ou en français (45.0) et qui ont moins souvent recours à l'adaptation (27.7) et à l'initiative (21.1).

Au travail, la langue dans laquelle l'éducation a été reçue exerce aussi un effet significatif ($Chi^2(4)=34.59$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.172$). L'effet est dû aux locuteurs scolarisés en français qui sont moins responsables du maintien que les autres (17.5) et davantage responsables de l'adaptation (16.5). Encore ici, il faut rappeler qu'un locuteur scolarisé en anglais était responsable de la majorité des occurrences de maintien au travail.

L'occupation professionnelle exerce un effet sur la prépondérance des différents types de changements de langue au foyer ($Chi^2(4)=81.26$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.128$). Cet effet est particulièrement dû aux ouvriers spécialisés qui se démarquent surtout des professionnels en employant davantage le maintien (37.6) mais moins souvent l'adaptation (31.1) ou l'initiative (12.5).

Au travail, curieusement, le facteur de l'occupation professionnelle ne semble pas produire d'effet significatif ($Chi^2(4)=5.55$, $p=0.235$).

La présence de l'enquêteur a produit un effet significatif au foyer ($Chi^2(2)=23.77$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.098$). Cet effet est attribuable à l'adaptation observée davantage en sa présence qu'en son absence (11.7). Au contraire, le maintien est moins fréquent en sa présence qu'en son absence (10.4).

Au travail, la présence de l'enquêteur a également exercé un effet significatif ($Chi^2(2)=19.52$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.183$). Cet effet est d'abord dû au maintien qui est moins fréquent en sa présence qu'en son absence (10.9). Il est ensuite dû à l'initiative davantage réalisée en sa présence qu'en son absence (5.3) et il en est ainsi de l'adaptation (3.4).

La situation de communication produit un effet significatif sur le recours prépondérant aux divers types de changements de langue au foyer ($Chi^2(4)=41.76$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.091$). L'adaptation est observée davantage en situation multiethnique qu'en situation intraethnique ou interethnique (18.1). A l'inverse, par contre, le maintien est moins souvent observé en situation multiethnique (17.0). Enfin, l'initiative est moins souvent produite en situation interethnique qu'en situation intraethnique (6.7). Rappelons cependant qu'un seul locuteur a été placé en situation multiethnique au foyer et que les résultats obtenus semblent liés en grande partie à ce locuteur.

Au travail, l'effet exercé par le caractère ethnique de la situation de communication est très significatif ($Chi^2(4)=104.04$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.298$). Cet effet est surtout dû au recours au maintien lié aux situations intraethniques par opposition aux situations multiethniques (56.3). Il est également dû, à l'inverse, au recours à l'adaptation (40.6) et à l'initiative (7.1) plus rare en situations intraethniques à l'opposé des situations multiethniques.

Si l'on se fie aux indices V de Cramer, la prépondérance des types de changements de langue au foyer semblent le mieux expliqués par la différence générationnelle (0.163) puis par la langue dans laquelle l'éducation a été reçue (0.137). Au travail, c'est le caractère ethnique de la situation de communication (0.298) qui représente le meilleur indicateur.

Le changement d'interlocuteur est associé au maintien, à l'adaptation et à l'initiative. De façon générale, un changement d'interlocuteur est davantage lié aux combinaisons linguistiques impliquant le français et l'italien ou encore le français et l'anglais. Les changements de langue entre l'italien et l'anglais s'effectuent plus rarement en relation avec un changement d'interlocuteur.

A cet effet, si l'on considère la totalité des changements de langue (voir le Tableau 5.1 et la Figure 5.1 *Proportion des tours de parole accompagnés d'un changement d'interlocuteur*), on note que ceux-ci sont rarement accompagnés d'un changement d'interlocuteur, soit dans 16,76% des cas seulement. Les combinaisons linguistiques incluant le français sont liées le plus souvent au changement d'interlocuteur (entre 22,6% et 32,4%), contrairement aux combinaisons linguistiques alliant mutuellement l'italien et l'anglais (entre 7,7% et 9,5%).

Tableau 5.1

PROPORTION DES TOURS DE PAROLE ACCOMPAGNÉS D'UN CHANGEMENT D'INTERLOCUTEUR

	Même	Nouvel	%
FR\ITL	411	120	22,6
ANG\ITL	940	78	7,7
ITL\FR	278	133	32,4
ITL\ANG	494	52	9,5
FR\ANG	203	66	24,5
ANG\FR	192	65	25,3
3 langues	105	14	11,8
TOTAL	2623	528	16,8

Figure 5.1

PROPORTION DES TOURS DE PAROLE ACCOMPAGNÉS D'UN CHANGEMENT D'INTERLOCUTEUR

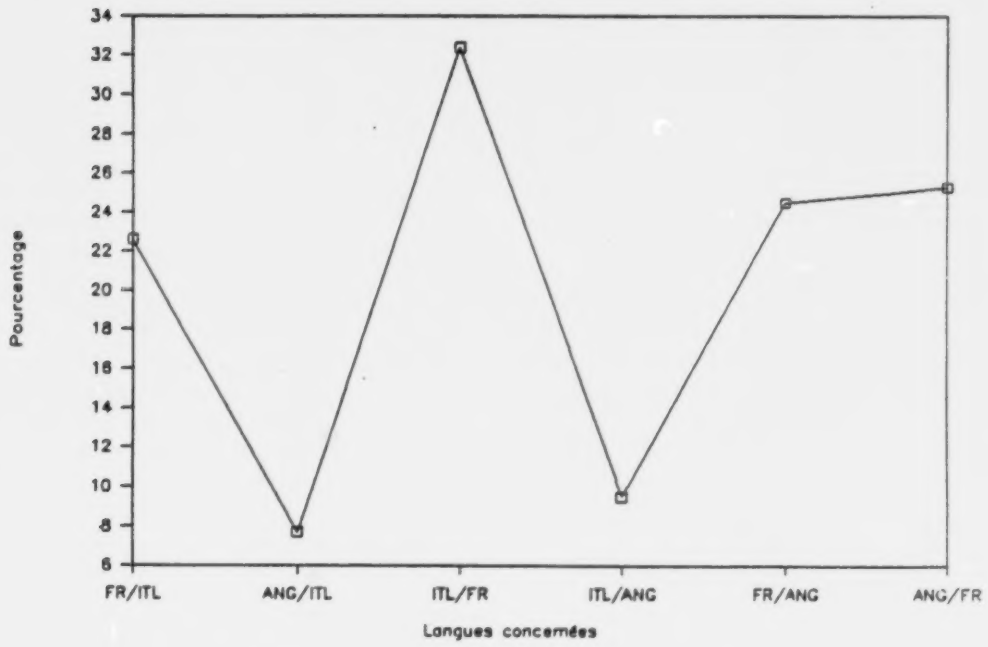

L'étude du changement d'interlocuteur dans la production des changements de langue indique qu'en général les changements de langue correspondent à des changements de type métaphorique, en ce sens que dans plus de 83% des cas, ils sont produits indépendamment d'un changement apparent d'interlocuteur. Cependant, l'adaptation est liée deux fois plus fréquemment que le maintien à un changement d'interlocuteur, alors que l'initiative se situe à un niveau intermédiaire quant à l'importance du changement d'interlocuteur.

Dans le chapitre qui suit, nous verrons, comme nous venons de le faire à propos des changements de langue, de quelle façon les divers types d'alternances de langue sont répartis et si les variables structurales et situationnelles permettent d'en expliquer la production selon les diverses combinaisons linguistiques.

Chapitre VI

LES ALTERNANCES DE LANGUE ET L'INSERTION DE MOTS ET DE NOMS PROPRES EXOGÈNES

Comme nous l'avons vu au chapitre IV, les manifestations du contact des langues internes au tour de parole ne représentent que 35% de l'ensemble des occurrences du corpus. Toutefois, il s'agit de phénomènes typiques des situations de contact des langues et plusieurs études ont confirmé leur étroite corrélation à des dimensions sociales ou individuelles propres à des communautés linguistiques données. Parmi les manifestations du contact des langues internes au tour de parole, nous avons retenu quatre catégories particulières : l'alternance extraphrastique, l'alternance intraphrastique, l'insertion de mots exogènes et, enfin, l'insertion de noms propres exogènes. Ces diverses catégories se partagent de façon à peu près égale l'ensemble des occurrences qu'il reste à analyser.

Nous avons également vu au chapitre IV que ces types de comportement étaient produits de façon variée selon les multiples combinaisons linguistiques possibles. L'alternance extraphrastique est réalisée de façon plutôt équilibrée dans les diverses combinaisons linguistiques. L'alternance intraphrastique semble plus fréquente en ce qui concerne l'alternance entre l'italien et l'anglais mais ceci est principalement dû à l'une des sous-catégories de cet ensemble, c'est-à-dire l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques anglaises dans des énoncés italiens. Les autres formes d'alternance intraphrastique impliquent plutôt l'italien et le français mutuellement. Enfin, tant l'insertion de mots que de noms propres exogènes semble concerner particulièrement l'insertion d'unités anglaises dans des énoncés français.

Dans ce chapitre, nous chercherons à déterminer quels sont les facteurs structuraux ou situationnels qui semblent les plus liés à chacun de ces types de comportement. Pour ce faire, nous commencerons d'abord, comme nous l'avons fait au chapitre précédent, par décrire chacun des types de comportement selon leurs caractéristiques internes. Puis, nous présenterons une description des comportements des membres des deux générations au foyer et au travail. Cette description sera suivie de l'analyse des relations entre les variables structurales et situationnelles et les divers types de comportement.

6.1 L'ALTERNANCE EXTRAPHRASTIQUE

Comme nous l'avons vu au chapitre IV, les différentes formes de l'alternance extraphrastique sont produites de façon identique par les deux générations. Une analyse de Tableaux croisés et de Chi^2 démontre qu'il n'y a effectivement aucun lien entre les générations et les formes de l'alternance extraphrastique ($Chi^2(6)=4.98$, $p=0.544$), les deux générations se comportant de façon particulièrement identique malgré que les fils fassent trois fois plus usage de ce type d'alternance que leurs pères.

Le peu de différences qui existent entre les divers types d'alternance extraphrastique nous incite à effectuer les analyses suivantes de façon globale sans établir de distinction entre les différentes formes d'alternance. Nous aborderons en outre les combinaisons linguistiques par paires de deux, comme par exemple la paire italien-français qui correspond aux deux combinaisons italien/français et français/italien. Ces deux combinaisons nous semblent avoir une même signification en ce qui a trait à l'interprétation de l'alternance extraphrastique.

Les générations

L'alternance extraphrastique est employée dans ses diverses combinaisons linguistiques de façon différente par les deux générations ($Chi^2(2)=25.84$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.253$). Les occurrences recensées chez les pères ne comptent que pour 24,0% du total des occurrences, alors que celle des fils comptent pour 76,0%. A l'origine de cet écart entre les générations, on observe que les pères utilisent relativement peu l'alternance extraphrastique français-anglais alors que les fils y ont largement recours (contribution au $Chi^2=16.1$). Les pères font également un usage de l'alternance italien-français proportionnellement plus élevé que leurs fils (7.4).

Les domaines d'activité

L'alternance extraphrastique présente par ailleurs des différences très significatives selon le domaine d'activité ($Chi^2(2)=137.54$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.583$). Elle a été observée dans 67,3% des cas au foyer, par rapport à 32,7% au travail. La différence la plus significative concerne l'alternance français-anglais qui est produite en grande partie au travail et très peu à la maison (88.5). Également, l'alternance combinant l'italien avec le français ou l'anglais est moins souvent apparue au travail qu'au foyer (resp. 24.3 et 24.7).

La compétence

Pour l'alternance extraphrastique produite au foyer, la compétence linguistique a un impact significatif ($Chi^2(4)=46.09$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.291$). Ce sont les trilingues qui y ont le plus recours (72,8%), suivis des bilingues (18,0%) et des unilingues (9,2%). Au foyer, ce sont les deux types d'alternance reliant mutuellement l'italien, soit avec le français, soit avec l'anglais, qui sont les plus fréquents (40,4% et 43,4% resp.), suivis de l'alternance français-anglais (16,2%). L'écart le plus significatif concerne les bilingues qui, proportionnellement, ont davantage recours à l'alternance italien-français que les unilingues ou les trilingues (22.7). Les bilingues ont, par ailleurs, relativement peu recours à l'alternance italien-anglais comparativement aux trilingues ou même aux unilingues (13.8). Enfin, les unilingues et les bilingues se distinguent par leur utilisation minime voire nulle de l'alternance français-anglais, ce qui les démarque des trilingues (9.6). Une cellule ne contient pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, la compétence a aussi un effet significatif sur l'emploi de l'alternance extraphrastique ($Chi^2(4)=14.38$, $p=0.006$, Cramer's $V=0.233$). Son emploi n'est pratiquement attesté que chez des locuteurs trilingues (96,2%) et il s'agit principalement d'alternances français-anglais (75,8%). Les écarts les plus significatifs concernent l'emploi de l'alternance italien-français par les locuteurs surtout compétents en italien ou ceux compétents en italien et en français (12.6). Plusieurs cellules ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

Au foyer, l'alternance extraphrastique a été réalisée de façon sensiblement identique par les locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame (53,7%) et par ceux ayant un sous-réseau exogame (46,3%). L'effet du réseau sur l'emploi des différentes combinaisons linguistiques est

cependant significatif ($Chi^2(2)=40.38$, p=0.000, Cramer's V=0.385). Les locuteurs ayant un réseau exogame utilisent l'alternance français-anglais de façon relativement supérieure à ceux qui ont un réseau endogame (25.2). Également, ceux ayant un réseau endogame font un usage relativement supérieur de l'alternance italien-anglais comparativement à ceux ayant un réseau exogame (14.6).

Au travail, l'alternance est également produite autant par les locuteurs ayant un réseau endogame qu'exogame (47,7% et 52,3% resp.) et la différence selon les combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(2)=15.83$, p=0.000, Cramer's V=0.346). Ceux ayant un réseau endogame produisent l'alternance italien-français dans des proportions inférieures, contrairement à ceux ayant un réseau exogame (10.1). Inversement, ceux ayant un réseau endogame utilisent davantage l'alternance italien-anglais, contrairement à ceux ayant un réseau exogame (5.6).

La langue de scolarisation

La langue de scolarisation a également un impact significatif dans la production des diverses combinaisons linguistiques de l'alternance extraphrastique au foyer ($Chi^2(4)=57.75$, p=0.000, Cramer's V=0.326). Ce sont surtout les locuteurs scolarisés en anglais qui en font usage (44,9%), suivis de ceux scolarisés en italien (36,0%) et de ceux qui ont été scolarisés en français (19,1%). L'écart est surtout attribuable aux locuteurs qui ont reçu leur éducation en anglais qui, contrairement aux autres, font relativement peu usage de l'alternance entre l'italien et le français (27.2) mais qui, au contraire, font un usage supérieur de l'alternance entre le français et l'anglais (24.6) ainsi qu'entre l'italien et l'anglais (6.0).

Au travail, l'alternance extraphrastique a surtout été produite par les locuteurs ayant reçu leur éducation en français (59,1%), suivis de ceux qui l'ont reçue en anglais (29,5%) et en italien (11,4%). La langue de scolarisation y exerce également un effet significatif ($Chi^2(4)=28.04$, p=0.000, Cramer's V=0.326). Les écarts les plus notables se situent chez les locuteurs qui ont reçu leur éducation en anglais qui, contrairement à ceux scolarisés en italien ou en français, font un usage supérieur de l'alternance italien-anglais (contribution 18.2) et, par ailleurs, chez les locuteurs qui ont reçu leur éducation en italien qui font un usage supérieur de l'alternance italien-français (7.8). Il est à noter cependant que quelques cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

Au foyer, l'occupation professionnelle a un effet significatif sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques de l'alternance extraphrastique ($Chi^2(4)=14.67$, p=0.005, Cramer's V=0.164). Ce sont les professionnels qui y ont le plus recours (48,9%), suivis des ouvriers non-spécialisés (29,0%) et des ouvriers spécialisés (22,1%). Les écarts les plus significatifs sont attribuables aux ouvriers spécialisés qui se démarquent des ouvriers non-spécialisés et des professionnels par un usage supérieur de l'alternance italien-français et, inversement, inférieur de l'alternance italien-anglais (contributions resp. 3,9 et 3,1). Les professionnels se démarquent des ouvriers par un usage relativement supérieur de l'alternance français-anglais (4.6).

Au travail, l'occupation professionnelle joue encore un rôle positif ($Chi^2(4)=18.92$, p=0.001, Cramer's V=0.268). Ce sont surtout les professionnels qui en font usage (87,1%), suivis des ouvriers spécialisés (9,8%) et des ouvriers non-spécialisés (3,0%). Les principaux écarts sont attribuables aux ouvriers spécialisés et non-spécialisés qui font un usage relativement supérieur de l'alternance entre l'italien et le français (15.6). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

La présence de l'enquêteur n'a pas exercé d'effet significatif au foyer en ce qui concerne la production de l'alternance extraphrastique dans ses différentes combinaisons linguistiques ($Chi^2(2)=3.3$, $p=0.192$).

Au travail, par contre, ce facteur semble avoir joué un certain rôle ($Chi^2(2)=6.84$, $p=0.033$, Cramer's $V=0.228$). Ce type de comportement a surtout été pratiqué en l'absence de l'enquêteur (74,2%). Les quelques différences concernent l'alternance entre l'italien et l'anglais qui a été employée dans une proportion moindre en présence de l'enquêteur et davantage en son absence (5.9). Notons cependant que deux cellules ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

La situation de communication a un impact significatif sur la production de l'alternance extraphrastique au foyer ($Chi^2(4)=43.45$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.283$). Ce type de comportement est surtout pratiqué en situation intraethnique (59,6%) ou interethnique (35,7%). Comme un seul locuteur a été enregistré au foyer en situation multiethnique, peu d'occurrences ont été recensées dans cette situation (4,8%). Les données les plus significatives concernent notamment l'alternance français-anglais qui est rencontrée davantage en situation interethnique (23.2) ainsi que l'alternance italien-anglais relativement rare en situation interethnique (16.4). Une cellule ne contient pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, la situation de communication a également un impact très significatif ($Chi^2(4)=106.97$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.637$), ce type de comportement étant produit dans 86,4% des cas en situation multiethnique. L'effet significatif est particulièrement attribuable à l'alternance entre l'italien et l'anglais qui est réalisée surtout en situation intraethnique (70.9), puis à celle entre l'italien et le français en situation interethnique (24.1). Quelques cellules cependant ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le changement d'interlocuteur

L'alternance extraphrastique est produite dans 78,5% des cas en relation avec un même interlocuteur. Le facteur du changement d'interlocuteur est significatif lorsque comparé aux diverses combinaisons linguistiques ($Chi^2(2)=15.33$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.195$). L'effet est surtout dû aux combinaisons de l'alternance entre le français et l'anglais qui sont accompagnées relativement plus souvent d'un changement d'interlocuteur (9.2) ainsi qu'aux combinaisons linguistiques regroupant l'italien et l'anglais qui sont produites plus souvent en relation avec un même interlocuteur qu'avec un nouvel interlocuteur (5.4).

En général, l'alternance extraphrastique est liée à un changement d'interlocuteur dans une proportion de 21,5%. La combinaison qui correspond le plus souvent à une alternance extraphrastique liée à un nouvel interlocuteur est celle entre le français et l'anglais. La combinaison qui, au contraire, y correspond le moins souvent est l'alternance entre l'anglais et l'italien. Ce pourcentage la rend comparable à l'initiative d'autant plus que l'alternance extraphrastique consiste aussi à prendre l'initiative d'une nouvelle langue à l'intérieur d'un tour de parole (entre deux phrases) plutôt qu'au début d'un nouveau tour de parole.

Synthèse

En résumé, l'alternance extraphrastique est un comportement plutôt caractéristique de la deuxième génération si l'on considère sa fréquence d'utilisation. Cependant sa distribution est identique pour les deux générations tant en ce qui concerne les différents niveaux de complexité que les combinaisons linguistiques employées.

Les combinaisons linguistiques mettant en cause l'italien et le français, ainsi que l'italien et l'anglais sont les plus fréquentes au foyer alors que celles impliquant le français et l'anglais sont plus caractéristiques du travail.

En se basant sur les indices V de Cramer, on note que les combinaisons linguistiques peuvent être déterminées avec le plus de certitude en considérant le domaine d'activité. Au foyer, les combinaisons linguistiques mettant en rapport l'italien avec les autres langues sont les plus fréquentes; au travail, il s'agit des combinaisons mettant en rapport le français et l'anglais.

Au foyer, c'est la composition ethnolinguistique du réseau familial qui représente le meilleur indice pour expliquer l'alternance extraphrastique. Ceux ayant un réseau endogame alternent davantage entre l'italien et l'anglais; ceux ayant un réseau exogame alternent de façon plus marquée entre l'italien et le français ou entre le français et l'anglais.

Au travail, c'est le caractère ethnique de la situation de communication qui permet le mieux d'expliquer le recours aux différentes combinaisons linguistiques de l'alternance extraphrastique. En situation intraethnique, on alterne davantage entre l'italien et l'anglais; en situation interethnique, on alterne entre l'italien et le français; et, enfin, en situation multiethnique, on alterne davantage entre le français et l'anglais.

L'alternance extraphrastique est accompagnée le plus souvent d'un changement d'interlocuteur dans les combinaisons linguistiques comprenant le français et l'anglais. Les combinaisons reliant l'italien et l'anglais sont celles qui sont le moins souvent accompagnées d'un changement d'interlocuteur.

6.2 L'ALTERNANCE INTRAPHRASTIQUE

L'alternance intraphrastique sera étudiée séparément selon qu'elle est effectuée entre deux propositions, à l'intérieur d'une même proposition ou par l'emploi d'interjections ou d'expressions idiomatiques.

6.2.1 L'alternance entre deux propositions

L'alternance entre deux propositions sera considérée, tout comme l'alternance extraphrastique, selon trois paires de langues. Le faible nombre d'occurrences recensées au travail (8 occurrences seulement) nous a également amené à regrouper les données obtenues pour ces deux domaines lors de l'analyse de l'effet des variables structurales et situationnelles, sauf en ce qui concerne la variable "domaine d'activité".

Les générations

L'alternance entre deux propositions est produite dans une proportion légèrement supérieure par les fils (57,6%) que par les pères (42,4%). Les différences générationnelles dans l'alternance de diverses combinaisons linguistiques sont significatives ($Chi^2(2)=13.32$, $p=0.001$, Cramer's $V=0.449$).

Les principales différences concernent les pères qui n'ont eu aucunement recours à l'alternance français-anglais contrairement aux fils qui en ont produit un bon nombre (10.3). Une légère différence apparaît également entre les pères qui utilisent l'alternance italien-français un peu plus fréquemment si on les compare aux fils (2.5).

Les domaines d'activité

L'alternance entre deux propositions est réalisée de façon fort diverse selon les situations. La majorité des occurrences ont été produites au foyer (87,9%), comparativement à un emploi marginal au travail (12,1%) où seulement 8 occurrences ont été recensées, lesquelles s'effectuent entre le français et l'anglais. La différence selon les situations dans l'emploi des diverses combinaisons linguistiques de l'alternance entre deux propositions est significative ($Chi^2(2)=33.81$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.716$). Cette différence concerne principalement l'alternance français-anglais qui, comparativement aux autres combinaisons linguistiques, se retrouve en quantité supérieure au travail alors qu'elle se retrouve en quantité inférieure au foyer (26.6). Elle concerne également la production de l'alternance italien-français et de celle italien-anglais qui sont totalement absentes du domaine du travail (resp. 4.1 et 3.0). Quelques cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La compétence

La compétence semble jouer un rôle en ce sens que l'alternance entre deux propositions a été produite principalement par des trilingues (62,1%), suivis des bilingues (25,8%) et des unilingues (12,1%). Les différences sont significatives ($Chi^2(4)=18.65$, $p=0.001$, Cramer's $V=0.376$). Ces différences sont surtout attribuables aux trilingues qui ont eu rarement recours à l'alternance italien-français contrairement aux unilingues et aux bilingues (8.6). Elles sont également dues aux bilingues et aux unilingues qui, contrairement aux trilingues, ont eu rarement recours à l'alternance français-anglais (8.5). Il est à noter qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

L'alternance est réalisée de façon plutôt équilibrée par les locuteurs qui ont un sous-réseau familial endogame (56,1%) et par ceux qui ont un sous-réseau exogame (43,9%). La différence est significative dans une certaine mesure ($Chi^2(2)=6.53$, $p=0.038$, Cramer's $V=0.315$). Cette différence est imputable à ceux ayant un réseau exogame qui ont davantage recours à l'alternance italien-français par rapport à ceux ayant un réseau endogame (3.1) et inversement à ces derniers qui ont davantage recours à l'alternance français-anglais contrairement à ceux ayant un réseau exogame (2.9).

La langue de scolarisation

La langue dans laquelle l'éducation a été reçue influence la production de l'alternance entre deux propositions. Ainsi, le plus grand nombre d'occurrences a été effectué par des locuteurs qui ont reçu leur éducation en italien seulement (47,0%), puis par des locuteurs du réseau scolaire anglais (43,9%). Ceux du réseau scolaire français n'en ont produit que 9,1%, soit 6 occurrences (rappelons que seulement 4 locuteurs sont inclus dans ce groupe). La différence est significative ($Chi^2(4)=25.93$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.443$). Cette différence est attribuable aux locuteurs ayant fréquenté des écoles françaises et dans une moindre mesure à ceux ayant fréquenté des écoles anglaises qui font davantage usage de l'alternance français-anglais, contrairement à ceux qui ont reçu leur éducation en italien (18.8). Elle est également attribuable aux locuteurs ayant reçu leur

éducation en italien qui ont davantage recours à l'alternance italien-français, contrairement à ceux ayant fréquenté des écoles anglaises ou françaises (4.9). Quelques cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

L'alternance entre deux propositions a surtout été produite par des professionnels (47,0%), puis par des ouvriers spécialisés (43,9%). Enfin, 6 occurrences ont été réalisées par des ouvriers non-spécialisés (soit 9,1%), la différence selon l'occupation professionnelle étant significative ($Chi^2(4)=21.16$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.400$). La différence majeure est imputable aux professionnels qui font davantage usage de l'alternance français-anglais, à l'opposé des ouvriers (12.5). Elle est également imputable aux ouvriers spécialisés qui font un usage fréquent de l'alternance italien-français, à l'opposé tant des ouvriers non-spécialisés que des professionnels (6.5). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Les trois quarts des occurrences ont été produites en l'absence de l'enquêteur, toutefois la présence de l'enquêteur n'a pas exercé un effet significatif sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques ($Chi^2(2)=5.61$, $p=0.06$). Une cellule ne contient pas le minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Une grande partie des alternances entre deux propositions a été observée en situation intraethnique (43,9%) et une autre partie en situation interethnique (37,9%). Enfin, un nombre moins important a été observé en situation multiethnique (18.2%). L'effet de la situation de communication sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(4)=31.94$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.492$). Cette différence est attribuable aux situations multiethniques où les occurrences français-anglais ont été recensées en nombre supérieur par rapport aux situations intraethniques ou interethniques (20.2). Elle est ensuite imputable aux alternances italien-français qui ont été rencontrées en nombre relativement supérieur en situation interethnique par rapport aux situations intraethniques ou multiethniques (8.3). Enfin, elle peut aussi être imputable aux situations intraethniques, où c'est l'alternance italien-anglais qui est la plus fréquente par rapport aux situations interethniques (3.5). Deux cellules ne comprennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

Comme pour l'alternance extraphrastique, l'alternance entre deux propositions s'explique par un emploi supérieur des combinaisons linguistiques mettant en rapport l'italien avec les autres langues par les pères et de celles mettant en rapport le français et l'anglais par les fils. Également, la même tendance se dessine selon les situations : au foyer, on alterne davantage entre l'italien et le français ou l'anglais; au travail, on alterne davantage entre le français et l'anglais.

La variable qui semble le mieux expliquer l'alternance entre deux propositions est le caractère ethnique de la situation de communication. En situation intraethnique, l'alternance entre l'italien et l'anglais est prépondérante. En situation interethnique, c'est l'alternance entre l'italien et le français. Enfin, en situation multiethnique, c'est l'alternance entre le français et l'anglais.

Parmi les variables structurales, c'est la langue dans laquelle l'éducation a été reçue qui permet le mieux d'expliquer l'alternance entre deux propositions. Ceux ayant reçu leur éducation en italien alternent dans les combinaisons linguistiques incluant l'italien. Ceux scolarisés en anglais alternent, soit entre l'italien et l'anglais, soit entre le français et l'anglais. Ceux, enfin, qui ont reçu une partie de leur éducation en français alternent davantage entre le français et l'anglais.

6.2.2 L'alternance à l'intérieur d'une même proposition

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition a aussi été analysée en relation avec trois paires de langues et de façon globale sans établir de distinction entre les comportements au foyer et ceux au travail, sauf pour l'analyse des domaines d'activité comme variable, étant donné que seulement 22 occurrences ont été produites au travail.

Mais avant de procéder à l'analyse de l'effet des variables structurales et situationnelles, nous avons cherché à identifier si des différences existaient dans la production de l'alternance entre deux syntagmes (27 occurrences ou 40,3%) et celle à l'intérieur d'un même syntagme (40 occurrences ou 59,7%). A cet effet, il n'existe aucune différence en fonction des générations ($Chi^2(1)=0.03$, $p=0.844$) ni en fonction des combinaisons linguistiques ($Chi^2(2)=0.21$, $p=0.897$). Nous garderons donc regroupées ces sous-catégories pour les analyses suivantes.

Les générations

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition est générée dans une proportion légèrement supérieure par les fils (57,6%) que par les pères (42,4%). La différence générationnelle dans l'emploi de ce type d'alternance selon les diverses combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(2)=22.08$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.490$). Notamment, les pères produisent très peu l'alternance entre le français et l'anglais, contrairement aux fils qui l'utilisent en nombre supérieur (15.0). A l'inverse, les pères produisent amplement l'alternance italien-français, contrairement aux fils qui en font un usage moindre (6.4).

Les domaines d'activité

Il existe par ailleurs une différence marquée selon les situations puisque l'alternance à l'intérieur d'une même proposition est produite dans la plupart des cas au foyer (76,1%) et de façon beaucoup moindre au travail (23,9%), la différence selon les combinaisons linguistiques étant significative ($Chi^2(2)=18.04$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.443$). Cette différence est attribuable principalement à l'emploi de l'alternance entre le français et l'anglais qui se fait dans des proportions supérieures au travail, contrastant ainsi avec sa production au foyer qui est moindre (12.3). Cette différence est également attribuable en partie à l'alternance entre l'italien et le français qui est peu utilisée au travail, contrairement au foyer où elle est la plus fréquente (4.8). Une cellule ne contient pas le minimum requis de cinq occurrences.

l · compétence

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition a surtout été réalisée par des locuteurs qui se sont déclarés compétents dans les trois langues (64,1%), suivis de ceux compétents en italien et en français (30,4%) et de ceux compétents uniquement en italien (5,4%, c'est-à-dire 5 occurrences). L'effet de la compétence sur l'alternance dans les diverses combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(4)=30.04$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.404$). Cette différence est surtout attribuable aux unilingues et aux bilingues qui ne font aucunement usage de l'alternance français-anglais

contrairement aux trilingues (16.2). Elle est également attribuable aux bilingues et aux unilingues qui font davantage usage de l'alternance entre l'italien et le français que les trilingues (12.7). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

Les alternances à l'intérieur d'une même proposition ont été produites un peu moins par les locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame qu'exogame (resp. 45,7% et 54,3%). Cependant, la différence dans l'emploi des diverses combinaisons linguistiques n'est pas significative ($Chi^2(2)=2.87$, $p=0.238$).

La langue de scolarisation

Près de la moitié des occurrences ont été effectuées par des locuteurs ayant reçu leur éducation en italien seulement (46,7%), suivis de ceux l'ayant reçue principalement en anglais (39,1%) et de ceux l'ayant reçue partiellement en français (14,1%), la différence dans l'emploi des combinaisons linguistiques étant significative ($Chi^2(4)=27.55$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.387$). Cette différence repose principalement sur ceux ayant reçu leur éducation en italien qui font très peu usage de l'alternance français-anglais, contrairement à ceux l'ayant reçue, soit en anglais, soit en français (18.5). Elle est également attribuable à ceux scolarisés en italien seulement qui font davantage usage de l'alternance italien-français, contrairement à ceux scolarisés en anglais ou en français (7.8). Deux cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition est générée surtout par des professionnels (47,8%), puis de façon égale par des ouvriers non-spécialisés et spécialisés (26,1% chacun). La différence selon les diverses combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(4)=27.76$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.388$). Ces différences sont attribuables aux professionnels qui font davantage usage de l'alternance français-anglais, contrairement aux ouvriers (17.1). Elle est également attribuable aux ouvriers spécialisés et aux ouvriers non-spécialisés qui font un usage de l'alternance italien-français supérieur à celui qu'en font les professionnels (7.3). Deux cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

La majeure partie des occurrences ayant été réalisées en l'absence de l'enquêteur (70,7%), la différence selon les combinaisons linguistiques est néanmoins significative ($Chi^2(2)=7.19$, $p=0.027$, Cramer's $V=0.280$). La majeure différence relève des occurrences italien-anglais plus rares en présence de l'enquêteur qu'en son absence (3.7), ainsi qu'aux alternances français-anglais plus fréquentes en sa présence qu'en son absence (3.4). Une cellule ne contient pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Les occurrences de l'alternance à l'intérieur d'une même proposition ont surtout été observées en situation interethnique (44,6%) ou encore intraethnique (41,3%) et moins en situation multiethnique (14,1%). La différence selon les combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(4)=41.1$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.473$). En situation multiethnique ou interethnique, l'alternance français-anglais est

fréquente contrairement aux situations intraethniques (26.0). L'alternance italien-français est inexistante en situation multiethnique alors qu'elle est fréquente dans les deux autres types de situations (8.7). L'alternance italien-anglais, enfin, est fréquente en situation intraethnique seulement (6.3). Deux cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

Comme l'alternance extraphrastique ou celle entre deux propositions, l'alternance à l'intérieur d'une même proposition s'explique chez les pères par l'emploi supérieur des combinaisons linguistiques alliant l'italien et les autres langues et chez les fils par l'emploi des combinaisons entre le français et l'anglais.

La même tendance se dessine selon les domaines d'activité : les combinaisons incluant l'italien se retrouvent davantage au foyer alors que celles mettant en cause le français et l'anglais mutuellement se retrouvent surtout au travail.

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition s'explique le mieux par le caractère ethnique des situations de communication. En situation intraethnique, on alterne davantage entre l'italien et le français ou entre l'italien et l'anglais mutuellement. En situation interethnique, on opte plus souvent pour l'alternance entre l'italien et le français ou pour celle entre le français et l'anglais. Enfin, en situation multiethnique, on alterne davantage entre l'italien et l'anglais.

La variable structurale qui peut le mieux servir à expliquer l'alternance à l'intérieur d'une même proposition est la compétence. Les locuteurs compétents, soit uniquement en italien, soit en italien et en français, ont tendance à alterner entre l'italien et le français. Quant aux trilingues, ceux-ci alternent davantage entre l'italien et l'anglais ou entre le français et l'anglais.

6.2.3 Les interjections et les expressions idiomatiques

Les interjections et les expressions idiomatiques seront analysées selon les six combinaisons linguistiques possibles. Mise à part l'analyse de l'effet des domaines d'activité, nous traiterons dans l'ensemble les occurrences produites au foyer et au travail, du fait que seulement 26 occurrences ont été produites au travail.

Les générations

L'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques a été remarqué dans des proportions plutôt similaires chez les pères (46,3%) et chez les fils (53,7%). La différence entre les deux générations selon les six combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(2)=25,42$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.381$). Cette différence est particulièrement attribuable à l'emploi faible d'interjections ou d'expressions idiomatiques anglaises dans des énoncés français de la part des pères, contrairement aux fils (13.9). La même chose vaut pour les éléments français dans des énoncés anglais (4.5). A l'inverse, les éléments anglais dans des énoncés italiens ont souvent été réalisés par les pères, alors que ce type de comportement a été relativement plus rare chez les fils (6.6). Notons cependant que quelques cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Les domaines d'activité

La grande majorité des interjections et expressions idiomatiques ont été produites au foyer (85,1%). La différence concernant leur emploi dans les différentes combinaisons linguistiques au foyer et

au travail est significative ($Chi^2(5)=30.1$, p=0.000, Cramer's V=0.415). Ceci est notamment dû aux éléments français dans des énoncés anglais rencontrés dans des proportions relativement supérieures au travail par rapport à la maison (11.8) et de la même façon, aux éléments anglais dans des énoncés français (6.5). A l'inverse, cette différence est par ailleurs attribuable à l'emploi d'éléments anglais dans des énoncés italiens qui est rare au travail par rapport à la maison (7.0). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La compétence

Les interjections et expressions idiomatiques sont employées surtout par des trilingues (66,3%), ensuite par les unilingues (20,0%), puis par les bilingues (13,7%). La différence concernant leur emploi dans les différentes combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(10)=32.06$, p=0.000, Cramer's V=0.303). Les principaux écarts sont attribuables aux unilingues et aux bilingues qui emploient peu d'éléments anglais dans des énoncés français, contrairement aux trilingues (12.2). A l'inverse, les unilingues font un usage supérieur d'éléments anglais en italien, à la différence des bilingues et des trilingues (5.7). Par ailleurs, les bilingues font usage d'éléments français en italien, se démarquant ainsi des unilingues et des trilingues (5.0). Notons cependant que plusieurs cellules ne comprennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

Le type de réseau semble avoir une influence sur les langues qui entrent en jeu dans l'emploi des interjections et expressions idiomatiques. Ainsi les locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame ont été responsables de 60% des occurrences et l'effet est significatif si l'on considère les diverses combinaisons linguistiques ($Chi^2(5)=19.67$, p=0.001, Cramer's V=0.335). Cet effet est imputable aux locuteurs ayant un réseau exogame qui ont davantage recours à des éléments italiens en parlant français, contrairement aux locuteurs ayant un réseau endogame (7.5). Il est aussi imputable aux locuteurs ayant un réseau endogame qui ont recours dans une plus large mesure aux éléments anglais dans des énoncés français, contrairement aux locuteurs ayant un réseau exogame (5.4). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

La langue dans laquelle l'éducation a été reçue a aussi un effet significatif. Les locuteurs scolarisés en italien produisent près de la moitié des occurrences (48,6%); ceux qui l'ont été en anglais en produisent 26,3% et ceux en français également 25,1%. L'effet selon les combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(10)=60.75$, p=0.000, Cramer's V=0.417). Les écarts sont particulièrement liés aux locuteurs scolarisés en français qui utilisent le plus des éléments anglais dans des énoncés français, contrairement à ceux scolarisés en italien ou en anglais (32.6). Ils sont également liés aux locuteurs scolarisés en italien ou en anglais qui intègrent des éléments anglais en parlant italien au contraire des locuteurs scolarisés en français (12.1). Pour ce qui est de l'insertion d'éléments français en parlant italien, ceux scolarisés en français le font plus régulièrement que ceux scolarisés en anglais (6.6). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

L'utilisation d'interjections et d'expressions idiomatiques est la plus fréquente chez les ouvriers non-spécialisés (44,6%), puis chez les professionnels (31,4%) et enfin chez les ouvriers spécialisés

(24,0%). L'effet de l'occupation professionnelle sur les diverses combinaisons linguistiques est moyennement significatif ($Chi^2(10)=19.79$, $p=0.031$, Cramer's $V=0.238$). Cet effet est surtout attribuable aux professionnels qui emploient plus d'éléments français en parlant anglais contrairement aux deux groupes d'ouvriers (5.2). Il est également dû aux ouvriers non-spécialisés qui emploient relativement peu d'éléments français en italien si on les compare aux ouvriers spécialisés et aux professionnels (4.9). Les éléments italiens en français sont par ailleurs surtout employés par des ouvriers spécialisés plutôt que par des ouvriers non-spécialisés ou que par des professionnels (3.6). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Les interjections et expressions idiomatiques ont surtout été produites en l'absence de l'enquêteur (72,6%) et l'effet de ce facteur est significatif compte tenu des diverses combinaisons linguistiques ($Chi^2(5)=27.15$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.394$). En présence de l'enquêteur, plus d'éléments anglais ont été recensés dans des énoncés français qu'en son absence (22.7). Quelques cellules cependant ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Les interjections et expressions idiomatiques ont, par ailleurs, surtout été observées en situation intraethnique (51,4%); elles ont aussi été rencontrées en situation interethnique (36,0%) ou multiethnique (12,6%). L'effet du caractère ethnique de la situation de communication sur l'emploi des diverses combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(10)=57.82$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.406$). Peu d'éléments anglais sont rencontrés lorsque l'on parle français en situation intraethnique, contrairement à ce qui se passe en situation interethnique et encore plus en situation multiethnique (23.3). Pour ce qui est des éléments français en parlant anglais, ceux-ci sont principalement apparus en situation multiethnique (16.1). Enfin, des éléments anglais en parlant italien sont rarement produits en situation multiethnique ou interethnique, mais ils le sont davantage en situation intraethnique (11.8). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

Les interjections et les expressions idiomatiques les plus utilisées par les pères sont celles en anglais lorsque l'italien est parlé ou celles en italien lorsque l'anglais est parlé. En ce qui concerne les fils, ceux-ci utilisent davantage des expressions italiennes en parlant français ou des expressions françaises en parlant italien ainsi que des expressions françaises en parlant anglais ou vice versa.

La comparaison entre les situations montre qu'au foyer on a plus tendance à utiliser des éléments italiens lorsqu'on parle français ou anglais, ou encore des éléments anglais en parlant italien. Au travail, on rencontre davantage des éléments français en italien ou en anglais ou encore des éléments anglais en français.

La variable qui permet le mieux d'expliquer l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques est la langue dans laquelle l'éducation a été reçue. Ceux qui ont été scolarisés en italien intègrent davantage des éléments italiens en parlant anglais ou français ou encore des éléments anglais en parlant italien. Ceux scolarisés en anglais n'utilisent que peu d'éléments français en parlant italien ou d'éléments anglais en parlant français. Ceux scolarisés en français, enfin, ont davantage recours à des éléments français en parlant italien ou anglais ou encore à des éléments anglais en parlant français.

6.2.4 Les alternances de langue : synthèse

L'alternance extraphrastique est répartie de façon très égale dans toutes les combinaisons linguistiques. A la maison, l'alternance entre deux propositions affecte surtout les combinaisons comprenant l'italien, alors qu'au travail elle ne concerne que celles mettant en cause le français et l'anglais. Les alternances à l'intérieur d'une même proposition couvrent plusieurs combinaisons linguistiques mais l'on observe que le français en fait le plus souvent partie, soit comme langue d'arrivée (Lb), soit comme langue de départ (La). L'emploi d'une interjection ou d'un syntagme libre consiste surtout en des éléments anglais insérés dans des phrases italiennes.

En guise de synthèse, nous proposons d'examiner l'effet des facteurs structuraux et situationnels sur la prépondérance des diverses catégories d'alternance extraphrastique et intraphrastique considérées en totalité (737 occurrences).

La génération a un impact significatif sur la prépondérance des différentes catégories d'alternance ($Chi^2(3)=34.91$, p=0.000, Cramer's V=0.218). Ainsi, les pères sont moins responsables de l'alternance extraphrastique que les fils (15.5). Par contre, ils sont davantage responsables de l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques que ceux-ci (13.4). Enfin, les pères sont davantage responsables, proportionnellement, de l'alternance entre deux propositions (3.5) ou à l'intérieur d'une même proposition que ne le sont les fils (2.5).

Le domaine d'activité indique également des différences dans la prépondérance des différentes catégories d'alternance ($Chi^2(3)=27.71$, p=0.000, Cramer's V=0.194). L'effet est dû notamment à l'emploi relativement fréquent d'alternances extraphrastiques au travail (10.9). Il est aussi dû à un emploi relativement supérieur d'interjections et d'expressions idiomatiques (10.4) ainsi que d'alternances à l'intérieur d'une même proposition (6.2) au foyer.

La compétence linguistique a un effet significatif sur la prépondérance des différentes catégories d'alternance ($Chi^2(6)=48.72$, p=0.000, Cramer's V=0.182). Cet effet est dû surtout aux locuteurs unilingues en italien qui sont davantage responsables de l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques que les autres (19.3). Il est aussi dû aux locuteurs bilingues en italien et en français qui sont particulièrement responsables de l'alternance entre deux propositions (13.7). Il est enfin dû aux locuteurs unilingues et aux locuteurs bilingues qui ont moins recours à l'alternance extraphrastique que les trilingues (10.8). Ce sont également les locuteurs bilingues en italien et en français qui sont davantage responsables de l'alternance à l'intérieur d'une même proposition (4.8).

La composition ethnolinguistique du sous-réseau familial n'a aucun effet significatif sur la prépondérance des diverses catégories d'alternance ($Chi^2(3)=5.91$, p=0.116).

La langue dans laquelle l'éducation a été reçue a un effet significatif ($Chi^2(6)=44.8$, p=0.000, Cramer's V=0.174). Cet effet est attribuable aux locuteurs ayant reçu leur éducation en italien qui emploient moins l'alternance extraphrastique que ceux scolarisés en français ou en anglais (15.2). Au contraire, ces locuteurs scolarisés en italien emploient davantage les interjections et les expressions idiomatiques que les autres (11.9). Par ailleurs, cet effet est dû aux locuteurs scolarisés en français qui comparativement à ceux scolarisés en italien ou en anglais ont moins recours à l'alternance à l'intérieur d'une même proposition (10.1) ou entre deux propositions (7.6).

L'occupation professionnelle exerce un effet significatif ($Chi^2(6)=74.6$, p=0.000, Cramer's V=0.225). Cet effet est dû aux ouvriers non-spécialisés surtout qui ont davantage recours aux interjections et aux expressions idiomatiques contrairement aux professionnels (37.1). Il est ensuite dû aux ouvriers spécialisés qui alternent à l'intérieur d'une même proposition davantage que les ouvriers non-spécialisés ou que les professionnels (20.4). Il est dû encore aux professionnels qui alternent davantage entre deux phrases que les ouvriers (16.5).

La présence de l'enquêteur a également exercé un effet significatif sur la prépondérance des divers types d'alternance ($Chi^2(3)=12.81$, $p=0.005$, Cramer's $V=0.132$). L'alternance extraphrastique a été moins produite lorsque l'enquêteur était présent que lorsqu'il était absent (5.7). Puis, l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques s'est fait davantage en sa présence qu'en son absence (3.4). Il en est de même de l'alternance entre deux propositions (3.2).

Enfin, le caractère ethnique de la situation de communication a aussi connu un impact significatif ($Chi^2(6)=37.33$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.159$). Ainsi, l'alternance extraphrastique a été produite davantage en situation multiethnique qu'en toute autre situation (15.2). Au contraire, les interjections et les expressions idiomatiques ont été moins utilisées en situation multiethnique (11.8). Enfin, l'alternance entre deux propositions a été surtout employée en situation interethnique (8.6).

Si l'on considère les indices V de Cramer pour déterminer laquelle parmi les variables structurales et situationnelles permet le mieux d'expliquer la prépondérance des divers types d'alternance, c'est l'occupation professionnelle (0.225) qui atteint un degré supérieur suivi de la génération (0.218).

Le changement d'interlocuteur, uniquement pertinent en ce qui concerne l'alternance extraphrastique, affecte davantage l'alternance entre le français et l'anglais que les autres combinaisons linguistiques.

6.3 L'INSERTION DE MOTS EXOGÈNES

L'insertion des mots exogènes sera analysée en fonction du statut des mots comme emprunts intégrés, emprunts momentanés, alternances lexicales ou emplois métalinguistiques ou en relief et toujours en fonction des six combinaisons linguistiques possibles.

A la suite de l'analyse de l'effet des variables structurales et situationnelles sur chacun des types d'insertion de mots exogènes pris séparément, nous examinerons l'effet des variables sur la façon d'intégrer les mots exogènes selon leurs différents statuts comme emprunts intégrés, emprunts momentanés, alternances lexicales ou encore emplois métalinguistiques ou en relief.

6.3.1 Les emprunts intégrés

Les emprunts intégrés ont été produits en grand nombre au travail et ils seront donc analysés séparément selon les deux domaines d'activité, le foyer et le milieu de travail. Les autres formes d'intégration des mots ont été plus rares au travail; celles-ci seront analysés globalement pour les deux domaines d'activité.

Les générations

Les emprunts intégrés ont surtout été utilisés par les fils (62,2%), la différence entre les deux générations étant significative ($Chi^2(5)=34.88$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.394$). La différence générationnelle est particulièrement attribuable aux pères qui utilisent beaucoup d'emprunts intégrés anglais dans des énoncés italiens contrairement aux fils qui le font peu (16.4). Cette différence est ensuite attribuable aux pères qui empruntent peu à l'anglais lorsqu'ils parlent français contrairement aux fils (7.6). Enfin, les pères ont plus souvent recours à des emprunts en français dans des énoncés italiens, contrairement aux fils (4.8). Notons cependant que quelques cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Les domaines d'activité

Les emprunts intégrés ont été employés en plus grand nombre au foyer (56,4%) qu'au travail (43,6%), la différence selon les combinaisons linguistiques étant très significative ($Chi^2(5)=71.65$, p=0.000, Cramer's V=0.564). En effet, les emprunts anglais dans des énoncés français sont plutôt utilisés au travail qu'au foyer (29.5). Inversement, les emprunts, soit anglais (20.4), soit français (18.2), dans des énoncés italiens sont davantage produits au foyer qu'au travail. Quelques cellules ne comprennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La compétence

Au foyer, l'emploi d'emprunts intégrés est surtout fait par les trilingues (57,5%), par les bilingues (22,0%) et par les unilingues (20,5%). L'effet est significatif en fonction des combinaisons linguistiques ($Chi^2(10)=62.78$, p=0.000, Cramer's V=0.497). Cet effet est surtout imputable aux unilingues et aux bilingues qui emploient des emprunts anglais en italien, au contraire des trilingues (21.6). Il est aussi imputable aux trilingues qui emploient des emprunts intégrés anglais dans des énoncés français, contrairement aux unilingues et aux bilingues (20.6). Ce sont les bilingues qui font surtout usage d'emprunts intégrés italiens en français (13.8). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, l'emploi d'emprunts intégrés est surtout fait par des trilingues (84,7%) et par des bilingues (14,3%) mais très peu par des unilingues (1,0%). L'effet est significatif compte tenu des combinaisons linguistiques ($Chi^2(8)=40.28$, p=0.000, Cramer's V=0.453). Mais cet effet est surtout attribuable à un unilingue qui a employé un emprunt intégré anglais dans un énoncé italien (31.2) et à des bilingues qui ont fait usage de quelques emprunts intégrés français dans des énoncés italiens (6.7). Plusieurs cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

Les emprunts intégrés sont surtout employés à la maison par des locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame (59,1%). Toutefois, l'effet du réseau sur les diverses combinaisons linguistiques n'est pas significatif ($Chi^2(5)=5.95$, p=0.311). Par ailleurs, un certain nombre de cellules ne comprennent pas le minimum de cinq occurrences.

Au travail aussi, les emprunts intégrés sont surtout employés par des locuteurs ayant un réseau endogame (69,4%). Ici, l'effet du réseau est significatif ($Chi^2(4)=13.09$, p=0.011, Cramer's V=0.365). Cet effet est notamment dû aux locuteurs ayant un réseau exogame qui emploient davantage d'emprunts intégrés français en italien, contrairement aux locuteurs ayant un réseau endogame (6.8). Il en est de même en ce qui concerne les emprunts italiens employés en anglais (4.5). Plusieurs cellules, cependant, ne comprennent pas le minimum de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

Les emprunts intégrés sont surtout employés au foyer par les locuteurs ayant reçu leur éducation en italien (52,8%), en anglais (24,4%) ou en français (22,8%), l'effet étant significatif ($Chi^2(10)=59.91$, p=0.000, Cramer's V=0.486). Cet effet est attribuable notamment aux locuteurs ayant reçu leur éducation en français qui, plus que les autres, emploient des emprunts intégrés anglais en français (19.9), aux locuteurs scolarisés en italien qui, au contraire des locuteurs scolarisés en anglais ou en français, emploient des emprunts intégrés anglais en italien (19.1). Enfin, il est également dû aux locuteurs scolarisés en anglais qui sont les seuls à avoir recours aux emprunts intégrés français en parlant anglais (12.4).

L'effet de la langue de scolarisation sur l'emploi des emprunts intégrés au travail n'est pas significatif ($Chi^2(8)=8.27$, $p=0.407$). Ceux-ci sont répartis d'ailleurs de façon plutôt équilibrée selon les langues de scolarisation (italien : 28,6%; anglais : 39,8%; et français : 31,6%). Notons, enfin, que plusieurs cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

Les emprunts intégrés sont employés au foyer par les ouvriers non-spécialisés (47,2%), par des ouvriers spécialisés (30,7%) et par les professionnels (22,0%). L'effet sur les combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(10)=42.86$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.411$). L'effet est surtout dû aux ouvriers spécialisés qui ont recours aux emprunts intégrés anglais en italien, contrairement aux ouvriers non-spécialisés et aux professionnels (22.0). Les professionnels se démarquent des autres par un usage plus fréquent des emprunts intégrés français en parlant anglais (7.0). Contrairement aux ouvriers non-spécialisés ou aux professionnels, les ouvriers spécialisés ont eu rarement recours aux emprunts anglais dans des énoncés français (6.4) ou aux emprunts français dans des énoncés italiens (5.5). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, l'occupation professionnelle ne représente pas un facteur significatif ($Chi^2(8)=9.26$, $p=0.321$), bien que ce soient surtout des professionnels qui en fassent usage (68,4%). Par ailleurs, plusieurs cellules ne comportent pas le nombre minimum de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Les emprunts intégrés effectués au foyer l'ont été surtout en l'absence de l'enquêteur (65,4%). L'effet selon les combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(5)=16.29$, $p=0.006$, Cramer's $V=0.358$). Cet effet est lié aux emprunts intégrés français dans des énoncés italiens plus rares en présence de l'enquêteur qu'en son absence (5.5) et, inversement, aux emprunts anglais en parlant français plus fréquents en sa présence qu'en son absence (5.6). Notons cependant que quelques cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Au travail, aucun effet significatif n'a été trouvé concernant les emprunts intégrés, surtout employés en présence de l'enquêteur (58,2%) ($Chi^2(4)=8.71$, $p=0.069$). Par ailleurs, plusieurs cellules ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Au foyer, les emprunts intégrés sont surtout employés en situation interethnique (55,1%) ou en situation intraethnique (44,1%). Une seule occurrence a été produite en situation multiethnique (0,8%). L'effet en fonction des combinaisons linguistiques est significatif ($Chi^2(10)=71.97$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.532$). Cet effet est attribuable aux emprunts intégrés italiens en anglais utilisés en situation intraethnique et multiethnique seulement (32.9). Il est également dû à l'emploi supérieur d'emprunts intégrés français dans des énoncés italiens en situation intraethnique par rapport aux situations interethniques ou multiethniques (19.1) ainsi qu'à l'emploi supérieur d'emprunts intégrés anglais dans des énoncés français en situation interethnique par rapport aux situations intraethniques ou multiethniques (17.0). Un certain nombre de cellules ne contiennent pas les cinq occurrences requises.

Au travail, la plupart des occurrences sont réalisées en situation multiethnique (81,6%), puis en situation interethnique (16,3%) et en dernier lieu en situation intraethnique (2,0%). L'effet sur les combinaisons linguistiques est également significatif ($Chi^2(8)=74.28$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.616$).

Cet effet est presqu'uniquement dû à la production de quelques occurrences d'emprunts intégrés anglais dans des énoncés italiens en situation intraethnique et interethnique (64.4). Cependant, plusieurs cellules ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

Alors que les pères se démarquent par leur emploi d'emprunts intégrés français ou anglais en parlant italien, les fils se caractérisent par leur emploi d'emprunts intégrés dans toutes les autres combinaisons linguistiques.

Au plan des domaines d'activité, le travail se caractérise par un plus grand nombre d'emprunts intégrés anglais lorsque le français est parlé.

Tant au foyer qu'au travail, la variable qui permet le mieux d'expliquer l'emploi d'emprunts intégrés est la situation de communication. En situation intraethnique, on note un emploi moins fréquent d'emprunts anglais, tant en français qu'en italien. En situation interethnique, on observe plusieurs occurrences anglaises dans des énoncés français ou italiens. En situation multiethnique, enfin, on note plus de mots italiens en parlant anglais.

Au travail, on observe en situation intraethnique davantage d'emprunts anglais en parlant italien. En situation interethnique, ce sont davantage des emprunts italiens en parlant français ou vice versa qui prévalent ou encore des emprunts anglais en parlant italien. En situation multiethnique, ce sont les emprunts anglais en parlant français et les emprunts italiens en parlant anglais qui prévalent.

La compétence est la variable structurale qui permet le mieux d'expliquer l'usage d'emprunts intégrés au foyer ainsi qu'au travail. Au foyer, les unilingues emploient des emprunts français ou anglais en parlant italien. Les bilingues emploient des emprunts italiens en parlant français ou des emprunts anglais en parlant italien. Les trilingues emploient des emprunts italiens ou français en parlant anglais ou encore des emprunts anglais en parlant français.

Au travail, les unilingues emploient des emprunts anglais en parlant italien. Les bilingues favorisent les emprunts français en parlant italien ou anglais en parlant français. Enfin, les trilingues utilisent davantage des emprunts italiens en parlant français ou anglais et des emprunts anglais en parlant français.

6.3.2 Les emprunts momentanés

Comme 27 occurrences seulement ont été produites au travail, les emprunts momentanés seront analysés de façon globale, sauf pour la variable "domaine d'activité".

Les générations

De tous les types de comportements analysés, l'emploi d'emprunts momentanés est le seul qui, proportionnellement, est utilisé davantage par les pères (70,3%) que par les fils (29,1%). La différence générationnelle dans l'emploi des diverses combinaisons linguistiques n'est cependant pas significative ($Chi^2(4)=8,66$, $p=0.07$). Quelques cellules ne comprennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Les domaines d'activité

Les emprunts momentanés ont surtout été utilisés au foyer (73,3%). La différence situationnelle dans le recours aux emprunts momentanés selon les combinaisons linguistiques est significative ($Chi^2(4)=77.54$, p=0.000, Cramer's V=0.876). Cette différence est principalement attribuable aux emprunts momentanés anglais dans des énoncés français utilisés en grande partie au travail et pratiquement jamais au foyer (53.0). A l'inverse, elle est également due aux emprunts français dans des énoncés italiens relativement rares au travail par rapport au foyer (16.7). Notons cependant que quelques cellules ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La compétence

Les emprunts momentanés ont été employés tant par des trilingues (41,6%) que par des unilingues (36,6%) ou des bilingues (21,8%). L'effet de la compétence sur les emprunts momentanés de diverses langues est significatif ($Chi^2(8)=40.19$, p=0.000, Cramer's V=0.446). Cet effet est principalement lié aux trilingues qui font usage d'emprunts momentanés anglais en parlant français, plus que les unilingues ou que les bilingues (16.8). Il est également dû aux unilingues qui font un usage supérieur d'emprunts momentanés français en parlant italien, contrairement aux bilingues et aux trilingues (11.2). Il est aussi dû en partie aux bilingues qui emploient plus d'emprunts momentanés italiens en parlant français, contrairement aux unilingues et aux trilingues (10.8). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

Les emprunts momentanés, qui sont surtout produits par des locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame (69,3%), ne sont pas soumis à un effet significatif du réseau familial ($Chi^2(4)=4.84$, p=0.304). Par ailleurs, quelques cellules ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

Les emprunts momentanés ont surtout été utilisés par des locuteurs ayant reçu leur éducation en italien seulement (72,3%). Le reste des occurrences est partagé entre ceux l'ayant reçue en anglais (16,8%) et en français (10,9%). L'effet de la langue de scolarisation sur les différentes combinaisons linguistiques des emprunts momentanés est significatif ($Chi^2(8)=21.7$, p=0.006, Cramer's V=0.328). Cet effet est lié surtout aux locuteurs scolarisés en anglais qui emploient des emprunts momentanés anglais dans des énoncés français proportionnellement plus souvent que ceux scolarisés en italien ou en français (9.2); puis il est lié à un locuteur scolarisé en français qui est le seul à avoir eu recours à un emprunt momentané français en parlant anglais (8.2). Un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

Les emprunts momentanés ont surtout été employés par des ouvriers spécialisés (53,5%), par des ouvriers non-spécialisés (24,8%) et en dernier lieu par des professionnels (21,8%). L'effet est significatif ($Chi^2(8)=24.66$, p=0.002, Cramer's V=0.349). Les écarts sont particulièrement liés aux professionnels qui font davantage usage d'emprunts momentanés anglais dans des énoncés français (10.4) ou vice versa (3.6), puis aux ouvriers non-spécialisés, qui contrairement aux professionnels, produisent des emprunts momentanés anglais dans des énoncés en italien (7.1). Un certain nombre de cellules, cependant, ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Les emprunts momentanés, surtout observés en présence de l'enquêteur (57,4%), sont soumis à un effet significatif selon les combinaisons linguistiques ($Chi^2(4)=23.65$, p=0.000, Cramer's V=0.484). En son absence, on note plus d'emprunts momentanés anglais dans des énoncés italiens qu'en sa présence (9.1). Inversement, en son absence, on note moins d'emprunts italiens dans des énoncés français (5.2) ou anglais dans des énoncés français (7.5). Quelques cellules, cependant, ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Les emprunts momentanés ont été recensés surtout en situation interethnique (47,5%), en situation intraethnique (34,7%) et, en dernier lieu, en situation multiethnique (17,8%). L'effet du caractère ethnique de la situation de communication est significatif ($Chi^2(8)=68.08$, p=0.000, Cramer's V=0.581). Cet effet est particulièrement attribuable aux situations multiethniques où des emprunts momentanés anglais dans des énoncés français sont plus nombreux qu'en situation intraethnique ou interethnique (39.0). Il est aussi attribuable au faible nombre d'emprunts momentanés français dans des énoncés italiens en situation multiethnique (11.5) et au nombre élevé d'emprunts momentanés anglais dans des énoncés italiens en situation intraethnique (9.3). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

L'emploi des emprunts momentanés n'est pas lié à une différence significative entre les générations selon les diverses combinaisons linguistiques. Par contre, les domaines d'activité permettent bien de l'expliquer. Les emprunts momentanés français ou anglais produits en parlant italien se retrouvent au foyer alors que les autres se retrouvent au travail.

La variable qui permet le mieux d'expliquer ce comportement est le caractère ethnique de la situation de communication. En situation intraethnique, on produit des emprunts momentanés français ou anglais en parlant italien. En situation interethnique, on produit davantage des emprunts momentanés italiens en parlant français ou vice versa. En situation multiethnique, on produit, soit des emprunts italiens en parlant français, soit des emprunts anglais en parlant français, soit français en parlant anglais.

6.3.3 Les alternances lexicales

Comme seulement 14 alternances lexicales ont été recensées au travail, nous les analyserons avec celles produites au foyer, sauf en ce qui concerne l'analyse de l'effet des domaines d'activité.

Les générations

Les alternances lexicales ont été produites surtout par les fils (62,7%), la différence générationnelle selon les diverses combinaisons linguistiques étant significative ($Chi^2(5)=16.83$, p=0.005, Cramer's V=0.501). Cette différence générationnelle est particulièrement attribuable aux pères qui produisent peu d'alternances anglaises en parlant français contrairement aux fils qui le font plus souvent (7.2) et, de la même façon, en ce qui concerne l'alternance française en parlant anglais (3.0). A l'inverse, l'alternance lexicale est plus souvent produite par les pères en ce qui concerne des mots français dans des énoncés italiens, contrairement aux fils (3.5). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Les domaines d'activité

Les alternances lexicales ont aussi été employées majoritairement au foyer (79,1%), la différence situationnelle selon les combinaisons linguistiques étant significative ($Chi^2(5)=18.37$, $p=0.003$, Cramer's $V=0.524$). Cette différence est particulièrement due aux alternances anglaises employées en français davantage au travail qu'au foyer (10.6). Elle est aussi due à l'alternance française employée en italien un peu plus fréquemment au foyer comparé au travail (3.3). Il est à noter cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La compétence

Les alternances lexicales sont effectuées en grande partie par des trilingues (70,1%), puis par des bilingues (19,4%) et en dernier lieu par des unilingues (10,4%). L'effet de la compétence sur leur emploi est significatif ($Chi^2(10)=25.11$, $p=0.005$, Cramer's $V=0.433$). Cet effet relève des bilingues qui emploient des alternances italiennes en français (8.0). Il relève aussi des bilingues et des unilingues qui emploient davantage des alternances françaises en italien que les trilingues (7.5). Les trilingues emploient plus d'alternances anglaises dans des énoncés français que les unilingues et les bilingues qui ne le font pratiquement pas (5.0). Plusieurs cellules, cependant, ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

Les alternances lexicales ont surtout été réalisées par des locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame (56,7%) mais l'effet de ce facteur n'est pas significatif ($Chi^2(5)=6.81$, $p=0.235$). Par ailleurs, un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

Les alternances lexicales ont été produites par les locuteurs scolarisés en italien seulement (46,3%), par ceux scolarisés en anglais (41,8%) et, en dernier lieu, par ceux en français (11,9%). L'effet de ce facteur est significatif ($Chi^2(10)=26.72$, $p=0.003$, Cramer's $V=0.447$). Cet effet est lié aux alternances anglaises dans des énoncés français réalisées par des locuteurs scolarisés en français ou en anglais, contrairement à ceux scolarisés en italien (10.8). Il est également lié aux alternances françaises en italien produites par les locuteurs scolarisés en italien, contrairement à ceux scolarisés en anglais et en français (8.3). Notons cependant que plusieurs cellules ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

Les alternances lexicales sont par ailleurs produites par les professionnels (43,3%), par les ouvriers non-spécialisés (34,3%) et par les ouvriers spécialisés (22,4%). L'effet de ce facteur est significatif ($Chi^2(10)=23.37$, $p=0.009$, Cramer's $V=0.418$). Cet effet est particulièrement attribuable aux ouvriers spécialisés qui emploient des alternances françaises dans des énoncés italiens, contrairement aux ouvriers non-spécialisés et surtout aux professionnels (8.8). Par ailleurs, les alternances françaises dans des énoncés anglais sont effectuées par des professionnels surtout (6.6). Notons cependant que plusieurs cellules ne comprennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Les alternances lexicales, qui ont été effectuées en grande partie en l'absence de l'enquêteur (74,6%), sont soumises à un effet significatif de ce facteur ($Chi^2(5)=18.11$, p=0.003, Cramer's V=0.520). La principale différence concerne l'alternance de mots anglais dans des énoncés français réalisée plus souvent en présence de l'enquêteur, contrairement à ce que l'on observe en son absence (10.0). Toutefois, un certain nombre de cellules ne comportent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La situation de communication

Les alternances lexicales ont été produites en situation intraethnique (50,7%), en situation interethnique (31,3%) et en situation multiethnique (17,9%), l'effet de ce facteur étant significatif ($Chi^2(10)=33.88$, p=0.000, Cramer's V=0.503). Les alternances anglaises en français sont surtout réalisées en situation multiethnique plutôt qu'en situation intraethnique (11.8). Au contraire, les alternances italiennes en anglais sont réalisées en situation intraethnique plutôt qu'en situation interethnique ou multiethnique (9.7). Plusieurs cellules, cependant, ne contiennent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

Les alternances lexicales affectent chez les pères toutes les combinaisons linguistiques dans lesquelles on retrouve l'italien. Les fils, par contre, se distinguent par leurs alternances anglaises en parlant français et vice versa.

Au foyer, on compte surtout des alternances françaises ou anglaises en parlant italien ou encore italiennes en parlant anglais. Au travail, il s'agit plutôt d'alternances italiennes en parlant français, puis françaises en parlant anglais ou vice versa.

Le facteur qui permet le mieux d'expliquer l'alternance lexicale est la présence de l'enquêteur. Les seules combinaisons linguistiques à être fréquemment produites en sa présence sont les alternances italiennes ou anglaises en parlant français.

6.3.4 Les emplois métalinguistiques et les alternances en relief

Cette dernière catégorie de mots exogènes sera également analysée de façon globale, mise à part la variable "domaine d'activité" car seulement 31 occurrences ont été recensées au travail.

Les générations

Les emplois métalinguistiques et les alternances en relief ont été produits davantage par les fils (68,5%) que par les pères (31,5%). La différence générationnelle dans l'emploi de mots mis en relief est très significative ($Chi^2(5)=43.79$, p=0.000, Cramer's V=0.690). Les pères ont eu très peu recours à la mise en relief lorsqu'il s'agissait de mots anglais dans des énoncés français, contrairement aux fils (15.5). A l'inverse, plus souvent que les fils, ils ont mis en relief des mots, soit français en italien (10.9), soit italiens en français (8.7), soit encore anglais en italien (6.9). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Les domaines d'activité

La mise en relief de mots ou leur emploi métalinguistique sont surtout réalisés au foyer (66,3%), comparativement au travail (33,7%), la différence situationnelle étant significative ($Chi^2(5)=16.56$, p=0.005, Cramer's V=0.424). Ces emplois sont plus fréquents au foyer qu'au travail en ce qui concerne les mots italiens utilisés en français (5.9). Inversement, ils sont moins fréquents au foyer qu'au travail en ce qui concerne des mots anglais en français (5.4). Un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La compétence

Les emplois métalinguistiques et en relief sont employés surtout par des trilingues (73,9%), puis par les bilingues (14,1%) et par des unilingues (12,0%). L'effet de la compétence est significatif ($Chi^2(10)=74.36$, p=0.000, Cramer's V=0.636). Cet effet est surtout lié aux bilingues qui mettent en relief des mots italiens en français (28.0) et aux locuteurs unilingues qui mettent en relief des mots français en italien (22.0). Les trilingues, enfin, mettent plus souvent en relief des mots anglais en français, contrairement aux unilingues et aux bilingues (15.5). Plusieurs cellules, par contre, ne comportent pas le nombre minimum requis de cinq occurrences.

Le réseau social

La plupart des mots mis en relief l'ont été par des locuteurs ayant un sous-réseau familial endogame (81,5%). Toutefois, les différences ne sont pas significatives en ce qui concerne les différentes combinaisons linguistiques ($Chi^2(5)=6.67$, p=0.246). Par ailleurs, un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La langue de scolarisation

Les mises en relief ont surtout été employées par des locuteurs ayant reçu leur éducation partiellement en français (47,8%), puis par ceux scolarisés en italien (31,5%) et en anglais (20,7%). L'effet de la langue de scolarisation est significatif ($Chi^2(10)=52.96$, p=0.000, Cramer's V=0.536). Cet effet est lié aux emplois anglais dans des énoncés français qui sont rares chez ceux scolarisés en italien mais fréquents chez ceux scolarisés en français (17.2). Il est lié, à l'inverse, aux emplois français dans des énoncés italiens produits par des locuteurs scolarisés en italien contrairement à ceux scolarisés en français (12.2). Les locuteurs scolarisés en italien ont par ailleurs tendance à mettre en relief des mots italiens en français (8.7) ou encore des mots anglais en italien (6.9). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

L'occupation professionnelle

Les emplois métalinguistiques et en relief ont été utilisés par des ouvriers non-spécialisés (42.4), par des professionnels (33.7) et par des ouvriers spécialisés (23.9), l'effet selon les combinaisons linguistiques étant significatif ($Chi^2(10)=40.08$, p=0.000, Cramer's V=0.467). Cet effet est dû aux emplois français dans des énoncés italiens produits surtout par des ouvriers spécialisés contrairement aux ouvriers non spécialisés et aux professionnels (17.3). Il est aussi lié à la rare mise en relief de mots anglais dans des énoncés français de la part des ouvriers spécialisés, contrairement aux ouvriers non-spécialisés et aux professionnels (11.4). Il est à noter qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

La présence de l'enquêteur

Les emplois en relief sont surtout produits en présence de l'enquêteur (60,9%) et l'effet de ce facteur est significatif ($Chi^2(5)=17.25$, $p=0.004$, Cramer's $V=0.433$). Cet effet est attribuable au nombre restreint d'emplois en relief en sa présence lorsqu'il s'agit de mots anglais dans des énoncés italiens (7.0) ou de mots français dans des énoncés anglais (4.7). Un certain nombre de cellules, cependant, ne comportent pas les cinq occurrences requises.

La situation de communication

Les emplois métalinguistiques et en relief ont surtout été notés en situation interethnique (72,8%), puis en situation intraethnique (15,2%) et en situation multiethnique (12,0%), l'effet de ce facteur étant également significatif ($Chi^2(10)=41.16$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.473$). L'effet est surtout lié aux situations intraethniques où l'on retrouve davantage d'emplois en relief de mots anglais dans des énoncés italiens (15.7) ou de mots français dans des énoncés anglais (8.5). A l'inverse, on y retrouve peu de mots anglais dans des énoncés français (9.3). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

Les deux générations font un emploi différent des mots mis en relief ou insérés dans un commentaire métalinguistique. Les fils se démarquent par leur emploi supérieur de mots italiens en parlant anglais ou de mots anglais en parlant français. Sur le plan des domaines d'activité, la différence est attribuable aux mots italiens employés en parlant anglais et aux mots anglais en parlant français utilisés particulièrement au travail.

La variable qui permet le mieux d'expliquer l'emploi des mots en relief ou dans un commentaire métalinguistique est la compétence. Les unilingues le font pour des mots anglais ou français en parlant italien. Les bilingues le font pour des mots italiens en parlant français et les trilingues le font pour des mots italiens ou français en parlant anglais ainsi que pour des mots anglais en parlant français.

6.3.5 L'insertion de mots exogènes : synthèse

En guise de synthèse, nous présenterons d'abord les résultats d'analyses mettant en relation les variables structurales et situationnelles avec la production des différents types de mots exogènes regroupés en ignorant les différentes combinaisons linguistiques.

La génération

La génération est liée aux divers statuts des mots exogènes ($Chi^2(3)=38.95$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.283$). Les pères, notamment, utilisent davantage d'emprunts momentanés que les fils (30.0).

La compétence

La compétence y est également liée ($Chi^2(6)=41.62$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.207$). La différence est attribuable aux bilingues et surtout aux unilingues qui emploient davantage d'emprunts momentanés (32.1).

Le réseau social

Le réseau social y est lié également quelque peu ($Chi^2(3)=13.46$, $p=0.004$, Cramer's $V=0.167$). Ceux ayant un sous-réseau familial exogame utilisent moins d'emplois en relief ou accompagnés de commentaires métalinguistiques que ceux ayant un réseau endogame (8.5). Ceux qui ont un réseau exogame, par contre, emploient plus d'alternances lexicales (3.4).

La langue de scolarisation

La langue dans laquelle l'éducation a été reçue exerce une influence ($Chi^2(6)=66.57$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.262$). Les emprunts momentanés sont surtout employés par des locuteurs scolarisés en italien (27.6). Les emplois métalinguistiques et en relief le sont par ceux scolarisés en français (24.6) et les alternances lexicales par ceux scolarisés en anglais (12.8).

L'occupation professionnelle

L'occupation professionnelle exerce également un certain impact ($Chi^2(6)=36.75$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.195$), les emprunts momentanés étant surtout l'apanage des ouvriers spécialisés.

La présence de l'enquêteur

La présence de l'enquêteur a aussi exercé un effet sur les divers types de mots ($Chi^2(3)=24.31$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.224$). En sa présence, moins d'alternances ont été produites qu'en son absence (13.5), mais plus de mots ont été mis en relief ou intégrés dans un commentaire métalinguistique (6.3).

La situation de communication

La situation de communication a aussi exercé un certain effet ($Chi^2(6)=59.89$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.248$). Ainsi, les commentaires métalinguistiques et les mots en relief ont surtout été employés en situation interethnique plutôt qu'intraethnique ou multiethnique (27.2). L'alternance a surtout été produite en situation intraethnique (15.3) et les emprunts intégrés en situation multiethnique (14.2).

Synthèse

La variable qui peut le mieux expliquer les différents types de mots exogènes est la génération. Les pères ayant davantage tendance à utiliser les emprunts momentanés. Parmi les variables structurales, c'est la langue dans laquelle l'éducation a été reçue qui peut le mieux l'expliquer. Ceux ayant été scolarisés en italien emploient davantage des emprunts momentanés, ceux scolarisés en anglais utilisent des emprunts intégrés et des alternances lexicales. Enfin, ceux scolarisés en français ont davantage recours aux emprunts intégrés et aux mises en relief et aux commentaires métalinguistiques.

Parmi les variables situationnelles, le caractère ethnique de la situation de communication explique le mieux ce facteur linguistique. En situation intraethnique, l'usage des emprunts momentanés et des alternances lexicales est plus fréquent. En situation interethnique, c'est l'emploi d'emprunts momentanés et de mises en relief et de commentaires métalinguistiques qui est le plus fréquent. Enfin, en situation multiethnique, c'est l'emploi d'emprunts intégrés qui prévaut.

6.4 LES NOMS PROPRES

Les noms propres seront uniquement analysés en fonction des générations et des situations. Une analyse ultérieure visera à discerner si certaines combinaisons linguistiques sont associées à des thèmes en particulier.

Les générations

La grande majorité des noms propres exogènes ont été employés par les fils (72,8%). La différence générationnelle dans l'emploi des noms propres exogènes est significative ($Chi^2(5)=117.74$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.498$). Cette différence est principalement attribuable aux noms propres français utilisés en italien plus souvent par les pères que par les fils (46.4). Elle est également due aux noms propres anglais utilisés en français davantage cette fois-ci par les fils que par les pères (39.7). Elle est également due en partie aux noms anglais utilisés en italien par les pères plutôt que par les fils (17.3).

Les domaines d'activité

Les noms propres exogènes représentent le seul type de comportement avec les emprunts intégrés à avoir été produit davantage au travail (53,5%) qu'au foyer (46,5%) et la différence selon les situations est significative ($Chi^2(5)=118.12$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.499$). Cette différence est particulièrement due à l'emploi de noms propres anglais dans des énoncés français en nombre supérieur au travail qu'à la maison (53.3). Inversement, les noms propres français en parlant italien sont plus fréquents au foyer qu'au travail (40.0). Une autre différence est aussi à remarquer en ce qui concerne l'emploi de noms propres italiens en français utilisés plus fréquemment au foyer qu'au travail (14.4).

Thèmes et combinaisons linguistiques

Une analyse de Chi^2 et de Tableaux croisés révèle que les thèmes sont liés à certaines combinaisons linguistiques ($Chi^2(40)=337.5$, $p=0.000$, Cramer's $V=0.377$). Les éléments qui en ressortent sont principalement les suivants : les noms de personne sont répartis dans toutes les combinaisons linguistiques. Cependant, les noms italiens en parlant anglais prennent une importance relative supérieure alors que les noms anglais en parlant français occupent une importance relative inférieure (104.5). Ensuite, les noms du domaine du cinéma sont dans la presque totalité des noms anglais en parlant français (82 sur 83 occurrences) (92.8). Un autre élément qui permet d'expliquer cet effet concerne les noms de lieux géographiques qui correspondent rarement à des noms italiens mais très souvent à des noms français ou anglais en parlant italien (62.1). Une autre catégorie qui y contribue est celle du domaine des sports, qui correspond généralement à des noms anglais utilisés en parlant français mais parfois aussi à des noms italiens en parlant français (25.4). Notons cependant qu'un certain nombre de cellules ne contiennent pas le minimum requis de cinq occurrences.

Synthèse

En résumé, les noms propres ont été utilisés surtout par les fils et il s'agit de l'une des seules catégories, parmi tous les types de comportements, à avoir été produite davantage au travail qu'au

foyer. Les domaines de référence sont liés à certaines langues. Ainsi, les noms de personne se retrouvent dans toutes les combinaisons linguistiques possibles. Les noms relatifs au cinéma ne correspondent pratiquement qu'à des noms anglais en parlant français; les noms géographiques correspondent dans la majorité à des noms anglais ou français en parlant italien; enfin, les noms du domaine du sport correspondent, soit à des noms anglais, soit à des noms italiens, en parlant français.

Chapitre VII

L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les hypothèses énonçées au chapitre II prévoyaient que le choix de l'italien, du français ou de l'anglais et les changements et alternances entre ces langues devaient varier en fonction de facteurs structuraux comme la génération, les caractéristiques individuelles (la compétence, la langue de scolarisation, l'occupation professionnelle), la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial et en fonction de facteurs situationnels comme le domaine d'activité (foyer/travail), la présence de l'enquêteur et le caractère ethnique de la situation de communication (le segment du réseau social actualisé au cours de l'interaction verbale).

Au chapitre IV, nous avons examiné si une relation existait plus précisément entre les facteurs structuraux et les choix linguistiques des locuteurs au foyer et au travail. Les choix linguistiques correspondaient à la proportion d'emploi individuel de l'italien, du français ou de l'anglais, emploi qui a été calculé selon qu'il était inférieur ou supérieur à l'emploi moyen de ces langues par les 31 locuteurs enregistrés.

Au chapitre V, nous avons cherché à savoir si les facteurs structuraux et les facteurs situationnels étaient reliés à la production des différents types de changement de langue (le maintien, l'adaptation, l'initiative) dans les six combinaisons linguistiques possibles. Au plan interactionnel, nous avons comparé les occurrences produites lors d'un changement d'interlocuteur. En guise de synthèse, nous avons vérifié si les facteurs structuraux et situationnels étaient liés à la prépondérance de l'un ou l'autre des types de comportement au foyer ou au travail.

Au chapitre VI, nous avons cherché à connaître si les facteurs structuraux et les facteurs situationnels étaient reliés à la production de l'alternance extraphrastique et intraphrastique (entre deux propositions ou à l'intérieur d'une même proposition) dans les trois combinaisons linguistiques majeures et à l'emploi d'interjections ou d'expressions idiomatiques dans les six combinaisons linguistiques possibles. Alors que l'alternance extraphrastique a été analysée au foyer et au travail séparément, les alternances intraphrastiques, plus rares au travail, ont été analysées de façon globale. D'autres analyses nous ont amené à étudier la production de l'alternance extraphrastique en fonction de la complexité ou du type de phrases et en fonction du rôle joué par le changement d'interlocuteur. Les alternances intraphrastiques à l'intérieur d'une même proposition ont été examinées selon qu'elles avaient été produites entre deux syntagmes ou à l'intérieur d'un même syntagme. En synthèse, nous avons cherché à identifier si les facteurs structuraux et situationnels étaient liés à la prépondérance de l'un ou l'autre type d'alternance.

Nous avons par ailleurs évalué l'impact des variables sur l'insertion d'éléments lexicaux (emprunts intégrés, emprunts momentanés, alternances lexicales, commentaires métalinguistiques ou alternances en relief) dans les six combinaisons linguistiques. Les emprunts intégrés ont été étudiés en tenant compte de la distinction entre le foyer et le travail tandis que les autres types d'insertion de mots exogènes ont été analysés globalement. En synthèse, nous avons aussi examiné si les variables structurales et situationnelles étaient liées à la prépondérance de l'un ou l'autre des procédés d'insertion de mots exogènes.

En ce qui concerne l'emploi de noms propres exogènes, ceux-ci ont été analysés selon les six combinaisons linguistiques possibles mais uniquement quant à leur emploi selon les générations et selon les domaines d'activité. Enfin, les noms propres ont fait l'objet d'analyses particulières mettant en relation les combinaisons linguistiques et les thèmes de discussion.

Nous verrons dans ce chapitre quelles sont les conclusions qui résultent des analyses faites jusqu'ici. Nous nous attarderons d'abord aux implications qui relèvent des choix linguistiques, des changements de langue, des alternances de langue et de l'insertion de mots et de noms propres exogènes. Nous aborderons ensuite les implications concernant la communauté italophone de Montréal.

7.1 LES COMPORTEMENTS MULTILINGUES

Plusieurs auteurs ont proposé au cours des ans des approches globales en vue d'intégrer les dimensions macrologiques du contact des langues à ses manifestations plus micrologiques. Nous pensons plus spécialement à Fishman (1972), à Breitborde (1983) ou encore Grimshaw (1987:66) qui a résumé ainsi les deux approches :

> "The principal question of micro sociology is, "How does location in a social context influence (determine? constrain?) individual behavior?" The principal question of macro sociology is, "How are social contexts (social organisation? social structure?) constituted and how, and under what circumstances, are contexts maintained or changed?"".

Un nombre imposant d'études ont apporté de nouveaux éléments de connaissance concernant plusieurs formes de comportements, certaines études portant sur les choix linguistiques en général, d'autres s'attachant aux contraintes sémantiques ou fonctionnelles de l'alternance et d'autres, enfin, tentant d'en dégager les contraintes purement linguistiques. Très peu d'études empiriques cependant ont eu pour objet d'étudier une situation de contact des langues en se préoccupant d'en relier les dimensions macrologiques et micrologiques. Par ce travail, nous avons voulu décrire les comportements linguistiques de la communauté italophone de Montréal de la façon la plus complète et la plus intégrée possible. Nous avons procédé à la segmentation des comportements en actes de communication individuels. Une même unité, le tour de parole, nous a servi tant à évaluer les choix linguistiques des locuteurs qu'à examiner leurs changements de langue ou encore, en disséquant les tours de parole, à prendre en compte les alternances de langue et l'insertion de mots ou de noms propres exogènes.

Notre but était d'en arriver à mettre en relation les caractéristiques d'un certain nombre de locuteurs avec leurs diverses formes de comportements multilingues, un but exprimé déjà par Weinreich (1953:86) en rapport avec sa conception des interférences :

> "To predict typical forms of interference from the sociolinguistic description of a bilingual community and a structural description of its languages is the ultimate goal of interference studies. Unfortunately, this aim cannot be attained till the missing link - the correlations between characteristics of individual bilinguals and interference in their speech - is supplied".

Le modèle que nous en sommes venu à développer dans cette optique s'apparente au modèle intercorrélationnel proposé par Oksaar (1980:46) qui vise à relier les approches interactionnelle de Gumperz et corrélationnelle de Labov.

> "Ils ont démontré, je le souhaite, que la polyfonctionalité et la multidirectionalité du plurilinguisme ne peut être analysée à l'aide de modèles structuralistes unidimensionnels. Nous avons davantage besoin de réflexions méthodologiques en ce domaine. Il n'y a qu'une linguistique centrée sur la personne qui pourrait élaborer des modèles grâce auxquels nous pourrions mieux saisir le phénomène du plurilinguisme dans sa dynamique sans en négliger pour autant la perspective historique" (Oksaar, 1980:51; Trad.).

Le modèle que nous avons proposé au cours de ce travail pour analyser les comportements multilingues des italophones de Montréal était effectivement un modèle centré sur le locuteur qui cherchait à mettre au jour la dynamique structurale et situationnelle de l'emploi des langues italienne, française et anglaise et les changements et alternances entre ces langues.

7.1.1 Les choix linguistiques

Les choix linguistiques au foyer s'expliquent en ce qui concerne l'usage de l'italien et de l'anglais par la génération et par les caractéristiques individuelles, à savoir la compétence, la langue de scolarisation et l'occupation professionnelle. C'est cependant la langue dans laquelle l'éducation a été reçue qui représente le facteur qui semble le plus étroitement lié à l'emploi de ces deux langues bien que les analyses de Chi^2 doivent être interprétées avec prudence étant donné que plusieurs cellules ne comprenaient pas les cinq occurrences requises. Une scolarisation en italien va de pair avec une utilisation de l'italien dans des proportions supérieures à la moyenne, une éducation reçue en anglais coïncide avec un emploi de l'anglais supérieur à la moyenne, et une éducation reçue en français peut résulter en un emploi de l'anglais, soit inférieur soit supérieur à la moyenne.

Il semble donc, dans le cas de la communauté italophone de Montréal, que le choix de la langue d'éducation joue un rôle considérable dans l'explication des choix linguistiques. Tout en étant une marque d'opposition entre les générations, l'emploi prépondérant de l'italien et de l'anglais est avant tout un corollaire de la langue pour laquelle on a opté dans le système d'éducation.

En ce qui concerne le français, bien que d'après nos données cette langue vienne en deuxième place après l'italien, il est plus difficile d'en expliquer l'usage. Les deux générations l'emploient indifféremment et aucune des caractéristiques individuelles n'y est liée. Cependant, la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial se rapprochant du seuil de signification, on peut croire que l'entourage de l'individu joue un rôle plus important que les autres facteurs dans le choix du français, d'autant plus que ce facteur n'entre aucunement en jeu dans l'opposition italien-anglais. Il n'était pas possible dans le cadre de cette étude, compte tenu des limites du logiciel employé, d'analyser pour chaque tour de parole les caractéristiques de la situation de communication; pourtant, il nous semble, et les résultats concernant les changements et les alternances de langue liés au français le confirment, que l'emploi du français est lié à des facteurs conjoncturels, contrairement à l'usage de l'italien et de l'anglais qui sont davantage tributaires de la segmentation structurale à l'intérieur de la communauté.

Au travail, les choix linguistiques sont conditionnés tout autrement qu'au foyer. Ici, l'emploi de l'italien et du français, les deux principales langues d'usage, ne s'explique par aucun des facteurs structuraux. Seul l'emploi de l'anglais s'explique par l'un de ces facteurs, l'occupation professionnelle, quoique le peu de locuteurs enregistrés au travail n'ait pas permis de produire des analyses incluant suffisamment de cas pour en assurer la fiabilité : les ouvriers l'utilisent tous dans des proportions inférieures à la moyenne et seule une partie des professionnels utilisent l'anglais au travail dans des proportions supérieures à la moyenne. Il est intéressant d'observer que si la langue d'enseignement exerce un impact important sur les usages linguistiques au foyer, il en va autrement au travail. L'emploi des langues au travail n'est pas soumis aux caractéristiques individuelles des locuteurs. Il faut croire que les locuteurs y agissent plutôt en fonction d'autres impératifs qui peuvent correspondre à des normes, à des pressions du milieu ou encore à la nécessité de s'adapter à des clientèles précises.

L'analyse de l'interrelation entre les variables structurales a fait ressortir que les deux variables qui étaient le plus liées l'une à l'autre étaient la génération et la langue dans laquelle l'éducation avait été reçue, même si certaines cellules ne comprenaient pas les cinq cas requis, ce qui atténuait la fiabilité de l'analyse. Puisque l'utilisation de l'italien et de l'anglais était davantage expliquée

par la langue de la scolarisation et que les deux locuteurs de seconde génération (205 et 209) qui avaient reçu leur scolarisation principalement en Italie se comportaient davantage comme ceux de première génération, nous en déduisons que cette distinction entre première et seconde génération revêt un caractère arbitraire en ce sens que la génération ne semble pas être un facteur social complètement indépendant. Les réseaux développés au cours de la scolarisation et les habitudes linguistiques acquises à ce moment semblent davantage expliquer les comportements que la seule différence d'âge.

7.1.2 Les manifestations du contact des langues

Des douze types de comportements linguistiques que nous avons retenus, les pères se démarquent nettement des fils par un emploi important d'emprunts momentanés. Au plan des changements de langue, c'est le maintien qui les caractérise alors qu'au plan des alternances, ce sont les trois catégories d'alternance intraphrastique, et plus spécialement l'emploi d'interjections ou d'expressions idiomatiques, qui les distinguent le plus de leurs fils.

Les fils, par contre, se distinguent nettement par leur recours plus fréquent aux alternances extraphrastiques. Au plan des changements de langue, ils se caractérisent surtout par un emploi prépondérant de l'adaptation et de l'initiative. Ils sont responsables dans une large mesure de l'emploi de noms propres ainsi que de commentaires métalinguistiques et d'alternances en relief.

Ces différences indiquent donc un changement générationnel favorisant chez les fils davantage de comportements de convergence à l'égard de l'interlocuteur (adaptation) et de comportements bilingues (adaptation et initiative), une distinction plus marquée entre les langues (alternance extraphrastique), une conscience linguistique plus développée, si, comme Kinder (1986), on considère que les commentaires métalinguistiques et les mises en relief sont les signes d'une telle conscience, et, enfin, une convergence culturelle plus grande manifestée par le recours plus fréquent à des noms propres relatifs à des domaines sociaux variés.

Quant au recours à ces douze catégories de manifestations du contact des langues au foyer et au travail, notons que la plupart des phénomènes semblent plus adaptés au domaine du foyer mais que le domaine du travail est marqué spécialement par un emploi prononçé de noms propres exogènes et d'emprunts intégrés. Ce sont naturellement les deux catégories qui remettent le moins en question l'intégralité des diverses langues en cause et celles qui semblent les plus acceptables compte tenu des normes sociales ou linguistiques relatives aux situations étudiées.

7.1.3 Les changements de langue

Les changements de langue ont été classifiés selon trois catégories qui correspondent à la dynamique de la conversation. Ces trois catégories, le maintien, l'adaptation et l'initiative, ont été dégagées en observant de près le passage d'une langue à une autre dans la conversation et en centrant notre attention sur les comportements d'un locuteur en particulier. Cette conception de la dynamique de la conversation présente l'avantage de prendre en compte, pour chacune des occurrences, des phénomènes de convergence et de divergence qui n'avaient fait l'objet jusqu'à maintenant que de prises en compte expérimentales si l'on pense aux travaux fondés sur la technique de 'match guise' et ceux portant sur l'accommodation de Giles, Bourhis et Taylor (1977). Appliquées à des actes de communication micrologiques, la convergence et la divergence permettent de préciser l'activité du locuteur dans la dynamique de la conversation.

Le maintien

Le maintien des langues au foyer est principalement conditionné par le même facteur qui prévalait dans les choix linguistiques de l'italien et de l'anglais, à savoir la langue dans laquelle l'éducation a été reçue. Encore ici, des phénomènes similaires relient l'italien et l'anglais et les comportements incluant le français se démarquent nettement de ceux-ci. Ainsi, les locuteurs scolarisés en italien maintiennent davantage l'italien vis-à-vis les autres langues, tout comme les locuteurs scolarisés en anglais qui ont tendance à maintenir l'anglais vis-à-vis les autres langues. Ceux scolarisés en français, par contre, ont tendance non seulement à maintenir le français vis-à-vis les autres langues mais aussi à maintenir l'anglais vis-à-vis les autres langues. L'anglais joue donc un rôle chez les locuteurs scolarisés en français dont l'importance relève d'autres facteurs que de la seule langue de scolarisation.

Le maintien des langues au travail s'explique davantage par un facteur situationnel que structural, ce qui rend compte d'une certaine façon de la raison pour laquelle les choix linguistiques au travail étaient difficilement explicables à l'aide des variables structurales que nous avons retenues pour les analyses. Le caractère ethnique de la situation de communication indique que ce sera l'italien et l'anglais qui seront maintenus l'un vis-à-vis l'autre en situation intraethnique, que l'italien et le français seront particulièrement maintenus en situation interethnique et, enfin, que le français et l'anglais prévaudront en situation multiethnique. Une grande partie des occurrences de maintien au travail ont été produites toutefois par le professeur d'italien qui maintenait l'italien vis-à-vis l'anglais employé par ses élèves. En conséquence, certaines cellules ne comprenaient pas les cinq occurrences requises pour assurer la fiabilité des analyses de Chi^2. Dans les faits, hormis ce comportement spécifique au locuteur 211, le maintien ne semblait pas représenter une façon typique de parler au travail.

Au foyer, le comportement de maintien semble donc correspondre davantage à l'option privilégiée d'un locuteur pour une langue en particulier, alors qu'au travail, il semble s'agir d'un comportement correspondant au choix plus mitigé entre deux langues utilisées en rapport avec les caractéristiques ethniques des situations.

L'adaptation

Bien que le facteur situationnel de la présence de l'enquêteur n'ait été pris en compte à l'origine que comme facteur de contrôle, on observe avec beaucoup d'intérêt qu'il s'agit du facteur qui permet le mieux d'expliquer l'adaptation au foyer. Les locuteurs mis en présence de l'enquêteur se sont davantage adaptés au français au départ de l'italien et vice versa, ou encore au français au départ de l'anglais. Devant un facteur aussi contraignant que la présence d'un enquêteur francophone, le comportement privilégié dans les changements de langue se révèle donc être l'adaptation. Les combinaisons linguistiques de l'adaptation qui incluent le français étant davantage liées à un facteur situationnel, ceci confère au français en général un caractère conjoncturel.

Au travail, l'adaptation est reliée, tout comme le maintien, au caractère ethnique de la situation de communication mais cette analyse ne peut être entièrement fiable vu le nombre minime d'occurrences dans quelques-unes des cellules. Ce sont les mêmes combinaisons linguistiques que dans le cas du maintien qui entrent en jeu selon le type de situation. Ainsi, en situation intraethnique on s'adapte à l'italien au départ de l'anglais ou vice versa; en situation interethnique, on s'adapte à l'italien au départ du français ou vice versa, et en situation multiethnique, on s'adapte au français au départ de l'anglais ou vice versa. Au travail, l'adaptation et le maintien semblent donc fortement tributaires du fait qu'au moins deux langues semblent appropriées aux situations analysées.

Cependant, contrairement au maintien (et aux choix linguistiques), l'adaptation est liée à des facteurs situationnels également dans le cadre du foyer, ce qui laisse croire que ce type comportement est plus sensible au contexte de l'interaction immédiate qu'à des facteurs sociaux plus généraux.

L'initiative

Comme pour l'adaptation, l'initiative au foyer s'explique le mieux par un facteur situationnel. Cependant, c'est le caractère ethnique de la situation de communication qui rend le mieux compte de ce comportement plutôt que la présence de l'enquêteur. Que ce soit en situation intraethnique ou multiethnique, on utilise l'initiative en italien au départ de l'anglais ou vice versa. Par contre, en situation interethnique, on utilise l'initiative dans toutes les autres combinaisons linguistiques. En somme, au foyer, l'italien et l'anglais semblent toujours appropriés et, s'il y a présence de francophones, le français le devient également.

Au travail, l'initiative est soumise exactement aux mêmes conditions que le maintien et l'adaptation. C'est le caractère ethnique de la situation de communication qui permet le mieux d'expliquer ce comportement. En situation intraethnique, l'italien et l'anglais dominent; en situation interethnique, ce sont l'italien et le français qui sont les langues les plus utilisées alors qu'en situation multiethnique, le français et l'anglais sont le mieux représentés.

Il est intéressant d'observer que des situations de communication semblables en termes d'ethnicité au foyer et au travail conduisent à des comportements différents dans ces deux domaines. L'initiative suppose que le locuteur prend la liberté d'utiliser deux langues différentes ce qui indique que les langues concernées sont perçues comme étant toutes deux appropriées. Le locuteur doit alors se fonder sur sa connaissance de la situation en cours, se servant de la perception qu'il a de la compétence linguistique de ses interlocuteurs, afin de prendre une telle initiative. Mais l'ethnicité des interlocuteurs en présence fait appel à des langues appropriées qui peuvent différer selon le domaine d'activité.

En résumé, les changements de langue au foyer obéissent donc à des contraintes différentes, le maintien étant lié à un facteur structural, à savoir la langue dans laquelle l'éducation a été reçue, alors que l'adaptation et l'initiative semblent liées à des facteurs situationnels : l'adaptation semble davantage liée à la présence de l'enquêteur alors que l'initiative relève plutôt du caractère ethnique de la situation de communication.

Les changements de langue au travail sont tous liés au même facteur, à savoir le caractère ethnique de la situation de communication. Il semble s'agir généralement de l'emploi approprié de deux langues selon le type de situation. Ici, la régularité est on ne peut plus forte : les situations intraethniques favorisent les changements de langue entre l'italien et l'anglais, les situations interethniques favorisent celles entre l'italien et le français et, enfin, les situations multiethniques favorisent celles entre le français et l'anglais.

Au plan interactionnel, l'analyse du changement d'interlocuteur en rapport avec les changements de langue montre que les changements de langue représentent la plupart du temps des "changements métaphoriques". Cependant, parmi les changements situationnels, on voit que le maintien est le type de changement de langue qui s'accompagne le moins souvent d'un changement d'interlocuteur, contrairement à l'adaptation. De façon générale, le passage de l'italien à l'anglais ou vice versa montre que les deux langues peuvent généralement être alternées sans être accompagnées d'un changement d'interlocuteur ("changement métaphorique") alors que les changements de langue incluant le français correspondent dans une plus large mesure à un changement de type "situationnel".

Lorsque l'on considère les changements de langue au foyer de façon globale, sans égard pour la langue dans laquelle ils sont produits, c'est la différence générationnelle qui explique le mieux la prépondérance de l'un ou l'autre des divers types de changements de langue. Contrairement aux fils, les pères font une utilisation prépondérante du maintien et ils ont moins souvent recours à l'adaptation et à l'initiative.

Au travail, c'est le caractère ethnique de la situation de communication qui représente le meilleur indicateur de la prépondérance de l'un ou l'autre des changements de langue : en situation intraethnique, le maintien est fréquent par opposition aux situations multiethniques où ce sont l'adaptation et l'initiative qui prévalent. Les situations interethniques ne révèlent pas de tels écarts entre les comportements. Rappelons cependant que l'enseignant (211) enregistré en situation intraethnique (une classe d'italien destiné aux italophones) était responsable de la majeure partie des occurrences de maintien au travail.

7.1.4 Les alternances de langue

Les alternances de langue ont été analysées sur la base des principales études déjà effectuées sur ce phénomène. En ce sens, il ne s'agissait pas dans ce travail d'explorer un nouveau champ de recherche mais plutôt de tenter de relier ensemble, choix linguistiques, changements de langue et alternances de langue. Cette intégration était en outre relativement complexe puisque l'étude tenait compte de trois langues et de leurs diverses combinaisons linguistiques. Notre but était de déterminer de la sorte l'apport des facteurs structuraux et situationnels dans la production de l'ensemble de ces comportements.

Les alternances extraphrastiques

Les alternances extraphrastiques, surtout produites par les fils, s'expliquent le mieux par le domaine d'activité. Au foyer, on alterne dans les combinaisons linguistiques comprenant l'italien alors qu'au travail, on alterne plutôt entre le français et l'anglais et vice versa. L'alternance extraphrastique est donc un type de comportement surtout sensible au contexte situationnel.

Parmi les facteurs qui expliquent le mieux l'alternance extraphrastique au foyer, c'est la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial qui vient en premier lieu. Les locuteurs ayant un réseau endogame alternent de façon prépondérante entre l'italien et l'anglais alors que ceux qui ont un réseau exogame alternent dans les combinaisons incluant le français. Ces résultats viennent donc confirmer le rôle joué par le réseau social dans l'utilisation du français au foyer. Si l'on avait considéré les choix linguistiques non pas de façon proportionnelle pour l'ensemble des locuteurs mais bien en fonction des tours de parole individuels, il semble bien probable que les résultats concernant le rôle joué par le réseau social sur le choix du français aurait été significatif.

Au travail, l'alternance extraphrastique connaît exactement le même conditionnement que celui qui prévalait dans le cas des changements de langue. En situation intraethnique, on alterne entre l'italien et l'anglais; en situation interethnique, on alterne entre l'italien et le français; puis enfin, en situation multiethnique, on alterne entre le français et l'anglais. Cependant, certaines cellules ne comprenaient pas les cinq occurrences requises devant assurer la fiabilité de l'analyse. Il en ressort tout de même que l'alternance extraphrastique s'apparente d'une certaine manière aux changements de langue. D'ailleurs, ce type d'alternance peut être lié, comme les changements de langue, à un changement d'interlocuteur, et, dans ce cas, c'est encore l'alternance entre l'italien et l'anglais qui correspond le moins souvent à un type d'alternance "situationnelle".

L'alternance extraphrastique répond donc généralement à des conditionnements situationnels. Au foyer cependant, une caractéristique structurale est plus importante, soit le réseau familial du locuteur qui, lorsque exogame, entraîne un plus grand usage du français dans les habitudes linguistiques des locuteurs.

L'alternance intraphrastique

Les alternances intraphrastiques étant moins nombreuses que les comportements précédents, particulièrement au travail, il n'était plus possible de différencier entre les deux domaines d'activité sinon de façon globale en prenant le domaine comme l'une des variables indépendantes.

Le facteur qui explique le mieux l'alternance intraphrastique entre deux propositions est le caractère ethnique de la situation de communication bien que deux des cellules ne comprennent pas cinq occurrences. Comme les comportements précédents observés au travail, l'alternance entre deux propositions s'effectue davantage entre l'italien et l'anglais en situation intraethnique, entre l'italien et le français en situation interethnique et entre le français et l'anglais en situation multiethnique. Comme les changements de langue et l'alternance extraphrastique au travail, l'alternance entre deux propositions serait, de façon générale, un comportement lié au fait que plus d'une langue est appropriée selon les situations. Il est plausible de croire que l'alternance entre deux propositions partage certaines caractéristiques communes avec l'alternance entre deux phrases, les résultats similaires obtenus confirmant en partie cette filiation.

L'alternance à l'intérieur d'une même proposition s'explique également le mieux par le caractère ethnique de la situation de communication bien qu'encore deux cases ne comprennent pas cinq occurrences. Cependant, les divers types de situations donnent lieu à différents emplois des langues. Ainsi, en situation intraethnique, on alterne davantage entre l'italien et l'anglais ou le français; en situation interethnique, on alterne entre le français et l'italien ou l'anglais; enfin, en situation multiethnique, on alterne entre l'italien et l'anglais. Tout en étant liée au contexte situationnel de l'énonciation, l'alternance à l'intérieur d'une même proposition ne suit pas les mêmes modèles que les autres types de comportement. Il semble que les contraintes situationnelles s'appliquent de façon moins systématique à ce type d'alternance comparé aux changements de langue et aux types d'alternance entre unités linguistiques plus grandes.

Enfin, les interjections et les expressions idiomatiques peuvent s'expliquer le mieux par la langue dans laquelle l'éducation a été reçue. Cette analyse comprend plusieurs cellules n'ayant pas les cinq occurrences requises mais les valeurs attendues correspondent sensiblement aux valeurs observées. Les locuteurs scolarisés en italien intègrent des éléments anglais en parlant italien ou encore des éléments italiens en parlant les autres langues. Ceux scolarisés en français utilisent davantage des éléments français en parlant les autres langues ou encore des éléments anglais en parlant français. C'est donc une variable structurale qui permet d'expliquer l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques. La langue de scolarisation conditionne, comme nous l'avons vu plus haut, le choix de l'italien ou de l'anglais au foyer. Ce facteur détermine donc plus que d'autres le choix d'une langue de base et, par conséquent, l'on comprend que ce même facteur soit lié à l'introduction d'interjections et d'expressions idiomatiques qui sont généralement reconnues comme étant des moyens de faire montre de certains niveaux de connaissance des langues sans avoir toutefois à intégrer ces langues au plan syntaxique ou même à former des énoncés complets dans l'une ou l'autre des langues en cause. Le choix d'une langue de base ne peut faire état d'une compétence linguistique qu'à la condition d'être couplé à des comportements qui font eux-même état de ces compétences. A ce titre, l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques est reconnu comme étant un moyen implicite de signaler des compétences, soit réelles, soit fictives.

De façon générale, si l'on fait abstraction des combinaisons linguistiques, les différences dans les proportions d'emploi des divers types d'alternance de langue peuvent être décrits à l'aide d'une variable structurale relative aux caractéristiques individuelles des locuteurs : l'occupation

professionnelle. D'autres analyses seraient nécessaires pour évaluer la part de facteurs comme la génération, la compétence, la langue dans laquelle l'éducation a été reçue par rapport à l'occupation professionnelle. Il est difficile d'expliquer cette relation sans tenir compte premièrement de la génération et de la compétence, deux variables qui sont étroitement interreliées. Comme nous l'avons vu au chapitre IV, la génération était reliée à l'occupation professionnelle. Les ouvriers non-spécialisés étaient principalement des pères, les ouvriers spécialisés comprenaient des pères et des fils et, enfin, les professionnels étaient exclusivement des fils. Par ailleurs, la compétence était également liée à l'occupation professionnelle. La majorité des ouvriers non-spécialisés étaient unilingues en italien, plus de la moitié des ouvriers spécialisés étaient des bilingues et la grande majorité des professionnels étaient des trilingues. Quoi qu'il en soit, les résultats indiquent que l'occupation professionnelle, qui est l'indice que nous avons retenu en lieu et place des classes sociales, est celui qui semble le plus pertinent dans l'explication des divers types d'alternance. Ainsi, l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques se fait relativement plus fréquemment par des ouvriers non-spécialisés. L'alternance à l'intérieur d'une même proposition est davantage produite par des ouvriers spécialisés. Et, enfin, l'alternance extraphrastique est généralement l'oeuvre des professionnels.

L'étude de l'interaction verbale chez les italophones de Montréal révèle que l'alternance au site d'équivalence est un phénomène somme toute plutôt rare si on le compare aux comportements des Portoricains de New York, par exemple (Poplack, 1980). Des 92 alternances à l'intérieur d'une même proposition, 16 occurrences sont accompagnées d'une mise en relief. Par ailleurs, 25 occurrences concernent l'apposition de syntagmes équivalents par laquelle la conscience qu'il s'agit d'une autre langue est extériorisée. Au total, seulement 51 alternances ont été produites par une transition immédiate entre les deux langues (55,4%). Les comportements multilingues des italophones de Montréal sont plus représentés par l'alternance extraphrastique ou par l'alternance d'interjections et d'expressions idiomatiques. Il n'en demeure pas moins que toutes les formes possibles de comportements se retrouvent dans les pratiques linguistiques de cette communauté.

7.1.5 L'insertion de mots exogènes

Les emprunts intégrés ayant été produits en grand nombre au travail, nous avons effectué des analyses séparées pour cette forme d'intégration lexicale selon les domaines d'activité. Toutefois, les autres types d'insertion de mots ont été analysés globalement.

Les emprunts intégrés s'expliquent, tant au foyer qu'au travail, par le caractère ethnique de la situation de communication. Dans les deux cas, plusieurs cellules ne comprennent pas les cinq occurrences requises mais les valeurs attendues correspondent sensiblement aux valeurs obtenues. Il faut spécifier cependant que les mêmes types de situations entraînent des comportements qui varient selon les domaines d'activité. Au foyer, une situation intraethnique favorise un recours moins fréquent à des emprunts anglais lorsque l'on parle italien ou français. En situation interethnique, le recours à des emprunts intégrés anglais est très fréquent lorsque l'on parle soit français, soit italien. Enfin, en situation multiethnique, on note la présence de mots italiens en parlant anglais.

Au travail, les situations intraethniques amènent le recours à des emprunts anglais en parlant italien; dans les situations interethniques, les emprunts italiens prévalent en parlant français ou les emprunts français et anglais prévalent en parlant italien. En situation multiethnique, ce sont les emprunts anglais en parlant français ou les emprunts italiens en parlant anglais qui prévalent.

Le recours aux emprunts intégrés dévoile à sa façon l'un des aspects primordiaux mis au jour par cette étude, à savoir que les trois langues en usage dans la communauté italophone de Montréal ne sont pas interchangeables. Ainsi, même si l'on parle moins l'anglais que les autres langues, le rapport des emprunts italiens ou français en parlant anglais est de beaucoup moindre que dans les

cas des autres langues. Par ailleurs, le recours prépondérant aux emprunts intégrés d'origine anglaise en parlant français constitue sûrement un indice fiable de la compétence sociolinguistique en français québécois, ou montréalais, atteinte par les locuteurs italophones que nous avons enregistrés ainsi qu'une illustration du rôle important que joue l'anglais dans le milieu montréalais.

Le caractère ethnique de la situation de communication représente à nouveau un facteur situationnel indicateur du recours aux emprunts dans les diverses combinaisons linguistiques. En fait, si la situation de communication indique quelles sont les langues appropriées, il est clair par la suite que d'autres facteurs, tels que la compétence, doivent également contribuer à déterminer le recours à ce type de comportement. D'ailleurs, parmi les variables structurales, c'est la compétence qui permettait le mieux d'expliquer le recours aux emprunts intégrés, tant au foyer qu'au travail. Dans ces deux domaines, les analyses comprenaient cependant plusieurs cellules ayant moins de cinq occurrences mais les valeurs attendues coïncidaient généralement avec les valeurs obtenues.

En ce qui concerne les emprunts momentanés, encore une fois, c'est la situation de communication qui permet le mieux d'expliquer leur emploi et si plusieurs cellules ne comprennent pas les cinq occurrences requises, les valeurs attendues correspondent généralement aux valeurs obtenues. En situation intraethnique, les emprunts momentanés sont généralement des mots anglais ou français dans des énoncés italiens; en situation interethnique, il s'agit d'emprunts momentanés français dans des énonçés italiens ou vice versa. En situation multiethnique, plusieurs combinaisons linguistiques sont possibles. Il s'agit, comme nous l'avons vu précédemment, d'un comportement particulièrement typique des pères malgré que les analyses de Chi^2 n'aient pas révélé de relation significative entre la génération et les diverses combinaisons linguistiques de l'emprunt momentané. Il se pourrait que la situation de communication ne contribue qu'à déterminer des langues de base appropriées et que les emprunts momentanés soient plutôt produits en fonction d'autres facteurs.

En dehors de la situation de communication, il faut cependant souligner que les domaines d'activité sont étroitement liés à l'utilisation d'emprunts momentanés, ce qui confirme tout de même le fait que les emprunts momentanés répondent à des contraintes situationnelles. Quoique quelques cellules ne soient pas composées des cinq occurrences attendues, celles-ci correspondent généralement aux valeurs observées.

Les alternances lexicales s'expliquent le mieux par le facteur situationnel de la présence de l'enquêteur. Quelques cellules ne sont pas composées des cinq occurrences attendues mais celles-ci correspondent tout de même aux valeurs observées. En la présence de l'enquêteur notamment, les principales occurrences à être produites sont des alternances anglaises en parlant français. On y note par ailleurs l'absence totale d'alternances italiennes en parlant anglais. La présence de l'enquêteur semble donc avoir opéré un déplacement d'abord des langues de base mais aussi des normes qui y sont rattachées. L'expression d'une certaine portion des compétences semble avoir été favorisée par la présence de l'enquêteur, notamment par le fait que le français devenait plus utilisé comme langue de base ce qui a eu pour effet que des phénomènes comme l'alternance lexicale anglaise en parlant français devenait possible. La prépondérance du comportement d'adaptation lorsque l'enquêteur était présent est d'ailleurs bien compatible avec ces résultats.

Les alternances en relief et les commentaires métalinguistiques sont davantage produits en fonction d'une variable structurale : la compétence et bien que quelques cellules ne soient pas composées des cinq occurrences attendues, celles-ci correspondent cependant aux valeurs observées. Les unilingues y ont recours pour des mots anglais ou français en parlant italien; les bilingues pour des mots italiens en parlant français; et enfin, les trilingues y ont recours en parlant anglais ou français. Ce type de comportement fait appel chez les locuteurs à une discrimination explicite des langues et à cet égard il semble normal que ce soit la compétence qui en détermine l'usage.

L'opportunité d'employer des commentaires métalinguistiques et des alternances en relief s'impose par le contexte propre à la situation montréalaise où, en plus de l'italien, deux langues sont possibles. La référence à des termes propres aux autres langues ne peut être qu'étroitement liée à une connaissance de ces langues.

De façon globale, sans égard pour les langues concernées, c'est la génération qui explique le mieux la prépondérance des types d'insertion de mots exogènes. Les pères se caractérisent nettement par leur recours aux emprunts momentanés alors que les fils se caractérisent par leur emploi des autres formes d'insertion lexicale. Les autres variables telles que la compétence ou la situation de communication jouent également un rôle dans la répartition des formes d'insertion de mots exogènes mais ces facteurs ont un pouvoir explicatif moindre que la génération.

7.1.6 Les noms propres

Les noms propres sont liés autant aux générations qu'aux domaines d'activité. Nous n'avons toutefois pas vérifié l'apport des autres variables. Il nous semblait seulement intéressant de noter que ces référents que représentent les noms propres sont utilisés dans des combinaisons linguistiques qui s'ajustent aux situations et qu'ils sont également liés aux thèmes, eux-mêmes différents d'une situation à l'autre. L'introduction de noms propres anglais en parlant français ou italien notamment chez la seconde génération fait référence à un univers culturel particulier (cinéma, sports, etc.) d'orientation plutôt anglo-saxonne que francophone ou italophone.

7.2 IMPLICATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Bien que tous les facteurs jouent un rôle dans l'explication des divers comportements, deux d'entre eux se distinguent particulièrement pour leur pouvoir d'explication d'un plus grand nombre de types de comportements. Au plan structural, la langue dans laquelle l'éducation a été reçue joue un rôle majeur dans les choix linguistiques au foyer, dans le maintien et dans l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques. Au plan situationnel, et il s'agit du facteur qui est de loin le plus apte à expliquer les comportements les plus diversifiés, le caractère ethnique de la situation de communication permet d'expliquer les types de changements de langue au travail et les combinaisons linguistiques dans lesquelles ces changements sont effectués ainsi que l'alternance extraphrastique, l'initiative au foyer, les alternances entre deux propositions ou à l'intérieur d'une même proposition et, enfin, l'emploi d'emprunts intégrés ou momentanés.

Plus que tout autre élément, c'est le segment du réseau social actualisé lors d'une interaction verbale donnée qui détermine les langues qui sont appropriées dans cette situation et, par conséquent, les types de changements de langue, les combinaisons linguistiques qui y sont liées ainsi que celles qui prévalent pour les alternances de langue ou les emprunts lexicaux.

Le rôle joué par la langue dans laquelle l'éducation a été reçue va plutôt dans le sens de la dominance d'une langue sur les autres.

Une fois la plupart des comportements expliqués par ces deux variables, il demeure quelques comportements qui peuvent être expliqués par des variables structurales. La génération est liée à la prépondérance des types de changements de langue au foyer ou à celle des modes d'insertion lexicale. L'occupation professionnelle est liée aux types d'alternance. La compétence est liée à l'emploi de mots mis en relief ou apparaissant dans un commentaire métalinguistique. L'occupation professionnelle est liée à l'emploi de l'anglais au travail. Le réseau social formé en partie de

francophones est lié à l'emploi du français au foyer et à l'alternance extraphrastique comprenant le français. D'autres comportements peuvent être expliqués par des variables situationnelles, telles que l'adaptation et les alternances lexicales qui sont liées à la présence de l'enquêteur.

L'ensemble de ces conclusions permet de tracer un portrait général de l'usage des langues italienne, française et anglaise et de l'interaction entre celles-ci au sein de la communauté italophone de Montréal. En révélant la dynamique entre les langues au sein de cette communauté, ces conclusions jettent une lumière nouvelle sur le statut du français au Québec.

L'italien

L'italien, qui a été la langue la plus employée, est utilisé au foyer surtout en relation avec des locuteurs scolarisés en italien. Il est aussi utilisé au travail, mais dans ce cas-ci aucun des facteurs retenus n'a permis d'en expliquer l'usage.

Ces mêmes locuteurs scolarisés en italien, qui emploient davantage cette langue, sont principalement responsables de son maintien au foyer. Ils sont responsables en outre de l'insertion d'interjections et d'expressions idiomatiques anglaises lorsqu'ils parlent italien ou encore italiennes lorsqu'ils parlent les autres langues.

Le foyer est le domaine d'activité où l'italien est davantage concerné dans des alternances extraphrastiques. Ce sont également des locuteurs unilingues en italien qui ont recours à des commentaires métalinguistiques ou à des alternances en relief comprenant des éléments italiens.

Les locuteurs qui ont été enregistrés dans des situations intraethniques étaient par ailleurs principalement responsables de plusieurs comportements intégrant généralement l'italien et l'anglais : on a recours à l'initiative en italien ou en anglais et vice versa; on alterne entre deux propositions entre l'italien et l'anglais; on alterne à l'intérieur d'une même proposition dans les combinaisons linguistiques incluant l'italien et on utilise peu d'emprunts intégrés anglais en parlant italien ou français.

Au travail, les situations intraethniques donnent lieu à des comportements mettant en cause systématiquement l'italien et l'anglais : le maintien, l'adaptation, l'initiative et l'alternance extraphrastique. On y utilise des emprunts intégrés anglais en parlant italien et on emploie des emprunts momentanés anglais ou français en parlant italien.

Le français

L'emploi du français, la deuxième langue la plus utilisée, est davantage lié à un caractère conjoncturel. Son emploi est d'abord tributaire, d'une certaine façon, du réseau familial du locuteur. Le réseau social, sans atteindre le seuil de signification, est la seule variable structurale qui contribue à expliquer son emploi. Plusieurs locuteurs ayant un réseau exogame utilisent cette langue dans des proportions supérieures à la moyenne. Cette variable explique également le recours à l'alternance extraphrastique au foyer, les locuteurs ayant un réseau exogame alternant davantage dans des combinaisons incluant le français.

Mais la présence de l'enquêteur a exercé un impact particulièrement important sur deux types de comportements, notamment l'adaptation en situation familiale et l'emploi d'alternances lexicales. En présence de l'enquêteur, on s'est adapté au français au départ de l'italien (et vice versa) ou au départ de l'anglais et on a également produit relativement plus d'alternances lexicales anglaises en parlant français.

Un autre facteur conjoncturel joue un rôle important dans les comportements incluant le français et il s'agit des situations de communication interethniques, c'est-à-dire celles qui mettent en rapport des italophones et des francophones : dans ces situations, on a recours à l'initiative dans les combinaisons linguistiques incluant le français. On alterne entre deux propositions entre l'italien et le français. On alterne à l'intérieur d'une même proposition dans les combinaisons linguistiques comprenant le français. On utilise beaucoup d'emprunts intégrés anglais en parlant italien ou français.

Mais des facteurs structuraux interviennent également dans l'insertion de mots exogènes liés au français. Notamment, les locuteurs scolarisés en français intègrent des éléments français en parlant les autres langues ou encore des éléments anglais en parlant français. Par ailleurs, les bilingues ont recours à des mots italiens en parlant français, comme commentaires métalinguistiques ou comme mises en relief, alors que les trilingues le font en parlant français ou anglais.

Le domaine du travail est caractérisé par de plus fortes proportions d'alternances extraphrastiques entre le français et l'anglais. Lorsque l'on se retrouve en situation interethnique au travail, on a recours au maintien, à l'adaptation, à l'initiative, à l'alternance extraphrastique entre l'italien et le français. On utilise des emprunts intégrés italiens en parlant français ou des emprunts français ou anglais en parlant italien. On emploie des emprunts momentanés français en parlant italien ou vice versa. Les situations interethniques sont donc particulièrement caractérisées par la dominance des langues italienne et française.

L'anglais

L'emploi de l'anglais, la langue qui a été la moins utilisée globalement dans le corpus, est surtout lié aux locuteurs scolarisés en anglais ou encore en français. Les premiers se distinguent cependant par de plus fortes proportions de maintien de l'anglais au foyer. Par ailleurs, les trilingues sont ceux qui utilisent les commentaires métalinguistiques et les alternances en relief en parlant anglais.

Au foyer, nous l'avons vu, les situations intraethniques donnent lieu à des interactions comprenant l'italien et l'anglais. En situation multiethnique au foyer, le recours à l'anglais est également fréquent mais dans ce cas-ci, rappelons qu'un seul locuteur était concerné par ce type de situation.

Au travail, par contre, où plusieurs locuteurs se retrouvaient dans une telle situation, on remarque le recours relativement fréquent au maintien, à l'adaptation, à l'initiative et à l'alternance extraphrastique entre le français ou l'anglais. On y utilise des emprunts anglais en parlant français ou italiens en parlant anglais. On utilise des emprunts momentanés dans diverses combinaisons linguistiques. Il semble donc que le français et l'anglais dominent les situations multiethniques sauf au foyer où l'italien joue également un rôle prépondérant.

L'occupation professionnelle a servi à expliquer un emploi prépondérant de l'anglais au travail. Ce sont uniquement des professionnels qui y ont recours dans des proportions supérieures.

L'étude des choix linguistiques, des changements et des alternances de langue et des insertions de mots exogènes produits par deux générations d'italophones de Montréal et dans deux domaines d'activité nous a permis de dresser un tableau des comportements actuels de cette communauté.

Une trentaine d'années d'implantation en milieu montréalais a permis aux membres de la génération immigrante d'acquérir des compétences bilingues (italien-français) ou trilingues (italien-français-anglais). Pour ceux qui sont demeurés principalement unilingues (italien), l'influence des autres langues comme le français ou l'anglais se fait tout de même sentir, ne serait-ce que par l'emploi d'interjections ou d'expressions idiomatiques, par exemple. Comme les locuteurs vivent dans une communauté polyvalente au plan linguistique, ils sont tous concernés par quelque

manifestation du contact des langues, ne serait-ce que par des changements de langue, ou à la rigueur par le maintien d'une langue vis-à-vis les autres. A cet égard, les manifestations du contact concernent même les locuteurs qui s'estiment eux-même unilingues.

Pour les membres de la seconde génération, la presque totalité d'entre eux se déclarent compétents dans les trois langues. Il en résulte que leurs manifestations du contact des langues, tout comme leurs choix linguistiques, sont naturellement différents de ceux de la première génération.

Une première constatation découle de l'examen des choix linguistiques, des changements de langue et de l'alternance. Ce sont les mêmes facteurs structuraux qui expliquent un usage supérieur de l'italien et de l'anglais. L'usage du français, par contre, ne peut être expliqué à l'aide des mêmes facteurs structuraux (pas même, par exemple, par la compétence bilingue italien-français ou par la langue de scolarisation, à savoir le français). Pour ce qui est des comportements au foyer, le passage d'une utilisation de l'italien à une utilisation de l'anglais supérieure à la moyenne est lié à toutes les variables structurales, à l'exception du réseau. Ce déplacement dans les poids relatifs des deux langues relève donc de la génération, de la compétence et de l'occupation professionnelle, mais le facteur qui semble le mieux expliquer ce glissement est la langue dans laquelle l'éducation a été reçue. La langue de scolarisation a représenté un enjeu majeur au Québec comme nous l'avons souligné au chapitre II et il n'est pas surprenant qu'il s'agisse du facteur le plus déterminant dans les écarts de comportements chez les italophones. D'ailleurs, l'importance de ce facteur pourrait être qualifiée d'universelle. Expliqué dans le cadre d'analyse sociologique marxiste, Bourdieu (1977:22) en traite dans ces termes :

> "le système d'enseignement n'est un enjeu si important que parce qu'il a le monopole de la production de masse des producteurs et des consommateurs, donc de la reproduction du marché dont dépendent la valeur de la compétence linguistique, sa capacité de fonctionner comme capital linguistique".

On note comme résultante du choix que les immigrants italophones ont opéré pour leurs enfants, à savoir de les faire instruire à l'école anglaise, une opposition structurale (liée de près aux générations) entre l'italien et l'anglais. Un processus de concurrence entre l'italien et l'anglais a vu le jour dans les familles. Et ce processus de concurrence a connu un effet d'entraînement dont il faut tenir compte, puisque même les membres de la seconde génération qui ont fréquenté des établissements scolaires francophones emploient, pour 50% d'entre eux, l'anglais dans des proportions supérieures à la moyenne. Le fait qu'environ 90% des italophones aient fréquenté des établissements anglais jusqu'en 1977 a permis que l'italien soit concurrencé par l'anglais dans les familles, même pour les membres italophones qui avaient été orientés vers des établissements francophones.

Pour ces familles, l'école a introduit de nouveaux comportements octroyant à l'anglais une place primordiale, une part importante de la socialisation des membres de la seconde génération s'étant effectuée dans ce contexte, où l'anglais occupait la première place. Cette expérience scolaire donnait lieu à la formation de réseaux d'italophones au sein desquels l'anglais allait devenir concurrent de l'italien et où ces deux langues allaient devenir dans une certaine mesure interchangeables.

L'historique des locuteurs scolarisés en anglais les prédestine à reproduire des comportements faisant état d'un "capital" linguistique accumulé dans le passé :

> "Individuals enter interaction with ressources negotiated and acquired from countless past encounters; these resources are both emotional (characteristics of power and affect) and cultural (communicative [including phonological] and other competences). This capital is employed in the negotiation which constitutes interaction - and reconstituted and carried to next interactions in the ongoing chain. Individual sound systems, like other elements of

> individual resources (cultural and emotional "capital") are continuously subject to reconstruction; the kinds of considerations noted will determine which individuals in an encounter are more or less likely to embrace - or resist - change" (Grimshaw, 1987:75).

Quant à l'utilisation du français au foyer, la présence de francophones dans le réseau familial joue un rôle en stimulant l'usage de cette langue dans une certaine mesure. Mais le simple fait que des francophones fassent partie de la famille n'explique pas réellement un usage du français dans des proportions supérieures à la moyenne. Cela est dû au fait que, d'une part, les francophones demeurent souvent des cas individuels dans ces familles et que, d'autre part, ces mêmes francophones ont développé une connaissance active ou tout le moins passive de l'italien ou du dialecte italien. Il s'ensuit que l'usage des langues italienne ou anglaise est non seulement possible dans ces familles mais qu'il peut aussi représenter des proportions importantes d'emploi.

Comme nous l'avons vu concernant les changements et les alternances de langue, le français est surtout introduit en fonction de facteurs situationnels, comme le domaine d'activité (davantage au travail qu'au foyer), la présence de l'enquêteur (davantage lorsque l'enquêteur francophone était présent), le caractère ethnique de la situation de communication (davantage en situation interethnique, c'est-à-dire lorsque des francophones étaient présents en plus des italophones).

Il en résulte que le français est employé par presque tous les locuteurs, sans égard à la génération, et qu'il a été utilisé selon les données de cette étude dans une plus large mesure que l'anglais. Toutefois, alors que les proportions d'usage de l'italien et de l'anglais dépendent de facteurs structuraux, internes à la communauté italophone, l'usage du français dépend surtout de facteurs situationnels, conjoncturels ou aléatoires. De plus, le caractère structural du réseau social exogame (francophone) exerce un pouvoir moindre pour prédire les comportements que le caractère conjoncturel du segment du réseau actualisé lors d'une interaction verbale donnée (le caractère ethnique de la situation de communication).

Par ailleurs, la concurrence entre l'italien et l'anglais se répercute dans le caractère "métaphorique" des changements de langue et de l'alternance extraphrastique. Les résultats indiquaient effectivement que les combinaisons linguistiques incluant le français étaient plus souvent liées à un changement d'interlocuteur, c'est-à-dire à des changements "situationnels", ce qui laisse croire que le français et l'italien entretiennent un rapport plus fonctionnel que celui qui prévaut entre l'italien et l'anglais. En effet, en ce qui concerne l'italien et l'anglais, il était rare qu'un changement d'interlocuteur intervienne, ce qui suggère une meilleure interchangeabilité de ces deux langues.

On peut à juste titre attribuer au choix de la langue d'enseignement les différences comportementales entre les deux générations d'italophones de Montréal. L'immigration italienne actuelle étant à toute fin pratique nulle, on ne retrouvera dans l'avenir que peu d'italophones ayant reçu une scolarisation en italien. Les membres de la seconde génération ayant fréquenté des établissements anglais - ceux-ci représentaient 90% jusqu'en 1977 - formeront la majorité des italophones dans l'avenir. La pression exercée par l'anglais sur l'italien risquera donc de devenir de plus en plus marquée. Alors que ceux qui sont scolarisés en français sont passés de 10%, en 1977, à 30% aujourd'hui, on peut tout de même penser que la forte attraction exercée par l'anglais et que les réseaux dans lesquels ils évoluent entraîneront chez eux un usage également important de l'anglais. Nos résultats quant à l'usage de l'anglais par les locuteurs scolarisés en français laissent croire à une telle éventualité.

Il est donc opportun de supposer pour l'avenir que l'italien sera de moins en moins utilisé et que l'anglais le sera dans des proportions toujours croissantes, du moins en situation intragroupe, au foyer. Quant à l'utilisation du français, comme nous l'avons vu, le fait que plus d'italophones fréquentent des établissements français ne signifie pas nécessairement un usage équivalent de cette langue au foyer. On peut tout de même compter sur une poursuite de son usage par le biais du milieu de travail. Il est évident également qu'il y aura toujours des situations dans lesquelles

l'usage du français sera approprié, de sorte que l'usage de cette langue ne devrait pas régresser et devrait peut-être progresser lentement, si les effets de la langue d'enseignement et de l'exogamie francophone constatés dans notre recherche demeurent les mêmes.

En ce qui concerne le domaine du travail, nous l'avons vu, les choix linguistiques s'opèrent indépendamment des variables structurales et des caractéristiques individuelles, sauf en ce qui concerne l'anglais qui est utilisé dans des proportions supérieures à la moyenne par la moitié des professionnels. Nous avons vu que le français était prépondérant chez les quatre pères enregistrés au travail et que les trois langues étaient utilisées dans des proportions comparables par les dix fils, si l'on considère leur comportement général. La prépondérance des langues était difficilement explicable par des facteurs structuraux mais le caractère approprié des langues était déterminé de façon constante par les caractéristiques ethniques des participants aux situations de communication enregistrées. Ce résultat semble indiquer que ce n'est pas le lieu de travail ou le type de travail en soi qui entraîne l'usage de l'une ou l'autre langue mais bien les interlocuteurs à qui l'on s'adresse et auxquels on s'adapte. C'est ainsi qu'en situation intraethnique, l'italien et l'anglais ont été utilisés, qu'en situation interethnique, ce sont l'italien et le français qui ont été les plus utilisés et qu'en situation multiethnique, le français et l'anglais ont dominé.

Rappelons cependant que les quatre pères utilisent surtout le français, ensuite l'italien et très peu l'anglais dans le milieu de travail alors que les fils utilisent les trois langues, mais davantage l'italien et l'anglais que leurs pères et moins le français. Le résultat relatif à l'usage de l'italien au travail est imputable en grande partie au professeur d'italien pour lequel les contraintes situationnelles étaient très fortes.

7.3 CONCLUSION

Après une trentaine d'années d'implantation en milieu montréalais, les italophones font preuve de comportements linguistiques très souples qui, en plus de répondre à la situation globale, s'ajustent aux situations particulières. Les principales conclusions de cette étude concernent la prépondérance de l'italien ou de l'anglais comme langues d'usage au foyer qui coexistent dans un rapport d'opposition en fonction de caractéristiques individuelles surtout liées à la langue dans laquelle la scolarisation a été reçue. L'usage prépondérant du français est lié, mais d'une façon qui n'est pas réellement significative, à la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial. Un réseau exogame composé de francophones favorise dans certains cas, mais pas nécessairement, l'introduction du français comme langue d'usage au foyer.

On a observé également une relative prépondérance du français au travail, bien que celle-ci soit atténuée par la prépondérance de l'anglais chez les professionnels de seconde génération.

Nous avons également vu que, très souvent, plus d'une langue était appropriée aux situations de communication. Le rôle de ces langues était lié à des contraintes situationnelles, particulièrement en fonction du caractère ethnique de la situation de communication, c'est-à-dire du segment du réseau social actualisé lors de l'interaction verbale. Généralement, entre italophones, l'italien et l'anglais sont appropriées; entre italophones et francophones, l'italien et le français sont appropriés; et enfin, entre italophones, francophones et anglophones, le français et l'anglais sont appropriés.

Il en résulte des comportements très diversifiés. Les changements de langue, très fréquents, ont pu être analysés efficacement grâce à une conception originale de la dynamique de la conversation qui tenait compte de trois procédés différents lors des prises de parole. Nous avons vu notamment que le maintien de l'italien au foyer, typique du comportement des pères scolarisés en italien, s'oppose à l'adaptation et à l'initiative plus fréquentes chez les fils. Au travail, le maintien est plus particulièrement observé en situation intraethnique par rapport aux adaptations et aux initiatives plutôt produites en situation multiethniques.

Nous avons également vu que les alternances étaient liées à l'occupation professionnelle. Ainsi, l'alternance extraphrastique, comportement typique des fils occupant des fonctions professionnelles, s'oppose à l'emploi d'interjections et d'expressions idiomatiques plus typiques des ouvriers non-spécialisés. Les alternances entre deux propositions réparties également selon les professions demeurent en nombre marginal tout comme l'alternance à l'intérieur d'une même proposition, davantage produite par des ouvriers spécialisés.

L'insertion de mots exogènes est par ailleurs liée à la génération, les pères de famille ayant plutôt recours à des emprunts momentanés, alors que les fils avaient davantage recours à toutes les autres formes d'insertions de mots (emprunts intégrés, alternances lexicales et commentaires métalinguistiques et alternances en relief). Les emprunts intégrés étaient généralement des mots anglais dont l'emploi en français québécois est répandu. Les alternances lexicales concernaient toutes les combinaisons linguistiques. Enfin, les mots avec commentaires métalinguistiques ou en relief étaient souvent des mots anglais ou italiens en parlant français. Ils ont été produits en grande partie par des locuteurs scolarisés en français.

L'emploi des noms propres, surtout produits par les fils et au travail, révèlent une préférence pour des noms anglais utilisés lorsque l'on parle en français de sujets à caractère culturel (cinéma) ou sportif.

En somme, les comportements des italophones de Montréal varient fortement d'une génération à l'autre et d'un domaine d'activité à l'autre. Les variables structurales influencent cette variation, plus spécialement les caractéristiques individuelles dont la langue dans laquelle l'éducation a été reçue et également le réseau social mais seulement en ce qui concerne l'emploi du français et certains types de comportements ponctuels. Les variables situationnelles sont également liées à la variation des comportements langagiers et tout particulièrement le caractère ethnique de la situation de communication. Cette variable est celle qui est la plus apte à déterminer les langues qui seront appropriées et par conséquent quelles langues seront impliquées par les changements et l'alternance de langue ou par l'insertion de mots exogènes. Cette caractéristique conjoncturelle du réseau social actualisé est d'ailleurs plus efficace pour expliquer les comportements que ne l'est la composition ethnolinguistique du sous-réseau familial, cette caractéristique structurale du réseau social.

Les limites de l'étude

L'un des objectifs poursuivis dans cette étude était de développer une conception intégrée des phénomènes reliés au contact des langues. Bien que cet objectif nous semble avoir été atteint, certaines limites se sont posées lors de l'élaboration de l'étude. L'un des phénomènes les plus intéressants que nous avons dû laisser de côté concerne les dimensions dialectales de l'italien. Comme nous l'avons expliqué au chapitre III, nous avons intégré sous le vocable "italien" toutes les variétés possibles de l'italien standard, régional ou dialectal, incluant notamment le "parlato stentato" ou le "code mixtilingue" dont il a été question plus haut. Les choix linguistiques, tout comme les changements et les alternances de langue, auraient pu prendre en compte un ensemble de sous-variétés dont l'analyse aurait révélé un raffinement bien particulier (voir Sobrero, 1988). Cet aspect de la variation et de l'alternance a dû être laissé de côté et nous nous en sommes tenu, pour des raisons d'économie, puis en tenant compte des limites mêmes de nos compétences, à l'alternance entre les méga-variétés.

Une autre limite que nous avons choisi de poser à cette étude concerne l'analyse linguistique des alternances à l'intérieur d'une même proposition. La plupart des études mentionnées au chapitre I procédaient à de telles analyses en distinguant a priori, au moyen des règles de la grammaire de surface, les points où deux grammaires coïncident et ceux où ils divergent. Cette procédure a permis aux chercheurs de poser une série d'hypothèses sur l'éventuelle réalisation de l'alternance, suite à quoi ils ont analysé des conversations naturelles en vue de vérifier ces hypothèses. Il aurait

été intéressant dans cette étude de procéder de la même façon mais, pour des raisons d'économie et compte tenu du faible nombre d'occurrences de ce type, nous avons choisi de procéder de façon inductive en analysant plutôt les alternances produites pour ensuite constater, cas par cas, si les contraintes d'équivalence syntaxique ou de morphème libre avaient été appliquées ou pas.

Enfin, une autre des limites de cette étude qu'il faut mentionner est celle du nombre de locuteurs dont le comportement a été analysé. C'est pour des raisons de faisabilité que nous avons dû restreindre le nombre à 31 locuteurs, car l'élaboration d'un corpus, de la collecte des données aux analyses en passant par les transcriptions, exige une somme d'efforts considérables et il ne semblait pas possible dans le cadre de ce travail de recueillir davantage d'informations. Bien que des données concernant pour l'ensemble 31 locuteurs soient difficilement généralisables, statistiquement parlant, il n'en demeure pas moins que ces données nous permettent d'atteindre une compréhension à la fois détaillée et suffisamment variée pour pouvoir prétendre à une description adéquate des comportements de ces locuteurs. Le nombre de locuteurs, et par conséquent le nombre d'occurrences recueillies pour chacun des types de comportement, a eu une incidence à la fois sur le type d'analyses statistiques et sur la fiabilité de celles-ci. Comme nous l'avons noté au passage tout au long de la description des résultats, certaines analyses de Chi^2 étaient réparties dans quelques-unes des cellules et un certain nombre de cellules ne contenaient pas les cinq cas minimum requis pour assurer la fiabilité du résultat obtenu.

Les mérites de l'étude

Le mérite premier de cette étude a été de fournir une conception intégrée des phénomènes reliés au contact des langues en situation de multilinguisme. Les résultats que nous avons obtenus concernant l'ensemble des phénomènes allant de l'aspect le plus macrologique à l'aspect le plus micrologique, révèlent, à quelques exceptions près, une régularité bien établie. Qu'il s'agisse du choix d'une langue en particulier, des changements d'une langue à une autre au cours de la conversation, de l'alternance au sein d'un même tour de parole ou même de l'insertion lexicale, il existe des facteurs qui, de façon régulière, régissent l'ensemble des comportements dans les différentes langues.

Plusieurs études connues dans le domaine ont permis d'établir des liens entre des facteurs, tels que la compétence, l'âge, l'appartenance à des réseaux sociaux, et certains types bien définis d'alternance ou de changements de langue. D'autres études se sont contentées d'énumérer une série de contraintes fonctionnelles régissant éventuellement les comportements de changement ou d'alternance de langue. Enfin, depuis que l'on s'intéresse en sociolinguistique aux phénomènes du contact des langues, il a été question à plusieurs reprises de relier les phénomènes macrologiques et micrologiques. Notre étude est, à notre sens, la première à mettre en pratique ce voeu de par la diversité des comportements qu'elle a prise en considération. La régularité que nous avons observée nous permet d'affirmer que les comportements linguistiques d'une communauté, perçus parfois comme étant instables ou flous, qualifiés parfois d'incorrects ou de non rigoureux, sont en réalité des comportements particulièrement raffinés et surtout extrêmement cohérents puisque les mêmes conditions sont observées pour les comportements les plus macrologiques, comme, par exemple, le choix d'une langue, aux plus micrologiques, comme, par exemple, le recours à des commentaires métalinguistiques ou à des alternances en relief.

Par ailleurs, le fait de prendre en considération de façon systématique la présence de l'enquêteur à titre comparatif a permis d'en mesurer quantitativement l'impact en situation d'enquête. Il en va de même en ce qui concerne le changement d'interlocuteur lors des changements de langue et de l'alternance extraphrastique; le fait de prendre ce facteur en considération représente à notre connaissance la première tentative de formaliser l'étude de cette contrainte fonctionnelle par des procédés quantitatifs.

Prospective

Cette étude sur les comportements linguistiques des italophones de Montréal démontre clairement que cette communauté est caractérisée par une situation de multilinguisme dans laquelle les trois langues, l'italien, le français et l'anglais, ont toutes un rôle important à jouer. On ne peut pas conclure cependant que toutes ces langues coexistent de façon stable et se trouvent toutes sur un même pied. Chacune des langues semble, au contraire, obéir à une dynamique qui lui est propre.

Painchaud et Poulin (1988:140) traçaient récemment le portrait suivant en relation avec les groupes ethniques du Québec en général :

> "Il y a donc une certaine conservation des langues maternelles mais il y a aussi transfert des langues d'usage en faveur de l'anglais.
>
> Le français étant nulle part, historiquement, la langue de promotion sociale au Canada et tout particulièrement à l'intérieur de l'élite économique, c'est donc du côté anglais que les transferts linguistiques se sont effectués, et le Québec n'a pas échappé à ce processus de nivellation".

Les résultats que nous avons obtenus démontrent clairement qu'en chacune des langues est inscrite une dynamique qui lui est propre, sans que nous puissions parler cependant de diglossie, où, par exemple, l'italien serait la langue de la famille, l'anglais la langue des amis et le français la langue du travail. Au contraire, les trois langues entrent en interaction de façon systématique les unes avec les autres dans chacun des domaines. En produisant l'analyse linguistique des points de contact entre les paires de langues et en prenant en compte des facteurs structuraux reliés à la communauté et aux individus et des facteurs situationnels reliés aux situations de communication, nous avons pu constater que ce que Painchaud et Poulin appellent "conservation des langues maternelles" et "transfert des langues d'usage en faveur de l'anglais" correspond dans la pratique quotidienne à une dynamique de concurrence entre l'italien et l'anglais. Quant à l'usage du français, bien présent dans les pratiques de la conversation, il répond davantage à des contraintes situationnelles liées aux interlocuteurs.

Après avoir effectué cette étude sur le multilinguisme auprès la communauté italophone de Montréal, il ne saurait être question pour nous de poser l'hypothèse de l'interchangeabilité des trois langues impliquées dans cette situation particulière. Il faut davantage voir que ces trois langues coexistent dans des rapports variables en fonction d'un ensemble de facteurs structuraux et situationnels. Au foyer, les locuteurs de première génération favorisent l'italien qui se trouve en rapport avec le français et l'anglais; les locuteurs de seconde génération y favorisent plutôt l'italien et l'anglais qui se trouvent en rapport avec le français. Au travail, le français et l'anglais entretiennent entre eux un rapport privilégié quasi inexistant au foyer.

Suite à la mise en vigueur de la Charte de la langue française, le français a réussi à s'imposer davantage au cours des dernières années comme langue du travail et du commerce au Québec; le français a également accru son importance comme langue de scolarisation. Si la situation des italophones de Montréal est révélatrice du statut des langues au Québec, le sort du français, réalité relativement bien ancrée, demeure tout de même quelque peu fragile par le statut plus conjoncturel qu'il occupe comparé à l'anglais. En effet, l'utilisation du français parmi les italophones de Montréal nécessite la présence de francophones alors que celle de l'anglais n'implique pas nécessairement la présence d'Anglo-Saxons.

Références bibliographiques

AUER, J.C.P. (1984a) *Bilingual conversation*, Philadelphia, John Benjamin.

——— (1984b) On the Meaning of Conversational Code-Switching, J.C.P. Auer et A. di Luzio (dir.) *Interpretive Sociolinguistics*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 87-112.

BAKER, Opal Ruth (1980) *Categories of Code Switching in Hispanic Communities : Untangling the Terminology*, Sociolinguistic Working Papers, 76, Austin, Southwest Educational Development Laboratory.

BALIBAR, Renée (1985) *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, PUF (Pratiques théoriques).

BARBAUD, Philippe (1984) *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Québec, les Presses de l'Université du Québec.

BARTOLINI, C., C. TAGLIAVINI et A. ZAMPOLLI (1971) *Lessico di frequenza della lingua italiana contemporanea*, Milano, IBM Italia, Agema.

BATES, Elizabeth, Sandra McNEW, Brian MacWHINNEY, Antoniella DEVESCOVI et Stan SMITH (1982) Functional Constraints on Sentence Processing : A Cross-Linguistic Study, *Cognition*, 11, 245-299.

BENTAHILA, Abdelâli et Eirlys E. DAVIS (1983) The Syntax of Arabic-French Code-Switching, *Lingus*, 59, 301-330.

BERK-SELIGSON, Susan (1986) Linguistic Constraints on Intrasentential Codeswitching : A study of Spanish/Hebrew Bilingualism, *Language in Society*, 15, 313-348.

BLOM, J.P. ET J.J. GUMPERZ (1972) Social Meaning in Linguistic Structure: Code-Switching in Norway, Gumperz et Hymes (dir.) *Directions in Sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 407-434.

BOISSEVAIN, Jeremy (1970) *The Italians of Montreal. Social Adjustment to a plural Society*, Ottawa, Queen's Printer (Studies of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 7).

——— (1971) *Les Italiens de Montréal. L'adaptation dans une société pluraliste*, Ottawa, Information Canada (Études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 7).

BOURDIEU, Pierre (1977) L'économie des échanges linguistiques, *Langue française*, 34, 17-34.

BREDIMAS-ASSIMOPOULOS, Nadia (1983) Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec: le cas de la population grecque de Montréal, *Sociologie et Sociétés*, XV:2, 105-116.

BREITBORDE, L.B. (1983) Levels of Analysis in Sociolinguistic Explanation : Bilingual Code Switching, Social Relations, and Domain Theory, *International Journal of the Sociology of Language*, 39, 5-43.

CHANA, Urmi et Suzanne ROMAINE (1984) Evaluative Reactions to Panjabi/English Code-Switching, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 5:6, 447-473.

CHERRY, L. (1975) The Preschool Teacher-Child Dyad : Sex Differences in Verbal Interaction, *Child Development*, 46, 532-535.

CLÉMENT, Richard et Yves BEAUREGARD (1986) Peur d'assimilation et confiance en soi : leur relation à l'alternance des codes et à la compétence communicative en langue seconde, *Revue canadienne des sciences du comportement*, 18:2, 187-196.

CLIVIO, Gianrenzo P. (1976) The assimilation of English Loanwords in Italo-Canadian, Peter A. Reich (dir.) *The Second LACUS Forum*, Columbia, South Carolina, Hornbeam Press, 584-589.

——— (1986) Competing Loanwords and Loanshifts in Toronto *italiese*, C. Bettoni (dir.) *Altro Paolo. Italian Abroad. Studies on Language Contact in English-Speaking Countries*, Sydney, Frederick May Foundation for Italian Studies, 129-146.

CONGRES NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (CNIC) (1978) *Étude nationale sur les communautés italo-canadiennes*, Ottawa, Secrétariat d'État.

COVERI, Lorenzo (1985) Lingua nazionale, dialetti e lingue minoritarie in Italia alla luce dei dati quantitativi, *Linguaggi*, Roma, Coop Spazio Linguistico, II:3, 5-13.

DANESI, Marcel (1982) L'interferenza lessicale nell'italiano parlato in Canada (Toronto), *Les langues néo-latines*, 241, 163-167.

——— (1983) La dialettologia italiana in Canada, *Rivista Italiana di Dialettologia. Scuola società territorio*, VII, 316-323.

DEMARCO, Domenico (1980) Italie. L'émigration italienne de l'Unità à nos jours : profil historique, Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales *Les migrations internationales de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, C.N.R.S., 595-615.

de MAURO, Tullio (1984 [1963]) *Storia linguistica dell'Italia Unita*, Nuova edizione riveduta, aggiornata e amplicata [1970], Bari, Editore Laterza, (Biblioteca Universale Laterza, 88).

DESHAIES, Denise (1983) Langues en contact : une analyse sociolinguistique, *Bulletin de l'ACLA. Actes du 14^e colloque annuel tenu à l'Université Laval, Québec*, 5:2, 61-93.

DIDIER, René et Yvan BORDELEAU (1973) *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec. Étude E-6*, Québec, l'Éditeur officiel du Québec

di LUZIO, Aldo (1982) La sociolinguistique en Italie, N. Dittmar et B. Schlieben-Lange (dir.) *La sociolinguistique dans les pays de langue romane*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 33-52.

di SCIULLO, Anne-Marie, Arie van AMERINGEN, Henrietta CEDERGREN et Paul PUPIER (1976) Étude de l'interaction verbale chez des Montréalais d'origine italienne, *Cahiers de linguistique*, 6, 127-153.

di SCIULLO, Anne-Marie, Pieter MUYSKEN et Rajendra SINGH (1986) Government and Code-Mixing, *Journal of Linguistics*, 22, 1-24.

DITTMAR, Norbert, Peter SCHLOBINSKI et Inge WACHS (1988) Components for an Overarching Theoretical Perspective in Sociolinguistics, N. Dittmar et P. Schlobinski (dir.) *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars. Case Studies and their Evaluation*, Berlin, New York, deGruyter Verlag, 114-144 (Sociolinguistics and Language Contact, 1).

DOLBEC, Jean et Conrad OUELLON (1982) *Structures de la phrase française*, Saint-Jean sur Richelieu, les Éditions Préfontaine.

EHLICH, Konrad et Jochen REHBEIN (1976) Halbinterpretative Arbeitstranskriptionen (HIAT), *Linguistische Berichte*, 45:76, 21-41.

FASOLD, Ralph (1984) Diglossia (Chap. 2), *The Sociolinguistics of Society. Introduction to Sociolinguistics. Volume 1*, Oxford, Basil Blackwell, 34-60 (Language in Society, 5).

FERGUSON, Charles A. (1959) Diglossia, *Word*, XV:2, 325-340.

FERRARA, C. (1980) Lexical Interference in Italian Dialect Speakers. A Suggested Pedagogical Approach, *Canadian Modern Language Review*, 36, 644-653.

FISHMAN, J. (1965) Who speaks What Language to Whom and When ?, *La linguistique*, 2, 67-88.

FISHMAN, Joshua A. (1967) Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism, *Journal of Social Issues*, XXIII:2, 29-38.

——— (1968) Sociolinguistic Perspective on the Study of Bilingualism, *Linguistics*, 39, 21-49.

——— (1972) Domains and the Relationship between Micro- and Macrosociolinguistics, J.J. Gumperz et D. Hymes (dir.) *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, Inc., 435-453.

GAL, Susan (1978) Variation and Change in Patterns of Speaking: Language Shift in Austria, D. Sankoff (dir.) *Linguistic Variation: Models and Methods*, New York, Academic Press, 227-238.

GELLER, S. (1975) *Abrégé de statistique à l'usage des étudiants en médecine et en biologie*, 2e édition, Paris, Masson et Cie.

GÉMAR, Jean-Claude (1983) *Les trois états de la politique linguistique du Québec. D'une société traduite à une société d'expression*, Québec, l'Éditeur officiel du Québec (Dossiers du Conseil de la langue française, Études juridiques, 17)

GENISHI, Celia (1981) Codeswitching in Chicano Six-Year-Olds, R.P. Duran (dir.) *Latino Language and Communicative Behavior*, Norwood (N.-J.), Ablex Publishing Corporation, 133-152.

GILES, H., R.Y. BOURHIS et D.M. TAYLOR (1977) Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations, H. Giles (dir.) *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, New York, Academic Press, 307-348.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1972) *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Tome 3. Les groupes ethniques*, Québec, Gouvernement du Québec, l'Éditeur officiel du Québec.

——— (1977) *Projet de loi 101. Charte de la langue française*, Assemblée nationale du Québec, Sanctionnée le 26 août 1977, l'Éditeur officiel du Québec.

——— (1983) *Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec portant sur la collaboration en matière d'immigration et sur la sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire*, Montréal, MCCI, Direction des Communications.

GRIMSHAW, Allen D. (1987) Micro- Macrolevels, Article no 10, U. Ammon, N. Dittmar et K.J. Mattheier (dir.) *Sociolinguistics. Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society*, Tome 1, Berlin, New York, Walter deGruyter Verlag, 66-77.

GRUPPO DI LECCE (1980) Il Caso Grecia, Federico Albano Leoni (dir.) *I dialetti e le lingue delle minoranze di fronto all'italiano. Atti dell' XV Congresso internazionale di studi*, Cagliari, 27-30 Maggio 1977, Roma, Bulzoni, 343-403.

GUMPERZ, J.J. (1976) The sociolinguistic Significance of Conversational Code-Switching, J. Cook-Gumperz et J.J. Gumperz (dir.) *Working Paper 46, Language Research Laboratory*, Berkely, University of California Press.

GUMPERZ, John J. (1982) Conversational Code-Switching, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press, 59-99 (Studies in Interactional Sociolinguistics, 1).

HAMERS, Josianne F. (1987) The Relevance of Social Network Analysis in the Psycholinguistic Investigation of Multilingual Behavior, M. Blanc et J.F. Hamers (dir.) *Problèmes théoriques et méthodologiques dans l'étude des langues/dialectes en contact aux niveaux macrologique et micrologique*, Québec, CIRB, 64-75 (Publication B-160).

HARNEY, Robert, F. (1978) *Italians in Canada*, Occasional Papers on Ethnic and Immigration Studies, 1, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario.

HASSELMO, Nils (1970) Code-Switching and Modes of Speaking, G.G. Gilbert (dir.) *Texas Studies in Bilingualism*, Berlin, deGruyter Verlag, 179-210.

HUERTA-MACIAS, Ana (1981) Codeswitching : All in the Family, R.P. Duran (dir.) *Latino Language and Communicative Behavior*, Norwood (N.-J.), Ablex Publishing Corporation, 153-168.

JACOBSON, Rodolfo (1982) The Social Implications of Intra-sentential Code-Switching, J. Amastae et L. Elias-Olivares (dir.) *Spanish in the United States. Sociolinguistic Approaches*, Cambridge, Cambridge University Press, 182-208.

JANSEN, C.J. et L.R. LaCAVERA (1981) *Fact-book on Italians in Canada*, First edition, Downsview (Ontario), York University.

KINDER, John, J. (1986) The Verbal Marking of Transference in New Zealand Italian, C. Bettoni (dir.) *Altro Polo. Italian Abroad. Studies on Language Contact in English-Speaking Countries*, Sydney, Frederick May Foundation for Italian Studies, 87-104.

KLAUS, Peter (1987) Italiener in Québec : «Gens du silence» ?, *Neue Romania*, 6, 59-79.

KREMNITZ, Georg (1981) Du «bilinguisme» au «conflit linguistique». Cheminement de termes et de concepts, *Langages*, 61, Paris, Larousse, 63-73.

——— (1987) Diglossie/Polyglossie, Article no 31, U. Ammon, N. Dittmar et K.J. Mattheier (dir.) *Sociolinguistics. Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society*, Tome 1, Berlin, New York, Walter deGruyter Verlag, 208-218.

LABOV, William (1978) *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, traduit de l'américain par A. Kihm, 2 tomes, Paris, Les Éditions de Minuit.

LABOV, William et D. FANSHEL (1977) *Therapeutic Discourse*, New York, Academic Press.

LABRIE, Normand (1984) *La vitalité ethnolinguistique et les caractéristiques socio-psychologiques de l'individu vivant en milieu bilingue*, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme, (Publication B-133).

——— (1988 [1987]) Réseaux sociaux et alternance langagière : Aspects de l'intégration des italophones de Montréal. Annexe. Le corpus des italophones de Montréal : Transcriptions, Québec, ronéotypé déposé au centre de documentation du CIRB.

——— (1988a) Organisation conversationnelle en situation de plurilinguisme : les choix linguistiques des italophones de Montréal, J. Auger (dir.) *Actes du colloque. Tendances actuelles de la recherche sur la langue parlée*, Québec, CIRB, 61-73 (Publication B-166).

——— (1989) Choix linguistiques, changements et alternances de langue : Les comportements multilingues des italophones de Montréal, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Faculté des Lettres.

——— (sous presse, 1991) The Role of Pressure Groups in the Change of the Status of French in Québec since 1960, U. Ammon et M. Hellinger *Statuswandel von Sprachen / Status Change of Languages*, Berlin, New York, De Gruyter Verlag.

LABRIE, Normand et Denise DESHAIES (1989) Diglossie et alternance de code : un examen des concepts en fonction des comportements bilingues, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée. Bilinguisme et diglossie*, 8:2, 57-72.

LAFONT, Robert (1979) La diglossie en pays occitan ou le réel occulté, *Bildung und Ausbildung in der Romania. Akten des Romanistentages Giessen 1977*, vol. II, 504-512.

LAMBERT, W.E. (1974) Culture and Language as Factors in Learning and Education, F. Aboud et M.D. Mead (dir.) *Cultural Factors in Learning and Education*, Bellingham, Western Washington State College, 15-48.

LAMBERT, W.E., R.C. HODGSON, R.C. GARDNER et S. FILLENBAUM (1960) Evaluation Reactions to Spoken Languages, *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60:1, 44-51.

LANCTÔT, Gustave (1960) *Histoire du Canada. Tome 1. Des origines au régime royal*, Montréal, Librairie Beauchemin.

LAPLACE, Gérard (1984) Quartier ethnique et propriété foncière : le cas de la communauté italienne de Montréal, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie.

LEDERBERG, Any R. et Cesareo MORALES (1985) Code Switching by Bilinguals : Evidence Against a Third Grammar, *Journal of Psycholinguistic Research*, 14:2, 113-136.

LIPSKI, John M. (1978) Code-Switching and the Problem of Bilingual Competence, M. Paradis (dir.) *Aspects of Bilingualism*, Columbia, Hornbeam Press, 250-264.

McCLURE, Erica (1981) Formal and Functional Aspects of the Codeswitched Discourse of Bilingual Children, R.P. Duran (dir.) *Latino Language and Communicative Behavior*, Norwood (N.-J.), Ablex Publishing Corporation, 69-94.

MICONE, Marco (1982) *Gens du silence*, Montréal, Québec-Amérique (Premières).

MIGLIORINI, Bruno (1983 [1960]) *Storia della lingua italiana*, Firenze, Sansoni editore.

MOLINO, Jean (1982) Le nom propre dans la langue, *Langages*, 16:66, 5-20.

MOUGEON, Raymond, E. BENIAK et D. VALOIS (1985) *Issues in the Study of Language Contact : Evidence from Ontario French*, Toronto, Centre for Franco-Ontarian Studies.

NAIT M'BAREK, Mohamed et David SANKOFF (1987) *Le discours mixte arabe/français : emprunts ou alternances de langue ?*, Montréal, Centre de recherches mathématiques.

NARTEY, Jonas N. A. (1982) Code-Switching, Interference or Faddism ? Language Use among Educated Ghanians. *Anthropological Linguistics*, 24:2, 183-192.

NOËL, Daniele (1990) *Les questions de langue au Québec : 1759-1850*, Québec Conseil de la langue française (Dossiers du Conseil de la langue française, 32).

OKSAAR, Els (1980) Mehrsprachigkeit, Sprachkontakt, Sprachkonflikt, P.H. Nelde (dir.) *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 43-52.

PAINCHAUD, Claude (1982) Processus migratoire, communauté et bourgeoisie italo-québécoise, Mémoire de maitrîse, Montréal, UQAM, Département de Sciences politiques.

PAINCHAUD, Claude et Richard POULIN (1983) Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise, *Sociologie et Sociétés*, XV: 2, 89-104.

——— (1988) *Les Italiens au Québec*, Hull, Asticou/Critiques.

PASCASIO, Emy M. et Araceli HIDALGO (1979) How Role-Relationships, Domains, and Speech Situations Affect Language Use Among Bilinguals, W. C. McCormack et S. A. Wurm (dir.) *Language and Society : Anthropological Issues*, The Hague Mouton, 111-126.

PELLEGRINI, G.B. (1977) *Carta dei dialetti d'Italia* (Profilo dei dialetti italiani, a cura di M. Cortelazzo, 5) (avec carte), Pise, Pacini Editore, CNR, Centro di studi per la dialettologia italiana.

PFAFF, Carol W. (1979) Constraints on Language Mixing: Intrasentential Code-Switching and Borrowing in Spanish/English. *Language*, 55:2, 291-319.

PIETROPAOLO, D (1974) Aspects of English Interference on the Italian Language in Toronto, *Canadian Modern Language Review*, 30:3, 234-241.

PLATT, J. (1980) The Relation Between Accomodation and Code Switching in a Multilingual Society : Singapore, Giles, Robinson et Smythe (dir.) *Language, Social Psychological Perspectives*, Oxford, Pergamon Press, 345-351.

POPLACK, Shana (1980) Sometimes I'll Start a Sentence in English y termino en español: Towards a Typology of Code-Switching, *Linguistics*, 18, 581-618.

——— (1981) Syntactic Structure and Social Function of Code-Switching, R.P. Duran (dir.) *Latino Language and Communicative Behavior*, Norwood (N.-J.), Ablex Publishing Corporation, 169-184.

——— (1988) Contrasting Patterns of Codeswitching in two Communities, M. Heller (dir.) *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Gruyter, 215-244 (Contributions to the Sociology of Language, 48).

POPLACK, Shana et David SANKOFF (1984) Borrowing : the Synchrony of Integration, *Linguistics*, 22, 99-135.

——— (1988) Code-Switching, Article no 129, U. Ammon, N. Dittmar et K.J. Mattheier (dir.) *Sociolinguistics. Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society*, Tome 2, Berlin, New York, Walter deGruyter Verlag, 1174-1180.

POPLACK, Shana, David SANKOFF et Christofer MILLER (1987) *The Social Correlates and Linguistic Consequences of Lexical Borrowing and Assimilation*, Technical Report 1454, Montréal, Centre de recherches mathématiques.

POPLACK, Shana, Susan WHELER et Anneli WESTWOOD (1987) Distinguishing Language Contact Phenomena : Evidence from Finnish-English Bilingualism, P. Lilius et M. Saari (dir.) *The Nordic Languages and Modern Linguistics*, 6, Helsinki, University of Helsinki Press, 33-56.

PROTO, Stella et Marcelo PANESE (1985-1986) Fra gli emigranti italiani a Londra : alternanza linguistica e strategie conversazionali, Tesi di laurea, Facoltà di Magistero, Lecce, Università degli Studi du Lecce.

PRUJINER, Alain (1984) Un double échec d'options opposées, M. Amyot et G. Bibeau (dir.) *Le statut culturel du français au Québec*, Tome II, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 410-415.

PRUJINER, A, D. DESHAIES, J.F. HAMERS, M. BLANC, R. CLÉMENT, R. LANDRY, *et al.* (1984) *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Projet de recherche, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (Publication G-5).

RAMIREZ, Bruno (1982) La recherche sur les Italiens du Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture *Migrations et communautés culturelles*, Québec, IQRC, 103-111 (Questions de culture, 2).

——— (1984) *Les premiers Italiens de Montréal. L'origine de la Petite Italie du Québec*, Montréal, Boréal Express.

ROMANO, Sergio (1977) *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, les Éditions du Seuil.

RUSSELL, Joan (1982) Networks and Sociolinguistic Variation in an African Urban Setting, S. Romaine (dir.) *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, London, Edward Arnold, 125-141.

SABATINI, F. (1979) Minoranze e culture regionali nella storiografia linguistica italiana, Albano Leoni (dir.) *I dialetti e le lingue delle minoranze di fronte all'italiano. Atti dell'XI Congresso Internazionale di Studi della SLI (Caligari 27-30 maggio 1977)*, Roma, Bulzoni, 5-18.

SACKS, H., E. SCHEGLOFF et G. JEFFERSON (1974) A simplest Systematics for the Organization of Turn-taking for Conversation, *Language*, 50, 696-735.

SALAMONE, Lorenzo (1986) Monreale e Montréal gemelle, *Giornale di Sicilia*, 3 avril 1986.

SANGA, Glauco (1981) Les dynamiques linguistiques de la société italienne (1861-1980) : de la naissance de l'italien populaire à la diffusion des ethnicismes linguistiques, *Langages*, 61, 93-115.

SANKOFF, David et S. MAINVILLE (1985) *Un modèle pour l'alternance de langue sous la contrainte d'équivalence*, CRM-1301, Montréal, Centre de recherches mathématiques.

SANKOFF, David et Shana POPLACK (1981) A Formal Grammar for Code-Switching, *Papers in Linguistics: International Journal of Human Communication*, 14:1, 3-45.

SANKOFF, David, Shana POPLACK et Swathi VANNIARAJAN (1986) *The Case of the Nonce Loan in Tamil*, Technical Report 1348, Montréal, Centre de recherches mathématiques.

SANKOFF, Gillian (1980) Language Use in Multilingual Societies, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 29-46.

SCHENKEIN, Jim (1978) *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, Vol. 1, New York, Academic Press.

SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte (1977) Pour une sociolinguistique pragmatique. Esquisse méthodologique, *Lengas*, 1:2, 3-14.

SCOTTON, Carol M. (1976a) The Role of Norms and Other Factors in Language Choice in Work Situations in Three African Cities (Lagos, Kampala, Nairobi), A. Verdoodt et R. Kjohseth (dir.) *Language in Sociology*, Louvain, Éditions Peeters, Institut de linguistique de Louvain, 201-231.

——— (1976b) Strategies of Neutrality : Language Choice in Uncertain Situations, *Language*, 52, 919-941.

SMITH, C.D.C. (1974) Invasion, Succession and Conflict: The Case of St-Léonard, Québec, Thèse de doctorat, Philadelphie, Pennsylvania State University.

SMOLICZ, J.J. (1983) Modification and Maintenance : Language among School-Children of Italian Background in South Australia, *Journal of Multicultural and Multilingual Development*, 4:5, 313-337.

SOBRERO, Alberto (1973) L'integrazione linguistica in giovanni immigrati a Torino, *Parole e Metodi*, 6, Firenze, Leo S. Olschki Editore, 165-212.

——— (1978) *I padroni della lingua. Profilo sociolinguistico della lingua italiana*, Naples, Guida Editore, (La terra deportata, a cura di Luigi M. Lombardi Satriani, 7).

——— (1983) Per una prima raccolta sistematica di dati sull'italiano parlato in Salento, Günter Holtus et Edgar Radtke (dir.) *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 77-85.

——— (1988) Villages and Towns in Salento : the Way Code Switching Switches, N. Dittmar et P. Schlobinski (dir.) *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars. Case Studies and their Evaluation*, Berlin, New York, deGruyter Verlag, 207-216 (Sociolinguistics and Language Contact, 1).

SOBRERO, Alberto et Maria Teresa ROMANELLO (1977) Una ricerca sociolinguistica in Salento. Linee d'indagine e primi risultati, R. Simone et G. Ruggiero (dir.) *Aspetti sociolinguistici dell'Italia contemporanea. Atti del VIII Congresso Internazionale di Studi*, Bressanone, 31 maggio - 2 giugno 1974, Roma, Bulzoni, 373-384.

SPADA, A.V. (1969) *The Italians in Canada*, Montréal, Riviera Printers and Publishers, Inc. (Canada Ethnica, VI).

STATISTIQUE CANADA (1984) *Recensement du Canada de 1981. Population. Lieu de naissance, citoyenneté et période d'immigration*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada (Catalogue 92-913, Vol. 1, Série nationale).

——— (1985) *La situation linguistique au Canada*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada (Catalogue 99-935).

——— (1988) *Recensement du Canada de 1986*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada (Catalogue 93-102).

STATPAC (1984 [1981]) *StatPac - Statistical Analysis Package for the IBM*, Manuel, Minneapolis, Walonick Associates.

TADDEO, Donato J. et Raymond TARAS (1987) *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal (Histoire économique et sociale du Québec).

TANA, Paul et Bruno RAMIREZ (1985) *Caffè Italia, Montréal*, Long métrage produit par Marc Daigle.

TEMPESTA, Immacolata (1985) Una comunità cegliese a Herford (R.F.T.), *Studi Emigrazione*, 22: 79, 411-420.

TURI, Joseph-G. (1989) Introduction au droit linguistique, P. Pupier et J. Woehrling (dir.) *Langue et droit. Actes du Premier Congrès de l'Institut international de droit linguistique comparé*, Montréal, Wilson et Lafleur, 55-84.

VALDÉS-FALLIS, Guadalupe (1976) Social Interaction and Code-Switching Patterns : A Case Study of Spanish/English Alternation, G. Keller et al. (dir.) *Bilingualism in the Bicentennial and Beyond*, New York, Bilingual, 53-85.

VALDÉS, Guadalupe (1981) Codeswitching as Deliberate Verbal Strategy : A Microanalysis of Direct and Indirect Requests among Bilingual Chicano Speakers, R.P. Duran (dir.) *Latino Language and Communicative Behavior*, Norwood (N.-J.), Ablex Publishing Corporation, 95-107.

VELTMAN, Calvin (1985) *L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise*, avec la collaboration d'Odette Paré, Montréal, INRS-Urbanisation (Études et Documents, 44).

VICE VERSA (1985) Magasine transculturel, bimestriel, 2:3, Écrire la différence. Actes du colloque sur la littérature des minorités.

VIGNUZZI, Ugo (1983) Italiano e dialetti fuori d'Italia, *Rivista Italiana di dialettologia. Scuola società territorio*, VII, 309-323.

VIKIS-FREIBERG, V. (1974) *Fréquence d'usage des mots au Québec*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal.

VILLATA, Bruno (1980) Le lexique de l'italien parlé à Montréal, *Studii si cercetari linguistice*, XXXI:3, 257-284.

——— (1982) Le Régiment de Carignan était-il vraiment français ?, *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 33:4:154, 243-255.

——— (1985a) *Bilinguisme et problématique des langues ethniques. Enquête sur le comportement linguistique des jeunes Montréalais d'origine italienne*, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (Publication B-149).

——— (1985b) Le vocabulaire de disponibilité trilingue des jeunes Montréalais qui ont l'italien comme langue du foyer, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Faculté des Lettres.

WEINREICH, Uriel (1953) *Languages in Contact : Findings and Problems*, New York, Publications of the Linguistic Circle of New York.

WHYTE, W.F. (1955) *Street Corner Society*, Enlarged Edition, Chicago, University of Chicago Press.

WOODS, Anthony, Paul FLETCHER et Arthur HUGHES (1986) *Statistics in Language Studies*, Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge Textbooks in Linguistics).

Dictionnaires et ouvrages de références

AVIS, W.S., P.D. DRYSDALE, R.J. GREGG et M.H. SCARGILL (1967 [1941]) *Dictionary of Canadian English. The Senior Dictionary*, Toronto, W.J. Gage Ltd.

AVIS, W.S., P.D. DRYSDALE, R.J. GREGG, NEUFELD et M.H. SCARGILL (1983) *Gage Canadian Dictionary*, Toronto, Gage Publishing Ltd.

BATTAGLIA, Salvatore (1961) *Grande dizionario della lingua italiana*, Torino, Unione tipografico-editrice torinese.

DIZIONARIO GARZANTI DELLA LINGUA ITALIANA, (1982 [1963]) Milano, Redazioni Garzanti.

FOWLER, H.W. ET F.G. FOWLER (1974 [1964]) *The Concise Oxford Dictionary of Current English*, 5th Edition, Oxford, At the Clarendon Press.

INDEX LEXICOLOGIQUE QUÉBÉCOIS (ILQ), compilé par Diane Barnabé et Louis Mercier, Québec, TLFQ, Université Laval.

LITTRÉ, Émile (1956) *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Jean-Jacques Pauvert Éditeur.

ROBERT, Paul (1978) *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré.

——— (1985) *Le grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC, Fichiers du Trésor de la langue française au Québec, Québec, Université Laval.

WEBSTER'S THIRD NEW INTERNATIONAL DICTIONARY (1928) Springfield, Meriam.

ZINGARELLI, Nicola (1984 [1983]) *Il nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli.

Questionnaire de renseignements de base

IDENTIFICATION: _____

1. *Date de naissance:* _____

2. *Lieu de naissance:* Ville/village: _____
Région: _____
Pays: _____

3. *Lieu de naissance des parents et grands-parents:*

	Ville/village	Région	Pays
père			
mère			
grand-père paternel			
grand-mère paternelle			
grand-père maternel			
grand-mère maternelle			

4. *Quelle est la langue maternelle de vos parents et grand-parents (ou quelles sont leurs langues maternelles) ?*

	italien	français	anglais	autre, laquelle?
père				
mère				
grand-père paternel				
grand-mère paternelle				
grand-père maternel				
grand-mère maternelle				

5. *Combien de frères et soeurs avez-vous ?* _____

6. *Où habitent-ils ?*

Prénom	Localité	Région	Pays

7. *Dans quel quartier habitez-vous ?*
Quartier : _____
Ville : _____

8. *Qu'est-ce qui a motivé votre installation dans ce quartier ?*

_____

9. *Êtes-vous arrivé comme :*
___ locataire
___ propriétaire
___ autre (ex. j'habitais chez mes parents, chez un oncle, etc.) : _____

10. *Avez-vous loué, acheté (s'il y a lieu) :*
___ d'un italophone
___ d'un francophone
___ d'un anglophone
___ autre : _____

11. *Depuis combien de temps habitez-vous à votre adresse actuelle ?*

_____

12. *Êtes-vous ?*
___ locataire
___ propriétaire
___ autre (ex. : j'habite chez mes parents, chez un oncle, etc.) : _____

13. *Dans quels quartiers de Montréal avez-vous habité auparavant (s'il y a lieu) ?*

Années	Quartier	Comme propriétaire	Comme locataire	Chez qui ? (un parent, ami etc.)
19__-19__				
19__-19__				
19__-19__				
19__-19__				
19__-19__				

14. *Quelle est votre langue maternelle (ou quelles sont vos langues maternelles) ?*
___ l'italien
___ le français
___ l'anglais
___ autre : _____

15. *Combien d'années êtes-vous allé à l'école ?*
___ aucune
___ 1-4 ans
___ 5-8 ans
___ 9-10 ans
___ 11-13 ans
___ post-secondaire
___ universitaire

16. *Quelle formation avez-vous complétée ?*

_____

17. *Quels sont les établissements scolaires que vous avez fréquentés?*

Années	Établissements	Localité	Langue(s) d'enseignement			
			italien	français	anglais	autre
19__-19__	_____	_____	_____	_____	_____	_____
19__-19__	_____	_____	_____	_____	_____	_____
19__-19__	_____	_____	_____	_____	_____	_____
19__-19__	_____	_____	_____	_____	_____	_____
19__-19__	_____	_____	_____	_____	_____	_____
19__-19__	_____	_____	_____	_____	_____	_____

18. *Quelle est l'occupation de votre père (ou quelle a été son occupation principale) ?*

_____

19. *Quelle est l'occupation de votre mère (ou quelle a été son occupation principale) ?*

_____

20. *Quelle était l'occupation de vos grand-parents ?*

grand-père paternel _____
grand-mère paternelle _____
grand-père maternel _____
grand-mère maternelle _____

21. *Quelle était votre occupation avant de quitter l'Italie (s'il y a lieu) ?*

_____

22. *Quelle était votre qualification lorsque vous avez quitté l'Italie (s'il y a lieu) ?*

_____

23. *Quels sont les endroits où vous avez habité en Italie (s'il y a lieu) ?*

Années	Ville/village	Région
19__-19__	_____	_____
19__-19__	_____	_____
19__-19__	_____	_____
19__-19__	_____	_____

24. *En quelle année avez-vous quitté l'Italie (s'il y a lieu) ?*

19__

25. *Êtes-vous venu directement à Montréal ?*

___ oui
___ non

26. *Si vous n'êtes pas venu directement à Montréal, où avez-vous séjourné entre-temps ?*

Localité	Pays	Occupation	Durée (mois)	Langues utilisées			
				ital.	franç.	ang.	autre
_____	_____	_____	_____	___	___	___	_____
_____	_____	_____	_____	___	___	___	_____
_____	_____	_____	_____	___	___	___	_____

27. *Quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes venu vous installer à Montréal (s'il y a lieu) (vous pouvez cocher plus d'une catégorie) ?*

___ J'y avais des parents
___ J'y avais des amis
___ J'y avais un emploi
___ Je croyais qu'il y avait beaucoup d'emplois disponibles
___ Je connaissais le français
___ Je connaissais l'anglais
___ Mes parents venaient y vivre
___ Autres raisons : _____

28. *Quelle a été votre première occupation lorsque vous êtes arrivé à Montréal (s'il y a lieu) ?*

	Langue de travail			
	ital.	franç.	ang.	autre
_____	___	___	___	___

29. *Avez-vous suivi des cours de formation professionnelle depuis que vous vous êtes installé à Montréal (s'il y a lieu) ?*

___ oui, lesquels : _____
___ non

30. *Quels autres emplois avez-vous effectués depuis votre première occupation à Montréal jusqu'à votre emploi actuel (s'il y a lieu) ?*

Années	Occupation	Langue de travail			
		ital.	franç.	ang.	autre
19__-19__	_____	___	___	___	___
19__-19__	_____	___	___	___	___
19__-19__	_____	___	___	___	___
19__-19__	_____	___	___	___	___
19__-19__	_____	___	___	___	___

31. *Quelle est votre occupation actuelle ?*

_____

32. *Depuis combien de temps avez-vous votre emploi actuel ?*

_____

33. *Depuis combien de temps faites-vous ce type de travail ?*

_____

34. *Êtes-vous satisfait de votre emploi actuel ?*

___ très satisfait
___ assez satisfait
___ plus ou moins satisfait
___ plutôt insatisfait
___ très insatisfait

35. *Jusqu'à quand désirez-vous garder cette occupation ?*

_____

36. *Si vous changiez d'emploi, quelles seraient les modifications que vous souhaiteriez (ex.: obtenir plus de responsabilités; gagner plus d'argent; trouver un travail plus rapproché de la maison, etc.) ?*

_____

37. *Dans quelle municipalité travaillez-vous ?*

_____

38. *Quelle(s) langue(s) utilisez-vous au travail ?*
___ l'italien
___ le français
___ l'anglais
___ autre : _____

39. *Laquelle utilisez-vous le plus ?*
___ l'italien
___ le français
___ l'anglais
___ autre : _____

40. *Faites-vous partie d'un syndicat ou d'une association professionnelle ?*
___ non
___ oui, à titre de membre
___ oui, à titre de responsable

41. *Lequel, laquelle ?*

_____

42. *Quelle est la langue maternelle de votre conjointe (ou de votre amie) (ou quelles sont ses langues maternelles) ?*
___ l'italien
___ le français
___ l'anglais
___ autre : _____

42.1 *Quel est son degré de connaissance des langues suivantes ?*

	italien	français	anglais	autre :
très bon				
assez bon				
plus ou moins bon				
plutôt restreint				
très restreint ou nul				

42.2 *Quel est le lieu de naissance de votre conjointe (ou amie) ?*
Ville/village : _____
Région : _____
Pays : _____

42.3 *Quel est le lieu de naissance de ses parents et grands-parents:*

	Ville/village	Région	Pays
père			
mère			
grand-père paternel			
grand-mère paternelle			
grand-père maternel			
grand-mère maternelle			

43. *Combien d'années d'études votre conjointe (ou amie) a-t-elle complétées ?*

___ aucune
___ 1-4 ans
___ 5-8 ans
___ 9-10 ans
___ 11-13 ans
___ post-secondaire
___ universitaire

44. *Quelle est sa formation professionnelle ?*

_____ _____

45. *Quelle est son occupation actuelle (ou quelle a été son occupation principale) ?*

	Langue de travail			
	italien	français	anglais	autre :
_____	_____	_____	_____	_____

46. *Combien d'enfants avez-vous ?*

Prénom	Âge	Occupation	Langue(s) d'enseignement			
			italien	français	anglais	autre
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____
_____	___	_____	_____	_____	_____	_____

47. *Dans quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent ces media ?*

	italien	français	anglais	autre
la télévision	_____	_____	_____	_____
la radio	_____	_____	_____	_____
le cinéma	_____	_____	_____	_____
les journaux	_____	_____	_____	_____
les livres	_____	_____	_____	_____
autres : _____	_____	_____	_____	_____

48. *Quels journaux lisez-vous le plus souvent ?*

_____
_____
_____

49. *Depuis que vous vivez à Montréal, combien de fois vous êtes-vous rendu en visite en Italie ?*

_____

50. *Avez-vous la citoyenneté canadienne ?*
___ oui
___ non

51. *Désirez-vous l'obtenir ?*
___ oui, quand ? _____
___ non

52. *Avez-vous la citoyenneté italienne ?*
___ oui
___ non

53. *Désirez-vous soit la conserver, soit l'obtenir ?*
___ oui
___ non

54. *Comment vous décrivez-vous (vous pouvez cocher plus d'une catégorie) ?*
___ italien
___ canadien
___ italo-canadien
___ québécois
___ italo-québécois
___ néo-canadien
___ néo-québécois
___ anglo-québécois
___ québécois francophone
___ canadien français
___ canadien anglais
___ autrement : _____

55. *Avez-vous été parrainé au moment de venir vous installer à Montréal ?*
___ oui
___ non

56. *Si oui, quel était le type de lien (frère, oncle, ami, etc.) qui vous reliait à la personne qui vous a parrainé ?*

_____

57. *Depuis que vous êtes installé à Montréal, avez-vous parrainé des compatriotes italiens ?*
___ oui
___ non

58. *Si oui, quel était le type de lien qui vous reliait à la personne (ou aux personnes) que vous avez parrainée(s) ?*

_____
_____
_____

59. *Mettre un crochet dans les espaces correspondant à votre connaissance des langues suivantes :*

	Pas du tout		un peu		assez bien		couram-ment
J'écris l'italien	___	___	___	___	___	___	___
Je comprends l'italien	___	___	___	___	___	___	___
Je lis l'italien	___	___	___	___	___	___	___
Je parle l'italien	___	___	___	___	___	___	___
J'écris le français	___	___	___	___	___	___	___
Je comprends le français	___	___	___	___	___	___	___
Je lis le français	___	___	___	___	___	___	___
Je parle le français	___	___	___	___	___	___	___
J'écris l'anglais	___	___	___	___	___	___	___
Je comprends l'anglais	___	___	___	___	___	___	___
Je lis l'anglais	___	___	___	___	___	___	___
Je parle l'anglais	___	___	___	___	___	___	___
Autre langue : _____	___	___	___	___	___	___	___
J'écris _____	___	___	___	___	___	___	___
Je comprends _____	___	___	___	___	___	___	___
Je lis _____	___	___	___	___	___	___	___
Je parle _____	___	___	___	___	___	___	___

60. *Avez-vous déjà suivi des cours d'italien ?*
___ oui, combien de temps ? _____
___ non

61. *Avez-vous déjà suivi des cours de français ?*
___ oui, combien de temps ? _____
___ non

62. *Avez-vous déjà suivi des cours d'anglais ?*
___ oui, combien de temps ? _____
___ non

63. *Avez-vous déjà suivi d'autres cours de langues ?*
___ oui, quelle(s) langue(s) ? _____
___ non

64. *A quel niveau avez-vous suivi ces cours (vous pouvez cocher plus d'une catégorie) ?*

	italien	français	anglais	autre
Au niveau primaire	_____	_____	_____	_____
Au niveau secondaire	_____	_____	_____	_____
Au niveau post-secondaire (Cegep)	_____	_____	_____	_____
Au niveau universitaire	_____	_____	_____	_____
Dans une institution privée	_____	_____	_____	_____
Comme cours du soir	_____	_____	_____	_____
Comme cours du samedi	_____	_____	_____	_____
Autre : _____	_____	_____	_____	_____

Liste des symboles utilisés pour la transcription

La transcription du corpus a été accomplie en se servant d'un ensemble de symboles qui ont été inspirés des procédés utilisés par Schenkein (1978), Auer (1984), Streeck (1979/80)[1] ainsi que Ehlich et Rehbein (1976). Ces symboles rendent compte des caractéristiques décrites plus bas.

Les conventions orthographiques de l'italien, du français et de l'anglais ont été respectées mais les formes dialectales ont tout de même été rendues de façon aussi précise que possible sans toutefois avoir recours à l'alphabet phonétique. Il n'y a pas de majuscules au début des énoncés de façon à éviter l'erreur qui consisterait à croire qu'avec un nouvel énoncé débute nécessairement une nouvelle phrase.

1. *0001* **Le numéro séquentiel servant à identifier une alternance.**

0001 A: quante quanta carne fai ?
0001 G: quelle four chops che son fuori lì (.) and a glass of wine please (0.02) honey ?
0001 A: * there you come again =

2. *A:* **Andrea. L'initiale identifiant le locuteur.**

0003 A: buono il brodo
0003 G: you like it
0003 A: * ti piace il formaggio dentro

3. *?:* **Identification du locuteur incertaine.**

1669 ?: e. e. I'm blond
1669 F: * o.k. sorry man
1670 ?: am I blond
1670 F: very good
1670 A: Michael Jackson wasn't there
1670 L: right Michael Jackson in nomination he didn't do anything /PS/
1670 F: yeah good I'm happy he didn't win nothing
1670 L: ouais bèn Lionel Ritchie sais-tu pourquoi y a gagné c'est y a faite le e. e. fermeture jeux olympiques là tout l'monde l'a vu ah.
1670 ?: c'est l'meilleur
1670 L: ben voyons donc ()
1670 F: * ah ouais

[1] D'après les notes de cours données par Jürgen Streeck à la Freie Universität de Berlin-Ouest au semestre d'été 1979/80.

4. *z: ;;;* **Le z: suivi de trois points-virgule indiquent que plusieurs locuteurs ont pris la parole entre les énoncés transcrits.**

0207 G: aspett
0207 R: ()
0207 G: tri /three/ otto
0207 R: sei
0207 A: * you know * ma hai contato anche lei ?
0208 Z: ;;;
0208 R: tre tre sei e tre otto adesso
0208 G: l'année prochaine il vont avoir un petit petit enfant
0208 R: XXX
0208 G: il va êt- e.
0208 S: è. è.
0208 A: * grand grand-parents
0209 Z: ;;;
0209 N: c'est dans ta famille Manuela ça ?
0209 R: * non () c'est son troisième

5. * **Début d'une alternance.**

0005 G: you're not going out or anything ?
0005 A: * devo andare da Renaldo a portargli l'assegno

6. * *x* * **Insertion ponctuelle d'un mot alterné dans un passage.**

0029 G: ((bruits) .h you'r such a liar (0.05)
0029 A: I can't make you * cappuccino * you know

7. *(x)* **Contenu de la transcription incertain.**

0908 S: * che no -
0909 A: * j'veux dire comme restaurants italiens
0910 S: * (twenty) * =
0911 = * venticinque per cento della popolazione è italiana qui
0912 C: oui mais les restaurants sont bons là-bas
0912 S: * est à Montréal

8. *MAJ.* **Emphase.**

1664 L: non I was talking about e. Lionel Ritchie winning e. six e. American Music Award I was happy about that
1664 F: yeah
1664 J: you're humble or what ? (XXX)
1664 L: he says e. OUTRAGEOUS this is OUTRAGEOUS he
1664 J: qui ça
1664 L: Lionel Ritchie
1664 F: [[ah * Lionel Ritchie *]

9. *( )* **Contenu inaudible.**

0038 A: put away your eggs here
0038 G: put 'em away
0038 A: * () bollito e l'hai lasciato lì

10. */ /* **Translitération en standard d'un passage difficile à comprendre à cause d'erreurs ou d'une haute teneur dialectale.**

0086 G: ... è finito ma sta a fa'/sta facendo/() ci hanno ancora lavori per lui
0086 A: hm hm
0086 G: renova[tions]
0086 A: * [io non] li ho mai sentiti /io non ne ho mai sentito/ parlare chi sono ?

11. *"x"* **Discours rapporté.**

3243 J: yeah perché (.) y a envoyé-moi j'ai appelé pour savoir y dit "oui votre numéro c'est AVP" j'ai dit "non c'est AUP" y dit "non non nous on a envoyé c't'numéro là à AUP(.)" une autre personne la personne va la payer
3243 P: un peu autre () char ?
3243 J: on a pas payé non !
3243 G: * beh no si hanno sbagliato /si sono sbagliati/

12. *'* **Un mot tronqué.**

0038 A: put away your eggs here
0038 G: put 'em away
0038 A: * () bollito e l'hai lasciato lì

13. *-* **Interruption d'un mot.**

0065 G: and plus there is another bedroom [downstairs]
0065 A: * [tredici per tre-]
0066 G: if it's their second home and they have grown up kids

14. *x. ou .x* **Ponctuants du discours.**

0073 G: hm in a room like a. like let's say you would put a dining-room in a in our bedroom now
0073 A: no
0073 G: all closed (like other walls) three walls
0073 A: * it's not like that

15. *:* **Prolongement de la prononciation pour la syllabe qui précède.**

0882 A: oui oui mais y va lutter apparemment je l'ai e. j'l'ai lu quelque part on je l'ai entendu que y allait e. y allait recommencer ici à Montréal (.) mais lui y est commentateur e. au poste: (.) j'sais pas si c't'un poste de Toronto j'pense ou américain (0.12)

0882 L: tieni il pallone
0882 C: tiens que j'aille jouer avec un autre ballon va !
0882 L: ça lui arrive-tu pour moi oui ! ((bruits) e lei vuole sempre giocare
0882 F: mentre te ne va'/vai/ 'a vuoi st'insalata Nì /la vuoi quest'insalata Nino/
0882 A: * no non voglio chiù /più/

16. *?* **Intonation montante marquée.**

0050 G: and where do you put your double sink ?
0050 A: * as soon as you come in =
0051 = * quando entri subito a sinistra c'è i due lavandini

17. *!* **Intonation animée.**

0052 G: next week is the last week before Christmas already !
0052 A: * next week

18. *XXX* **Rires.**

0018 G: I know you're not you don't care!
0018 A: maybe I am
0018 G: XXX
0018 A: no maybe I might ((bruit)
0018 G: so don't give me a hard time (0.04) XXX (0.08)(/)
0018 A: * questa l'hai bruciata però!

19. *.h* **Expiration.**

0029 G: ((bruits) .h you'r such a liar (0.05)
0029 A: I can't make you * cappuccino * you know

20. *(0.01)* **Intervalle de silence en secondes.**

0010 G: this one's a good one though (0.05)
0010 A: * sono tutti lì prendili io non voglio sentir

21. *(.)* **Pause non mesurée (micro-pause).**

0039 G: I wait (told me) to put them (.) have you spoken to Ricky late?
0039 A: * no just last Saturday

22. *(( )* **Remarques du transcripteur sur la façon de prononcer ou sur des élémeats sonores particuliers.**

0030 G: so
0030 A: finish the sausage where is the big knife ?
0030 G: ((bruits) it's in the ()
0030 A: * ho mangiato tutto senza coltello stasera

23. ... **Les trois points indiquent qu'avant ou après la séquence transcrite, le même locuteur a prononcé des éléments qui n'ont pas été transcrits.**

2809 V: ... una messa per mia moglie e il pacco ben cosi siamo andati a fare un pò di * benevolato * io l'ho chiesto perché lui m'ha già avvisato ma come mai s'è sciupato così beh padre purtroppo francese

24. = **La lecture d'un énoncé doit se faire de façon continue sur une ligne inférieure.**

0066 G: if it's their second home and they have grown up kids [seventeen eighteen]
0066 A: * [it's two more downstairs] =
0067 = * ne han /hanno/ due già

25. [[**Deux énoncés qui débutent simultanément.**

0062 G: [[you see I sacrifice my vanity] for another bedroom
0062 A: [[(you sacrificed it)] what are you talking about you were'nt even supposed to live there in the first place
0062 G: XXX to have three bedrooms
0062 A: so one of them I was thinking though people who are gonna buy this house * forse che è la seconda casa che non è la prima

26. [**Un énoncé qui vient chevaucher un énoncé déjà en cours.**

0058 G: hm hm
0058 A: tu puoi [metter]
0058 G: [il bidet]
0058 A: e qui ti vengono i lunghi lavandini
0058 G: and how much how many feet is there from here to there ?
0058 A: * pochi pochi credo ci sarà un piede (.) aspetta la vasca è due e mezzo =

27.] **Fin du chevauchement d'un énoncé.**

0066 G: if it's their second home and they have grown up kids [seventeen eighteen]
0066 A: * [it's two more downstairs] =
0067 = * ne han /hanno/ due già

28. (/) **Une interruption de l'enregistrement.**

0023 A: she's not at the dinner table
0023 G: ((bruit) na don't you think? (0.10) (/)
0023 A: * accendi così parliamo

Liste des analyses syntaxiques

1. P (SN * SV)

0133 R: = asciutta ça =
0134 * = vuol di =
0135 = quand qué il est sec e. don /donc/ (.) n'est pas comme un bouillon qui est dans

0160 R: vostra mamma =
0161 = * dit que c'est pas bon

3021 G: hm! cosa ha dato uno perché sulla (duvette) sai? e.=
3022 = dicono sempre che e sta dentro durante l'inverno no ? l'ho vista e le ho detto "guarda le concierge =
3023 = * ha visto que"

3852 F: ma se no Franco (.) * is the best name of the world

3905 F: se gli dite tu tu dicci dicci uno =
3906 = * working it's e. =

2. P (SP * [P] SN)

0967 S: de toute façon * =[2]
0968 = c'era l'anno passato

1386 V: hm d'habitude * te lo mangi tutto e poi ()[3]

1891 T: eh la miseria quanto è antipatico quello (.) io ho da/devo/ telefonare a quello là e gli dico " non t'ho dato niente ma adesso * you don't remember " =[4]
1892 = non ci pensava piu () se te ne vai da là può darsi che che te la do la () ma deve andare la 'un de' usci più /non devi uscire più/

3098 D: yeah =
3099 = " ma domani " =
3100 = * (disent-ils) " les chèques =[5]
3101 = ci sono =
3102 = sur la table de cuisine " =
3103 = pago quelli accuscì /così/

---

[2]Certains cas d'alternance correspondent dans les faits à des appositions adverbiales. Ce sont les alternances numéro 967, 1386, 1891, 3100 et 4244. Celles-ci sont toutes classifiées comme des alternances entre syntagme prépositionnel et syntagme nominal.

[3]Voir la note numéro 1.

[4]Voir la note numéro 1.

[5]Voir la note numéro 1.

3265 D: in America =
3266 = * ça marche[6]

4241 A: wait a second =
4242 = pa' when we left it was thirty full it was =
4243 = almost full at ski point (.) le lendemain =
4244 = * we only put ten dollars US it makes a lot (.) you better believe it it's more money it's more[7]

3. P (SV * SP)

0108 A: il y a =
0109 = Vince and Mariana =
0110 = * aussi[8]

0552 L: [c'est vrai c'est] pour ça que j'ai venu en retard (.) y avait ici une discothèque Lastforsinth ça s'appelle (.) =
0553 = pis y ont un satellite dish =
0554 = pis y ont fait venir ça * via satellite

0916 A: da zio Giuseppe non ti piaceva (.) t'as aimé ça =
0917 = * da zio -

0963 S: non fare come a chiddu chi /quello che/ armamo e partiù
0963 * tout de suite

1352 P: vanno ammettiamo * en faisant la lumière =
1353 = se il dottore dice tutto in bocca alla () allora danno un

1542 F: tiens Pierre t'es témoin r'garde ses numéros quarante quarante-deux tu sais Claude ensuite si si j'gagne y va penser que j'ai j'ai j'ai switché =
1543 = * with Franco ()

1701 F: [[I don't] know I wasn't working =
1702 = * hier soir XXX

1871 T: no questo registra * rien qu'à l'imprimerie

3235 G: se non puoi cammina' camminare/ =
3236 = * en béquilles

3345 V: sait pas quoi faire =
3346 = * dopo domani ()

4. P (SV * SN)

1326 A: ... nessun è responsab /responsabile/ uh pruprio c'è della gelosa senza farmi male prima delle cinque eh eh non è che era responsab /responsabile/ * l'assurance de l'Hôtel de ville[9]

---

[6]Certains cas correspondent à la limite à des appositions malgré que des liens syntaxiques qui relient les deux syntagmes n'aient pas la même valeur. Ce sont les alternances numéro 1326, 3261, 3294, 4922 et 5303. Celles-ci sont introduites entre un syntagme prépositionnel et un syntagme nominal, entre un syntagme verbal et un syntagme nominal, entre un syntagme prépositionnel et un syntagme verbal. Seule l'alternance numéro 5303 est produite à l'intérieur même d'un syntagme. Il s'agit d'un syntagme prépositionnel et l'alternance est produite entre la préposition et le syntagme nominal.

[7]Voir la note numéro 1.

[8]L'alternance 110, entre un syntagme verbal et un syntagme prépositionnel, correspond de façon plus explicite à l'insertion d'un constituant.

[9]Voir la note numéro 5.

3293 S: parla tutto =
3294 = * that one (.) =[10]
3295 = () u dottor

5. P (SP * SV)

5303 A: a =
5303 = seven thirty * comincia[11]

6. P (SP * SP)

0062 A: people who are gonna
0062 buy this house * forse che è la seconda casa che non è la prima

7. P (SN * SP)

3086 G: si tu puoi lo vuoi se tu hai faccio le combiali u faccio la yeah yeah che metteva u sacci =
3087 = le vingt pour cent =
3088 = * a loro (.) te le danno sai

5301 C: toujours si possible de mettre (.) une rondelle parce que la rondelle elle e. elle fait the screwable * e. de de avec un

8. P (SN * SN)

4635 A: don't put la pinte de lait may be I () three in a row =
4636 = * à changer la nappe

9. SV (V * SP)

1824 A: a che ora andiam' a- (.) * à magazziner

3170 G: ma quella là già serve * de peinture la quella la contata

10. SV (Vcop * SP)

3024 G: ha dette " la température est à 65 ou 66 " =
3025 = " che la pagano no no sta =
3026 = * à soixante trois " =

---

[10]Voir la note numéro 5.

[11]Voir la note numéro 5. Ce cas présente de l'intérêt à propos de l'hypothèse des contraintes d'équivalence et de l'insertion des constituants. En effet, la contrainte d'équivalence syntaxique semble respectée du point de vue formel. Toutefois, l'ordre entre les éléments de la phrase est plutôt caractéristique de l'italien vu qu'il tient compte du fait que le verbe italien ne requière pas de pronom personnel au contraire de l'anglais. A cet égard, il faudrait réévaluer la valeur de cette occurrence. On aurait pu considérer cependant qu'il s'agissait de l'insertion d'un constituant.

3098 D: yeah =
3099 = " ma domani " =
3100 = (disent-ils) " les chèques =
3101 = ci sono =
3102 = * sur la table de cuisine " =
3103 = pago quelli accuscì /così/

11. SV (V * [P] SN)

1025 S: il essaie * batteri /batterie/ novi /nuove/

1411 F: dipende hai - fa venire un poì poì dop- poì bisogna far * les les pré- e. les prérequis (0.03)

2269 M: ste mi fai ridere oggi (.) XXX he tells he's - * l'origine des

3086 G: si tu puoi lo vuoi se tu hai faccio le combiali u faccio la yeah yeah che metteva u sacci =
3087 = * le vingt pour cent =
3088 = a loro (.) te le danno sai

4635 A: don't put * la pinte de lait may be I () three in a row =
4636 = à changer la nappe

4802 C: toujours si possible de mettre une rondelle parce que la rondelle elle e. elle fait * the screwable e. de de avec un

5070 A: vieni =
5071 = * manger ta banane viens

12. SV (Vcop [adv] * SN)

0107 A: il y a * Pat and Angie

0108 A: il y a =
0109 = * Vince and Mariana =
0110 = aussi

0118 = j'ai * Vince and Marianna (0.06) =

0476 L: ben la Grande Allée ça c'est * the chic part XXX =

0594 L: tu sais t'as même e. *a chapel* tu sais une église dans l'école

3093 G: yeah =
3094 = ci sta =
3095 = * des subventions =
3096 = a cusci /così/ non è e.

3179 D: six cent piastres () =
3180 = beh qualche cento metri hann' a ess(ere)/devono essere/ =
3181 = * huit cent piastres

3905 F: se gli dite tu tu dicci dicci uno =
3906 = working it's e. =
3907 R: yeah
3907 F: = * 'na /una/ band' di () (XXX)

4417 C: so are they =
4418 = * giovanni oppure

4564 A: it's not a pill =
4565 = p'pa it's just =
4566 = * une vitamine C (0.03)

13. SV (V * adj)

5162 A: aie aie ascolta non non parlare e. =
5163 = * mal parce qu'y va =
5164 = régistrer y va y va faire ta télévision à toi

14. SV (aux * part)

2842 V: ici è stato =
2843 = * opéré une

15. SN (dét * [dét] N)

0151 R: très souvent le - * vino marchigiano poi triano

0560 L: [parce que lui y] faisait tout e. tu sais le * the underground tu sais tout le monde qui gage et tout ça[12]

0990 S: di che cosa ?
0990 A: di * z'épices[13]

2393 A: sotto le armi =
2394 = quand tu vas à le- =
2395 = * la vita militare eh

4224 A: well I like the these the =
4225 = * les les réponses de Jerry ()

16. SN (N * Mod)

5271 M: la vie militaire et dit (.) a pris (.) là y (.) ((se dérhume) qua quante sigarette * a day sette sigarette

17. SN (SN * Mod)

0231 A: actuellement je l'sais pas celui le blanc c'était une e. (0.04) une marque: américaine ((bruits) =
0232 = * de la California =
0233 = maybe () ((bruits)

---

[12] L'alternance 560 à l'intérieur d'un syntagme nominal entre le déterminant et le nom est particulière vu l'hésitation et la reprise du déterminant à la suite d'une incise.

[13] Cette alternance 990 présente de l'intérêt en tant qu'hapax. Comme dans le cas précédent l'alternance est produite à l'intérieur d'un syntagme nominal entre le déterminant et le nom. Toutefois, le déterminant est composé d'un élément italien auquel s'ajoute un morphème français possiblement suite à une transformation des stratégies discursives. Cet hapax semble en effet contredire la contrainte de morphème libre.

0239 R: veux pas qu'y viennent trop gros parce que comme e. les nôtres e. on a un marché ((bruits) =
0240 = * troppo forte (.)

3093 G: yeah =
3094 = ci sta =
3095 = des subventions =
3096 = * a cuscì /così/ non è e.

3847 F: because the Canadians * de la politica canadese non sa amministrà /amministrare/

4203 A: ah tu n'as des écossais (.) * with their skirts there

18. SP (prép * [P]/[prép dét] N)

4646 C: ho fatto tutti ho fatto tutti frutti (.) =
4647 = e poì le - maman =
4648 = y avait sur le jus de =
4649 = come si chiama * popaia /papaya/[14]

5156 A: e. (.) è la compagnia de =
5157 = * de la Beauce là Pomerleau là mais là y attendait après l'autre granit et pis y n'a pas de granit et puis y a plus besoin d'eux (0.02) o.k. tu () encore () eh[15]

19. SP (prép * SN)

4396 C: = attualmente è come =
4397 = * le ski de printemps

4921 A: a =
4922 = * seven thirty comincia[16]

20. SA (adj * SP)

2331 A: se va allo /al/ store a prender/e/ un pacchetto di
2331 sigarette è due e settantacinque (.) beh. è è (.) =
2332 = c'est pareil (.) =
2333 = * a tre dollari no (.) [è una bella] somma sa

---

[14]Cette alternance 4649 présente de l'intérêt, car elle se produit suite à un cheminement complexe à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel entre la préposition et le nom. On y trouve un syntagme nominal français dont une expansion débute par un déterminant, une hésitation occasionne une incise en italien et cette incise amène la continuation de l'expansion en italien dans un flot ininterrompu.

[15]L'alternance numéro 5157, également à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel entre une préposition et un nom se fait également par la répétition du déterminant une fois en italien, une fois en français.

[16]Voir la note numéro 10.

Index des noms d'auteurs

**L'astérisque suivant un numéro de page, indique que le terme se retrouve également dans les pages subséquentes*

AUER, J.C.P. 15, 16, 45, 74
AVIS, W.S. 86
BALIBAR, R. 4
BARBAUD, P. 50
BARNABÉ, D. 86
BARTOLINI, C. 86
BATES, E. 27
BATTAGLIA, S. 86
BEAUREGARD, Y. 21
BENIAK, É. 29
BENTAHILA, A. 26
BERK-SELIGSON, S. 27
BLOM, J.P. 14
BOISSEVAIN, J. 37
BORDELEAU, Y. 37, 40
BOURDIEU, P. 172
BOURHIS, R.Y. 11, 162
BREDIMAS-ASSIMOPOULOS, N. 39
BREITBORDE, L.B. 4, 13, 14, 160
CHANA, U. 20
CHERRY, L. 19, 79
CLÉMENT, R. 21
CLIVIO, G. P. 86
CNIC 37, 40
CONGRÈS NATIONAL DES ITALO -CANADIENS (voir CNIC)
COVERI, L. 44
DANESI, M. 33, 41, 86
DAVIS, E. E. 26
DEMARCO, D. 35
de MAURO, T. 41, 43, 44
DESHAIES, D. 8
DIDIER, R. 40
di LUZIO, A. 42, 43, 45
di SCIULLO, A.-M. 10, 11, 28, 93
DITTMAR, N. 12, 45
DOLBEC, J. 82
EHLICH, K. 74
FANSHEL, D. 17
FASOLD, R. 6
FERGUSON, C. A. 3, 6
FERRARA, C. 86
FISHMAN, J. 4, 5, 6, 7, 10, 30, 160
FLETCHER, P. 90
FOWLER, F.G. 86
FOWLER, H.W. 86
GAL, S. 14
GELLER, S. 90
GÉMAR, J.-C. 47
GENISHI, C. 18, 19, 79
GILES, H. 11, 162
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 46
GRIMSHAW, A. D. 160, 172
GRUPPO DI LECCE 43, 74
GUMPERZ, J.J. 13*, 22, 106, 160
HAMERS, J. F. 65
HARNEY, R. F. 36
HASSELMO, N. 28
HIDALGO, A. 9
HUERTA-MACIAS, A. 17, 94
HUGHES, A. 90
JACOBSON, R. 18
JANSEN, C.J. 35
JEFFERSON, G. 10
KINDER, J. J. 30
KLAUS, P. 50, 162
KREMNITZ, G. 6*
LABOV, W. 17, 22, 160
LABRIE, N. 49, 63, 67, 75, 90, 120
LaCAVERA, L.R. 35
LAFONT, R. 7
LAMBERT, W.E. 4, 20
LANCTÔT, G. 35
LAPLACE, G. 38
LEDERBERG, A. R. 25
LIPSKI, J. M. 25
LITTRÉ, É. 86
MAINVILLE, S. 24
McCLURE, E. 19, 20, 106
MERCIER, L. 86
MICONE, M. 50
MIGLIORINI, B. 42
MILLER, C. 28, 110
MOLINO, J. 89
MORALES, C. 25
MOUGEON, R. 29
MUYSKEN, P. 28
NAIT M'BAREK, M. 26
NARTEY, J. N. A. 26
NOËL, D. 8
OKSAAR, E. 160
OUELLON, C. 82
PAINCHAUD, C. 34*, 48*, 54, 57, 60, 61, 66, 177
PANESE, M. 3
PASCASIO, E. M. 9
PELLEGRINI, G. B. 59
PFAFF, C. W. 21, 22, 25
PIETROPAOLO, D. 86
PLATT, J. 11, 12, 55
POPLACK, S. 20, 22*, 64, 106, 110, 167
POULIN, R. 34*, 48*, 54, 57, 60, 61, 66, 177
PROTO, S. 3
PRUJINER, A. 63, 65
RAMIREZ, B. 33, 37, 50
REHBEIN, J. 74
ROBERT, P. 86
ROMAINE, S. 20
ROMANO, S. 33
ROMANELLO, M.T. 41, 43
RUSSELL, J. 54
SABATINI, F. 42
SACKS, H. 10
SALAMONE, L. 35
SANGA, G. 34, 42, 44
SANKOFF, D. 22, 24*, 110
SANKOFF, G. 8, 9, 30
SCHEGLOFF, E. 10
SCHENKEIN, J. 74
SCHLIEBEN-LANGE, B. 10
SCHLOBINSKI, P. 12
SCOTTON, C. M. 9, 10
SINGH, R. 28
SMITH, C.D.C. 38, 47
SMOLICZ, J.J. 45
SOBRERO, A. 34, 41, 43*, 74, 175
SPADA, A.V. 36
STATISTIQUE CANADA 35, 40, 41, 53
STATPAC 89, 90
TADDEO, D. J. 35, 39, 48
TANA, P. 50
TARAS, R. 35, 39, 48
TAYLOR, D.M. 11, 162
TEMPESTA, I. 41, 45, 74
TURI, J.-G. 47
VALDÉS-FALLIS, G. 17
VALDÉS, G. 17
VALOIS, D. 29
VANNIARAJAN, S. 29
VELTMAN, C. 40
VIGNUZZI, U. 33, 41
VIKIS-FREIBERG, V. 86
VILLATA, B. 35, 36, 45, 86
WACHS, I. 12
WEINREICH, U. 3, 32, 160
WESTWOOD, A. 29
WHEELER, S. 29
WHYTE, W.F. 37, 55
WOODS, A. 90
ZINGARELLI, N. 86

Index des sujets

**L'astérisque suivant un numéro de page, indique que le terme se retrouve également dans les pages subséquentes*

accommodation 11, 12, 21, 162
adaptation (voir aussi changement de langue) 1, 76, 77, 91, 99, 100, 116, 118, 119, 122*, 123, 159, 163
alternance 9, 15*, 22, 23
  à l'intérieur d'une même proposition 1, 50, 80, 106*, 114, 116, 118, 140*, 159
  au site d'équivalence (voir alternance syntaxique)
  de code 11, 25, 55
  de langue 1, 8, 12, 30, 31, 50, 102, 133*, 145*, 159, 165*
  entre deux propositions 1, 50, 80, 84, 105, 114, 116, 118, 137*, 159
  extraphrastique 1, 24, 50, 76, 78, 91, 102*, 116, 118, 133*, 159, 165
  intraphrastique 1, 24, 28, 29, 50, 76, 80, 84, 91, 102, 105*, 114, 118, 133, 137*, 159, 165
  langagière 3
  lexicale 1, 30, 32, 50, 85, 87, 111, 112, 114, 116, 118, 151*, 159, 168
  lexicale mise en relief 30, 32, 50, 85, 87, 111, 118, 153*, 159, 167
  syntaxique 80, 82, 106*, 167
apposition de syntagmes équivalents 80, 81, 106, 108
auto-évaluation 64, 65
bilingue dominant 4, 22, 23
bilingue équilibré 4, 22, 23, 28
bilinguisme 3*, 24, 28, 41, 53
  additif 4
  soustractif 4
calque 8, 76
caractère ethnique de la situation de communication (voir situation de communication)
Centre international de recherche sur le bilinguisme (voir CIRB)
changement de langue (voir aussi maintien, adaptation et initiative) 1, 8, 10, 11, 12, 16, 30, 31, 50, 91, 99, 118, 119*, 159, 162*
  changement de code 12, 21
changement d'interlocuteur 77, 119, 121, 125, 128, 130, 136, 146, 159, 164
Charte de la langue française (voir aussi Loi 101) 39, 48, 177
choix linguistique 1, 8, 10, 30, 31, 50, 53, 64, 71*, 91, 93, 159, 161
choix de code 9, 20
CIRB 56, 57, 63, 75
combinaison linguistique 78, 80*
commentaire métalinguistique (voir métalinguistique)
Commission Gendron 47
communauté linguistique 7, 15, 24, 30
compétence (voir compétence linguistique)
compétence linguistique 2, 21, 22, 25, 31, 51, 63, 64, 65, 67, 77, 90, 91, 96*, 118, 120, 123, 126, 129, 134, 138, 140, 143, 145, 147, 150, 152, 154, 155
composition ethnolinguistique du sous-réseau familial (voir réseau social)
conflit linguistique 6, 7, 30
Congrès national des Italo-Canadiens 56
contact des langues 3, 50, 133
contrainte 15, 21*, 31, 164
  de morphème libre 22*, 31, 83
  d'équivalence syntaxique 22*, 31, 83
convergence 11, 21, 83, 108, 162
coordonnée (voir alternance entre deux propositions)
diglossie 3*, 30
discours rapporté 14, 79, 80, 81, 105, 106
divergence 11, 21, 83, 108, 162
domaine 4*, 8, 9, 11, 51, 53
domaine d'activité 2, 70, 90, 91, 95, 120, 123, 126, 134, 137, 137, 140, 142, 145, 147, 150, 152, 154, 157
dynamique 1, 12, 21, 31, 77, 161, 162
échantillon 56
emploi métalinguistique (voir métalinguistique)
emprunt 28, 50
  établi 29
  intégré 1, 30, 32, 50, 85, 87, 111, 114, 116, 118, 146*, 159, 167
  occasionnel 29, 30, 32
  momentané 1, 29, 50, 85, 87, 111, 112, 114, 116, 118, 149*, 159, 168
endogamie 51, 60, 61, 66
enquête 53, 56
enregistrement 56, 68, 69*, 91, 114
exogamie 51, 61, 66, 73
expression idiomatique 1, 24, 50, 80, 83, 108, 114, 118, 142*, 159
faux-départ 80, 84, 87
génération 1, 2, 51, 57, 61, 67*, 90, 91, 94, 95, 96*, 114, 118, 120, 123, 126, 129, 133, 137, 140, 142, 145, 146, 149, 151, 153, 155, 156, 157, 162
hésitation 24, 84, 87
hypothèse 51, 52

initiative (voir aussi changement de langue) 1, 76, 77, 91, 99, 101, 116, 118, 119, 126*, 159, 164
insertion de constituants 27, 32
interethnique (voir aussi situation de communication) 71
interférence 3, 8
interjection 80, 83, 108, 114, 116, 118, 142*, 159
interlangue 8, 25
intraethnique (voir aussi situation de communication) 71
langue dans laquelle l'éducation a été reçue (voir langue de scolarisation)
langue de scolarisation 2, 51, 61, 67, 68, 90, 91, 96*, 118, 121, 124, 127, 130, 135, 138, 141, 143, 145, 147, 150, 152, 154, 156, 161, 169
lingua franca 9, 41, 43, 44
Loi 63 48
Loi 22 47, 48
Loi 101 (voir aussi Charte de la langue française) 39, 47, 48
macrologique 6
maintien (voir aussi changement de langue) 1, 41, 53, 76, 91, 99, 100, 114, 116, 118, 119, 159, 163
métalinguistique 1, 24, 50, 84, 87, 111, 112, 116, 118, 153*, 159, 168
mise en relief 1, 24, 30, 87
mot exogène 50, 76, 84, 87, 91, 109*, 118, 133*, 146*, 155*, 167*
mot isolé (voir mot exogène)
multiethnique (voir situation de communication) 71
nom propre 18, 50, 76, 88, 91, 112, 116, 118, 133*, 157*, 159, 169
normalisation 6, 8, 30
occupation professionnelle 2, 51, 62, 67, 90, 91, 96*, 118, 121, 124, 127, 130, 135, 138, 141, 143, 145, 148, 150, 152, 154, 156, 161
Office de la langue française 74
pause 84, 87
population 53
présence de l'enquêteur 2, 51, 55, 56, 68, 90, 91, 96, 121, 125, 128, 130, 136, 138, 141, 144, 146, 148, 151, 153, 155, 156
pré-test 53, 55
questionnaire 8, 9, 12, 21, 53, 55*, 63, 65*
relief (voir mise en relief et alternance lexicale mise en relief)
répertoire 7, 9, 11, 12, 31
répétition 14, 24, 81
réseau (voir réseau social)
réseau familial (voir réseau social)
réseau social 2, 14, 22, 23, 51, 54, 56, 65*, 90, 91, 96*, 118, 124, 126, 130, 134, 138, 141, 143, 145, 147, 150, 152, 154, 156, 161
situation de communication (voir aussi intraethnique, interethnique et multiethnique) 2, 71, 90, 91, 96*, 121, 125, 128, 130, 136, 138, 141, 144, 146, 148, 151, 153, 155, 156, 169
sociolinguistique 6
subordonnée (voir alternance entre deux propositions)
substitution 6, 8, 30
thème 157, 159
tour de parole 1, 10, 11, 15, 21, 31, 50, 71, 93*, 114, 160
traduction 81
transcription 71, 74, 75, 91
variables sociales 56
variable structurale 1, 96
vérification 84, 87